



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 156
Le mardi 27 octobre 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

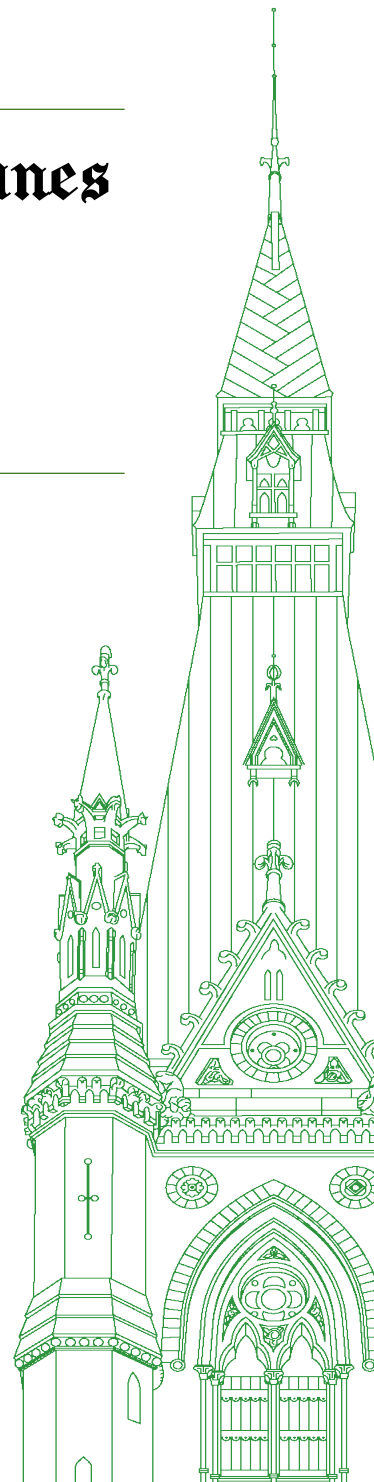


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 27 octobre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Traduction]

LOI SUR LES MESURES DE SAUVEGARDE À L'ÉGARD DE L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-41, Loi modifiant le Code criminel et la Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir) et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le septième rapport du Comité permanent de la sécurité publique et nationale concernant le projet de loi C-236, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et la Loi sur les prisons et les maisons de correction.

Conformément à l'article 97.1 du Règlement, le Comité demande une prolongation de 30 jours pour l'examiner.

Le Président: Conformément à l'article, 97.1(3)a) du Règlement, une motion portant adoption du rapport est réputée proposée. La question est réputée mise aux voix et un vote par appel nominal est réputé demandé et différé jusqu'au mercredi 28 octobre à la fin de la période prévue pour les questions orales.

[Traduction]

ANCIENS COMBATTANTS

Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le huitième rapport du Comité permanent des anciens combattants, intitulé « Suivi du contrat accordé à PSRVC pour le programme de réadaptation d'anciens combattants Canada ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport.

* * *

PÉTITIONS

LA PÊCHES DU PACIFIQUE

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, c'est un privilège de prendre la parole pour présenter une pétition signée par des habitants des régions côtières de la Colombie-Britannique. Ils soulignent que les poissons des eaux canadiennes constituent une ressource publique et devraient procurer des avantages économiques, sociaux et culturels durables aux Canadiens, aux Premières Nations et aux communautés côtières; que le système actuel d'octroi de permis et de quotas dans le Pacifique a affaibli la flotte de pêche indépendante de la Colombie-Britannique, réduit la sécurité de l'emploi et créé des obstacles à l'entrée de nouveaux acteurs dans la relève intergénérationnelle; et que la hausse du prix des permis et des quotas, les coûts excessifs des baux, la concentration des entreprises et l'investissement spéculatif font qu'il est de plus en plus difficile pour les pêcheurs en activité de subvenir durablement à leurs besoins, certains d'entre eux devant payer des frais de location pouvant atteindre 80 % de la valeur de leurs prises.

Ils soulignent que le Canada ne tient pas de registre public indiquant les bénéficiaires effectifs des permis et des quotas de pêche commerciale, et n'impose aucune restriction à la future propriété effective étrangère dans la région du Pacifique. Ils soulignent également que le comité des pêches et des océans a recommandé des réformes visant à améliorer le partage des risques et des avantages dans les pêcheries du Pacifique.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement, premièrement, de mettre en œuvre, lorsque c'est indiqué, un cadre relatif au propriétaire-exploitant et à la séparation des flottilles élaboré en Colombie-Britannique; deuxièmement, de créer un registre public indiquant la propriété effective des permis et des quotas de pêche commerciale; troisièmement, d'interdire à l'avenir la propriété étrangère et la propriété effective étrangère des permis de pêche commerciale et des quotas dans la région du Pacifique; quatrièmement, de limiter la concentration excessive des entreprises, de soutenir des mesures de transition équitables et d'améliorer l'accès des pêcheurs indépendants, des Premières Nations et des nouveaux arrivants au capital; et, enfin, de mettre en œuvre les réformes tant attendues relativement à l'octroi de permis afin de renforcer la position des pêcheurs indépendants, des communautés côtières et la durabilité à long terme des pêcheries du Pacifique.

Affaires courantes

● (1005)

L'ENDOMÉTRIOSE

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour présenter une pétition signée par près de 3 000 personnes de la Saskatchewan et de partout au Canada au sujet de l'endométrie. Cette pétition a vu le jour à la suite d'une rencontre, dans mon bureau, avec une concitoyenne nommée Tina et les professionnels de la santé qui la soignent.

Près de 2 millions de Canadiennes sont touchées par l'endométrie et cette maladie a des répercussions négatives importantes sur leur bien-être et leur état de santé. Il existe actuellement de graves lacunes dans le diagnostic et le traitement de l'endométrie, notamment de longs temps d'attente pour consulter des professionnels de la santé, un manque de sensibilisation à l'égard de cette maladie et la lenteur des progrès de la recherche sur l'endométrie au Canada.

Les signataires demandent au gouvernement du Canada d'adopter les recommandations suivantes tirées du rapport du Comité permanent de la santé intitulé « La santé des femmes au Canada ». Tout d'abord, il faut accroître le financement de la recherche qui favorise l'innovation et les découvertes en matière de diagnostic et de traitement de l'endométrie. Deuxièmement, il faut élaborer un plan d'action national sur l'endométrie en collaboration avec les organismes gouvernementaux et administratifs concernés, ainsi qu'avec des personnes atteintes d'endométrie, des cliniciens et des chercheurs, afin de combler les lacunes et de surmonter les obstacles qui nuisent à la sensibilisation, au diagnostic et au traitement de ce trouble.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. À moins de vouloir modifier le Règlement pour permettre aux députés de lire des pétitions, nous devrions appliquer la règle qui l'interdit. Si vous passez en revue les pétitions d'hier ou d'aujourd'hui, vous constaterez que de plus en plus de députés lisent des pétitions.

Le Président: Je surveillerai cela de près.

Nous reprenons la présentation des pétitions. Le député de Kamloops—Thompson—Nicola a la parole.

L'ATTÉNUATION DES INONDATIONS

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops—Thompson—Nicola.

J'ai une pétition qui vise toute la Colombie-Britannique, mais en particulier Merritt qui se trouve dans ma circonscription et qui fait partie du West Coast Corridor Resiliency Partnership. Il y a eu des inondations à Merritt en 2021. Le gouvernement a promis qu'il soutiendrait les Britanno-Colombiens de là-bas, mais il n'a distribué que des miettes malgré ces promesses.

Je suis solidaire des bonnes gens de Merritt, qui veulent les infrastructures nécessaires pour atténuer les inondations.

LES PREMIERS RÉPONDANTS

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole pour présenter deux pétitions ce matin.

La première pétition porte sur le Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants. Les pétitionnaires sou-

ignent que les premiers répondants risquent leur vie pour protéger les Canadiens et que leurs familles peuvent être confrontées à des difficultés financières importantes en cas de tragédie. Ils demandent au gouvernement du Canada d'augmenter les prestations au titre du Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants afin de tenir compte de l'inflation et de veiller à ce que ces prestations soient indexées chaque année. Ils croient que les familles des premiers répondants qui font le sacrifice ultime méritent le soutien qui reflète l'augmentation du coût de la vie.

Une voix: Il lit aussi.

Le Président: Parfois, il est difficile de comprendre si une personne lit la pétition ou si elle en lit un résumé.

Il reste encore beaucoup de temps.

Wade Chang: Monsieur le Président, nous pouvons et nous devons faire mieux pour les premiers répondants.

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Monsieur le Président, la deuxième pétition concerne les mesures spéciales temporaires mises en place pour les ressortissants turcs et syriens à la suite du grand tremblement de terre de février 2023. Les signataires soulignent que de nombreuses familles ayant bénéficié de ces mesures ont des permis expirés ou qui expireront avant la fin de 2026. Bon nombre d'entre elles se sont établies au Canada, contribuent à notre économie et élèvent des enfants qui fréquentent maintenant des écoles canadiennes.

Les signataires...

Une voix: Nous pouvons lire.

Le Président: Lorsqu'il est question de pétitions, il y a toujours une brève introduction suivie d'un résumé, qui ressemble parfois au texte de la pétition. Il est parfois difficile de tracer la ligne, mais la présentation demeure acceptable tant qu'elle est d'une longueur raisonnable et qu'il n'est pas évident que le député lit le texte.

Le député peut continuer.

Wade Chang: Monsieur le Président, les signataires demandent au gouvernement du Canada de prolonger de 36 mois le statut de résident temporaire et de délivrer des permis de travail, le cas échéant. Ils veulent aussi que les demandeurs soient autorisés à travailler au Canada en attendant une décision et ils veulent s'assurer que l'intérêt supérieur des enfants touchés est pris en considération.

● (1010)

L'ADHÉSION À L'UNION EUROPÉENNE

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole au nom des habitants de Richmond Hill-Sud. C'est un véritable honneur de présenter cette pétition.

Les signataires de la pétition s'inquiètent du fait que le premier ministre a salué la proposition de la présidente de la Commission européenne relative à l'adhésion du Canada à l'Union européenne à titre de membre associé. Ils sont d'avis que les Canadiens ont subi des années de mauvaise gestion de l'immigration par les libéraux, et ils ne veulent pas que les politiques européennes d'ouverture des frontières soient imposées à leur pays ni que l'argent des contribuables canadiens serve, directement ou indirectement, à financer les programmes de l'Union européenne. Ils estiment que les lois, les frontières et les taxes au Canada doivent être contrôlées par les Canadiens, et non par les politiciens et les bureaucrates de l'Union européenne, et que le Canada est un pays souverain qui ne deviendra jamais le 28^e État membre de l'Union européenne.

Par conséquent, les signataires demandent au gouvernement du Canada de déclarer immédiatement toute discussion et toute proposition concernant la possible adhésion du Canada à l'Union européenne à titre de membre associé; de rejeter tout accord qui compromettrait la souveraineté du Canada ou qui imposerait aux Canadiens les politiques d'immigration, les lois, les taxes ou les règlements de l'Union européenne; et de garantir que le Canada ne deviendra pas membre de l'Union européenne.

L'ENVIRONNEMENT

Will Greaves (Victoria, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole ce matin pour présenter une pétition au nom de citoyens de ma circonscription et de celle de mon collègue, le député de Vancouver Quadra.

Cette pétition est signée par un groupe de scientifiques et d'experts universitaires de la côte Ouest qui sont préoccupés par les propositions législatives présentées par le gouvernement. Ils encouragent notamment le gouvernement à garantir le respect des normes les plus strictes en matière d'évaluation et d'examen environnementaux dans toutes ses mesures législatives, y compris le projet de loi C-39. Les signataires demandent au gouvernement de garantir le respect des normes les plus élevées en matière de gouvernance afin de préserver à l'avenir les mesures de protection et les garanties relatives aux processus démocratiques et décisionnels du Canada. En tant qu'experts de l'environnement naturel et de l'économie canadienne, les signataires demandent également au gouvernement de rejeter toute opposition fallacieuse entre le soutien à l'économie et la protection de l'environnement, car il est possible de concilier les deux.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

Travaux des subsides

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA COMPARUTION DU PREMIER MINISTRE DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC) propose:

Que, étant donné que,

(i) les dépenses gouvernementales font grimper le coût de la vie,

(ii) selon la directrice parlementaire du budget, les intérêts sur la dette nationale, qui ont plus que doublé depuis 2021, constituent le poste de dépense du gouvernement dont la croissance est la plus rapide,

(iii) le gouvernement libéral consacre maintenant davantage de fonds au paiement des intérêts de la dette qu'au Transfert canadien en matière de santé,

(iv) une famille moyenne de quatre personnes paiera cette année près de 6 000 dollars en impôts fédéraux destinés au paiement des intérêts sur la dette nationale, d'après les données fournies par la directrice parlementaire du budget,

(v) le premier ministre a promis de réduire le ratio dette-PIB et le ratio déficit-PIB,

la Chambre demande au premier ministre de comparaître à titre de témoin devant le Comité permanent des finances afin d'expliquer comment il entend faire économiser la population canadienne en réduisant les dépenses déficitaires, les frais d'intérêt sur la dette et les impôts.

— Monsieur le Président, j'aimerais d'abord préciser que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Wellington—Halton Hills-Nord.

Je prends la parole aujourd'hui pour discuter de la motion que j'ai présentée dans le cadre de cette journée de l'opposition. La motion demande au premier ministre de venir témoigner devant le Comité permanent des finances afin d'expliquer comment son gouvernement entend réduire les dépenses déficitaires, les frais d'intérêt sur la dette et le fardeau fiscal des Canadiens. Derrière les milliards de dollars dont nous discutons ici à Ottawa, il y a une réalité que nous ne devons jamais perdre de vue: celle des familles qui travaillent fort, des retraités qui comptent chaque dollar, des entrepreneurs qui essaient de garder leur entreprise à flot et de nos jeunes qui rêvent d'avoir accès à une propriété.

Dans ma circonscription, Richmond—Arthabaska—des-Sources, je rencontre des gens qui se lèvent tôt, qui travaillent durant de longues heures et qui font ce qu'ils peuvent pour offrir une belle vie à leur famille. Ce sont des agriculteurs, des travailleurs manufacturiers, des commerçants, des jeunes familles et des personnes âgées qui ont contribué pendant toute leur vie à notre société. Ces gens ne demandent pas la lune. Ils veulent pouvoir payer leur épicerie, leur hypothèque, leur chauffage et leurs factures sans avoir à être constamment inquiets de la situation financière. Surtout, ils veulent savoir que les impôts qu'ils versent au gouvernement fédéral sont utilisés de façon responsable.

Les finances publiques ne sont pas simplement une affaire de chiffres. Elles ont des conséquences bien réelles sur la vie des Canadiens. Le 20 octobre dernier, la directrice parlementaire du budget a publié ses nouvelles perspectives économiques et financières. Les chiffres qu'on y retrouve devraient tous nous interpeller. Selon ce rapport, la croissance économique réelle du Canada ne devrait atteindre que 0,9 % en 2026 et 1,5 % en 2027. Ce sont des perspectives de croissance modestes pour un pays qui possède autant de ressources naturelles, autant de talents et autant de potentiel économique. Pour moi et les conservateurs, c'est inacceptable. Peut-on être plus ambitieux?

Travaux des subsides

Pendant ce temps, les déficits fédéraux devraient totaliser plus de 333 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Ce n'est pas tout. Selon la directrice parlementaire du budget, le déficit fédéral devrait atteindre 63 milliards de dollars cette année, avant de grimper à 70 milliards en 2027-2028. Même en 2030-2031, le gouvernement enregistrait un déficit de près de 68 milliards de dollars. Autrement dit, les prévisions ne montrent pas un retour à l'équilibre budgétaire global d'ici la fin de la période étudiée.

Je tiens à souligner un autre élément particulièrement préoccupant du rapport. Les frais de la dette publique constituent maintenant la catégorie de dépenses fédérales qui augmente le plus rapidement. En 2021-2022, ces frais représentaient 24,5 milliards de dollars. Cette année, ils devraient atteindre 60 milliards de dollars. D'ici 2030-2031, ça pourrait grimper à 83 milliards de dollars par année et c'est uniquement pour payer les frais de la dette. Cet argent ne sert pas à construire des hôpitaux, à embaucher des infirmières, à améliorer nos routes. Il ne sert pas non plus à alléger la facture d'épicerie des Canadiens et des Canadiennes. Il sert à respecter les obligations financières accumulées par le gouvernement.

Bien sûr, tout gouvernement doit pouvoir emprunter. L'endettement peut permettre de financer des investissements nécessaires et productifs. Toutefois, il faut être capable de démontrer que les sommes empruntées produiront des résultats concrets et que les finances publiques demeureront soutenables. C'est précisément pour cette raison que nous demandons aujourd'hui au premier ministre de venir s'expliquer devant le Comité permanent des finances. Sur le terrain, les résultats, on ne les voit pas. En fait, le quotidien de notre monde empire.

Je voudrais maintenant ramener ce débat à une réalité que je connais bien, celle de Richmond—Arthabaska—des-Sources.

• (1015)

Dans ma région, nous avons la chance de compter sur des entrepreneurs dynamiques, des agriculteurs passionnés, des entreprises manufacturières et des organismes communautaires qui accomplissent un travail exceptionnel. Toutefois, derrière cette vitalité économique, il y a aussi des gens qui vivent des difficultés financières importantes. Les chiffres récents sur l'aide alimentaire sont particulièrement révélateurs.

Selon le Bilan-Faim 2026 de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec, le réseau de 61 organismes membres répond maintenant à plus de 137 000 demandes d'aide alimentaire chaque mois. C'est une augmentation de 23 % en seulement un an et une augmentation de 60 % en cinq ans. Je le répète: une augmentation de 60 % en cinq ans. Plus inquiétant encore, près de 13 % des ménages aidés par ce réseau ont un revenu d'emploi. Ils ont un revenu, mais ils n'arrivent pas. Ça veut dire que les personnes travaillent, gagnent un salaire et doivent malgré tout demander de l'aide pour se nourrir. C'est ça, la réalité.

Le rapport nous apprend également que plus de 17 % des ménages aidés dépendent principalement d'une pension de la vieillesse ou d'une rente de la retraite. Pensons à ces personnes âgées qui ont travaillé pendant 30, 40 ou 50 ans. Ce sont des gens qui ont payé leurs impôts, élevé leurs enfants et leur famille et contribué au développement de notre communauté. Aujourd'hui, certains d'entre eux doivent compter sur l'aide alimentaire pour joindre les deux bouts. C'est ça, la réalité, présentement. C'est une situation qui mérite toute notre attention.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier les bénévoles et les organismes communautaires dans nos régions qui répondent quotidiennement à ces besoins. Leur travail est indispensable. Nous devons néanmoins nous demander pourquoi autant de citoyens ont besoin de leurs services, parce que notre objectif collectif devrait être de permettre aux gens de vivre dignement de leur travail et de leurs revenus de retraite.

Dans un pays aussi riche que le nôtre en ressources et en possibilités, nous devons nous donner les moyens de rendre les produits essentiels plus abordables. Cela passe notamment par une économie plus productive, par des investissements qui créent de la richesse et par la gestion rigoureuse des finances publiques. Il faut mettre fin à cette culture libérale de dépenser sans compter. C'est une culture libérale de dépenser sans compter.

Je pense aussi aux producteurs agricoles de ma circonscription. Dans Richmond—Arthabaska—des-Sources, l'agriculture occupe une place importante dans notre économie et dans notre identité régionale. Nos producteurs doivent composer avec le coût du carburant, de la machinerie, des équipements, des engrais et du transport. Lorsqu'un producteur voit ses dépenses augmenter, il ne peut pas toujours transférer ses coûts au prix de vente de ses produits. Il doit souvent absorber la hausse, au détriment de sa rentabilité. Lorsque les coûts de production et de transport augmentent dans l'ensemble de la chaîne alimentaire, ça ne peut que finir par se répercuter sur le prix payé à l'épicerie. C'est pourquoi les décisions économiques prises ici, à Ottawa, doivent tenir compte des conséquences sur les entreprises et les familles de nos régions.

La même chose est vraie pour nos entreprises manufacturières. Quand une entreprise doit investir davantage pour se moderniser, embaucher des travailleurs ou conquérir de nouveaux marchés, elle a besoin d'un environnement économique prévisible. Comme ancien entrepreneur, je sais que ce dont on a besoin, c'est de la prévisibilité. L'entreprise a besoin d'avoir confiance en l'avenir. Elle a besoin d'un gouvernement capable de distinguer les investissements qui favorisent réellement la croissance des dépenses qui alourdissent simplement les finances publiques. La prospérité ne se décroche pas. Elle se construit grâce au travail, à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat.

Le rapport de la directrice parlementaire du budget soulève également une question fondamentale concernant les engagements financiers du gouvernement. Le premier ministre a promis de réduire le ratio du déficit au produit intérieur brut. Pourtant, selon les projections publiées le 20 octobre, cet objectif ne serait pas respecté de façon continue. Le premier ministre doit être en mesure de défendre ses choix devant les représentants des Canadiens.

Je veux terminer en revenant aux citoyens de ma circonscription. Une famille de Victoriaville qui revoit son budget parce que ses dépenses essentielles augmentent doit faire des choix.

• (1020)

Le premier ministre doit également faire des choix. Nous nous attendons à ce qu'il vienne témoigner devant le Comité permanent des finances pour répondre à nos questions et à celles des Canadiens et Canadiennes qui sont préoccupés.

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux d'entendre notre collègue parler de l'importance du bénévolat dans sa circonscription. Beaucoup d'organismes de sa circonscription, y compris le Club des petits déjeuners, nourrissent des milliers d'enfants. Le problème, c'est que son chef a qualifié le travail des Clubs des petits déjeuners de bureaucratique. Il dit que, aider les enfants à arriver à l'école le ventre plein, c'est bureaucratique.

J'aimerais savoir si le député est d'accord avec son chef.

Eric Lefebvre: Madame la Présidente, encore une fois, je remercie les gens, les bénévoles, qui s'impliquent dans nos communautés.

Dans ma circonscription, il y a Clan Destins, lancé par un groupe d'hommes, qui soutient le programme Boîtes à lunch. Ces gens se sont investis et ramassent des sous parce que le gouvernement n'est pas capable de les soutenir présentement. Je les remercie. Ce dont on a besoin actuellement, c'est que les gens puissent subvenir à leurs besoins. C'est ça, l'objectif ultime.

• (1025)

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Madame la Présidente, mon collègue a beaucoup parlé des entreprises et des affaires, mais il n'a pas dit un mot sur la perte du pouvoir d'achat des aînés. Il sait très bien que, actuellement, les aînés de 65 à 74 ans n'ont pas eu d'augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Ils ont perdu leur pouvoir d'achat.

Mon collègue a-t-il l'intention de donner son appui au projet de loi C-261, que je marraine, afin que disparaissent enfin cette injustice et cette iniquité entre les aînés.

Eric Lefebvre: Madame la Présidente, en tout respect pour ma collègue, je pense qu'elle était absente lors de mon discours, dans lequel j'ai parlé de nos aînés qui ont travaillé pendant 30, 40 ou 50 ans et qui ont payé de l'impôt toute leur vie. C'est exactement ce que j'ai dit dans le discours que j'ai fait il y a quelques minutes.

[Traduction]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, je tiens d'abord à féliciter l'ancienne députée néo-démocrate Olivia Chow pour sa réélection et pour avoir obtenu le plus grand nombre de votes de tous les maires de l'histoire du Canada hier soir.

Dans son discours, mon collègue a beaucoup parlé des petites et moyennes entreprises et des pressions qu'elles subissent. À l'heure actuelle, les grandes sociétés pétrolières, les grandes banques, les grandes chaînes d'épicerie et les grandes entreprises de télécommunications enregistrent des profits records. Le député convient-il qu'il faudrait imposer une taxe sur les bénéfices exceptionnels aux entreprises qui engrangent des profits indécents?

Cela permettrait de réduire les impôts des petites et moyennes entreprises afin d'alléger leur fardeau. Les grandes entreprises sont en train de leur couper l'herbe sous le pied, et il est temps de leur accorder un peu de répit.

[Français]

Eric Lefebvre: Madame la Présidente, le Parti conservateur, c'est justement le parti qui veut diminuer les taxes et l'impôt. Il faut diminuer la bureaucratie à Ottawa, diminuer la taille de l'État et remettre de l'argent dans les poches de tous les Canadiens et Canadiennes. C'est ce que va faire le prochain gouvernement conservateur.

Travaux des subsides

Jim Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, PCC): Madame la Présidente, selon la directrice parlementaire du budget, les intérêts sur la dette nationale constituent le poste de dépense du gouvernement dont la croissance est la plus rapide, plus que les transferts en santé.

Selon mon collègue, comment le gouvernement pourrait-il réduire les dépenses et remettre le budget sur une voie plus responsable?

Eric Lefebvre: Madame la Présidente, c'est incroyable: on paie plus pour les intérêts sur la dette que ce qu'on investit en santé, comme mon collègue vient de le dire. A-t-on pensé à tout ce qu'on pourrait faire avec cet argent? Le problème, c'est l'actuelle culture libérale; les libéraux dépensent sans compter et sans qu'il y ait de résultats.

Je parle souvent d'un exemple concret qui porte sur la location d'un terrain en Nouvelle-Écosse. Une compagnie privée loue un terrain pour 13 500 \$, et elle le reloue au gouvernement libéral pour 20 millions de dollars par année pendant 10 ans. Ça représente 200 millions de dollars. C'est comme ça que le gouvernement dépense son argent. On a besoin d'une saine gestion, et la culture selon laquelle on dépense sans compter doit cesser.

[Traduction]

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Madame la Présidente, le plan économique du gouvernement ne fonctionne pas. Nous disposons désormais de suffisamment de données recueillies au cours des 18 derniers mois du mandat du premier ministre pour savoir que ce plan ne fonctionne pas. C'est ce que confirme le dernier rapport de la directrice parlementaire du budget, daté du 20 octobre, qui prévient que la dette fédérale augmente deux fois plus vite que le déficit fédéral. Cela s'explique par le fait que le gouvernement capitalise ses emprunts et les inscrit au bilan par l'intermédiaire d'entités indépendantes telles que les sociétés d'État, plutôt que de les comptabiliser en charges dans l'état des revenus et des dépenses, c'est-à-dire dans le budget. Cette méthode comptable masque en quelque sorte le rythme de croissance de la dette fédérale. En conséquence, la directrice parlementaire du budget prévoit que la dette fédérale passera cette année de 41 % du PIB à 43 % du PIB d'ici la fin de la décennie, passant de 1,3 billion de dollars à 1,67 billion de dollars, soit une augmentation d'environ 367 milliards de dollars. Et ce, malgré le fait que le Parti libéral et le premier ministre aient promis, lors de la dernière campagne électorale, de veiller à ce que la dette du gouvernement par rapport au PIB diminue au cours de la période budgétaire. De toute évidence, le gouvernement ne respecte pas l'engagement pris dans son dernier programme électoral.

Cette croissance considérable de la dette fédérale a des conséquences réelles. Parce qu'elle est deux fois plus rapide que la croissance du déficit, les intérêts sur la dette nationale augmentent maintenant à un rythme alarmant. Il y a quelques années à peine, les intérêts sur la dette nationale coûtaient 6 ¢ pour chaque dollar de recettes fiscales. Aujourd'hui, ils coûtent 10,5 ¢ pour chaque dollar de recettes fiscales. D'ici la fin de la décennie, dans un peu plus de trois ans, ils coûteront près de 14 ¢ pour chaque dollar de recettes fiscales, ce qui devrait représenter environ 83 milliards de dollars par année. C'est presque une fois et demie ce que le gouvernement fédéral dépense en transferts en espèces pour les soins de santé publics.

Travaux des subsides

À ceux qui affirment que la situation est loin d'être aussi grave que la crise des années 1980 et 1990, je répondrai que j'ai examiné les données gouvernementales sur le poids du service de la dette. Lorsque les frais d'intérêt sur la dette nationale ont commencé à grimper à la fin des années 1970, plus précisément en 1977, si ma mémoire est bonne, ils ne représentaient alors que 14 ¢ de chaque dollar perçu en impôts. À peine 6 ou 7 ans plus tard, cette proportion avait déjà dépassé largement les 20 ¢. En moins de 10 ans, elle avait atteint 30 ¢. Cette situation a ultimement mené à la crise financière du milieu des années 1990. Voilà ce qui rend l'augmentation des intérêts sur la dette nationale si préoccupante. D'ailleurs, bon nombre des artisans du redressement financier du Canada à la fin des années 1990 tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme. Don Drummond, entre autres, soutient que le gouvernement doit respecter ses cibles budgétaires et continuer de réduire le ratio dette-PIB, faute de quoi nous risquons de perdre les progrès réalisés au prix d'efforts considérables dans les années 1990. Ces progrès ont permis au Canada de réduire de façon importante le coût du capital par rapport à d'autres économies comparables, dont les États-Unis. Or, les dépenses excessives du gouvernement menacent ces acquis.

Même si le gouvernement emprunte à un rythme deux fois plus élevé et dépense beaucoup plus que le précédent gouvernement Trudeau, avec des déficits deux fois supérieurs à ceux prévus dans le dernier budget de la ministre Chrystia Freeland, soit près de 2 % du PIB plutôt que 1 %, et malgré toutes ces dépenses et tout cet endettement supplémentaire, l'économie ne se porte pas bien. En fait, les prévisions de croissance économique sont revues à la baisse. La directrice parlementaire du budget a réduit sa prévision de croissance pour cette année à 0,9 %.

• (1030)

Au cours des mois précédents, d'autres projections économiques avaient déjà annoncé un ralentissement de la croissance. La Banque du Canada projette une croissance en berne, et les économistes des banques aussi. À l'heure actuelle, elle devrait être cette année de moins de 1 %, une croissance quasi nulle, alors même que la cherté de la vie et l'inflation continuent à poser problème. Les marchés prévoient d'ailleurs que la Banque du Canada va hausser les taux d'intérêt. La conjoncture au pays est pour ainsi dire à la stagnation, ce qui prouve une fois de plus que le gouvernement fait chou blanc avec son plan économique.

Pour terminer, je vais me concentrer sur un fait: le gouvernement libéral précédent a raté absolument toutes les cibles budgétaires qu'il s'était fixées. Je les ai toutes passées en revue. Qui se souvient de la cible fiscale que les libéraux, pendant la campagne électorale de 2015, avaient promis d'atteindre, celle de ne recourir que temporairement à des budgets déficitaires, pour un maximum de 10 milliards de dollars par année durant quelques années seulement, pour ensuite renouer avec l'équilibre? Lorsqu'ils ont été portés au pouvoir, les libéraux ont mis ce plan au rebut, tout comme leur promesse, durant la dernière campagne, de réduire le ratio dette-PIB. Dans leur premier budget, les libéraux ont remplacé les déficits temporaires par une nouvelle cible budgétaire, c'est-à-dire la résorption du ratio dette-PIB à moyen terme, qu'ils ont ensuite abandonnée.

Dans l'Énoncé économique de l'automne 2020, la ministre Freeland a présenté de nouvelles cibles budgétaires liées à des indicateurs du marché du travail tels que l'emploi et le chômage, puis ces garde-fous ont été abandonnés. Ensuite, le gouvernement a présenté une nouvelle cible budgétaire qui reprenait, en partie, l'ancienne

cible budgétaire. Les libéraux ont fixé comme cible budgétaire de recentrer leurs efforts sur la réduction du ratio dette-PIB. Ils ont présenté cette cible budgétaire dans le budget de 2022. Or, comme ce ratio ne diminuait pas de manière constante, ils ont abandonné cet engagement. Les libéraux ont trouvé une nouvelle promesse à inscrire dans l'Énoncé économique de l'automne 2023: ils ont décidé que leur nouvelle cible serait de maintenir les déficits annuels sous la barre du 1 % du PIB.

Puis nous avons eu un nouveau premier ministre et un nouveau chef libéral qui a remplacé cette cible budgétaire par deux nouvelles cibles budgétaires, abandonnant par le fait même la cible budgétaire qu'il avait promise dans son programme électoral et dans le dernier budget. Ces deux nouvelles cibles budgétaires consistaient à réduire le ratio déficit-PIB et à équilibrer les dépenses de fonctionnement par rapport aux recettes d'ici 2028-2029.

Et maintenant, moins d'un an plus tard, le gouvernement va rater cette énième cible budgétaire qu'il a lui-même établie, puisque la directrice parlementaire du budget prévoit que le ratio déficit-PIB augmentera au lieu de diminuer, passant de 1,8 % cette année à 2 % en 2027-2028. Je tiens à souligner que ce chiffre est deux fois plus élevé que la cible budgétaire que la ministre Freeland avait établie.

Le gouvernement et le premier ministre nous mettent sur une trajectoire irresponsable de dépenses et de déficits croissants. C'est particulièrement inquiétant quand on voit ce qui se passe dans les pays lourdement endettés, comme la France, et quand on voit le rythme auquel le déficit et la dette s'alourdissent aux États-Unis. Le Canada n'est pas une île et le dollar canadien n'est pas une monnaie de réserve. Le Canada est particulièrement vulnérable en cas de crise des dettes souveraines, comme au milieu des années 1990, et n'importe quelle crise survenant à l'étranger nous secouera à cause de l'augmentation constante de la dette et des intérêts sur la dette.

La directrice parlementaire du budget souligne la même chose que de nombreux autres rapports: le plan économique du gouvernement ne fonctionne pas, la dette publique augmente deux fois plus vite que les déficits, la croissance économique ralentit, l'inflation commence à resurgir et l'abordabilité demeure une crise. Pour toutes ces raisons, j'encourage la Chambre à voter en faveur de la motion.

• (1035)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté très attentivement le député d'en face. Il a parlé du Canada, de la France et des États-Unis. Je pense qu'il est important de noter que, parmi les pays du G7, ce qui inclut les États-Unis, la France, l'Allemagne et l'Angleterre, le Canada se classe exceptionnellement bien. Nous sommes l'un des deux seuls pays, avec l'Allemagne, à avoir une note de crédit AAA. Les conservateurs réclament des compressions. Devrait-on appliquer ces compressions aux dépenses militaires, où nous atteignons la cible de 2 %? Il s'agit d'une dépense de 5 milliards de dollars. Les conservateurs sont-ils en train de dire que nous ne devrions pas dépenser cet argent ou que nous n'aurions pas dû accorder un allègement fiscal à 22 millions de Canadiens? Nous disent-ils que nous devrions réinstaurer la taxe sur le carbone pour justifier les propos du député d'en face? Où est le plan d'ensemble du Parti conservateur pour développer l'économie canadienne?

• (1040)

L'hon. Michael Chong: Madame la Présidente, je ne suis pas d'accord avec le FMI lorsqu'il affirme que le ratio dette-PIB du Canada est bon. Je pense que cela ne tient pas compte du fait que les gouvernements infranationaux du Canada sont parmi les plus endettés, sinon les plus endettés, de l'OCDE. Si je me souviens bien, la province de l'Ontario est plus endettée que l'État de la Californie, dont l'économie est plus volumineuse que celle du Canada. La dette infranationale des États-Unis est beaucoup plus faible que celle du Canada, et elle n'est pas prise en compte dans le classement du G7 analysé par le FMI, pas plus que le fait que, parmi les pays du G7, notre devise est la plus petite monnaie et n'est pas une monnaie de réserve, contrairement aux autres membres de l'Union européenne, de la zone euro, aux États-Unis ou au Japon.

Je pense que cette affirmation ne tient pas compte de ce dont parle le député d'en face. En bref, pour conclure, la solution est d'aborder les réformes du côté de la demande, plutôt qu'à toujours subventionner les initiatives du côté de l'offre, comme le fait le gouvernement. C'est le problème fondamental de l'approche économique du gouvernement.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, je pense aussi qu'il y a un problème de priorités chez ce gouvernement. Par exemple, tout le budget des programmes d'appui aux langues officielles au Québec, qui était de 120 millions de dollars l'année dernière, est consacré à renforcer l'anglais au Québec, alors que c'est le français qui est menacé.

Par ailleurs, on dit ne pas avoir d'argent pour le Bureau de la traduction, alors on projette de faire des compressions et d'abolir 340 postes par attrition au Bureau de la traduction, qui est essentiel pour assurer l'accès aux deux langues officielles ici, au Parlement.

Qu'en pense mon collègue?

L'hon. Michael Chong: Madame la Présidente, je pense qu'on doit défendre les droits des francophones partout au Canada. Selon moi, ça commence par nous assurer que notre économie connaît beaucoup de croissance pour subventionner les programmes pour les francophones et pour le fait français au Canada.

Par contre, le problème du plan économique du gouvernement est que, chaque fois qu'il y a un problème, le gouvernement adopte une approche qui nécessite des dépenses du gouvernement pour s'attaquer à ce problème, au lieu d'apporter des réformes fondamentales à notre économie pour créer un environnement où l'économie canadienne peut croître avec un PIB plus élevé que maintenant.

C'est le problème fondamental du plan du gouvernement.

[Traduction]

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours très coûteux, finalement. Je viens de faire une recherche sur Google sur la dette. Au Canada, nous dépensons entre 2 500 \$ et 5 000 \$ par seconde pour rembourser la dette. Le discours de 10 minutes était un discours de 3 millions de dollars. Ce n'était peut-être que 1,5 million de dollars pour la partie inférieure. J'aimerais que mon collègue explique encore une fois aux libéraux en quoi la dette est une mauvaise chose.

L'hon. Michael Chong: Madame la Présidente, l'augmentation de la dette est préoccupante, car nous avons déjà vu ce scénario se produire par le passé. Elle commence à absorber une part toujours

Travaux des subsides

plus importante des recettes fédérales, mettant ainsi en péril les programmes sociaux mêmes, comme les soins de santé et l'éducation, sur lesquels comptent les Canadiens.

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux d'être ici ce matin pour lutter contre la désinformation des conservateurs. Je ne sais pas combien de faussetés l'ancien député de Carleton peut entasser dans une seule motion de l'opposition, mais les conservateurs semblent s'être surpassés cette fois-ci. Peu importe le nombre de faussetés qu'ils véhiculent, celles-ci ne peuvent constituer une vérité, et c'est ce que nous constatons dans cette motion de la journée de l'opposition.

Je me réjouis de pouvoir m'exprimer sur cette motion. Cela me donne l'occasion de parler du plan du gouvernement visant à renforcer l'économie canadienne tout en faisant preuve de responsabilité financière. Il s'agit d'un débat important à un moment où les événements qui se produisent au-delà de nos frontières ont des répercussions concrètes sur les économies et les ménages du monde entier.

L'économie mondiale évolue rapidement, et nous le savons tous. Les relations commerciales de longue date sont en pleine mutation. L'incertitude reste très élevée, et les pays se livrent concurrence pour attirer les investissements, créer des emplois et saisir les occasions. Dans ce contexte, le Canada doit faire preuve à la fois d'ambition et de discipline.

Nous sommes en position de force sur le plan des finances publiques, un atout que nous ne pouvons pas sous-estimer. Le fait que le Canada, en tant que pays, se trouve dans l'une des positions les plus solides, certainement au sein du G7, est vraiment important. Bon nombre des organismes internationaux qui analysent et comparent les économies affirment que le Canada dispose de l'une des situations budgétaires les plus solides au monde, avec notamment le ratio dette nette-PIB le plus bas du G7. Notre responsabilité, je dirais, est de préserver cet avantage tout en le mettant à profit pour bâtir une économie plus productive, plus résiliente et plus autonome. Pour y arriver, il faut faire des choix délibérés au sujet des dépenses, des économies et des investissements du gouvernement aujourd'hui pour assurer la prospérité de demain.

Le budget de 2025 a marqué un tournant dans la manière dont nous gérons les finances fédérales. Plutôt que de laisser le coût du gouvernement continuer à augmenter, nous réorientons les ressources vers des investissements susceptibles de renforcer le potentiel économique du Canada. En bref, nous sommes passés des opérations gouvernementales à la stimulation de la productivité. Nous réduisons les dépenses liées au fonctionnement de l'État afin de pouvoir investir davantage pour bâtir le Canada.

Nos cibles budgétaires restent très claires: équilibrer les dépenses courantes de fonctionnement et les recettes d'ici 2028-2029 et maintenir un ratio déficit-PIB en baisse. À cet égard, nous faisons des progrès. Malgré ce qu'en disent les conservateurs, malgré tous leurs efforts pour dénigrer l'économie canadienne, nous faisons des progrès importants au pays.

Travaux des subsides

Le gouvernement est en bonne voie pour équilibrer le budget de fonctionnement en 2027-2028, soit un an plus tôt que prévu. N'oublions pas que, dans la mise à jour économique du printemps, nous avions annoncé un déficit inférieur de 11 milliards de dollars aux prévisions antérieures. Parallèlement, nous poursuivons la mise en œuvre des mesures d'efficacité prévues dans le budget de 2025. Il s'agit notamment de l'examen exhaustif des dépenses qui, associé aux autres mesures définies dans le budget, permettra de réaliser 60 milliards de dollars d'économies et de recettes au cours des cinq prochaines années.

Nous réduisons également la taille du gouvernement. Nous ramenons les effectifs de la fonction publique à un niveau plus viable grâce à l'attrition, à des mesures d'ajustement des effectifs et à des mesures d'incitation à la retraite anticipée. À mesure que ce travail avance, nous nous concentrons sur d'autres domaines dans lesquels le gouvernement peut fonctionner plus efficacement, notamment au moyen d'examens horizontaux ciblés et d'efforts visant à maîtriser les dépenses liées aux services externes de gestion et de conseil.

Nous reconnaissons que la hausse des coûts liés au service de la dette ne fait que souligner l'importance de maintenir des finances publiques saines. C'est précisément pour cette raison que nous prenons des mesures pour limiter la croissance des dépenses de fonctionnement courantes, pour réaliser des économies dans l'ensemble de l'administration publique et pour maintenir des cibles budgétaires claires. Cependant, nous ne renforcerons pas les finances du Canada en affaiblissant son économie. Nous savons que c'est en réalité tout le contraire, mais c'est pourtant cette approche que les conservateurs ne cessent de proposer.

Les conservateurs proposent de réduire les dépenses et de ne pas investir de manière stratégique dans l'économie, ce qui affaiblirait considérablement l'économie canadienne. Cela n'améliorerait en rien les finances publiques du pays. En fait, nous savons que si nous effectuons des investissements stratégiques, le renforcement de l'économie continuera, à long terme, à consolider les finances publiques du Canada. C'est la voie durable pour l'avenir. C'est une gestion rigoureuse des dépenses, combinée à des investissements stratégiques, qui permettra d'accroître notre capacité de production et de soutenir une croissance économique plus forte.

• (1045)

C'est exactement ce que nous observons dans l'économie aujourd'hui. Le PIB a progressé au cours du dernier trimestre, soit le deuxième trimestre. Il a augmenté de 3,3 %, dépassant les prévisions. Il s'agit de la croissance la plus rapide parmi les pays du G7. Le PIB par habitant a quant à lui augmenté de 3,9 %. Les salaires ont augmenté plus rapidement que l'inflation, et nous constatons une hausse des investissements des entreprises de 8,9 %, soit près de 9 %. C'est considérable, surtout si on tient compte des vents contraires auxquels le pays et l'économie mondiale sont confrontés en raison des guerres, des conflits et des chocs liés au prix du pétrole qui en découlent, sans oublier, bien sûr, les relations commerciales avec nos voisins du Sud, qui sont tendues et qui ont des répercussions sur l'économie canadienne.

C'est là que notre approche diffère de celle que prône l'opposition. Il faut faire preuve d'une bonne discipline financière, mais faire des coupes pour le simple plaisir de faire des coupes ne constitue pas une stratégie économique. Les conservateurs sont reconnus pour cette façon de faire. Ils feraient, à tort et à travers, des compressions qui n'ont aucun sens, sans cibler les domaines où les dépenses de fonctionnement du gouvernement peuvent être améliorées

ou les opérations gouvernementales peuvent être optimisées. Notre approche axée sur la réduction des dépenses de fonctionnement du gouvernement nous permet d'investir davantage dans le renforcement de l'économie canadienne. Cette discipline n'a pas seulement pour objectif de dépenser moins, mais aussi de créer la capacité ou la marge de manœuvre financière nécessaire pour investir davantage dans ce qui rend le Canada plus fort et plus productif. Il s'agit d'investissements en capital dans des actifs productifs qui généreront des revenus et qui rapporteront des dividendes aux contribuables à l'avenir. Oui, il faudra du temps pour faire croître l'économie et voir ces investissements se concrétiser dans l'économie canadienne, mais nous constatons déjà des progrès.

Pour ce faire, il faut améliorer le fonctionnement de l'appareil gouvernemental, éliminer les obstacles à l'investissement et créer les conditions propices à l'injection de nouveaux capitaux dans l'économie canadienne. Nous y parvenons notamment grâce à la nouvelle mégadéduction à la productivité, qui représente l'un des changements les plus importants apportés au régime fiscal des entreprises du Canada depuis un demi-siècle. J'ai parlé à des propriétaires d'entreprises de ma circonscription et de ma région, et je peux dire à la Chambre qu'ils adorent cette mesure. Selon eux, cette mesure représente un soutien important de la part du gouvernement à un moment où l'incertitude demeure leur principale préoccupation. Elle crée une certitude à long terme. Elle permet aux entreprises de toutes tailles de déduire immédiatement le coût total d'un éventail beaucoup plus large d'investissements, ce qui les incite fortement à bâtir, à prendre de l'expansion et à créer de bons emplois dans les collectivités canadiennes. Cela comprend des investissements dans tous les domaines, des réseaux de fibre optique aux logiciels, en passant par la recherche-développement, les mines, les pipelines, les chemins de fer, les ponts et les routes.

Nous rendons également permanente la passation en charges immédiate. C'est une mesure importante, car nous savons que lorsque les orientations du gouvernement changent, cela peut véritablement perturber les flux d'investissement et déstabiliser les industries, qui planifient leurs activités plusieurs années à l'avance. Leurs plans d'investissement en capital sont particulièrement sensibles à ces fluctuations et à ces changements. La principale chose que nous demandent les différents secteurs d'activité et le monde des affaires au Canada, c'est de la certitude à long terme. J'ai mené deux consultations prébudgétaires au cours des deux derniers étés, et l'un des thèmes récurrents entendus lors de ces consultations était le besoin pour les entreprises d'avoir de la certitude à long terme, car cette certitude est nécessaire à la libre circulation des capitaux. C'est ce qui permet aux entreprises de prendre de meilleures décisions en matière de gestion et d'investissement. Les entreprises ont besoin d'orientations gouvernementales claires et prévisibles qui leur procurent la certitude nécessaire pour planifier à long terme, et c'est exactement ce que nous faisons avec cette mesure.

Nous avons rendu permanente la passation en charges immédiate. Cette mesure fera passer la part des actifs admissibles à la passation en charges immédiate d'environ 15 % à plus de 65 % des immobilisations. Elle réduira également le taux effectif marginal d'imposition applicable aux nouveaux investissements des entreprises, qui passera d'environ 13 % à 6,4 %, soit une réduction de moitié. Grâce à cette mesure, le Canada devient l'économie avancée la plus concurrentielle sur le plan fiscal. Ce taux est inférieur de 10 % à celui des États-Unis et représente environ le tiers de la moyenne de l'OCDE. C'est une mesure importante pour stimuler les nouveaux investissements des entreprises au Canada.

Travaux des subsides

Créer les conditions propices à l'investissement n'est qu'une partie de l'équation. Il faut aussi accélérer la réalisation des projets. C'est précisément pour cette raison que le gouvernement a mis sur pied le Bureau des grands projets, qui vise à faire avancer des projets d'intérêt national conçus pour renforcer les liens au sein de l'économie, diversifier les industries et les échanges commerciaux du Canada et créer des emplois bien rémunérés.

• (1050)

Depuis septembre 2025, 18 projets et 10 stratégies de transformation ont été renvoyés au Bureau des grands projets, ce qui représente plus de 126 milliards de dollars d'investissements dans l'économie canadienne. On parle ici d'investissements susceptibles de transformer l'économie canadienne: des investissements dans les minéraux critiques dont le monde a besoin, dans les infrastructures énergétiques pouvant favoriser l'accès des ressources canadiennes à de nouveaux marchés, dans les infrastructures de transport capables d'acheminer les produits canadiens plus rapidement et plus efficacement partout au Canada et vers ces marchés mondiaux, ainsi que dans les grands projets pouvant créer de bons emplois, renforcer la sécurité économique et offrir de nouveaux débouchés partout au pays.

Je suis particulièrement fier du nouveau projet de centrale nucléaire de Darlington, qui est situé juste à côté de ma circonscription. Ce projet revêt une importance particulière, car il s'agit du premier déploiement d'un petit réacteur modulaire dans le cadre d'un projet d'envergure. Il a bénéficié d'un investissement de 2 milliards de dollars provenant du Fonds de croissance du Canada, un fonds que le gouvernement a créé et doté de 15 milliards de dollars il y a quelques années. Ce nouveau site nucléaire de Darlington est en voie de créer dans ma région, c'est-à-dire la région de Durham, 18 000 emplois dans le secteur de la construction et 3 700 emplois liés à l'exploitation de la centrale. Il s'agit là d'un nombre considérable d'emplois, qui compense largement les pertes d'emplois que nous avons connues depuis le début de la guerre commerciale avec les États-Unis. Ce chiffre est en effet dix fois plus élevé que les pertes d'emplois que nous avons subies, et ce sont là d'importantes perspectives d'emploi pour ma région. Je suis très fier de ces travaux, de l'investissement du Fonds de croissance du Canada, des capitaux privés qui se sont ajoutés à cet investissement et des nombreuses possibilités d'emploi, qui constituent des carrières intéressantes et bien rémunérées à l'Ontario Power Generation dans la région de Durham.

Voilà concrètement ce que signifie dépenser moins pour investir davantage: un gouvernement plus efficace, un environnement d'investissement plus compétitif et davantage de grands projets réalisés partout au Canada.

Cela ne concerne pas uniquement ma circonscription. Toutes sortes de projets sont en cours dans tout le pays: la ligne de transport du Nord-Ouest en Colombie-Britannique, le projet de Churchill Falls, qui a été annoncé et qui est un projet d'énergie propre de grande envergure, celui de Contrecoeur au Québec, et bien d'autres encore. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de voir se concrétiser un certain nombre de projets liés aux minéraux critiques.

Les mesures que nous avons mises en place montrent que ce gouvernement est responsable. Ce qui compte, ce n'est pas seulement le montant de nos dépenses, mais les investissements que nous réalisons et qui produisent des résultats pour les Canadiens.

Le Canada dispose de tous les atouts nécessaires pour réussir: les ressources, les talents, l'ambition. Nous devons désormais les mettre à profit. Pour cela, nous devons, une fois encore, réduire les dépenses liées au fonctionnement du gouvernement et dégager davantage de moyens pour l'investissement. Nous devons attirer des capitaux, mener à bien des projets d'envergure et créer de bons emplois dans toutes les collectivités du pays. Nous devons avant tout prendre aujourd'hui des décisions qui permettront de renforcer l'économie canadienne pour les générations à venir.

Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement gère leur argent avec prudence. Ils s'attendent également à ce que nous ayons un plan pour l'avenir. Ces objectifs ne sont pas contradictoires. En fait, ils se complètent. Nous pouvons contrôler les dépenses du gouvernement tout en investissant dans la croissance. Nous pouvons préserver la solidité financière du Canada tout en construisant les infrastructures dont notre économie a besoin. Nous pouvons attirer les investissements et créer des débouchés tout en rendant le Canada plus résilient et plus autonome. Ce sont là les choix que le gouvernement fait chaque jour. Ce travail se poursuivra.

La semaine prochaine, le gouvernement présentera le budget de 2026, qui s'appuiera sur les progrès déjà en cours pour renforcer notre économie et créer de multiples débouchés pour les Canadiens. Nous avons aujourd'hui l'occasion de bâtir un Canada plus fort, et le gouvernement est déterminé à saisir cette occasion pour faire du Canada l'économie la plus forte du G7. Je pense que nous envoyons un message très clair et très cohérent, et que nous y restons fidèles, notre boussole pointant vers le nord véritable, à savoir bâtir un pays plus fort, renforcer notre autonomie et veiller à ce que nous le fassions de manière responsable sur le plan budgétaire, en créant des emplois bien rémunérés pour les Canadiens.

Les Canadiens souhaitent avant tout que notre économie soit très productive. Ils veulent voir leur niveau de vie s'améliorer au fil du temps. Ils veulent avoir le sentiment de progresser. Ils veulent toucher des revenus suffisants qui augmentent plus rapidement que l'inflation. Ils veulent disposer de revenus supplémentaires pour pouvoir subvenir aux besoins de leur famille, partir en vacances et bénéficier d'une bonne qualité de vie.

• (1055)

C'est ce qui caractérise les Canadiens, et c'est ce qui caractérise le Canada; c'est donc précisément ce à quoi le gouvernement consacre tous ses efforts, jour après jour, à savoir la création d'une économie prospère dans laquelle les Canadiens ont le sentiment d'avancer.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, le député du gouvernement passe sous silence un fait essentiel. Depuis onze ans, le gouvernement ne cesse d'emprunter de l'argent et de promettre aux Canadiens que demain sera un jour meilleur. Le gouvernement imprime de l'argent et ne cesse d'alourdir la dette. Le service de notre dette s'élève à environ 60 milliards de dollars et atteindra probablement 80 milliards dans deux ou trois ans.

C'est très inquiétant. Toute personne ayant un minimum de connaissances en économie peut comprendre à quel point la situation est préoccupante pour les Canadiens. Les Canadiens continuent de faire la queue devant les banques alimentaires, pendant que les libéraux impriment tout cet argent et empruntent des milliards de dollars. Le service de la dette ne cesse de s'alourdir, et les Canadiens ne parviennent pas à améliorer leur situation.

Travaux des subsides

En quoi cela semble-t-il logique pour le député?

• (1100)

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, je ne suis pas surpris que la question du député d'en face repose sur une fausse prémisse. Ce que je veux dire par là, c'est que le gouvernement a réagi aux crises qui ont frappé l'économie les unes après les autres. Je ne pense pas que ce soit à la Chambre sera surpris de m'entendre dire que l'économie mondiale est fortement intégrée et que le Canada subit les mêmes pressions auxquelles le monde fait face.

Nous avons dû emprunter de l'argent pour investir dans l'économie canadienne, mais celle-ci est en croissance. Je comprends que les conservateurs n'investiraient pas dans cette croissance. Ils élimineraient tous les services dont dépendent les Canadiens. Ils n'investiraient pas dans les enfants et dans l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels. Ils n'offriraient aucun repas pour les enfants à l'école. Ils refuseraient d'investir dans les soins dentaires et dans les services de garde.

Les conservateurs ont indiqué très clairement qu'ils ne feraient aucun investissement. Ils n'auraient pas créé une Mégadéduction à la productivité pour stimuler les investissements des entreprises au pays. Ils ne prendraient aucune de ces mesures, comme s'ils pensaient que l'économie allait croître d'elle-même sans que le gouvernement réalise des investissements stratégiques, et nous...

[Français]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): L'honorable député de La Pointe-de-l'Île a la parole.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, non seulement les libéraux engrangent d'énormes déficits, mais ils se privent de revenus, par exemple en refusant de taxer les géants numériques qui, pourtant, font extrêmement de tort à nos médias locaux.

Or c'était déjà prévu. Ils l'ont fait pour plaire à M. Trump dans le cadre des négociations, mais ils n'ont rien obtenu en échange et ils n'ont fait qu'augmenter l'appétit de l'administration américaine.

[Traduction]

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour être un partenaire commercial raisonnable et fiable auprès de notre voisin du Sud. Présentement, nous nous efforçons de diversifier nos relations commerciales à travers le monde.

Nous avons vu le premier ministre, la ministre des Affaires étrangères, le ministre du Commerce international et d'autres s'employer à aider le Canada et nos entreprises à accéder aux marchés étrangers partout dans le monde. Nous avons signé plus de 21 nouveaux accords commerciaux et de sécurité en un peu plus d'un an. En juillet dernier, les échanges commerciaux du Canada avec les pays autres que les États-Unis ont atteint un sommet historique. Ces avancées en ce qui a trait à nos relations commerciales sont très significatives. Elles s'inscrivent dans notre stratégie de diversification et contribuent à garantir la résilience de notre économie.

L'économie canadienne affiche des résultats concrets. Le député d'en face a déclaré que nous empruntons de l'argent, mais nous constatons également une croissance. J'ai mentionné dans mon discours que la croissance de notre PIB s'élève à 3,3 %; c'est la plus élevée du G7. Au deuxième trimestre, la croissance du PIB par habitant a atteint 3,9 %. Les investissements des entreprises ont augmenté de près de 9 %. Nous avons constaté une hausse de 22,6 %

des investissements des entreprises dans de nouvelles machines et de nouveaux équipements depuis que nous avons mis en place notre...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous passons aux questions et observations. La députée de Sarnia—Lambton—Bkejwanong a la parole.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour tout le travail qu'il fait.

En 2008, lors de la récession économique mondiale, ce sont l'ancien premier ministre Stephen Harper et l'ancien ministre Jim Flaherty qui ont élaboré un plan visant à injecter des fonds dans les infrastructures et à concrétiser les projets afin de maintenir la vigueur de l'économie canadienne, et cela a fonctionné. Aujourd'hui, le premier ministre s'appuie sur cet exemple pour nous faire mener à bien des projets d'intérêt national et d'infrastructures, ainsi que diversifier nos échanges commerciaux. Toutes ces mesures fonctionnent.

Mon collègue pourrait-il nous en dire un peu plus sur les preuves que nous observons et qui montrent que les choses évoluent dans le bon sens?

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, Jim Flaherty a représenté ma circonscription pendant près d'une décennie avant son décès. C'était un bon ministre des Finances, et j'approuve sa stratégie, selon laquelle, en période de difficultés économiques, l'une des mesures que prennent souvent les gouvernements consiste à investir de manière stratégique dans les infrastructures. Le Canada se classe maintenant premier au monde en matière de nouveaux investissements dans les infrastructures.

Nous sommes la destination la plus attrayante au monde pour les investissements dans les infrastructures. Cela revêt une grande importance, et nous constatons un vif intérêt pour le Canada de la part d'investisseurs privés du monde entier. Le sommet de l'investissement organisé par le premier ministre a permis de recueillir près d'un demi-billion de dollars de nouveaux engagements à investir de la part d'institutions financières, de grandes banques et de régimes de pensions canadiens.

Nous allons renforcer ce pays, et les infrastructures constituent l'un des moyens qui nous permettront d'investir dans une économie canadienne plus productive, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

• (1105)

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Madame la Présidente, en 2020, les recettes fiscales du gouvernement s'élevaient à 284 milliards de dollars. En 2025, elles s'élevaient à 417 milliards de dollars. Les recettes de la TPS sont passées de 32 milliards à 52 milliards de dollars. Or, compte tenu de l'ampleur de la dette accumulée par le gouvernement, une somme considérable sera consacrée au service de la dette. La TPS actuellement perçue ne suffit même pas à couvrir le service de la dette, sans parler des transferts en matière de soins de santé, des dépenses militaires et des autres priorités des Canadiens.

J'aimerais donc poser une question très simple au député. Le gouvernement s'apprête à faire grimper les frais de service de la dette à 83 milliards de dollars au cours des prochaines années. Pourquoi accumule-t-il un déficit aussi élevé, alors qu'il a augmenté ses recettes fiscales de plus de 130 milliards de dollars en cinq ans? Où est passé tout cet argent?

Travaux des subsides

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, nous savons que le service de la dette augmente, mais ce n'est pas la faute du gouvernement du Canada. Les taux d'intérêt que le gouvernement devra payer sont dictés par les taux des obligations à long terme. Nous sommes conscients que le service de la dette augmente, mais quelle est la solution dans les circonstances où se trouve le Canada, avec une guerre commerciale et tous ces bouleversements économiques?

Les conservateurs reculeraient sur tous les fronts pour qu'il n'y ait pas de croissance économique. Ce n'est pas la solution. La solution consiste à investir stratégiquement dans une économie qui devient plus productive et capable de générer des revenus. C'est exactement pourquoi nous avons lancé le Cadre de budgétisation des investissements en capital. Nous nous occupons avant tout des actifs rentables. De plus, nous investissons stratégiquement dans l'économie canadienne afin d'assurer une croissance et des gains de productivité. Nous le faisons aussi pour que les Canadiens aient un meilleur niveau de vie et parce qu'à mesure que nous percevons ces recettes, nous pouvons rembourser la dette et réduire le déficit, ce que nous souhaitons tous.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue a parlé de l'idée de reculer sur tous les fronts. Par exemple, je pense à l'engagement pris par le Canada, sous la direction de notre premier ministre, de porter les dépenses consacrées aux Forces canadiennes à 2 % du PIB, un objectif que nous avons, je crois, atteint dans les sept mois qui ont suivi notre arrivée au pouvoir. Nous envisageons désormais de faire passer ses dépenses à 5 % du PIB. Ce sont des questions importantes liées à la souveraineté. Ce sont des dépenses qui sont vraiment importantes pour nous en tant que nation.

Nous entendons les conservateurs tenir des propos qui laissent entendre qu'ils souhaitent voir des investissements dans les Forces canadiennes, mais au bout du compte, on peut se demander s'ils sont même favorables à ce type de dépenses. Qu'en pense mon collègue?

Ryan Turnbull: Madame la Présidente, la question me donne l'occasion de souligner que, sous les conservateurs, les dépenses de défense du Canada représentaient moins de 1 % du PIB, bien en deçà de l'engagement pris envers l'OTAN. Sous notre gouvernement, nous avons atteint la cible de 2 % bien plus tôt que prévu et bien avant les délais que s'étaient fixés les gouvernements précédents, ce qui est une bonne chose. Les habitants de ma circonscription veulent que le Canada soit sûr pour l'avenir. Nous savons que, dans le contexte actuel, dans le monde d'aujourd'hui, qui est plus dangereux et plus divisé, nous devons faire ce genre d'investissements dans la défense.

Il est regrettable que le monde en soit arrivé là, mais les Canadiens s'attendent à ce que nous fassions ces investissements. Il est regrettable que les conservateurs ne soient pas disposés à faire ces investissements maintenant. Au nom d'une vision idéologique du monde d'aujourd'hui, ils chercheraient à réduire encore davantage les investissements dans la défense.

Sous la direction du premier ministre, le gouvernement a investi plus de 80 milliards de dollars dans la défense dans le dernier budget, le budget de 2025. Ce sont des investissements stratégiques importants dans notre sécurité nationale.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, je présente mes salutations à mon collègue de Whitby, que je n'ai pas vu depuis un bout de temps. Je présente mes salutations à vous aussi, madame la Présidente. Vous savez combien j'aime parler devant vous, d'autant plus que vous êtes souvent la seule qui m'écoute, avec mes collègues du Bloc québécois. Je l'apprécie donc doublement. Je ne voulais pas partir de débat sur ce sujet. Je recommence mon discours et je cède les 30 secondes que j'ai perdues à dire de telles choses. Il faut prendre ça au sérieux. C'est une journée de l'opposition.

Comme je le disais récemment à la Chambre, nous sommes 343 députés ici — il y a quelques sièges vacants —, et je pense que personne à la Chambre ne se préoccupe pas du coût de la vie. Je pense que c'est important. Quand nous allons dans nos circonscriptions, nous constatons que les gens sont préoccupés par la hausse du coût de l'épicerie et du transport. À cela s'ajoutent l'anxiété et la peur de ce qui pourrait arriver.

On voit la Banque du Canada qui parle de la hausse des taux d'intérêt. On pense aux taux hypothécaires. On parle de la hausse des taux obligataires qui vont avoir un effet aussi sur les taux fixes. Alors, les gens ne sont pas juste inquiets du coût de la vie ou du prix de l'essence à la pompe aujourd'hui. Les gens qui font un budget et qui sont de plus en plus serrés s'inquiètent de ça sur le moyen terme. C'est un gros problème parce qu'on est passé d'une situation qu'on croyait passagère, liée au détroit d'Ormuz ou à la guerre en Ukraine, à une situation qui semble devenir permanente.

Comme je l'ai dit à plusieurs collègues ici, et comme j'en ai également parlé au ministre des Finances, nous devons garder en tête les 20 % des gens les moins riches au Québec et au Canada. On sait que 80 % ont connu une hausse importante de leur pouvoir d'achat au cours des dernières années. On a tendance à l'oublier. On trouve généralement qu'on mérite les augmentations de salaire, mais qu'on ne mérite pas l'augmentation des coûts. Il reste qu'un certain nombre de personnes ont reçu une augmentation réelle du pouvoir d'achat. En revanche, il y a 20 % des gens qui n'ont pas eu d'augmentation du pouvoir d'achat. Pour ces gens-là, la moindre hausse du prix de la viande, du coût de l'essence ou encore des services publics paraît beaucoup. Je pense donc qu'il faut voter en faveur de cette motion.

Pourquoi? C'est parce que nous avons un premier ministre qui a pris les rênes du gouvernement, un premier ministre qui nous a dit que les Canadiens pourront le juger en fonction des prix à l'épicerie. Ce n'est pas moi qui le dis. Moi, franchement, je n'aurais pas dit une affaire de même en campagne électorale. Jamais je n'aurais dit une chose comme ça, mais le premier ministre l'a dit. Ça veut dire qu'il a peut-être des superpouvoirs sur les prix des denrées alimentaires qui se déterminent à la bourse de Chicago que nous n'avons pas. Je ne sais pas quels sont les superpouvoirs du premier ministre, mais il l'a dit.

Essentiellement, il y a des raccourcis dans le préambule de la motion et nous en convenons. C'est une motion conservatrice. Si un jour nous voulons voter pour une motion conservatrice, il faut accepter certains petits raccourcis dont je parlerai. Je pense que de demander cordialement au premier ministre de passer un peu de temps ici dans le Parlement et dans les comités, de donner un peu d'attention au processus parlementaire et de venir parler du coût de la vie, ce n'est peut-être pas une mauvaise chose.

Travaux des subsides

Comme je l'ai dit, nous ne savons plus vraiment, depuis l'arrivée du premier ministre, ce qui se passe au ministère des Finances. Nous ne savons plus vraiment qui prend les décisions, d'où vient l'initiative. En comité, le ministre des Finances ne répond pas à nos questions. Il arrive avec des infographies, des petites bulles de couleurs, en nous disant que, par exemple, les baisses de taxes d'accise, M. et Mme Tout-le-Monde sont capables de calculer ça sur le coin d'une serviette de table. Le premier ministre a des compétences en économie. Il connaît l'incidence des taxes. Il sait comment on calcule ces choses-là. Il a de l'expérience en économie. Ça pourrait peut-être suppléer parfois à l'endroit où se trouve le ministre des Finances sur sa courbe d'apprentissage économique. Ça pourrait nous permettre d'avoir une qualité augmentée de débats au Comité permanent des finances.

Je pense qu'on ne peut pas faire l'économie de cette visite du premier ministre en comité. Ce serait sain. Je pense que le premier ministre aimerait ça. C'est un bon communicateur. C'est quelqu'un qui, au fil du temps, a appris à communiquer, parfois directement avec le public, mais il faut qu'il le fasse avec les parlementaires, d'autant plus qu'il y a des inquiétudes légitimes. Dans la motion, on parle de l'endettement et des dépenses publiques.

Quand le premier ministre est arrivé, il s'est d'abord dit qu'il prenait ce siège-là. La première étape a été de faire croire aux gens que c'était un nouveau gouvernement. Ça dépend comment on définit ça. Il y a des sièges qui ont viré de bord. Il y a quelques nouveaux ministres. En réalité, nous en sommes à près d'une décennie sous le gouvernement Trudeau, une décennie durant laquelle nous pouvons nous entendre pour dire que la rigueur budgétaire n'était pas à l'ordre du jour. Le premier ministre s'est donc dit qu'il n'y avait pas grand-chose à faire avec ça. Il était comme pris, avec les mains attachées. À cela s'est ajouté le fait qu'il est arrivé dans une période de crise.

• (1110)

Le premier ministre s'est dit qu'il allait cacher le problème en inventant une notion d'investissement que le directeur parlementaire du budget ne comprend pas et que CPA Canada n'a pas été capable de nous expliquer en comité. Malgré ce que le gouvernement dit, ce n'est pas du tout conforme à ce qui se fait au Royaume-Uni. D'ailleurs, au Royaume-Uni, le gouvernement unitaire, alors qu'ici il y a le traitement des transferts en santé. Quand Québec utilise un transfert d'Ottawa pour construire un hôpital, à qui appartient l'infrastructure? Est-ce au Plan québécois des infrastructures ou est-ce une dépense d'investissement d'Ottawa? Est-elle doublement comptabilisée?

Effacer les problèmes ou redéfinir un problème pour le glisser sous le tapis, ça n'enlève pas la poussière qui est sous le tapis. Je pense que le premier ministre doit s'expliquer à cet égard.

Comment se fait-il qu'on mette des crédits d'impôt dans des investissements, des dépenses fiscales? On ne fait ça nulle part au monde.

Quand on a des investissements, c'est parce qu'on tient un bilan quelque part, il y a du béton, il y a des bâtiments, il y a des hôpitaux. Ottawa possède 2 % de tout le capital, de toute l'infrastructure publique au Canada. Ces 2 % viennent du groupe de travail sur les investissements du ministre des Finances Bill Morneau. Ça a été déposé en comité. Il n'y a donc pas d'investissements fédéraux. Le peu d'investissements fédéraux qui existent est déjà en comptabilité privée. Certains de nos collègues viennent du monde des affaires.

Les aéroports, qu'on veut d'ailleurs privatiser, les ports et beaucoup de sociétés de la Couronne font en sorte qu'on ne peut même pas comptabiliser ça dans sa comptabilité créative.

Quand on en est rendu à camoufler un problème, à le redéfinir, à dire que ça n'existe pas plutôt que de le régler, je pense que ça appelle un nombre de questions.

Comme je l'ai dit, nous avons reçu des représentants de CPA Canada. Les gardiens des règles fiscales et des définitions de ce que c'est un investissement au Canada sont venus au comité. J'ai demandé aux représentants de CPA Canada s'ils considéraient que c'était un investissement. Cela a provoqué un gigantesque malaise. Parfois, les gens qui viennent parfois en comité ne veulent pas déplaire au gouvernement, mais ils n'ont pas été capables de répondre. Le ministre des Finances n'est pas capable de répondre. On est obligé de nous dire qu'on va répondre par écrit au comité.

Maintenant, il y a des raccourcis dans la motion. Est-ce vrai que ce sont les dépenses publiques fédérales qui ont causé l'inflation? Il faut quand même dire devant la Chambre que ce n'est pas tout à fait rigoureux comme façon d'interpréter la réalité.

On a un PIB qui est en deçà de son potentiel. Cela signifie qu'on serait capable de produire davantage sans créer d'inflation et de pression inflationniste.

Notre taux de chômage est au-dessus de son taux qu'on dit « naturel ». Cela signifie qu'on pourrait avoir de la croissance économique et réduire le taux de chômage sans créer d'inflation.

On sait très bien que, dans une telle situation, les dépenses publiques ne créent pas systématiquement d'inflation. C'est quelque chose qu'on enseigne. Des décennies et des décennies de recherches empiriques le démontrent. Toutefois, ça ne veut pas dire que l'argent emprunté ne porte pas des intérêts. Ça ne veut pas dire qu'on doit dépenser n'importe comment. Ça ne veut pas dire qu'on ne doit pas avoir d'ancrage fiscal. Ça ne veut pas dire qu'on doit, pendant plusieurs années, dire qu'on surveille le ratio de la dette et du PIB.

Tout à coup, la méthode du premier ministre et du ministre des Finances, c'est de faire sauter les cibles.

Quand on ne respecte pas ses cibles, on ne peut pas les redéfinir. On ne le peut pas.

Évidemment, il y a des raccourcis dans la motion conservatrice, mais l'inquiétude à propos de la gestion des finances publiques n'est pas déraisonnable. Ce que demandent essentiellement les conservateurs, c'est pourquoi on ne pose pas des questions directement au premier ministre, qui semble prendre toutes les décisions à peu près seul.

C'est un peu difficile de s'opposer à ça, d'autant plus que le gouvernement a décidé de renoncer à certains revenus. La directrice parlementaire du budget nous dit qu'on verra le budget, parce que certaines choses peuvent être changées. Des décisions vont être prises. On va voir la semaine prochaine, mais, sur la trajectoire actuelle, la directrice parlementaire nous dit que les attentes en matière de déficit ne seront pas satisfaites, que le déficit va être plus important, et l'équivalent de déficit supplémentaire qu'on va faire, c'est à peu près le montant de congés de taxes d'accise que le gouvernement vient de donner. On vient de finir les débats parlementaires là-dessus, mais il se donne deux, trois semaines avant de faire un budget qui, on le sait, risque fort d'être adopté à moins d'une très grande surprise. Comme il y a beaucoup de mouvements entre les deux côtés de la Chambre, tout peut arriver en une semaine, mais on ne s'attend pas à ça.

Il y a donc la taxe d'accise, il y a aussi les baisses d'impôts pour les riches des dernières années. Le gouvernement nous dit qu'il a baissé les impôts pour la classe moyenne, mais, quand il les baisse pour la première et deuxième tranche, le revenu de ceux qui sont les plus riches, ceux qui font 200 000 \$ à 300 000 \$ par année, passe au taux d'imposition marginale.

Je vois des yeux qui se froncent.

• (1115)

Comme on le sait, on a un taux d'imposition et ce sont des taux marginaux. Si on est riche, on a l'exemption de base et, sur une prochaine tranche d'imposition, on paie un taux plus bas. Sur la prochaine tranche, on paie un taux plus haut. Les plus riches passent dans toutes les tranches. Quand le gouvernement dit qu'il baisse la deuxième tranche, ceux qui en bénéficient le plus, ce sont des gens qui font vraiment beaucoup d'argent. Il y a d'autres mécanismes pour redistribuer l'argent. Alors, le gouvernement se prive de revenus sans avoir l'effet distributif sur les ménages, ce qui est attendu. Comme on a un problème de gestion budgétaire, c'est important de redistribuer l'argent vers les gens qui ont moins de sous. On dépense beaucoup d'argent, mais ça n'atteint pas l'objectif. Avec le même dollar, on pourrait faire mieux, alors ça mérite que nous posions des questions au premier ministre et même au ministre des Finances, s'il veut répondre. Ça, c'est un défi. Il est très talentueux, le ministre des Finances, lorsqu'il s'agit de ne pas répondre. Je pense donc que nous méritons des réponses là-dessus.

Nous méritons aussi des réponses sur les subventions aux pétrolières. Le pétrole, aux dernières nouvelles, n'est pas assujéti aux droits de douane. C'est le secteur le mieux traité par Donald Trump. Donald Trump est aussi passionné du pétrole, semble-t-il, que le premier ministre. Comment se fait-il que ces gens-là captent 90 % de l'attention du gouvernement depuis un bout de temps? J'écoutais le député de Whitby parler tantôt. Le député de Whitby, avant d'avoir son job de secrétaire parlementaire, était un des plus fervents défenseurs de la lutte contre le réchauffement climatique au sein du caucus libéral. Il déposait des motions là-dessus. Il faisait des points de presse avec ceux qui, aujourd'hui, poursuivent le gouvernement pour inaction climatique. Ces subventions-là, il y a quelqu'un qui les paie. Les libéraux mettent ça dans leurs investissements. Il y a des gens qui paient pour ça, ces subventions-là. Elles ont un usage alternatif. Si ce sont bien des investissements, il y a d'autres types d'investissements à faire qui sont plus porteurs pour les prochaines générations. Ça mérite des réponses.

Le gouvernement nous dit qu'il va faire des coupes de 15 % dans tous les ministères, qu'il va réduire la fonction publique, qu'il va ac-

Travaux des subsides

célérer les mises à la retraite. En même temps, il crée des sociétés d'État. Il y avait d'abord une agence pour les contrats en défense. C'était avec le projet de loi C-31. Là, il dépose le projet de loi C-40 en disant qu'il va tout démolir ce que le projet de loi C-31 a fait. Nous ne savons même plus quel est le bon régime. Le projet de loi C-40 va démolir ce que le projet de loi C-31 a fait et va créer une société d'État dont le PDG va faire deux fois le salaire du ministre des Finances. Nous nous demandons pourquoi le gouvernement fait ça. Est-ce qu'il y a des enjeux de transparence, des enjeux de conflit d'intérêts? Est-ce que c'est le commissaire à l'éthique qui l'a demandé? Nous ne le savons pas. Pourquoi ne lui poserions-nous pas ces questions-là? C'est un gars intelligent, le premier ministre. Il est reconnu pour ça. Il est capable de nous répondre.

J'aimerais avoir une réponse à ça d'autant plus que, quand il supprime des postes de fonctionnaire, il nous dit que l'intelligence artificielle, qui fait 80 % d'erreurs, va régler le problème de l'Agence du revenu du Canada. Après, il crée des agences comme ça. Est-ce que le personnel de ces agences compte parmi le nombre de fonctionnaires de l'État? Elles ne sont pas vides de monde, ces agences-là. Est-ce que ça compte? Quand il va nous dire qu'il aura eu de beaux succès avec la réduction du nombre de fonctionnaires, est-ce que ce seront des vrais chiffres ou ce ne seront pas des vrais chiffres? Moi, je l'ai posée, cette question, en comité, mais nous n'avons pas eu de réponse à ça. Ça mérite donc encore, je pense, un témoignage du premier ministre.

Il y a aussi les finances des provinces. Il y a les services publics. On parlait du coût de la vie. Les gens veulent être capables de payer l'épicerie. Ils veulent être capables d'aller travailler. Ils veulent être capables de se permettre les choses du quotidien, mais les gens tombent malades et les gens veulent être soignés aussi. Ils veulent avoir des hôpitaux qui sont décentes. Ils veulent avoir des infrastructures. Le ministre des Finances, l'an dernier, a répondu à 50 % de la demande des premiers ministres des provinces en matière de financement des infrastructures et il a mis plein de conditions là-dedans. C'est important de se faire soigner. Ce n'est pas parce que le fédéral ne gère pas l'hôpital que le monde ne tombe pas malade. Alors, il faut s'en occuper. Il faut réduire les conditions aussi. Les transferts sont accompagnés de plein de conditions.

Les libéraux sont là à dire qu'il y a des barrières interprovinciales et qu'ils devraient faire autre chose que gérer de la réglementation, de la paperasse, de la bureaucratie, et ainsi de suite. Là, ils disent qu'ils vont verser des transferts et il va y avoir 2 millions d'ententes conditionnelles qui vont prendre chacun un étage d'immeubles de fonctionnaires pour gérer les ententes avec le fédéral. N'est-ce pas à l'opposé de l'approche préconisée par le premier ministre, qui a un cœur de conservateur, et par les conservateurs qui, à bien des égards, ont des cœurs de nouveaux libéraux? Est-ce que ça ne mérite pas que nous posions des questions? Ça mérite que nous posions des questions, parce qu'il y a des vases communicants entre les provinces, le Québec et le gouvernement fédéral. Ça fait partie du coût de la vie.

Travaux des subsides

• (1120)

En ce qui concerne les aînés, ils se divisent en deux classes: il y a les 65 à 74 ans, et il y a ceux qui ont droit à plus que les autres, ceux qui ont 75 ans et plus. Or le contrat a toujours été que, lorsqu'on fait la planification financière, tout le monde, à partir de 65 ans, reçoit la prestation de Sécurité de vieillesse, qui, par ailleurs, est imposable et sujette à l'impôt progressif, que j'expliquais à ma collègue d'en face il y a quelques minutes. Il y a donc une notion d'équité et de ciblage dans ça. Comment se fait-il qu'on ait l'argent pour les taxes d'accise et qu'on n'ait pas le même montant pour les aînés du Québec? Ce sont des questions auxquelles on va devoir répondre.

Il en va de même avec les ancrages budgétaires. Quand un gouvernement est élu, il dit qu'il va être rigoureux, alors que, quand l'ancrage ne fait plus son affaire, il change l'ancre. Pourquoi? Je suis allé chercher la définition du mot « ancre » dans le dictionnaire. C'est censé être solide, sinon le bateau s'échoue. Un ancrage est fait pour ne pas être changé à chaque budget.

C'est là-dessus que la directrice parlementaire du budget écorche le gouvernement. Elle nous dit qu'il faut faire attention à la situation de la dette en général, et pas seulement au déficit comme le définit le premier ministre. D'ici cinq ans, selon la directrice parlementaire du budget, on va avoir 333,3 milliards de dollars de déficits cumulés alors que la dette va augmenter de 732,9 milliards de dollars. C'est plus que le double. Alors il faut remettre ça en question.

Il faut contester les dépenses d'investissement. S'agit-il des vrais investissements? Soit dit en passant, Ottawa n'a pas de plan d'infrastructures, comme en ont les provinces qui respectent les règles comptables. Ottawa nous dit que c'est un investissement, mais il n'y a aucun actif qui soutienne le passif. Chaque année, il n'y a pas de dépréciation de ces actifs. Ce n'est qu'une invention.

Québec va jusqu'à comptabiliser comme une dépense l'argent qu'il dépose dans le Fonds des générations. En effet, Québec met de l'argent comptant dans un fonds pour l'avenir de ses jeunes et le comptabilise comme une dépense. Ottawa fait des dépenses et comptabilise ça comme un investissement alors qu'il n'y a pas d'investissement. Ça soulève des questions.

La directrice parlementaire du budget nous dit que, d'ici cinq ans, soit d'ici 2031, la dette par rapport au PIB va passer de 40,8 % à 42,6 %. C'est la dette fédérale seulement. En effet, dans la dette publique au Canada, il faut ajouter les dettes des provinces ainsi que celles des municipalités. Les libéraux se comparent aux pays du G7. Ils comparent le niveau de la dette du fédéral à celle de pays unitaires, et ils nous disent que ça va bien.

À ce sujet, je veux dire que le gouvernement voit le G7 comme un fétiche, depuis un an et demi. Il n'en a que pour le G7. Des TGV, il y en a dans les pays du G7, alors on en veut. Il y a ceci et il y a cela, dans le G7. Ils ont le G7 collé dans le piton, ou peut-être est-ce le piton du G7 qui est collé. J'y reviendrai; je vais demander une correction aux bleus pour ça.

À qui le gouvernement se compare-t-il? Il se compare peut-être à la France. Comment ça va, en France, du côté du coût de la vie? Comment ça va, en France? Il se compare peut-être aux États-Unis, qui font partie du G7. La situation de la dette est bonne, aux États-Unis. Il se compare peut-être au Royaume-Uni. Est-ce que ça va bien au Royaume-Uni? Est-ce un exemple à suivre? On peut aller chercher. Il se compare au Japon, où le comportement d'épargne,

la propriété de la dette publique est majoritairement japonaise, et où il y a d'importants problèmes de dette publique et de démographie depuis des années. Il se compare au Japon.

Les libéraux s'appuient sur le G7 pour dire qu'au Canada et en Allemagne, ça va bien.

Les questions qu'on pose sur la trajectoire de la dette publique au Canada et les questions que les conservateurs veulent poser, elles sont légitimes. Elles méritent des réponses. Si le premier ministre n'est pas d'accord, il peut l'exprimer.

Pour ma part, pendant la dernière minute de discours qu'il me reste, je reviens à ce que devrait être notre priorité. Il va y avoir un budget. Notre priorité devrait être de s'occuper des gens qui, aujourd'hui, vont perdre leur emploi. Il y a 9 milliards de dollars dans un fonds pour l'acier ontarien, mais il n'y a pas une cenne pour le Québec là-dedans. D'où ça sort? Il y a des aciéries au Québec, mais il n'y a pas une cenne pour ça. Il faut s'occuper des emplois d'ici.

Les gens, les 20 % qui seront les plus maganés, vont peut-être s'empêcher d'acheter des effets scolaires aux enfants lorsque le prix des aliments va monter d'un demi-point de pourcentage, il faut s'occuper de ces gens. Il faut bonifier l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Il faut s'en occuper.

Les libéraux savent que leur suspension de la taxe d'accise va expirer au début d'année prochaine. Il faut qu'ils se préparent. Il faut garder à l'esprit ces gens que j'ai mentionnés.

Si le premier ministre a ces gens-là en tête, si c'est ce qui lui importe plutôt que les chefs d'entreprise, je pense qu'il va venir en comité et je pense qu'il va avoir du plaisir à travailler de façon constructive en comité avec nous et avec le reste de l'opposition.

• (1125)

[Traduction]

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Madame la Présidente, j'approuve bien des éléments de ce discours, mais il y en a aussi pas mal sur lesquels je ne suis pas d'accord. Le principal point sur lequel je ne suis pas d'accord, c'est que le premier ministre a le cœur d'un conservateur. Aucun conservateur n'accumulerait jamais une dette d'une telle ampleur. En fait, la dette publique a davantage augmenté au cours des mandats de l'ancien premier ministre Trudeau et de celui du premier ministre que sous tous les autres premiers ministres réunis.

D'ailleurs, on constate aujourd'hui qu'une grande partie des mesures liées à la COVID-19 a été financée au moyen d'obligations à court terme. Par conséquent, quelque 600 milliards de dollars d'obligations, soit 29 % de la dette nationale, arriveront à échéance et devront être refinancés cette année. Le député a parlé des hôpitaux et des besoins en infrastructure au Canada, et je suis tout à fait d'accord avec lui. Nous consacrons maintenant davantage d'argent au service de la dette qu'aux transferts en santé.

Le député peut-il nous expliquer dans quelle mesure le fardeau de la dette freine les investissements dans les infrastructures au Canada?

• (1130)

[Français]

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, je ne voulais pas partir dans la psychanalyse de qui a le cœur de qui, et ainsi de suite. Ce que je dis, c'est que le gouvernement du Canada, depuis un certain nombre d'années, roulait avec certains ancrages budgétaires. Il a dit: on augmente les dépenses. On le fait et, en chiffres, quand on regarde le nombre de milliards de dollars, ce sont des gros montants, mais on pense que, dans la trajectoire, le ratio de la dette au PIB va diminuer ou se stabiliser. Ça veut dire que, pour le gouvernement, c'est important de contrôler le ratio de la dette au PIB.

Aujourd'hui, dans ce qu'elle a publié, la directrice parlementaire du budget nous informe que cet ancrage ne sera pas respecté et que le ratio de la dette au PIB va augmenter. En outre, le gouvernement nous dit qu'étant donné qu'il ne respecte pas ses propres règles, il va changer les règles et les définitions.

Essentiellement, la motion dit qu'on a des questions à poser au premier ministre. C'est peut-être la bonne personne à qui les poser. Il peut arriver, pour un ensemble de raisons que je n'ai pas le droit de mentionner, qu'on ne puisse pas lui poser ces questions à la Chambre. On a peut-être besoin d'un endroit plus décontracté, avec un peu plus de temps et dans un format différent pour poser des questions au premier ministre. Je pense que le forum du Comité permanent des finances peut être hautement approprié.

C'est pour ça que nous appuyons la motion.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Madame la Présidente, notre gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour s'attaquer à la question de l'abordabilité. En même temps, nous avons un plan pour construire des projets d'intérêt national pour créer des emplois.

En contexte de crise mondiale, le Bloc québécois ne pense-t-il pas que c'est justifié?

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, j'apprécie beaucoup ma collègue. Nous avons travaillé ensemble dans le passé et ça risque de continuer. Toutefois, pourquoi le premier ministre ne vient-il pas nous en parler au Comité?

La députée libérale a l'air fière de ces mesures, du plan et de ce que le premier ministre fait. Ça a l'air que le gouvernement ne fait aucun faux pas. On a eu des problèmes de logements, on a eu la crise Roxham et il y a aussi le Québec qui demande le remboursement des frais engagés à coups de centaines de millions de dollars pour les demandeurs d'asile. Ça fait partie de la problématique. La députée est fière. Je ne partage pas 100 % de son point de vue. Le gouvernement ne fait pas tout de travers, mais il y a des choses à changer.

Pourquoi le premier ministre ne vient-il pas au Comité permanent des finances?

Ça pourrait être constructif et il pourrait avoir du plaisir, le premier ministre, à se présenter devant le Comité. Je pense que la députée devrait lui écrire un courriel ou aller le voir dans l'anti-chambre pour lui dire de se présenter au Comité permanent des finances, car il aura autant de plaisir qu'elle en a à la Chambre.

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Madame la Présidente, c'est toujours un grand plaisir d'écouter mon collègue de Mirabel. On sait qu'en plus d'être député, il est professeur d'université. Il a un doctorat en économie, alors, quand il parle, pour moi, ça résonne toujours. J'ai l'impression d'assister à un petit

Travaux des subsides

cours d'économie 101 quand j'écoute ses discours. Je voulais l'en remercier.

Il y a une chose dont il n'a peut-être pas eu le temps de parler. Le gouvernement fait des choix de compressions budgétaires actuellement. Il fait des compressions budgétaires dans la fonction publique et il en fait aussi dans les services directs. Je donne l'exemple de tout ce qui se passe dans les pénitenciers fédéraux, dans lesquels les compressions budgétaires s'élèvent à 132 millions de dollars et où il y a des réductions du nombre d'agents correctionnels qui sont en première ligne. Cela a pour conséquence que des détenus peuvent se faire livrer, par exemple, de la nourriture et des boissons alcoolisées par drone. Il y a des compressions budgétaires importantes et je pense que le gouvernement cible mal ses priorités. Il donne tout aux pétrolières et il ne donne rien aux aînés et aux pénitenciers.

Qu'est-ce que mon collègue pense de cette situation?

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, c'est ce qui peut arriver quand on fait des compressions budgétaires rapidement de façon paramétrique et qu'on utilise des mesures uniformes, par exemple, quand on dit que, à part dans la défense et deux ou trois places, on fait des compressions budgétaires de 15 % partout.

À propos des pénitenciers, l'établissement Archambault se trouvait dans ma circonscription avant le redécoupage de la carte électorale. Il y avait des problèmes de sécurité importants comme l'entrée de pièces d'armes à feu faites avec des imprimantes 3D. On n'est jamais arrivé à une arme complète, Dieu merci. Ces gens-là donnent un service direct tant pour la sécurité des Québécois et des Canadiens que pour la sécurité des détenus et la confiance que les gens ont dans notre système carcéral et dans notre État de droit.

On a l'idée qu'on peut faire des compressions budgétaires partout, remplacer ça par l'intelligence artificielle, comme si on était chez McKinsey, qu'on va livrer la même affaire et que ça ne donne pas de service, le fédéral. En fait, ça donne peu de service, le fédéral, et je pense que le gouvernement devrait avoir une considération particulière pour les endroits où le service est offert et où la confiance du public dans nos institutions les plus fondamentales peut être mise à mal. Le cas des pénitenciers illustre ce qui arrive parfois quand les intentions sont bonnes, mais qu'on veut aller trop vite et trop fort.

• (1135)

[Traduction]

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais poser la question suivante à mon collègue: compte tenu de son expertise en économie, croit-il que le premier ministre pourrait réellement rétablir l'équilibre budgétaire? Pourrait-il nous donner une idée de ce qu'il en pense?

[Français]

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, Dieu merci, ce n'est pas moi qui ai écrit le budget. Je ne sais pas si mon collègue va trouver que ça répond à sa question. La situation n'est pas facile. La réalité, c'est que la situation économique n'est réellement pas facile. Personne ici n'a décidé de nous imposer des droits de douane; ces derniers nous ont été imposés par l'extérieur. Nous vivons des difficultés structurelles importantes et, dans une telle situation, les choix qu'on fait deviennent d'autant plus importants.

Travaux des subsides

Quand il y a de la croissance, comme c'était le cas dans les années 1990, que l'argent coule à flots et que l'économie va bien, on peut se permettre d'être moins judicieux dans les choix qu'on fait sans que ça ait un impact immédiat.

La motion ne demande pas le retour à l'équilibre; on est loin de là. Ce que la motion dit, c'est que, si on veut que le ratio entre la dette et le produit intérieur brut soit plus constant, on va devoir faire des choix. Ce ne sont pas des choix faciles, mais je pense qu'il revient au premier ministre de répondre de ceux-ci. Comme beaucoup de Québécois et de Canadiens, je pense que beaucoup de choses se décident dans le bureau du premier ministre.

On ne peut pas prendre tout le mérite, faire des conférences de presse, se promener partout dans le monde et dire, par la suite, qu'on va laisser le ministre faire. Le premier ministre veut prendre les décisions et il doit répondre de ses choix dans le contexte parlementaire approprié, c'est-à-dire devant un comité.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le premier ministre travaille très fort pour bâtir une économie plus forte et plus saine. Pour ce faire, il collabore avec de nombreux intervenants partout au pays ainsi qu'avec les premiers ministres provinciaux et les dirigeants autochtones, afin de créer des possibilités d'exportation pour le Canada et les petites entreprises, de créer des emplois et ainsi de suite. Il a un Cabinet. Il y a des secrétaires parlementaires. Les occasions ne manquent pas. Le premier ministre n'a pas à répondre personnellement à toutes les questions qui sont posées à la Chambre des communes ou pendant les travaux des comités permanents. C'est pour cela que nous avons un Cabinet. Les ministres et les secrétaires parlementaires pourraient répondre très facilement à la grande majorité des questions, et même à plus de 98 % d'entre elles.

J'ai l'impression que le député souhaite que le premier ministre fasse encore plus de travail à l'étape de l'étude en comité, alors que l'opposition a amplement l'occasion de poser des questions et de demander des comptes au gouvernement.

Le député ne croit-il pas dans la valeur du système parlementaire, qui comprend un Cabinet, des secrétaires parlementaires et ainsi de suite?

[Français]

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, ça fait cinq ans et demi que je siége à la Chambre, et c'est la première fois que je vais voter sur une motion qui demande au premier ministre de se présenter en comité. Mon collègue nous parle comme si nous passions nos semaines à demander au premier ministre de brûler son temps en comité. La situation est particulière. Il y a un budget qui s'en vient. Le premier ministre s'est donné des responsabilités particulières et doit pouvoir répondre de ça.

Que pense-t-on du fait que le premier ministre est capable de faire une coupe de 15 % dans les dépenses de l'appareil gouvernemental d'un pays du G7, mais qu'il n'est pas capable de faire une coupe dans quelque chose d'autre pour trouver une heure afin de se présenter devant un comité? On sait que le premier ministre est capable de faire des coupes. Il est donc sûrement capable de diminuer de 15 % le temps consacré à quelque chose prévu à son horaire, par exemple une rencontre. Il peut venir sur la Colline du Parlement un peu plus tôt. C'est un homme travaillant; il a de longues journées de

travail. Il est capable de se présenter en comité, vu les circonstances particulières.

Sérieusement, je pense que mon collègue va peut-être être fier de son premier ministre quand il va l'entendre témoigner. Il va peut-être être content de ce qui en ressort. Il va peut-être trouver que c'est ça, croire dans le système parlementaire. Je l'invite à faire preuve d'un peu d'ouverture d'esprit.

[Traduction]

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Cloverdale—Langley City.

Aujourd'hui, nous discutons d'une motion dont la Chambre est saisie et qui tombe à point nommé, car le gouvernement du premier ministre devrait emprunter 733 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. C'est plus que la dette totale accumulée par tous les premiers ministres de l'histoire du Canada avant Justin Trudeau. C'est également plus que la dette accumulée au cours des 10 années au pouvoir du premier ministre Trudeau, années qui ont notamment été marquées par une pandémie comme on en voit une fois par siècle. Ce que des générations de premiers ministres ont mis du temps à accumuler, l'actuel premier ministre prévoit l'emprunter en seulement cinq ans.

Il s'agit d'un rythme d'emprunt extraordinaire qui hypothèque l'avenir de nos enfants, mais qu'est-ce que les Canadiens obtiennent en échange de tous ces emprunts et de toutes ces dépenses? Les prévisions de notre croissance économique ont été revues à la baisse, pour s'établir à seulement 0,9 % cette année. Nous enregistrons un nombre record de 2,4 millions de visites dans les banques alimentaires en un seul mois, et une visite sur trois concerne un enfant. Des millions de Canadiens ont de la difficulté à subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. Pendant ce temps, le poste de dépenses qui connaît la croissance la plus rapide pour le gouvernement fédéral n'est ni la défense, ni les infrastructures, ni les soins de santé. Il s'agit des intérêts sur la dette nationale.

N'est-ce pas triste? Des milliards de dollars ne peuvent pas être consacrés aux soins de santé, aux infrastructures ou à la réduction des impôts pour les Canadiens qui travaillent fort. D'ici 2030, le gouvernement devrait dépenser environ 83 milliards de dollars par année rien que pour assurer le service de la dette nationale. Quel est le plan du gouvernement pour maîtriser cette situation? Il n'y en a pas.

Par ailleurs, la directrice parlementaire du budget prévoit que le ratio de la dette fédérale au PIB augmentera au cours des cinq prochaines années. Autrement dit, le poids de notre dette augmente au lieu de diminuer et il croît en réalité plus vite que notre économie. Voilà pourquoi nous demandons au premier ministre de témoigner devant le comité des finances pour répondre à une question très simple: quel est son plan pour réduire les dépenses déficitaires, pour maîtriser les intérêts sur la dette, pour accorder des allègements fiscaux aux Canadiens et pour maîtriser la dette?

Je pose une question. Que ferions-nous si l'endettement de notre ménage devenait incontrôlable? Changerions-nous la façon dont nous mesurons notre endettement? Commencerions-nous à qualifier nos dépenses quotidiennes d'investissements? Transférerions-nous une partie de nos emprunts sur une autre carte de crédit en disant à notre famille que notre situation financière s'améliore? Bien sûr que non, mais c'est précisément le genre de manipulation budgétaire dont fait preuve le premier ministre.

Travaux des subsides

Il a bâti sa réputation sur ses compétences financières. Les Canadiens se sont vu dire qu'ils pouvaient lui faire confiance pour gérer les finances nationales de manière responsable, mais regardons ce qui s'est passé. Le ratio dette-PIB n'est plus la principale cible budgétaire du gouvernement. Tous les autres pays sérieux l'utilisent, mais le premier ministre l'a abandonnée pour en inventer une à sa guise. Il a ainsi redéfini les dépenses de fonctionnement dans un cadre d'investissement en capital plus large, ce qui a permis à des dépenses traditionnellement considérées comme des dépenses de fonctionnement d'être traitées comme des investissements en capital.

Il y a les emprunts — des centaines de milliards de dollars sous forme de prêts, de financement accordé aux sociétés d'État et d'autres opérations financières — qui augmentent les besoins d'emprunt du gouvernement fédéral sans accroître le déficit déclaré dans la même mesure. Autrement dit, le premier ministre peut emprunter autant qu'il le souhaite, sans que la cible qu'il s'est fixée ne soit jamais franchie. Le gouvernement peut alors dire aux Canadiens qu'il est en passe d'équilibrer le budget de fonctionnement. N'est-ce pas commode?

• (1140)

Mais ce que les Canadiens doivent savoir, c'est que, selon la directrice parlementaire du budget, sur cinq ans, le gouvernement devrait accumuler un déficit de 333 milliards de dollars, alors qu'il empruntera 733 milliards de dollars. Cela représente un écart de 400 milliards de dollars. Une grande partie de cet écart est liée aux prêts, au financement des sociétés d'État et à d'autres actifs financiers. Les prêts sont comptabilisés comme des actifs, car on suppose, bien sûr, qu'ils seront remboursés.

Prenons l'exemple de Postes Canada, une société d'État qui bénéficie de prêts accordés par le gouvernement fédéral. Elle n'a pas déclaré de bénéfice annuel depuis 2017 et a accumulé des milliards de dollars de pertes. Cela soulève une question évidente pour les contribuables: quelle est la probabilité que tous les prêts accordés par le gouvernement soient intégralement remboursés? Alors que le gouvernement recourt de plus en plus aux sociétés d'État et à d'autres instruments de financement pour ses initiatives en matière de défense, de logement et d'investissement, les Canadiens ont droit à une transparence totale concernant les emprunts, les passifs et les risques financiers en jeu. Le fait de transférer les emprunts dans une autre partie des comptes du gouvernement ne fait pas disparaître les obligations financières.

Voici ce qui rend la situation encore plus préoccupante. Le Fonds monétaire international a appelé à davantage de clarté et à une vérification indépendante du cadre budgétaire du gouvernement. La directrice parlementaire du budget a avverti que les nouvelles cibles budgétaires du gouvernement n'imposaient que très peu de discipline en matière d'emprunt. La directrice parlementaire du budget a clairement indiqué que le fait d'équilibrer le budget de fonctionnement ne signifie pas que les finances du gouvernement soient équilibrées.

Nous avons ici un premier ministre qui a bâti sa réputation sur l'expertise financière et qui demande aux Canadiens de lui faire confiance tout en adoptant des mesures fiscales qui ne rendent pas pleinement compte de l'ampleur croissante des besoins d'emprunt. La responsabilité financière ne consiste pas à présenter les chiffres de manière astucieuse. Il s'agit de savoir si nous pouvons réellement contrôler la dette et les dépenses. Changer la comptabilité ne

change rien à la facture que les Canadiens devront payer en fin de compte.

À ce propos, 83 milliards de dollars en intérêts, c'est 6 000 \$ par ménage canadien rien que pour le service de la dette. Ça représente 6 000 \$ en impôts rien que pour le service de la dette. Ça n'inclut pas le remboursement de la dette. C'est pourquoi le premier ministre doit comparaître devant le comité, répondre à ces questions, expliquer comment il compte rétablir la discipline financière et présenter un plan crédible pour le remboursement de la dette afin que nous puissions maîtriser celle-ci.

Ce qui me préoccupe encore plus que la dette, c'est ce que toutes les dépenses du gouvernement ont réellement apporté aux Canadiens. Je juge le succès d'un gouvernement à l'aune d'une mesure très simple. Les Canadiens peuvent-ils se bâtir une bonne vie pour eux-mêmes et leur famille? Un jeune couple a-t-il les moyens d'acheter sa première maison? Les parents ont-ils les moyens d'élever leurs enfants? Les aînés peuvent-ils prendre leur retraite dans la dignité? Une bonne journée de travail permet-elle de jouir d'un niveau de vie adéquat? Voilà comment nous devrions mesurer le succès. Aujourd'hui, des millions de Canadiens peinent à atteindre ces objectifs. Il y a eu pas moins de 2,4 millions de visites dans les banques alimentaires en un seul mois, un record, et le tiers d'entre elles concernent des enfants.

• (1145)

Réfléchissons à ce que cela révèle sur l'état des finances au pays. Nous sommes au Canada, l'un des pays les plus aisés et les plus riches en ressources au monde. Pourtant, nous voyons des parents qui n'ont pas les moyens de nourrir leurs enfants même en travaillant fort, parfois dans plus d'un emploi. Bien sûr, nous avons l'obligation morale d'aider ceux qui en ont besoin. Lorsqu'une personne traverse une période difficile, qu'une famille a de la difficulté à payer ses factures ou qu'une personne âgée n'arrive pas à joindre les deux bouts, nous devons les soutenir.

Cependant, nous avons aussi l'obligation morale de demander pourquoi autant de Canadiens ont besoin d'aide en premier lieu. Pourquoi des millions de personnes ont-elles du mal à acheter des aliments de base? Ce n'est pas normal, et nous ne devons jamais l'accepter comme tel. Ce qui me préoccupe, c'est que les libéraux semblent se réjouir du nombre de personnes qui reçoivent des prestations gouvernementales comme s'il s'agissait d'une preuve de leur succès. Je crois qu'ils ne mesurent pas la bonne chose. Je ne veux pas me réjouir du nombre de Canadiens qui dépendent de l'aide du gouvernement. Je veux célébrer le nombre de Canadiens qui n'en ont plus besoin.

• (1150)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai soulevé la question de Standard & Poor's et de Moody's, qui ont accordé au Canada une note de crédit AAA, et il est important de le souligner. Parmi les pays du G7, dont la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis, tous des pays industrialisés, le Canada affiche une note AAA. L'Allemagne est le seul autre pays à avoir cette note.

Travaux des subsides

En misant sur la situation financière du Canada pour investir dans l'édification du Canada, nous allons bâtir une économie plus forte et plus saine. Les conservateurs ne semblent pas le comprendre. À long terme, se servir des capacités financières du Canada fera du Canada un pays plus fort et en meilleure santé. Le Parti conservateur ne comprend-il pas les avantages d'une telle mesure?

Sandra Cobena: Madame la Présidente, j'encourage le député à se renseigner sur la façon dont ces notes de crédit sont attribuées. Si le député se souvient bien, dans le dernier budget, l'agence de notation Fitch a mis le gouvernement fédéral en garde concernant le montant de la dette qu'il contractait, car il a abandonné la cible budgétaire qui mesure la dette, à savoir le ratio dette-PIB. Pour maintenir sa note, il faut maintenir le ratio dette-PIB. Que peut-on en conclure? Que la situation va s'aggraver au cours des cinq prochaines années.

Les députés libéraux ne cessent de prendre la parole à la Chambre pour dire qu'ils n'ont aucune leçon à recevoir des conservateurs. Eh bien, ils peuvent peut-être tirer une leçon des chiffres, objectifs et impartiaux, qui ne sont pas très encourageants, soit dit en passant. J'encourage le député à se mettre en mode réflexion, à reconnaître qu'il y a un problème avec le montant des emprunts que le gouvernement contracte et à présenter un plan crédible pour les rembourser.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, le gouvernement a refusé des revenus en annulant, par exemple, la taxe sur les services numériques pour les géants américains qui menacent notre culture, nos médias et notre identité. Le gouvernement a fait ça pour plaire à M. Trump dans le cadre des négociations sur les droits de douane, mais il n'a rien obtenu en échange.

Qu'est-ce que ma collègue en pense?

[Traduction]

Sandra Cobena: Je pense, madame la Présidente, que pour analyser les finances du pays, il faut en connaître tous les tenants et les aboutissants. Les recettes, c'est important. Il faut continuer à générer des recettes. Cependant, les dépenses sont actuellement hors de contrôle, surtout les frais d'intérêt — 83 milliards de dollars —, qui constituent le poste budgétaire qui grimpe le plus vite. Or, ces intérêts, il faut les payer, et au bout du compte, l'argent qu'il faut pour le faire vient des vaillants Canadiens. On ne doit pas continuer à fermer les yeux sur les dépenses et la dette, en évitant de se demander comment on remboursera celle-ci.

Amarjeet Gill (Brampton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, j'en profite pour demander à la députée ce qu'implique le fait d'accumuler les dettes, les déficits et les paiements d'intérêts. Comme nous le savons tous, c'est aux contribuables qu'il revient de rembourser la dette, ce qui plombe leur avenir et celui de leurs enfants. Nous savons que tout le monde en arrache avec la cherté de la vie. Les jeunes en arrachent, et les retraités veulent pouvoir se desserrer la ceinture.

Quelles sont les conséquences de la dette et des déficits sur les générations futures et le quotidien actuel des Canadiens?

Sandra Cobena: Madame la Présidente, j'ai été prêteuse commerciale durant 15 ans. Les dettes et les prêts, c'était mon travail. Un certain degré de viabilité s'impose.

L'endettement peut être un pari très risqué. En ce moment, le gouvernement cache le montant réel de la dette. Les libéraux se servent des sociétés d'État pour cacher ce montant. Pourtant, faute de connaître tous les tenants et les aboutissants, comment peut-on prendre de bonnes décisions? Un propriétaire d'entreprise expliquera que pour prendre des décisions, il lui faut des états financiers dignes de confiance. Or, les comptes publics de notre pays ne sont pas dignes de confiance.

● (1155)

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Madame la Présidente, que diraient les Canadiens si je leur annonçais que le gouvernement fédéral dépense chaque semaine 1 milliard de dollars pour quelque chose qui les laisserait complètement stupéfaits? Cet argent n'est pas utilisé pour ajouter une infirmière au chevet de patients, construire une maison pour une famille en difficulté ou rendre la vie des Canadiens plus abordable. Un milliard de dollars, c'est mille fois un million de dollars, tous les sept jours, et qu'en retirent les Canadiens? Tout cet argent sert uniquement à payer les intérêts sur la dette nationale. Le pire, c'est que ce milliard de dollars par semaine ne rembourse même pas un seul centime du principal de la dette.

Je pense que la plupart d'entre nous savent ce que c'est que de s'asseoir à la table de la cuisine devant une pile de factures en se demandant comment on va réussir à tout payer. Imaginons une famille qui dépend un peu trop de sa carte de crédit pour boucler ses fins de mois. Malgré tous ses efforts, son solde continue d'augmenter et, à chaque paiement, les intérêts absorbent une telle part de la somme versée qu'elle parvient à peine à réduire sa dette.

On pourrait penser qu'il serait logique de s'asseoir ensemble, d'examiner attentivement où va l'argent et de déterminer où on peut faire des compressions. Au lieu de cela, quelqu'un a une idée qu'il juge brillante: pourquoi ne pas se procurer une deuxième carte de crédit et diviser toutes les dépenses en deux catégories? À l'aide de la première carte, on peut acheter les produits de première nécessité, comme l'épicerie, les médicaments sur ordonnance et l'essence, et payer les factures mensuelles. Sur la deuxième carte, on peut mettre tout ce qu'on considère comme un investissement dans l'avenir de la famille, comme un nouveau toit, de nouveaux vêtements pour les enfants et même une sortie au cinéma en famille, parce que, après tout, passer du temps ensemble est aussi un investissement.

Voici où réside toute l'astuce: désormais, ils ne jugeront de leur façon de gérer leur argent qu'en se basant sur la première carte de crédit. Tant qu'ils parviennent à maîtriser le solde de celle-ci, ils se diront qu'ils vivent enfin selon leurs moyens, même si les dépenses sur la deuxième carte ne cessent d'augmenter. Lorsque les factures arrivent, la banque se moque bien de la façon dont ils ont décidé de nommer leurs dépenses. Peu importe que l'argent ait servi à faire l'épicerie, à refaire la toiture ou à passer une soirée au cinéma. Ils doivent toujours tous les dollars qu'ils ont empruntés, et ils continuent de payer des intérêts sur ces dollars. Ils n'ont pas résolu leur problème d'endettement. Ils ont simplement trouvé une nouvelle façon de tenir leurs comptes qui embellit une partie de leurs finances sans pour autant améliorer leur situation dans son ensemble.

Cette petite histoire peut sembler ridicule, mais elle illustre bien la manière dont le premier ministre présente les finances du gouvernement fédéral. Il fait complètement fi des pratiques comptables reconnues à l'échelle mondiale et il a désormais décidé de diviser les dépenses du gouvernement en deux catégories. D'un côté, il y a les dépenses de fonctionnement courantes, et de l'autre, ce que son gouvernement appelle des investissements dans l'avenir du Canada. Tout comme notre famille aux deux cartes de crédit, le premier ministre souhaite que les Canadiens se concentrent sur l'équilibre du premier compte tout en empruntant des sommes colossales pour financer ce qui se passe sur le second.

Il n'est pas nécessaire de me croire sur parole pour savoir si cette approche permet réellement de contrôler les dépenses gouvernementales. Pas plus tard que la semaine dernière, la directrice parlementaire du budget a publié son dernier rapport, et les chiffres présentés en disent long. Depuis juin, le gouvernement a annoncé 52,6 milliards de dollars en nouvelles dépenses et mesures fiscales au cours des cinq prochaines années. De ce montant, 43,8 milliards de dollars, soit plus de 80 %, ont été classés dans la catégorie des investissements en capital, ce qui signifie que ces milliards de dollars ne sont pas pris en compte dans la promesse du premier ministre d'équilibrer son budget de fonctionnement. Pensons-y un instant. Pour chaque tranche de 5 \$ de nouvelles mesures annoncées par le gouvernement, plus de 4 \$ ont été versés dans le deuxième volet, où ils ne sont pas pris en compte dans la promesse du premier ministre d'équilibrer le budget quotidien.

Revenons à cette famille assise autour de la table de cuisine, qui regarde ses deux factures de carte de crédit et qui tente de déterminer comment elle pourra un jour améliorer son sort. Elle fait ses paiements chaque mois, mais les soldes ne semblent jamais baisser parce qu'une grande partie de ce qu'elle paie sert à rembourser les intérêts. Plus elle porte cette dette longtemps, plus elle perd d'argent en intérêts, sans pouvoir acheter ce dont elle a besoin.

• (1200)

La plupart des Canadiens comprennent ce problème parce qu'eux-mêmes ou un de leurs proches s'est déjà retrouvé dans cette situation. Ce que bon nombre d'entre eux ne comprennent peut-être pas, par contre, c'est que la dette accumulée par le gouvernement fédéral est tellement énorme que les intérêts représentent maintenant, à eux seuls, près de 6 000 \$ par année pour chaque famille de quatre personnes vivant au Canada. La directrice parlementaire du budget signale que la dépense qui connaît la croissance la plus rapide parmi les éléments du budget fédéral, ce sont les intérêts sur la dette nationale. Il ne s'agit donc pas des soins de santé, alors que les Canadiens attendent déjà des mois pour être traités, ni de la défense nationale, alors que les militaires ont désespérément besoin de nouveau matériel, ni même des prestations sur lesquelles les aînés comptent pour joindre les deux bouts. Il s'agit des paiements d'intérêts, qui sont versés à des banquiers et à des détenteurs d'obligations.

Cette année seulement, le gouvernement fédéral devrait dépenser environ 59 milliards de dollars en intérêts. Selon les projections de la directrice parlementaire du budget, cette facture annuelle augmentera pour atteindre 83 milliards de dollars d'ici 2030. Nous pouvons imaginer ce que cela signifie pour la prochaine génération de Canadiens, qui héritera non seulement de la dette, mais aussi du coût du service de la dette.

Voilà ce qui est particulièrement troublant, à mon avis. Lorsque le premier ministre est arrivé au pouvoir, il a promis aux Canadiens

Travaux des subsides

qu'il dépenserait moins, qu'il remettrait un peu d'ordre dans les finances d'Ottawa et que la population pouvait s'attendre à une autre approche en matière de gestion des fonds publics. Au lieu de cela, comme le gouvernement continue d'emprunter des milliards de dollars de plus chaque année, nous sommes aux prises avec un déficit environ deux fois plus important que celui hérité de Justin Trudeau. N'importe qui ayant déjà tenté de rembourser ses dettes de cartes de crédit sait qu'on ne peut pas continuer de faire grimper le solde et s'attendre à ce que les frais d'intérêts se règlent d'eux-mêmes. Tôt ou tard, ces paiements finissent par éclipser tout le reste du budget, et on se retrouve à travailler de plus en plus fort simplement pour payer ce qu'on doit déjà.

C'est exactement ce qui devrait nous préoccuper au sujet des finances fédérales, car chaque dollar qu'Ottawa consacre au paiement des intérêts sur la dette est un dollar qui ne peut pas servir à embaucher une infirmière de plus, à ajouter un lit d'hôpital, à améliorer les services dont dépendent les Canadiens ou à laisser un peu plus d'argent dans les poches des travailleurs canadiens. Ce qui est vraiment frustrant, c'est que les Canadiens doivent déjà faire des choix difficiles chaque jour. Ils remettent des aliments sur les étagères parce qu'ils n'ont pas les moyens de les acheter. Ils reportent les réparations à leur maison. Ils doivent dire à leurs enfants qu'il n'y a tout simplement pas assez d'argent pour certains petits plaisirs qu'ils pouvaient se permettre auparavant. Ils comprennent que, lorsque les finances sont serrées, il faut faire des choix.

Les Canadiens sont en droit de s'attendre à ce que le gouvernement fasse preuve de la même discipline, comme il l'avait lui-même promis. En fin de compte, peu importe qu'une personne ait une seule carte de crédit, deux cartes de crédit ou une centaine de façons différentes de répartir ses dépenses. Si elle continue d'emprunter plus qu'elle ne peut se permettre de rembourser, les intérêts continueront de s'accumuler. Tôt ou tard, quelqu'un devra payer la facture et, dans ce cas-ci, c'est le contribuable canadien qui en fera les frais.

Le premier ministre est arrivé au pouvoir en promettant de réduire les dépenses. Cependant, les Canadiens attendent toujours de savoir comment il compte réduire le déficit, diminuer l'énorme montant des intérêts que nous léguons à nos enfants et petits-enfants, et alléger un peu le fardeau fiscal des familles qui travaillent dur. C'est pourquoi les conservateurs demandent au premier ministre de comparaître devant le comité des finances de la Chambre des communes pour expliquer son plan. Nous voulons savoir comment il compte maîtriser les dépenses du gouvernement, comment il prévoit réduire les intérêts que nous payons sur la dette nationale et quand les Canadiens peuvent s'attendre à conserver une plus grande part de leur argent durement gagné.

Cette semaine, tous les députés libéraux auront l'occasion de soutenir cette demande. Il n'y a rien de controversé à demander au premier ministre d'expliquer comment il entend respecter ses propres promesses. Les Canadiens font ce qu'ils doivent faire. Ils travaillent dur, paient leurs impôts et prennent des décisions difficiles dans leur propre foyer. Je pense qu'ils sont en droit de s'attendre à ce que le gouvernement fasse preuve de la même prudence qu'eux dans la gestion des finances publiques.

Travaux des subsides

Le premier ministre a déclaré aux Canadiens qu'il savait comment gérer l'économie. Nous lui demandons simplement de se présenter devant le comité des finances, de nous montrer les chiffres et de nous expliquer son plan. Les Canadiens n'ont pas besoin d'une nouvelle carte de crédit. Ils ont besoin d'un gouvernement qui sache comment payer la facture.

• (1205)

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, le Canada se trouve à un moment déterminant de son histoire. Les droits de douane injustifiés imposés par les États-Unis et la montée des prix du pétrole et du gaz nous rappellent qu'il est temps d'agir. Pendant la récession mondiale de 2008, l'actuel premier ministre a travaillé de concert avec le premier ministre de l'époque, Stephen Harper, ainsi qu'avec Jim Flaherty pour investir dans des projets d'infrastructure au Canada afin de stimuler l'économie. Cette démarche s'est révélée efficace. À mon avis, le premier ministre s'inspire aujourd'hui de cette expérience avec raison.

La députée ne convient-elle pas que les projets d'édification nationale qui favorisent la création d'emplois, la diversification de nos marchés commerciaux et le renforcement de nos moyens de défense sont manifestement dans l'intérêt des Canadiens?

Tamara Jansen: Monsieur le Président, nous convenons tous que les droits de douane et l'incertitude qui règne à l'échelle mondiale nuisent à l'économie du pays. Pourtant, le premier ministre Harper a tout de même réussi à équilibrer le budget durant une période tout aussi difficile.

La directrice parlementaire du budget reconnaît les difficultés économiques actuelles, mais elle fait également remarquer qu'une hausse des revenus a procuré 37 milliards de dollars de marge de manœuvre supplémentaire depuis juin. Pourtant, le gouvernement a engagé 52,6 milliards de dollars dans de nouvelles mesures. Puisqu'il s'agit de décisions relatives à l'utilisation de fonds publics disponibles, il est tout à fait raisonnable de demander au premier ministre de rendre des comptes.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, pour comprendre pourquoi la Chambre est saisie de cette motion, il est important de savoir que le premier ministre n'assiste qu'à environ 26 % des périodes des questions et qu'il ne répond pas à toutes les questions qui lui sont adressées. Nous avons des questions très importantes à poser au premier ministre au sujet des finances du pays, des questions auxquelles on ne peut répondre en évoquant des définitions inventées de toutes pièces ou la cible budgétaire qu'il a choisie pour contrôler les dépenses et la dette de notre pays.

La députée pourrait-elle expliquer pourquoi il est important que le premier ministre réponde à ces questions devant le comité des finances?

Le vice-président adjoint (John Nater): Avant de passer à la réponse, je tiens à rappeler à la députée de Newmarket—Aurora qu'à la Chambre, nous ne pouvons pas faire allusion à la présence ou à l'absence d'un député, même de manière indirecte.

La députée de Cloverdale—Langley City a la parole.

Tamara Jansen: Monsieur le Président, la situation est très simple. La directrice parlementaire du budget vient de nous indiquer que les règles financières établies par le gouvernement lui-même n'ont imposé qu'une discipline budgétaire limitée. En clair, les règles régissant les dépenses du gouvernement ne permettent

aucunement de mettre fin à la frénésie de dépenses dans laquelle il s'est lancé. Nous faisons face à un déficit de 63 milliards de dollars cette année, qui devrait grimper à 70 milliards l'année prochaine, tandis que les paiements d'intérêts continuent d'augmenter.

Ces chiffres ne proviennent pas de l'opposition. Ils émanent de l'organisme indépendant de surveillance budgétaire du Parlement. Cela mérite sans aucun doute une explication de la part du premier ministre.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est intéressant d'entendre les conservateurs parler de responsabilité financière alors que le Canada est à égalité avec l'Allemagne au sein du G7, avec une note de crédit AAA.

Quelles compressions les conservateurs envisageraient-ils exactement? Appuient-ils, par exemple, les 5 milliards de dollars supplémentaires alloués aux Forces armées canadiennes? Appuient-ils la réduction d'impôt accordée aux Canadiens? Appuient-ils les programmes qui améliorent l'abordabilité, comme celui qui aide à nourrir les enfants dans nos écoles ou l'allocation canadienne pour l'épicerie? Les conservateurs souhaitent-ils appuyer les programmes qui aident les Canadiens?

Tamara Jansen: Monsieur le Président, mon collègue adore parler de notre formidable note de crédit, mais le Canada, par ses dépenses en pourcentage de son économie, se trouve déjà dans la médiane supérieure du G20. En outre, l'OCDE nous indique que les dépenses publiques ont considérablement augmenté, et que cette progression a commencé avant la pandémie. Même la Russie, qui est en pleine guerre avec l'Ukraine, dépense moins que nous.

Par ailleurs, la directrice parlementaire du budget prévoit la persistance des déficits fédéraux et une hausse des frais d'intérêt sur la dette. Les Canadiens méritent de savoir si le premier ministre dispose d'un plan crédible pour maîtriser l'endettement fédéral.

• (1210)

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à préciser que je vais partager mon temps de parole avec le député de Québec-Centre.

Je suis heureuse d'avoir l'occasion de me prononcer aujourd'hui sur un sujet sur lequel nous allons tous être d'accord, soit l'importance d'améliorer le coût de la vie pour les citoyens canadiens. Nous en entendons tous parler. Je pense que les députés des deux côtés de la Chambre sont d'accord pour dire que le coût de la vie est une question très importante pour les Canadiens. C'est une question dont j'entends parler dans ma circonscription, tout comme mes collègues. La chose sur laquelle nous ne sommes pas d'accord, c'est sur la façon dont nous travaillons pour améliorer le coût de la vie. Notre gouvernement agit pour améliorer le coût de la vie afin que la vie soit plus abordable pour les gens de chez nous.

Je veux parler de certaines de ces mesures qui sont mises en place au bénéfice des gens de chez nous et de partout au Canada. Il faut le dire, la période que nous traversons est difficile. Cela est dû à un contexte géopolitique mondial très instable. Cela dure depuis plusieurs années. Oui, il faut agir, mais toutes ces tensions ont des conséquences. C'est là-dessus que nous travaillons, du côté du gouvernement. À long terme et à moyen terme, il faut améliorer notre situation fiscale et nos échanges afin de nous retrouver dans une position plus confortable. À court terme, nous proposons des mesures qui vont appuyer les Canadiens dès maintenant, qui vont leur offrir un allègement. Ce ne sont pas des sommes que nous voulons voir être dépensées de manière permanente. Ce qu'il faut, c'est faire en sorte que notre économie se porte mieux. C'est ce sur quoi nous travaillons.

La réponse du gouvernement à la crise du coût de la vie actuelle, c'est de créer plus de contrats pour les entreprises, grâce à l'approvisionnement fédéral, et d'appuyer les entreprises pour qu'elles aient davantage d'occasions à saisir. On peut penser, par exemple, aux grands projets qui vont stimuler l'économie. On va acheter ici et construire ici. Nous voulons que les entreprises puissent faire affaire chez nous. Ça fonctionne. Beaucoup d'entreprises de chez nous obtiennent des contrats. Nous voulons aussi diversifier nos marchés. Nous sommes très dépendants d'un seul partenaire. Nous disons toujours que quand notre voisin du Sud éternue, le Canada attrape la grippe. Cela ne devrait pas continuer ainsi. Il faut diversifier nos marchés.

Depuis la dernière année, énormément de travail a déjà été fait. Plus d'une vingtaine de nouvelles ententes ont été signées avec des nouveaux partenaires. Cela va créer beaucoup de richesse chez nous. Lorsque nous créons de la richesse, ça veut dire que nos entreprises vont bien, qu'elles paient des impôts et que les gens de chez nous peuvent travailler avec des bons salaires. Nous créons donc des conditions favorables, une économie plus forte, plus résiliente et plus prospère.

Un autre aspect dont j'aimerais parler est celui d'avoir une responsabilité budgétaire. Une des choses sur laquelle notre gouvernement travaille est de faire en sorte qu'une marge de manœuvre soit dégagée à l'intérieur du gouvernement. Cette marge de manœuvre nous permet d'investir dans les entreprises et de faire le ménage dans certaines applications. Très récemment, nous avons annoncé que nous allions réduire la bureaucratie dans une panoplie de domaines au gouvernement. Ça plaît à nos entreprises parce que ça simplifie les affaires, et c'est aussi très économique de le faire parce qu'on a besoin de moins de ressources pour arriver à la même solution. Cela fait partie des solutions que nous mettons en place.

Le genre de résultats que nous obtenons, c'est un pays dans lequel le ratio de la dette nette au PIB est le plus faible parmi tous les pays du G7. Il faut insister là-dessus, parce que ça change la donne. Ça inspire confiance aux gens qui veulent investir chez nous. Ils savent ainsi qu'ils peuvent continuer d'investir et que nous sommes sur la bonne voie. Nos finances publiques sont très solides et nous sommes sur une trajectoire de viabilité à long terme.

Le budget de 2025, qui a été présenté presque à pareille date l'an dernier, nous a mis sur une trajectoire très positive. Nous avons fait plus d'investissements fédéraux pour stimuler l'investissement privé et renforcer l'économie. C'est ce que nous sommes arrivés à faire.

Travaux des subsides

• (1215)

En parallèle, nous avons réduit les dépenses de fonctionnement. Cet argent que nous libérons nous permet d'investir encore davantage.

Ce que nous comptons économiser sur cinq ans avec notre exercice de réduction des dépenses de fonctionnement, c'est 60 milliards de dollars. Soixante milliards de dollars en dépenses de fonctionnement économisées sur cinq ans, ça fait toute la différence pour la capacité du gouvernement d'utiliser son argent pour des choses beaucoup plus constructives à long terme, comme des investissements, entre autres.

Ça a donc demandé effectivement beaucoup d'ajustements. Certains sont encore en cours, mais ils n'avaient pas été faits depuis la période de la pandémie de la COVID-19. Beaucoup d'embauches avaient dû être faites au gouvernement pour appuyer la panoplie de programmes qui avaient été distribués. Nous sommes en train de continuer ce ménage et de travailler au nombre de fonctionnaires. La gestion intermédiaire fait en sorte que nous pouvons être plus rapides dans certains cas et que nous dégageons une marge de manœuvre fiscale.

Cette approche budgétaire fait en sorte que nous avons des examens horizontaux, ciblés et continus. C'est donc toujours renouvelé. Nous réduisons les dépenses de gestion externe et de service conseil. Nous nous donnons plus de capacités à l'interne. Nous voulons équilibrer les dépenses budgétaires et de fonctionnement d'ici l'exercice financier de 2028-2029 et maintenir notre ratio du déficit au PIB sur une trajectoire descendante. Nous sommes déjà sur la bonne voie à cet égard.

Cet équilibre des dépenses, que nous avons prévu pour 2027-2028, sera donc atteint un an plus tôt. C'est dire à quel point nous sommes sur la bonne trajectoire: distinguer les dépenses de fonctionnement quotidiennes et les investissements à long terme nous permet d'être sur une trajectoire qui est positive.

Je voudrais parler de certaines autres mesures qui sont en place et qui appuient les gens de ma circonscription. Chez nous, dans Compton—Stanstead, 14 000 familles bénéficient des prestations pour enfants et familles et reçoivent l'argent du gouvernement pour appuyer les dépenses liées, par exemple, à l'éducation, au sport, entre autres choses. Ainsi, 25 000 enfants sont soutenus, et près de 100 millions de dollars sont distribués dans ma circonscription au moyen de l'Allocation canadienne pour enfants.

Nous avons aussi mis en place le Régime canadien de soins dentaires. Chez nous, près de 33 000 individus bénéficient de cette prestation pour les soins dentaires. Des gens peuvent donc maintenant aller chez le dentiste, ce qui a un effet à long terme sur la santé globale, ce qui est extrêmement important.

Ce sont deux exemples avec les chiffres de ma circonscription. Or, nous avons aussi doublé le crédit pour la TPS et la TVH l'été dernier, qui est devenu l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Nous l'avons aussi augmentée de 25 %. Cet argent va dans les poches des personnes qui en ont le plus besoin. Ça leur donne de l'argent disponible pour tous les besoins essentiels qu'ils auraient.

Travaux des subsides

C'est pourquoi je disais, au début de ma présentation, que nous agissions à moyen et à long terme, mais aussi à plus court terme, avec des mesures comme celle-là, pour mettre plus d'argent dans les poches des familles. Notre cadre budgétaire permet d'opter pour de telles solutions et d'avoir des retombées dans des régions comme la mienne.

Nous avons pris d'autres mesures, qui visent à réduire les coûts aussi liés au carburant. Nous savons qu'il s'agit d'une importante dépense. Dans des régions rurales comme la mienne, les gens se déplacent beaucoup. Ils ont besoin d'une voiture. Nous y travaillons donc. Nous avons des programmes pour les rénovations écoénergétiques. D'ailleurs, le premier ministre est venu dans les Cantons-de-l'Est pour parler d'un programme pour les thermopompes. De plus, nous continuons d'avancer en ce qui a trait au coût du logement en faisant davantage de construction.

Je pense donc que notre gouvernement met en place les outils qui nous sont nécessaires pour modérer le coût de la vie des Canadiens. Nous allons continuer de travailler en ce sens à court, moyen et long terme.

• (1220)

Jim Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, PCC): Monsieur le Président, nous savons tous que nous vivons une crise sur le plan du coût de la vie, et nous le reconnaissons.

Cela dit, il me semble que le gouvernement prend des fonds dans la poche des gens et en remet une partie dans l'autre poche sous forme de subventions ou d'autres programmes, et la dette continue de monter.

Le gouvernement a-t-il l'intention d'étudier et de réagir aux vraies causes du coût de la vie, et pas seulement aux symptômes?

Marianne Dandurand: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question très pertinente, et je vais m'attaquer à sa prémisse.

Ce que nous faisons, c'est redistribuer la richesse, faire en sorte que tout le monde a une chance égale. Ainsi, les impôts font en sorte que nous allons chercher davantage d'argent dans les poches des gens qui ont une plus grande marge de manœuvre et nous le redistribuons. Pour moi, c'est une question d'équité et c'est faire en sorte que tous les enfants, peu importe le milieu d'où ils viennent, peuvent avoir accès au même genre de service. C'est un rééquilibrage que je trouve très important et nous allons poursuivre dans cette voie.

Nous croyons vraiment que tout le monde devrait avoir une chance égale.

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'avoir fait un énoncé aussi clair et aussi précis sur tout ce que le gouvernement fait pour aider les familles, mais elle a oublié une chose, je crois. J'ai peut-être manqué d'attention. Je pense aux investissements records en services de garde pour les familles et pour les enfants du Québec. Ce sont presque 2 milliards de dollars en transfert du gouvernement canadien au gouvernement du Québec pour créer l'équivalent de 150 000 places en service de garde au Québec seulement.

Comme maman, comme femme, mais aussi comme personne qui croit en l'équité et en l'importance, aussi, pour les enfants de se développer à leur plein potentiel, qu'est-ce que ma collègue pense de cet investissement en faveur des services de garde au Québec?

Marianne Dandurand: Monsieur le Président, je remercie le député de Québec-Centre de son rappel à l'ordre. Effectivement, je n'avais pas parlé de ça.

Il y a d'ailleurs une très belle garderie qui est presque construite dans ma circonscription et qui va bientôt ouvrir ses portes à Sainte-Catherine-de-Hatley dans un cadre absolument enchanteur. Beaucoup d'argent passe du gouvernement fédéral au gouvernement du Québec pour avoir des services de garde abordables. Nous continuons dans cette voie.

Mon collègue me donne aussi l'occasion de parler du Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Il sait que je suis très proche du milieu agricole, et là aussi, c'est une différence.

Je crois que chaque enfant mérite de pouvoir étudier le ventre plein. Notre programme appuie vraiment ce qui est déjà existant au Québec pour nourrir encore plus d'enfants.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, on parle d'investissements ou de dépenses. Mon collègue le député de Mirabel parlait de comptabilité créative de la part du gouvernement. Je sais qu'on l'a écouté attentivement, plus tôt.

J'aimerais savoir ce que pense ma collègue de cette façon de faire qui fait en sorte de montrer que les dépenses ne sont pas aussi élevées qu'elles le sont dans les faits.

Comme mon collègue l'a dit, en comité, même les experts n'ont pas pu faire la lumière sur cette comptabilité. Je pense que, ce dont on parle ici, aujourd'hui, c'est des dépenses astronomiques du gouvernement qui font en sorte que le traitement de la dette est plus important que les transferts en santé au Québec et aux provinces, présentement.

Marianne Dandurand: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de remettre le discours de notre collègue de Mirabel sur le tapis.

Je trouve toujours le député de Mirabel très créatif dans ses discours. Il me fait toujours sourire par ses allusions. Assurément, nous n'avons pas toujours le même avis sur certaines choses, dont la façon dont nous faisons la comptabilité.

Franchement, ce que nous avons réussi à faire, c'est séparer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement dans l'objectif d'avoir une vue claire de ce que sont nos dépenses de fonctionnement, de les réduire au maximum et de dégager cet argent pour le mettre dans des dépenses constructives qui vont améliorer l'économie canadienne.

Si c'est ce qu'on appelle de la créativité, j'appelle ça de la très belle créativité parce que les résultats sont positifs.

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner la chance de dire quelques mots sur la motion. Je pense que la grande majorité des députés de la Chambre, sinon tous et toutes, constatent que nous vivons dans un monde qui évolue rapidement et de manière imprévisible. Face à l'incertitude économique et aux tensions commerciales internationales, le Canada doit se concentrer sur ce qu'il peut contrôler. Nous renforçons donc notre économie, ici, au pays, nous diversifions nos relations commerciales à l'étranger et nous faisons des investissements stratégiques pour bâtir une économie encore plus forte, plus indépendante et plus juste pour tout le monde.

La clé de voûte de cette approche, c'est une situation financière solide. En effet, une bonne situation financière nous donne les moyens d'agir. C'est ce qui nous permet de protéger les Canadiens lorsque les circonstances l'exigent, et c'est ce qui nous donne les outils pour répondre aux chocs économiques et, surtout, pour investir dans l'avenir.

Le Canada peut faire face à cette période d'incertitude en position de force. Ce n'est pas seulement moi qui le dis. Selon les plus récentes projections du Fonds monétaire international, ou FMI, le Canada devrait afficher cette année le deuxième plus faible déficit du G7 en proportion de son économie. Le FMI prévoit aussi que ce déficit va diminuer au cours des prochaines années. Il devrait passer de 2,5 % du PIB, en 2026, à 2,4 %, en 2027, et, enfin, à 1,7 % d'ici à 2031.

Nous avons aussi le plus faible ratio de la dette nette au produit intérieur brut de tout le G7. Le Canada bénéficie d'une cote de crédit AAA auprès des principales agences de notation. Il n'y a que deux pays du G7 dans cette situation, soit le Canada et l'Allemagne. Cette bonne note de crédit témoigne de la confiance des investisseurs mondiaux dans les finances publiques du pays. C'est une force. Elle contribue à maintenir nos coûts d'emprunt aussi bas que possible et nous donne la capacité d'agir.

De plus, nous sommes l'économie la mieux connectée au monde, avec des accords de libre-échange avec des pays représentant 1,5 milliard de consommateurs. Nous offrons aussi le régime d'imposition le plus concurrentiel du G7 en matière de nouveaux investissements des entreprises.

Le mois dernier, le Canada a accueilli le tout premier Sommet canadien de l'investissement. L'objectif était clair: réunir certains des plus grands investisseurs au monde et leur montrer ce que le Canada a à offrir. Le Sommet a jeté les bases de nouveaux investissements substantiels et de partenariats stratégiques, avec près de 500 milliards de dollars en nouveaux engagements de financement et d'investissement au Canada.

Attirer les investisseurs ici est important, mais ça ne suffit pas. Il faut aussi créer les conditions qui leur donnent envie d'investir ici. C'est la raison pour laquelle notre gouvernement a annoncé la nouvelle Mégadéduction à la productivité. Cette annonce a été faite récemment, plus précisément lors du Sommet de l'investissement. Il s'agit d'un investissement fiscal majeur. Cette mesure fait du Canada la grande économie mondiale la plus compétitive pour ce qui est des nouveaux investissements des entreprises. Elle permet aux entreprises de profiter de la passation en charges immédiate de façon permanente pour les investissements admissibles sur un large éventail de biens amortissables. Elle fait passer la part des actifs admissibles à la passation en charges immédiate d'environ 15 % à plus de 65 %. Elle soutiendra les entreprises canadiennes de toutes tailles, c'est-à-dire les petites, les moyennes et les grandes entreprises, en incitant celles-ci à investir encore davantage dans la main-d'œuvre, stimulant ainsi la croissance à long terme du Canada.

Le Canada a un avantage financier, et nous sommes déterminés à le protéger. Le budget de 2025 a marqué, par ailleurs, un changement de stratégie dans la gestion des finances publiques par le gouvernement. Comme le premier ministre l'a récemment annoncé, le gouvernement est en bonne voie d'atteindre l'équilibre entre les dépenses de fonctionnement et les revenus en 2027-2028, soit un an plus tôt que prévu.

Travaux des subsides

En réduisant les dépenses de fonctionnement du gouvernement, nous pouvons investir davantage dans les actifs et les infrastructures qui renforcent notre économie. Autrement dit, nous consacrons moins de ressources au fonctionnement quotidien de l'État, mais nous en affectons davantage à bâtir la capacité économique du Canada pour les décennies à venir. Nous devons protéger cette capacité, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement s'est donné des objectifs clairs pour guider ses décisions budgétaires.

• (1225)

Premièrement, il s'agit d'équilibrer les dépenses de fonctionnement avec les revenus et, deuxièmement, de maintenir le déficit sur une trajectoire descendante par rapport à la taille de notre économie. C'est comme ça que nous allons protéger l'avantage financier du pays pour les années à venir.

En terminant, nous avons une des situations budgétaires les plus solides du G7, le plus faible ratio de dette nette au PIB du G7, et une cote de crédit AAA. Notre responsabilité est double: préserver ces forces et les mettre au service de la croissance et de la prospérité des Canadiennes et des Canadiens. Ça veut dire investir dans les infrastructures et les grands projets qui renforcent notre économie. Ça veut dire attirer davantage de capitaux privés au pays et stimuler l'investissement. Ça veut dire donner à nos entreprises les moyens d'investir et de croître. Ça veut dire diversifier nos échanges internationaux et aider nos entreprises à accéder à de nouveaux marchés. Ça veut dire maintenir une gestion rigoureuse de nos finances publiques.

C'est exactement ce que nous faisons et continuerons à faire.

• (1230)

[Traduction]

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de 10 minutes de mon collègue sur toutes les bonnes choses qui, selon les libéraux, sont en cours. Qu'est-ce qui empêche le premier ministre de venir expliquer lui-même une partie d'entre elles devant le comité?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, je suis heureux de savoir que le député m'écoutait pendant que je tentais de décrire brièvement ce que nous faisons pour les Canadiens. Tout comme son chef, il a eu beaucoup d'occasions de poser des questions au premier ministre et à ses ministres qui sont toujours disposés à comparaître devant le comité.

Plus important encore, nous travaillons ensemble pour maintenir et soutenir les investissements que j'ai mentionnés dans ma courte allocution.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, il y a un énorme déficit. Nous sommes d'accord. En même temps, le gouvernement a refusé des revenus en annulant la taxe sur les services numériques applicable aux géants américains, qui menacent notre culture et nos médias. Ils pensaient que ça pourrait plaire à M. Trump, mais ils n'ont absolument rien obtenu dans la guerre tarifaire.

Qu'est-ce que mon collègue en pense?

Travaux des subsides

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, je salue l'engagement de mon collègue envers la culture au Québec et partout au Canada. Il a bien raison d'insister sur l'importance que le gouvernement canadien continue d'investir dans nos artistes, nos artisans et nos médias, y compris dans ma propre circonscription, qui est très riche de ce milieu culturel et artistique.

Je l'inviterais à prendre note des investissements records que le gouvernement canadien a faits dans son budget de 2025 et qu'il continuera à faire pour appuyer nos artistes et nos artisans.

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien écouté le discours de mon collègue de Québec-Centre, qui est toujours très éloquent. C'est très apprécié, ce qu'il a mentionné pour les entreprises.

Je sais que mon collègue travaille énormément pour les familles. J'oserais même dire qu'il est un des architectes du Régime canadien de soins dentaires. Il en parle toujours avec grande fierté. Je pense qu'en retour on doit le remercier de la part des familles. Je lui dis un grand merci de la part des familles de ma circonscription pour la mise en place de ce programme exceptionnel.

J'aimerais qu'il puisse me parler davantage de l'importance du Régime canadien de soins dentaires pour des familles comme celles de Compton—Stanstead ou celles de Québec-Centre.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, je remercie ma collègue, qui fait preuve d'une grande générosité, d'une grande gentillesse et d'une grande pertinence en soulevant le Régime canadien de soins dentaires.

La raison pour laquelle on en parle si peu, c'est que ce régime va très bien. Contrairement aux attentes de certains députés de l'autre côté de la Chambre, à peu près 98 % des dentistes participent maintenant au régime. Quand nous rencontrons des dentistes, comme ma collègue le fait tout le temps, ils nous disent qu'ils voient tous les jours l'importance de la santé buccodentaire de ces milliers de gens qui, autrement, ne viendraient pas les voir et qui souffriraient d'infections ou d'autres problèmes de santé buccodentaire qui pourraient se généraliser à travers leur corps et qui les amèneraient à se rendre à l'urgence ou à consulter un médecin de famille qui ne pourrait rien faire pour eux.

Ce sont des milliers de gens, pas juste des aînés, mais aussi des jeunes, qui n'ont pas accès à une assurance dentaire et qui n'ont pas les moyens non plus de se payer des soins buccodentaires. C'est des milliers de gens dont on doit toujours se préoccuper et pour lesquels je pense qu'on doit continuer à faire un travail important de mobilisation et de sensibilisation.

• (1235)

Jim Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, PCC): Monsieur le Président, les dépenses gouvernementales font grimper le coût de la vie, et la dette nationale continue de monter. Cette dette coûtera 6 000 \$ de plus à une famille, et ce, en intérêts seulement.

À quel point le gouvernement devrait-il s'occuper sérieusement de cette dette?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, je crois, comme il le suggère, qu'il faut effectivement s'assurer d'une gestion rigoureuse des finances publiques. Je crois aussi qu'il faut s'assurer de prendre soin des gens.

Je sais que le député de l'autre côté de l'allée est relativement nouveau à la Chambre, je lui souhaite donc, un peu tardivement, la bienvenue au sein de la Chambre.

Il a peut-être entendu son chef qualifier de « bureaucratique », l'aide des clubs des petits déjeuners dans sa propre circonscription, et dire que, nourrir les enfants, c'est de la bureaucratie. J'aimerais savoir si le député est d'accord avec lui.

Son chef a aussi dit qu'investir dans les services de garde était du gaspillage.

Pourquoi est-ce du gaspillage? Je ne l'ai jamais compris, mais j'aimerais aussi savoir pourquoi. De plus, j'aimerais savoir si le député approuve la position de son chef voulant qu'investir dans les services de garde abordables et de qualité soit du gaspillage.

[Traduction]

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le chef de l'opposition.

Imaginons un instant la situation suivante. Nous sommes un vendredi soir, dans une cuisine, quelque part au pays. Les enfants dorment. Une mère est assise seule à la table de la cuisine, un chèque de paie dans une main et une pile de factures dans l'autre. Elle étale les factures côte à côte, puis les additionne une première fois. Ensuite, elle refait le calcul une deuxième fois, puis une troisième. À la troisième vérification, elle constate que son chèque de paie suffit tout juste à couvrir les factures. Des histoires comme celle-là, il y en a dans chaque circonscription du pays. Peu importe qui nous sommes ou d'où nous venons, nous avons entendu de telles histoires dans nos circonscriptions.

Chaque matin, avant l'aube, des millions de Canadiens enfilent leurs bottes, embrassent leurs enfants et partent gagner leur vie. Derrière leur chèque de paie, il y a des heures supplémentaires, des cours du soir, des années de formation et des journées qui se terminent le dos en compote. Pendant des générations, les Canadiens ont cru à une vérité toute simple: en travaillant fort, ils pouvaient bâtir une meilleure vie pour leurs enfants. Or, pour beaucoup trop de familles, cette promesse ne tient plus. Chaque semaine, à la Chambre, nous relayons les témoignages que nous entendons dans nos circonscriptions. C'est de cette réalité que je veux parler aujourd'hui.

Selon un rapport récent de l'Institut C.D. Howe, 60 % des ménages canadiens dépensent aujourd'hui plus qu'ils ne gagnent. Les familles dont les revenus sont les plus faibles dépensent plus du double de leur revenu disponible. Les familles du groupe suivant dépassent leurs moyens de près du tiers. Quant aux familles de la classe moyenne, véritable pilier de notre économie, elles dépensent 12 % de plus que ce qu'elles gagnent chaque mois. Concrètement, une famille dont le salaire net est de 60 000 \$ accuse un déficit de 7 200 \$ chaque année.

Derrière ces chiffres, il y a de vraies personnes et de vraies histoires. Il y a une mère qui remet des framboises à la caisse de son épicerie parce que la facture est plus élevée que ce qu'elle avait prévu. Il y a un père qui doit prendre un deuxième emploi et ne peut plus assister aux matchs de son fils. Il y a le parent qui prétend ne pas avoir faim un soir pour que ses enfants puissent manger à leur faim. Il y a le parent qui doit avoir la conversation qu'aucun parent ne veut avoir: « Pas cette année, mon trésor. Peut-être l'an prochain. » Il y a le jeune couple qui voulait fonder une famille, mais qui continue de reporter ce projet. Il y a la personne âgée qui a travaillé toute sa vie, mais qui doit maintenant choisir entre payer ses médicaments d'ordonnance et remplir son réfrigérateur. Il y a le parent qui, à 2 heures du matin, tourne et retourne les chiffres dans sa tête, en espérant obtenir un résultat différent.

Ces familles ne sont pas irresponsables. Personne ne paie son épicerie avec une carte de crédit juste pour le plaisir. Personne ne souscrit un prêt sur salaire pour payer sa facture d'électricité parce qu'il aime son taux d'intérêt. Personne ne vide un fonds de retraite qu'il a mis 20 ans à constituer juste pour le plaisir. Ils le font parce qu'ils n'ont pas le choix. Que leur dit le gouvernement? Le premier ministre a déclaré que l'accessibilité financière était à son meilleur niveau depuis une décennie.

Comment en sommes-nous arrivés là? Une partie de la réponse se trouve de l'autre côté de la Chambre. Les mêmes personnes occupent les mêmes sièges et répètent exactement la même chose depuis onze ans. Au cours de cette période, le gouvernement libéral a doublé la dette nationale, et a accumulé plus de dettes que tous les gouvernements précédents de l'histoire du Canada réunis. Quand Ottawa emprunte et dépense sans retenue, ce sont les familles dont j'ai parlé qui paient la note. Ils remboursent encore et encore cette dette, car elle n'est pas gratuite. Elle s'accompagne d'intérêts.

Selon la directrice parlementaire du budget, qui a été nommée par le gouvernement libéral, Ottawa paiera cette année 59 milliards de dollars d'intérêts sur la dette, soit plus de 1 milliard de dollars par semaine. Ce chiffre a plus que doublé en cinq ans. Il s'agit désormais du poste de dépenses qui connaît la croissance la plus rapide dans l'ensemble du budget fédéral. Personne ne peut contester ces faits. Chaque Canadien assume une part du coût. Cela représente 1 400 \$ par an, par personne, soit quelque 6 000 \$ pour une famille de quatre personnes. D'ici 2030, la directrice parlementaire du budget prévoit que cette somme sera de 1 900 \$ par personne, soit près de 8 000 \$ pour cette même famille.

● (1240)

C'est suffisamment d'argent pour payer une saison de hockey dont un enfant a dû se priver. C'est de quoi s'offrir de modestes vacances en camping, sans cesse remises à l'été suivant. C'est une fête d'anniversaire réduite à un simple gâteau parce que les temps sont durs. Voilà les histoires bien réelles qui se cachent derrière ces chiffres, et voilà les véritables conséquences de ces dépenses inconsidérées qui feront passer de 6 000 \$ à 8 000 \$ le coût annuel assumé par une famille.

Qu'est-ce que cette famille obtient en retour? Les libéraux auront beau se lever aujourd'hui à la Chambre pour vanter les mérites de tel ou tel programme, le fait est que les familles ne retirent rien des intérêts payés sur cette dette. Elles n'obtiennent pas un seul lit d'hôpital, pas une seule salle de classe, pas un seul kilomètre de route. Les intérêts versés sur cette dette ne leur procurent rien non plus en matière de défense militaire. Tout cet argent va directement aux banquiers et aux créanciers obligataires, et non aux familles qui

Travaux des subsides

peinent à joindre les deux bouts, à la mère qui remet son casseau de framboises sur la tablette, au père qui accepte un deuxième quart de travail et qui manque ainsi le match de hockey de son enfant, ou encore à l'aîné qui ne sait plus comment s'en sortir. Cet argent aboutit entre les mains des banquiers et des créanciers obligataires.

Les factures ne cessent d'augmenter. La part de la dette fédérale qui revient à chaque Canadien s'élève désormais à plus de 33 000 \$. Pour une famille de quatre personnes, cela représente plus de 130 000 \$. Il s'agit d'une deuxième hypothèque que les parents n'ont jamais demandée. Il s'agit d'une deuxième hypothèque qu'ils transmettront un jour à leurs enfants. Voici l'aspect le plus cruel de la situation: au Canada, les parents travaillent d'arrache-pied pour que leurs enfants puissent avoir une vie meilleure, et c'est à ces mêmes enfants que le gouvernement refile la facture.

Aujourd'hui, la question est très simple. Comment le premier ministre s'attend-il à ce que ces familles paient cette facture? Comment s'attend-il à ce qu'ils paient 6 000 \$ ou 8 000 \$ de plus par année? Je sais qu'il y a beaucoup de gens, lui y compris, qui ne sont pas préoccupés par 6 000 \$ ou 8 000 \$, mais il y a énormément de familles dans ce pays pour qui ce n'est absolument pas le cas, et elles se posent des questions. Les familles canadiennes font toutes leur part. Leurs membres se lèvent et vont travailler. Ils tirent le maximum de chaque dollar. Ils font des sacrifices tous les jours sans se plaindre. Lorsque l'argent vient à manquer, ils s'assoient à la table de la cuisine et font face à ces chiffres en toute honnêteté. Ensuite, ils les repassent encore et encore dans leur tête en essayant de trouver une autre solution. Le premier ministre devrait être prêt à faire exactement la même chose.

C'est la raison pour laquelle cette motion demande au premier ministre de comparaître devant le Comité permanent des finances. C'est très simple. On lui demande de ne pas envoyer un ministre à sa place ou une liste de points à aborder, mais de se présenter lui-même devant le Comité et de répondre aux questions que se pose chaque famille de notre pays, par exemple comment une mère qui croule sous les factures est-elle censée payer 60 milliards de dollars d'intérêts? Comment un jeune couple est-il censé fonder une famille lorsque sa part de dette représente 130 000 \$? Combien d'autres dépenses compte-t-il mettre sur la carte de crédit libérale avant que la dette ne devienne exigible?

Chaque famille, chaque personne et chaque député ici présent a dû, à un moment donné, expliquer son budget à quelqu'un, que ce soit à une banque, à un propriétaire ou parfois même à ses propres enfants. Le premier ministre devrait donc être en mesure d'expliquer son budget à chaque contribuable canadien, et il devrait pouvoir le faire en comité, sans prendre la parole à la Chambre pour déclarer à ces mêmes familles que le pouvoir d'achat n'a jamais été aussi élevé et qu'elles n'ont jamais été aussi bien loties.

J'exhorte tous les députés ministériels à voter en faveur de cette motion, à voter en faveur de la transparence. Ils ont sollicité la confiance du public, et cette relation de confiance leur donne des obligations. Le public se demande comment le gouvernement paiera sa juste part de la dette, et le premier ministre se doit de comparaître devant le comité pour répondre à ces questions. Ce n'est pas une motion complexe, et j'espère que les députés l'appuieront.

Travaux des subsides

• (1245)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, en 2010, j'ai fait campagne dans le cadre d'une élection partielle. Je me souviens que, dans un immeuble du Congrès germano-canadien, à l'angle de l'avenue Mountain et de la rue Arlington, une personne âgée m'a dit qu'elle ne pouvait même pas acheter de la nourriture en raison du coût des médicaments.

Il ne fait absolument aucun doute que le gouvernement et le premier ministre ont reçu un mandat et qu'ils sont très préoccupés par la question de l'abordabilité. Il suffit de regarder les mesures prises par le gouvernement, qu'il s'agisse de l'aide aux soins dentaires, de l'offre de nourriture aux enfants dans les écoles ou de l'allocation canadienne pour l'épicerie. Ces programmes visent à rendre la vie plus abordable, directement et indirectement, et le Parti conservateur continue de s'y opposer. Il y a...

Le vice-président adjoint (John Nater): La députée de Thornhill a la parole.

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, le député vient d'énumérer une longue liste d'échecs. Aucune mesure mise en place par le gouvernement dans le cadre d'un programme n'a répondu aux attentes des Canadiens, car le nombre de Canadiens faisant appel à une banque alimentaire est plus élevé qu'avant le lancement de ce programme d'alimentation du gouvernement.

Sous le gouvernement actuel, tout va de mal en pis, et ces programmes ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan par rapport à ce que les familles paient en intérêts, soit 6 000 \$ en ce moment et 8 000 \$ en 2030. Les familles ont des questions. Est-ce que ça en vaut la peine?

Le premier ministre devrait répondre à ces questions à la place de son leader à la Chambre, dont les députés doivent écouter les réponses toutes faites.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, en ce moment, il y a vraiment beaucoup d'argent affecté au service de la dette.

Ma collègue serait-elle d'accord pour qu'on prenne une partie de cet argent et qu'on l'envoie aux provinces pour augmenter les transferts en santé?

[Traduction]

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, le député d'en face pourra certainement poser cette question au premier ministre lorsqu'il témoignera devant le comité.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, en fin de compte, cette motion se résume aux principes fondamentaux de la reddition de comptes, de la transparence et de la surveillance. Je me demande ce que la députée pense du fait que le gouvernement présente un budget le 5 novembre, un jeudi après-midi.

Je siège à la Chambre depuis 11 ans et je ne pense pas avoir jamais vu un budget être présenté un jeudi après-midi. Ce choix laisse le vendredi pour la période des questions, mais, la semaine suivante, les députés seront dans leur circonscription pour le jour du Souvenir. Cette approche en dit long sur les questions de reddition de comptes, de transparence et de surveillance et prouve que le gouvernement ne veut pas répondre à des questions sur ce budget.

À mon avis, ce sera un très mauvais budget, et c'est pourquoi le gouvernement ne veut pas répondre aux questions. Je me demande ce qu'elle en pense.

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, si ce budget ressemble au précédent, je comprends parfaitement pourquoi les députés ministériels ne souhaitent pas être interrogés à ce sujet, ni un vendredi ni un lundi. Le fait que le gouvernement présente son budget un jeudi avant une semaine de pause, puis qu'il profite de cette semaine d'accalmie en dit long. Voilà pourquoi cette motion est si importante.

Il est important que le premier ministre vienne témoigner devant le comité pour s'expliquer sur ses propos, pour expliquer pourquoi il a dit à la Chambre que le coût de la vie n'a jamais été aussi favorable et pour expliquer aux familles canadiennes pourquoi il leur fait payer 6 000 \$ par année alors qu'elles ne peuvent ni acheter de framboises ni partir en vacances.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, la cheffe adjointe du Parti conservateur affirme que certains programmes sont un échec, comme le programme de soins dentaires dont bénéficient les aînés disposant d'un revenu fixe. La cheffe adjointe du Parti conservateur affirme que le programme d'alimentation scolaire, qui nourrit 400 000 enfants, est un échec.

Je pense qu'il est temps que le Parti conservateur se réveille. Si les conservateurs se soucient du coût de la vie, ils feraient mieux de commencer à soutenir ces programmes ou de se tasser du chemin pour laisser le gouvernement faire son travail.

• (1250)

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, la cheffe adjointe du Parti conservateur affirme, pour sa part, que le leader du gouvernement à la Chambre est un échec. La réponse qu'il vient de donner ne fait que le confirmer, et les programmes qu'il a présentés à la Chambre ne valent guère mieux, puisque tout a empiré depuis son entrée en fonction.

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens méritent d'en avoir pour leur argent. Le travail acharné devrait être récompensé ici, au Canada. Ceux qui se lèvent le matin pour aller au travail ou ceux qui ont travaillé toute leur vie et essaient de prendre leur retraite méritent un chèque de paie ayant de la valeur.

Or, après 11 ans de ce gouvernement libéral, plus ça va, moins le travail est récompensé. En effet, on voit qu'une plus grande marge des salaires au Canada est avalée par l'inflation. Ce qui est gagné au travail est même donné au gouvernement en impôts très élevés. Cependant, le gouvernement va dire que les impôts paient pour les services. Est-ce vrai? Reçoit-on des services à la hauteur des taxes et des impôts?

Les coûts qui augmentent le plus rapidement, sous ce gouvernement, ne sont pas ceux des services, de la santé, ni ceux des prestations pour les enfants ou pour les aînés: ce sont ceux de l'intérêt sur notre dette nationale. Cela va atteindre 60 milliards de dollars cette année. C'est plus qu'on dépense pour les transferts en santé, plus qu'on dépense pour les services, plus que ce que les Canadiens paient au total en TPS, deux fois plus que ce qu'on dépense pour les prestations pour les enfants et beaucoup plus que ce que nous dépensons pour nos militaires.

En effet, que représente l'intérêt sur la dette nationale pour une famille de quatre?

Il y a cinq ans, une famille de quatre devait dépenser 2 500 \$ en impôt, afin de rembourser l'intérêt sur la dette nationale par année. Aujourd'hui, cette famille doit dépenser 6 000 \$ simplement en taxes et impôts pour payer l'intérêt sur la dette. Dans quatre ans, cette même famille va payer 8 000 \$ par année seulement pour rembourser l'intérêt sur la dette, et non la dette elle-même.

C'est donc ce coût qui augmente le plus rapidement. En même temps, les déficits historiques de ce premier ministre gonflent le coût de la vie en causant de l'inflation.

La situation d'endettement est bien pire aujourd'hui qu'il y a un an. On a promis que ça allait être un premier ministre plus prudent que Justin Trudeau, mais il a doublé les déficits. Il l'a fait après les mougouilles de la comptabilité de nos finances.

Selon la directrice parlementaire du budget, ce premier ministre vise à ajouter encore 733 milliards de dollars à notre dette nationale au cours des cinq prochaines années. Ainsi, pour chaque famille canadienne, pour chaque ménage, l'endettement fédéral coûtera 40 000 \$ de plus, en plus des 1,3 billion de dollars qui sont déjà là.

Les Canadiens sont en train d'être détruits par l'endettement du gouvernement. Quels sont les résultats? Plus de gens doivent fréquenter les banques alimentaires; toute une génération ne peut pas avoir accès à la propriété; les prix du carburant à la pompe sont parmi les pires du monde occidental; et il y a encore plus de pauvreté.

Il faut que ça change. Les Canadiens méritent mieux. L'objectif de l'opposition officielle est de leur faire économiser l'argent, de sauver leur emploi, de les garder en sécurité, de réparer et de réduire l'immigration et de mettre le Canada d'abord.

• (1255)

C'est pour ça que nous proposons d'inviter le premier ministre à se présenter en comité afin qu'il explique aux Canadiens comment une famille va payer 6 000 \$ par année en intérêts sur la dette nationale. C'est aussi afin d'offrir nos solutions, c'est-à-dire couper dans la bureaucratie, les consultants, le favoritisme d'État, l'aide à l'étranger, l'argent pour les faux réfugiés et j'en passe, afin de réduire le déficit et de revenir à l'équilibre fiscal. Il faut réduire la taille de l'État et le coût que l'État entraîne pour les gens.

Nous voulons revenir à un pays où tout le monde qui travaille fort peut avoir un gros chèque de paie qui reste dans leur poche et où le dollar garde sa valeur. Un plus grand pouvoir d'achat va permettre à nos jeunes d'acheter une maison, à nos familles d'acheter de la nourriture et à nos aînés d'avoir l'excellente retraite qu'ils méritent. C'est ça, le but des conservateurs.

Nous demandons donc à tous les partis de travailler avec nous afin de réaliser et de réinstaurer la promesse du Canada ici, chez nous.

[Traduction]

Le dur labeur des gens doit être récompensé. Lorsqu'une personne fait une longue journée de travail et ramène un chèque de paie à la maison, cet argent devrait rester dans ses poches sans perdre de sa valeur. Son salaire devrait lui permettre d'acheter de la nourriture, une maison et du carburant à prix abordable. Les gens devraient pouvoir inscrire leurs enfants à des activités sportives qui améliorent leur santé, leur sens de la discipline et leur qualité de vie. Ils devraient pouvoir prendre leur retraite en sachant que

Travaux des subsides

l'argent qu'ils ont économisé leur permettra de subvenir à leurs besoins essentiels et de profiter pleinement des années de repos qu'ils ont méritées. Cela signifie qu'ils devraient en avoir pour leur argent lorsque le gouvernement dépense les fonds publics.

Quand les gens paient des impôts, ils s'attendent à recevoir quelque chose en retour. L'ont-ils reçu? Eh bien, quel poste de dépense connaît la croissance la plus rapide dans le budget du gouvernement? S'agit-il des prestations aux personnes âgées, des soins de santé, de l'Allocation canadienne pour enfants, des services de police ou des forces armées? Non, rien de tout cela. Sous la direction du premier ministre, pour la première fois en plus de vingt ans, la dépense la plus importante est l'intérêt sur la dette nationale. C'est une dépense qui a plus que doublé au cours des cinq dernières années.

Aujourd'hui, 60 milliards de dollars des contribuables canadiens sont versés à des banquiers et à des créanciers obligataires. C'est plus que les transferts en santé, les dépenses pour les forces armées ou encore le versement de l'Allocation canadienne pour enfants. En fait, c'est presque deux fois plus que ce que nous consacrons à l'Allocation canadienne pour enfants. La situation s'est détériorée, mais elle risque de s'aggraver. Auparavant, le gouvernement versait, aux banquiers et aux créanciers obligataires, 10 ¢ d'intérêt pour chaque dollar; désormais, il en verse 13,6 ¢, soit près de 14 ¢. Il s'agit de la portion la plus élevée de notre budget depuis 2007.

Voici ce que cela signifie pour une famille moyenne de quatre personnes. En 2021, les intérêts sur la dette lui coûtaient 2 500 \$ par année. À l'heure actuelle, ce montant s'élève à 6 000 \$ par année. Dans quatre ans, selon le plan du gouvernement, il atteindra 8 000 \$ par année. Pour mettre les choses en perspective, nous dépensons maintenant beaucoup plus en intérêts sur la dette que ce que nous percevons en TPS. C'est vrai: chaque fois que nous achetons quelque chose dans un magasin et que nous voyons le montant de la TPS sur le reçu, nous devons nous rappeler que la totalité de ce montant servira à payer les intérêts de la dette nationale, et non à financer notre système de santé ou nos forces armées.

Cela dit, je dois préciser que la gravité de la situation n'est pas à la hauteur des apparences. Elle est bien pire, car le premier ministre a trafiqué les livres. Il a déterminé que s'il répartissait la dette et le déficit sur trois cartes de crédit distinctes, cela coûterait moins cher. Il prétend qu'une partie des dépenses correspond à des coûts d'exploitation. Une autre partie, dit-il arbitrairement, constitue des investissements. D'autres sommes encore correspondent à des sociétés d'État. En fin de compte, il s'agit d'argent que le gouvernement doit emprunter et sur lequel il devra payer des intérêts, soit une charge qui pèse entièrement sur les épaules des contribuables.

Pour être clair, ce que le premier ministre appelle « investissement » est un concept flou, indéfini et qui ne repose sur aucun principe comptable généralement reconnu. Aucun autre gouvernement au monde ne suit ses définitions. C'est simplement ce qu'il choisit de retenir afin de réduire ce qu'il appelle son « budget de fonctionnement ». Or, même en trafiquant les chiffres, le premier ministre n'a pas réussi à y parvenir non plus.

Travaux des subsides

Selon la directrice parlementaire du budget, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 11 % en un peu plus d'un an, soit à un rythme bien supérieur à trois fois celui de la croissance démographique et de l'économie dans son ensemble, et le premier ministre a l'intention d'alourdir la dette nationale de 733 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Cela représente 40 000 \$ de nouvelles dettes pour chaque famille du pays, et pour quel résultat? Des files d'attente plus longues devant les banques alimentaires, une génération de jeunes qui n'ont pas les moyens d'accéder à la propriété, une hausse des faillites, des emplois qui quittent notre pays et nos esprits les plus brillants qui partent vers le sud. Notre pays enregistre la plus forte augmentation au monde du nombre de personnes partant s'installer aux États-Unis. C'est l'approche « jouer du coude », mais qui pousse les Canadiens à partir. Voilà de bien mauvais résultats pour toutes les centaines de milliards de dollars de dépenses déficitaires.

• (1300)

C'est possible de faire les choses autrement. On pourrait revaloriser l'ardeur au travail en mettant la hache dans la bureaucratie, les experts-conseils, l'aide à l'étranger, les cadeaux aux faux réfugiés et le gaspillage sous toutes ses formes de manière à alléger la dette, l'inflation et le fardeau fiscal et à donner de la valeur à notre argent pour à le consacrer à la santé, à l'armée, aux services policiers et aux frontières plutôt qu'aux banquiers et aux créanciers obligataires. On rétablirait ainsi la promesse de notre pays, celle qui dit qu'avoir du cœur à l'ouvrage permet de mettre de la viande et des patates sur la table ainsi que de vivre une belle vie et une douce retraite dans un logement dont on est propriétaire, dans une rue sans danger et sous notre fier drapeau. Réalisons cette promesse.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Désolé de décevoir le chef du Parti conservateur, monsieur le Président, mais je lui assure que le Canada n'est pas dysfonctionnel. Le Canada reste le meilleur pays où vivre.

Le chef de l'opposition minimise l'importance de l'investissement. Pourtant, le mois dernier, en septembre, le premier ministre et le gouvernement du Canada ont justement invité le monde à Toronto, avec pour résultat un demi-billion de dollars en investissements potentiels. C'est du jamais vu dans l'histoire du Canada. En travaillant main dans la main avec les entités provinciales et les responsables des grands projets, nous nous approchons, je le répète, du demi-billion de dollars. Le gouvernement fédéral mise sur la collaboration, et ça donne des résultats. Les investisseurs envisagent de choisir le Canada comme jamais auparavant. Il serait temps qu'on se rende compte, au Parti conservateur, que...

Le vice-président adjoint (John Nater): Je dois donner au député le temps de répondre.

Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, il n'y a que la cassette que répètent les députés d'en face qui est dysfonctionnelle. Jamais auparavant je n'ai vu un parti se péter autant les bretelles avec des promesses qui ne sont pas encore réalisées. Le député n'a pas dit que ces investissements avaient eu lieu. Il a dit qu'ils pourraient se produire à un moment donné. Un jour, nous pourrions trouver un trésor au pied de l'arc-en-ciel — si nous arrivons à l'atteindre. Tout ce qu'il faut, selon eux, c'est un autre sommet, une autre cérémonie de signature, une autre séance de photos ou une nouvelle série de concepts à la mode tirés des manuels d'administration des affaires, comme catalyser ceci ou créer des synergies.

Ce ne sont pas les concepts à la mode ou les promesses non tenues qui vont nous aider à stimuler l'économie. C'est en tassant le gouvernement du chemin et en laissant les Canadiens réaliser leur véritable potentiel.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, il est dit dans la motion conservatrice que le gouvernement libéral consacre plus d'argent au service de la dette qu'aux transferts en santé.

Si jamais les conservateurs réussissaient à diminuer le service de la dette, est-ce qu'ils s'engageraient à augmenter les transferts en santé au Québec et aux provinces?

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, c'est vrai que le gouvernement libéral dépense plus en intérêt sur la dette que sur la santé. Les conservateurs croient que ça devrait être l'inverse.

Les Canadiens paient des impôts et des taxes afin d'avoir un service de santé. Ils méritent d'avoir un service de santé qui est le meilleur au monde. Ce n'est certainement pas le cas. Dans notre système de santé, actuellement, nous avons 6 millions de personnes sans médecin de famille. On a des listes d'attente qui s'allongent. Nous sommes parmi les pires en matière de services de santé parmi les pays de l'OCDE.

Un des problèmes, c'est que les libéraux sont en train de détourner l'argent de notre système vers des banquiers pour l'intérêt sur notre dette. Réduisons la dette et soutenons la santé.

[Traduction]

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Monsieur le Président, lorsque nous abordons ces sujets à la Chambre, les députés d'en face demandent souvent ce que les conservateurs couperaient. Le chef de l'opposition pourrait-il nous donner plus de détails sur l'approche des conservateurs en matière de rigueur budgétaire? Le pays en aurait désespérément besoin en ce moment.

• (1305)

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, les libéraux nous posent toujours la même question, comme s'il s'agissait d'une question piège: « Quelles dépenses réduiriez-vous? » Nous leur avons pourtant déjà répondu. Nous avons recensé et annoncé publiquement quelque 200 milliards de dollars d'économies possibles. Commençons par le fiasco du projet Alto. Le gouvernement entend y engloutir 150 milliards de dollars alors qu'aucun tronçon de voie ferrée n'a encore été construit. Juste là, nous pourrions économiser 150 milliards de dollars.

Les importantes subventions, prêts sans intérêt et autres mesures avantageuses consentis aux acteurs influents du monde des affaires seraient éliminés. Je parle ici d'entreprises comme Brookfield et d'autres sociétés liées aux intérêts du premier ministre. Alors que celui-ci cache son argent à l'étranger, il force les Canadiens à subventionner ses intérêts commerciaux ici même, au pays.

Nous éliminerions les avantages excessifs accordés aux faux réfugiés, qui profitent davantage de l'argent des contribuables que les aînés canadiens qui ont travaillé toute leur vie. Nous réduirions l'aide étrangère et cesserions d'envoyer notre argent à l'étranger. Cet argent appartient aux Canadiens, et nous le rendrions aux Canadiens.

Je viens d'énumérer quatre ou cinq exemples concrets de moyens de réduire les dépenses d'un gouvernement trop gros et trop dépendant, afin que les Canadiens puissent améliorer leur sort.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de King—Hants.

Nous venons d'entendre un discours du chef de l'opposition officielle rempli du slogan, encore une fois. Je crois qu'il est venu faire ses clips de la semaine pour les médias sociaux. Si on s'intéresse aux mesures concrètes, c'est de notre côté de la Chambre qu'il faut regarder. Ce sont des mesures pour renforcer l'économie canadienne, qui fonctionne pour tout le monde.

Je pense que les Canadiens et les Canadiennes voient clair dans le jeu de l'opposition officielle quand ils entendent ce genre de discours. Nous n'avons qu'à regarder les résultats des dernières élections partielles et les résultats des sondages. C'est clairement notre approche qui est favorisée, une approche basée sur des mesures concrètes qui ont des retombées dans la vie des gens.

Sur ce, je vais me concentrer sur le contenu de mon discours, puisque la motion d'aujourd'hui traite du coût de la vie. Pour faire face au coût de la vie, nous pouvons mettre en place des mesures dans l'immédiat. Je pense notamment à la bonification de ce qui était connu avant comme le crédit pour la TPS et la TVH et la baisse d'impôts pour la classe moyenne que nous avons annoncée l'année dernière. Ce sont des mesures qui remettent dans l'immédiat de l'argent dans les poches des Canadiens et de Canadiennes.

Cela dit, il faut réfléchir dans une perspective à moyen et à long terme. À ce sujet, je pense notamment à la Stratégie nationale de sécurité alimentaire que nous avons lancée au cours de l'année. Cette stratégie vise à s'attaquer à des facteurs dans l'écosystème agroalimentaire au Canada pour aider à stabiliser les prix à l'épicerie à moyen et long terme. Un des piliers de cette stratégie consiste à augmenter la production alimentaire au Canada. Pour ce faire, nous sommes en train de mettre en place toute une série de programmes visant à appuyer l'innovation dans le secteur alimentaire, pour aider nos entrepreneurs à moderniser leurs équipements et pour les aider à acquérir les capacités nécessaires pour faire plus de transformation au Canada. Notre but est qu'il y ait plus d'aliments canadiens dans nos assiettes et que nos entrepreneurs déjà actifs dans le secteur agroalimentaire aient les moyens de se moderniser et d'être plus efficaces: avec la même main-d'œuvre, comment pourraient-ils améliorer leurs équipements et leurs procédés afin de pouvoir produire plus d'aliments, ici même, au pays? Je pense aussi à tous les incitatifs fiscaux que nous mettons en place pour augmenter notre production de fruits et de légumes au Canada, tout au long de l'année, notamment grâce à nos incitatifs pour la construction de serres et d'autres environnements de culture fermés.

Notre but est d'accroître la souveraineté alimentaire de notre pays et d'être moins dépendants des autres. Lorsqu'on dépend du commerce international, on risque davantage d'être affecté par différents chocs dans les chaînes d'approvisionnement. Lorsqu'il y a des conflits, cela a des répercussions sur la facture d'épicerie au Canada, alors que, quand on produit davantage au pays, on est moins susceptible de voir fluctuer les prix au gré des variations à l'étranger.

Je pense aussi au taux de change. Lorsqu'on importe beaucoup de produits et lorsque le taux de change varie, ça a aussi un effet sur la

facture. Renforcer notre souveraineté alimentaire au pays permet donc de stabiliser les prix à l'épicerie à plus long terme.

La stimulation de la concurrence a aussi son importance. Nous le savons. Au Canada, cinq grands détaillants dominent près de 75 % du marché canadien de l'alimentation. Notre Stratégie nationale de sécurité alimentaire nous permettra notamment d'aider les épiciers indépendants à acheter et à transporter des produits à prix concurrentiel sans dépendre des grandes chaînes d'alimentation. Il faut donc faciliter l'accès des épiciers indépendants aux chaînes d'approvisionnement au moyen de différents programmes, d'avoir plus de concurrence dans le secteur et d'avoir des meilleurs prix à l'épicerie pour les consommateurs.

Grâce à la Stratégie nationale, nous allons aussi fournir près de 130 millions de dollars au Bureau de la concurrence et au Tribunal de la concurrence pour enquêter sur les pratiques commerciales anticoncurrentielles, les prévenir et les contrer.

Des règles sont donc en place, mais il faut nous donner les moyens de les faire respecter.

Enfin, il faut réduire la lourdeur administrative. D'ailleurs, un projet de loi a déjà été déposé à cet effet, parce que la lourdeur administrative peut avoir des conséquences sur les coûts de production.

Renforcer l'économie canadienne et aider les Canadiens et les Canadiennes passe aussi par des investissements stratégiques dans nos infrastructures. Il est important de le faire en partenariat avec nos partenaires des provinces, mais aussi avec ceux des municipalités. Au bout du compte, il n'y a qu'un seul contribuable, et c'est lui qui paie la facture, au bout du compte. Ainsi, lorsque nous investissons avec nos partenaires municipaux dans divers projets d'infrastructures essentiels pour nos communautés, nous aidons nos municipalités à avoir une situation fiscale plus saine. Si le gouvernement fédéral ne participe pas à certains grands projets d'infrastructures, les municipalités vont devoir ajuster leur niveau de taxation et ça va se refléter sur la facture d'impôt foncier de nos concitoyens.

● (1310)

C'est pourquoi je trouve important qu'on puisse être là lorsqu'il y a des projets de mise à jour des réseaux d'eau et d'égout pour augmenter notre capacité en matière de logements dans nos communautés, par exemple.

L'été dernier, j'ai d'ailleurs participé à trois annonces, alors que le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les municipalités avaient investi ensemble dans des projets d'infrastructures d'eau et d'égout, non seulement parce que celles-ci étaient vieillissantes, mais aussi afin d'augmenter la capacité de logements dans ces zones où on fait les travaux. Si on veut voir croître nos communautés et y augmenter le nombre de logements, il faut s'assurer d'avoir les infrastructures d'eau et d'égout en place pouvant soutenir cette croissance. Je pense notamment à l'annonce que j'ai faite, en juin dernier, en compagnie du regretté maire Soucy, à Campbellton, au sujet de la mise à niveau des infrastructures de la rue Notre-Dame, dans le secteur d'Atholville; il y a aussi eu l'annonce, à Grand-Sault, du déplacement et du remplacement de vieilles infrastructures d'égout sanitaire sur les rues Taylor, Park et O'Regan. En plus de soutenir le développement résidentiel dans ce secteur, cela répondait aussi à un impératif environnemental parce que le fleuve Saint-Jean se trouve à proximité et on voyait qu'un trou d'homme risquait de s'écrouler. Il aurait donc pu y avoir un incident environnemental de premier plan à Grand-Sault.

Travaux des subsides

Au moyen de ces investissements, non seulement on soutient la construction de plus de logements, mais on répond aussi à un impératif environnemental.

Mon dernier exemple est l'annonce qu'on a faite de plus de 1 million de dollars à Edmundston pour le prolongement d'aqueducs et d'égouts qui permettront de desservir un projet de lotissement résidentiel sur l'avenue Laboissonnière, la rue des Mélézes et l'avenue Mgr Lacroix.

Ce sont donc des façons concrètes d'aider nos communautés et l'ensemble des citoyens qui profitent de ces projets.

En ce qui a trait au coût de la vie, on le sait, le prix de l'électricité est aussi une préoccupation de premier plan pour les Canadiens et les Canadiennes. On sait que le mode de chauffage qu'on utilise peut avoir un impact important sur la facture d'électricité. C'est pour cette raison qu'on a annoncé récemment le lancement du Programme national de remise pour les thermopompes afin d'aider jusqu'à 820 000 ménages partout au pays à se doter d'une thermopompe électrique plus efficace. Notre but est d'augmenter le nombre de logements plus écoénergétiques afin de réduire la consommation d'électricité et d'économiser ainsi mensuellement. Les systèmes de thermopompes présentent plusieurs avantages par rapport aux systèmes de chauffage traditionnels. Ils ont une efficacité énergétique supérieure, ce qui permet de réduire les coûts énergétiques des consommateurs. Ça permet aussi d'avoir le chauffage et la climatisation au sein d'un même système pour un confort en toute saison, soit l'été avec la climatisation et l'hiver avec le chauffage. De plus, ça aide à atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. À l'aide de ce programme, les ménages dont le revenu se trouve sous le revenu médian vont pouvoir obtenir jusqu'à 10 000 \$, et les autres ménages, jusqu'à 2 000 \$. C'est donc une autre mesure concrète mise en place pour aider les gens à faire face au coût de la vie, mais aussi pour répondre à nos objectifs environnementaux.

Pour ce qui est du coût de la vie, je pense que c'est aussi important de faire allusion à notre programme de services de garde abordable qu'on a lancé en 2021. Les résultats parlent d'eux-mêmes. Si on regarde les statistiques, on voit que le taux de participation des jeunes parents, notamment des jeunes mères, au marché du travail a augmenté depuis que ce programme a été lancé. Des places en service de garde se sont développées et ont été mises à la disposition des familles dans de multiples communautés de partout au Canada, et on continue de travailler avec les provinces et les territoires pour renforcer le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada à long terme.

D'immenses progrès ont été faits au cours des cinq dernières années, mais on sait que les besoins sont grands et qu'il reste des besoins pour plus de services de garde abordables dans nos communautés. Il y a encore des listes d'attente. Il reste du travail à faire, mais, lorsqu'on regarde les progrès des cinq dernières années pour l'accès à des places en services de garde abordables au Canada, on voit que des pas de géant ont été faits. D'ailleurs, en juin dernier, on a annoncé un investissement, pouvant atteindre 5,4 milliards de dollars sur deux ans. Il s'ajoute au financement de plus de 58 milliards de dollars qui a déjà été alloué à ce programme depuis 2021 dans le cadre des ententes de prolongement actuel avec les provinces et les territoires. C'est un autre exemple d'investissement concret qui a un impact sur le coût de la vie, sur les familles canadiennes et leur capacité de participer pleinement au marché du travail.

Je vais conclure en mentionnant que, faire face au coût de la vie et renforcer l'économie canadienne pour qu'elle fonctionne pour tout le monde, ça passe par des mesures concrètes et des gestes, pas seulement des discours vides de sens. Les discours du côté de l'opposition officielle sont toujours suivis de votes contre toutes les mesures qu'on met en place.

De ce côté-ci de l'allée, on prend les enjeux au sérieux, on agit et on met en place des mesures concrètes.

• (1315)

[Traduction]

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, selon la directrice parlementaire du budget, le service de la dette publique constitue le poste de dépense dont la croissance est la plus rapide et ces paiements ont déjà dépassé les paiements liés au Transfert canadien en matière de santé. Cela signifie qu'on consacre désormais davantage d'argent au service de la dette qu'aux soins de santé.

Mon collègue pourrait-il proposer quelques mesures qui permettraient au gouvernement libéral de réduire le montant de la dette? Pourrait-il réduire ses dépenses, afin que le coût de la vie soit moins élevé pour les Canadiens?

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous faisons une gestion rigoureuse de notre situation fiscale. Nous avons entrepris une révision des dépenses gouvernementales dans les différents ministères. Nous nous assurons d'avoir une gestion efficace des finances publiques. L'objectif est d'avoir une marge de manœuvre fiscale suffisante pour être capables de répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. Lorsque nous mettons en place différentes mesures pour renforcer et stimuler l'économie canadienne, l'idée derrière ça est d'avoir une économie performante qui nous permet de financer les différents services sociaux qui aident les Canadiens et les Canadiennes à faire face au coût de la vie.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je sais que mon collègue défend le français et la culture, et nous nous entendons tous pour dire que le service de la dette est énorme. Dans ce contexte, nous comprenons difficilement pourquoi le gouvernement se prive de revenus considérables en abolissant, par exemple, la taxe sur les services numériques des géants américains, qui menacent notre culture et nos médias. Par ailleurs, le gouvernement a refusé que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes perçoive des redevances de ces mêmes géants numériques, ce qui aurait occasionné des revenus considérables pour la culture. Il a plutôt préféré piger dans les impôts des citoyens pour essayer de compenser l'annulation des redevances.

Qu'en pense mon collègue?

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, je suis heureux que mon collègue ait fait allusion aux langues officielles dans le préambule de sa question. Cela me donne l'occasion de rappeler à la Chambre l'investissement historique que le gouvernement libéral a fait en matière de langues officielles. Dans le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028, ce sont 4,1 milliards de dollars qui ont été investis pour appuyer les langues officielles et la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. Même en tenant compte de l'inflation, il s'agit du plus grand investissement de l'histoire du Canada en matière de langues officielles.

Cela nous permet d'appuyer l'éducation en français dans nos communautés et de mettre en place différentes mesures en matière de santé, d'accès à la justice et de services d'aide à l'emploi, ainsi que de mieux documenter nos réalités grâce aux données de Statistique Canada. Au total, plus d'une douzaine d'organisations fédérales sont impliquées dans la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles, qui a des retombées concrètes partout au Canada. Je sais de quoi je parle, car je représente la circonscription de Madawaska—Restigouche, qui est une des circonscriptions à l'extérieur du Québec avec les plus fortes proportions de francophones. Ces investissements en matière de langues officielles sont essentiels pour ma région.

Alana Hirtle (Cumberland—Colchester, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellent discours.

[Traduction]

L'un des problèmes dans ma circonscription, c'est que des enfants se présentent à l'école sans avoir déjeuné ou sans rien avoir à manger. Je sais que le gouvernement a travaillé sur ce dossier.

Je me demande si le député peut nous en dire davantage sur la façon dont nous aidons les familles grâce au programme d'alimentation dans les écoles.

• (1320)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, je partage la préoccupation de ma collègue. Jamais un enfant ne devrait passer une journée en salle de classe en ayant le ventre vide. Ce n'est pas propice à l'apprentissage.

En tant que gouvernement, nous avons pris cette question au sérieux. Nous avons mis en place le Programme national d'alimentation scolaire du Canada et, devant le succès et l'importance de ce programme, nous l'avons rendu permanent. Par exemple, dans ma province, le Nouveau-Brunswick, cela se traduit par une entente de 11,3 millions de dollars sur une période de trois ans. Cet investissement permet d'offrir le programme des petits-déjeuners gratuits dans toutes les écoles de la province du Nouveau-Brunswick. De plus le gouvernement appuie le lancement d'un programme de dîners à contribution volontaire mis en œuvre par nos partenaires provinciaux. C'est un bel exemple de mesure concrète qui nous permet d'appuyer les enfants et les familles, tout en contribuant à créer un environnement d'apprentissage sain qui répond à leurs besoins.

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux, comme toujours, de prendre la parole à la Chambre au nom de mes concitoyens de Kings—Hants, mais aussi dans le cadre de mes fonctions de secrétaire parlementaire du premier ministre, afin de participer au débat sur la motion de l'opposition présentée aujourd'hui par les conservateurs concernant la situation fiscale du Canada.

J'aimerais soulever quelques points importants à l'intention des Canadiens et des Canadiennes qui nous regardent peut-être de la maison aujourd'hui et qui suivent les débats de la Chambre des communes afin de mieux comprendre la situation dans son ensemble. En effet, le texte de la motion présentée aujourd'hui par les conservateurs est, à mon avis et de l'avis du gouvernement, problématique, dans le sens où il ne tient pas compte d'un contexte crucial, y compris de la position fiscale du Canada en général.

Travaux des subsides

[Traduction]

Je vais commencer par aborder le premier point du texte de la motion. Les conservateurs affirment que « les dépenses gouvernementales font grimper le coût de la vie ». Je réfute cette prémisse. Le texte de la motion ne tient pas compte du fait que le gouvernement procède à un examen complet des dépenses et qu'il prévoit de réduire les dépenses publiques de 80 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Cette réduction passe notamment par une diminution des effectifs du gouvernement du Canada, c'est-à-dire du gouvernement fédéral, et les objectifs fixés à cet égard ont déjà été atteints.

La motion ne reconnaît pas que les événements mondiaux ont une incidence sur le coût de la vie dans tous les pays, et pas seulement au Canada. Le blocus du détroit d'Ormuz a des répercussions sur le prix des ressources énergétiques dans le monde entier. Bien sûr, les Canadiens ne sont pas épargnés. Ce problème nous touche directement, mais il touche aussi tous les autres pays. Il y a également une guerre en Europe de l'Est, en Ukraine, et bien que nous soyons un allié indéfectible de ce pays, les répercussions sur la sécurité alimentaire et énergétique se font sentir à l'échelle mondiale.

Nous évoluons dans un contexte commercial mondial, mais le gouvernement s'efforce de contrôler ce qu'il peut ici, au Canada. Le libellé de la motion présentée aujourd'hui par les conservateurs ne tient pas compte du travail que fait le gouvernement pour réduire les coûts opérationnels. Il ne tient pas compte de la promesse du gouvernement d'équilibrer les dépenses de fonctionnement du gouvernement d'ici l'exercice 2028-2029. C'est important.

Je suis un fier Néo-Écossais. J'ai l'occasion de voir le travail de reconstruction de la Marine royale canadienne à Halifax, dans ma province, où nous faisons des investissements sans précédent qui ont commencé sous un gouvernement précédent, mais qui se poursuivent. Nous avons également réinvesti dans le destroyer de la classe Fleuves et rivières. Il s'agit d'investissements à long terme qui, je l'espère, sont jugés importants par tous les députés pour protéger notre souveraineté et fournir aux femmes et aux hommes des Forces armées canadiennes les ressources dont ils ont besoin.

Le gouvernement a pour objectif de faire en sorte que ses dépenses soient compatibles avec les capacités industrielles du Canada et avec les impératifs d'une croissance économique durable. Nous cherchons également à établir un équilibre raisonnable entre les diverses dépenses de fonctionnement de l'État. Or, rappelons que lors de la dernière campagne électorale, les conservateurs proposaient environ 130 milliards de dollars de nouvelles dépenses. Mes collègues d'en face comprendront qu'il est quelque peu ironique de soulever ce genre d'argument alors que, s'ils avaient formé le gouvernement, les conservateurs auraient eux-mêmes ajouté quelque 130 milliards de dollars aux dépenses prévues à l'époque. Il ne faudrait surtout pas l'oublier.

Parlons de la situation financière du Canada. Bien entendu, les gouvernements et les ménages ne gèrent pas leurs finances de la même manière. Prenons quand même l'exemple du Canadien moyen. Lorsque mon épouse et moi avons voulu devenir propriétaires, nous n'avions pas les moyens de le faire. Nous avons dû obtenir un prêt hypothécaire. Nous avons dû nous endetter pour bâtir notre avenir, élever une famille et participer à la vie de notre collectivité. Les gouvernements ne font pas exception. Ils doivent se demander si les investissements qu'ils financent par l'emprunt produiront des retombées suffisantes à long terme pour justifier le coût de la dette.

Travaux des subsides

Nulle part dans la motion conservatrice présentée aujourd'hui il n'est mentionné que le Canada affiche la situation financière la plus solide du G7 et le meilleur ratio dette nette-PIB. Les Canadiens doivent savoir que, rapportée à la taille de l'économie, la dette du pays reste modeste. Notre rendement est quatre fois supérieur à celui de l'Allemagne et, sur le plan du ratio dette nette-PIB, notre situation financière est neuf fois meilleure que celle des États-Unis. Le Canada enregistre également le deuxième déficit le plus faible du G7.

Tout cela se produit à un moment où le gouvernement effectue des compressions dans certains domaines et fait des choix difficiles, tout en réalisant en même temps des investissements massifs dans l'énergie, les minéraux critiques, la défense et les choses que nous jugeons importantes à long terme pour l'économie canadienne et notre souveraineté. Cela n'est souligné nulle part dans la motion de l'opposition. La loyale opposition de Sa Majesté a certes le droit de choisir la manière dont ces textes sont élaborés, mais elle ne le reconnaît nulle part dans la motion.

Le seul point sur lequel je suis d'accord avec la position des conservateurs, c'est que nous devons rester vigilants. Les taux des obligations augmentent partout dans le monde. Si nous regardons ce qui se passe en France en ce moment, le rendement de ses obligations d'État continue d'augmenter, ce qui signifie que le coût d'emprunt pour le gouvernement ne cesse de grimper. Le marché commence désormais à intégrer cette hausse dans ses cours. Le premier ministre et le gouvernement comprennent que nous devons maintenir la situation financière du Canada. C'est exactement ce que nous faisons face à l'incertitude qui règne dans les marchés mondiaux, en particulier en matière de financement.

• (1325)

[Français]

La motion d'aujourd'hui aborde aussi la question de l'abordabilité. En effet, le texte de la motion présentée par les conservateurs crée un lien entre les dépenses gouvernementales, l'abordabilité et le coût de la vie en général.

Il est regrettable que les conservateurs ne parlent pas des mesures d'abordabilité présentées par notre gouvernement. Par exemple, le programme national de garderies est une mesure concrète pour l'éducation de nos jeunes, mais c'est aussi une question d'abordabilité pour les parents. Nous travaillons avec les provinces et les territoires.

Comme mon honorable collègue de Cumberland—Colchester l'a mentionné plus tôt, il y a des programmes scolaires qui existent partout au pays. Au moyen du Programme national d'alimentation scolaire du Canada, on s'assure que 400 000 étudiants de partout au pays ont l'occasion d'avoir un petit-déjeuner ou un dîner contenant des aliments provenant de fermes locales.

Il y a aussi l'Allocation canadienne pour enfants. Dans ma circonscription, ça représente près de 17 millions de dollars pour les familles, ce qui leur permet de répondre aux besoins de leurs enfants. Le montant est calculé selon les revenus des ménages.

Ce sont là des mesures concrètes mises en avant par le gouvernement.

J'ai aussi mentionné le blocage du détroit d'Ormuz. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a proposé l'élimination de la taxe d'accise fédérale sur l'essence et le diésel. C'est important. Cette mesure ne permet pas de s'assurer que tout fonctionne bien,

mais, grâce à cette mesure concrète, le gouvernement offre une certaine aide aux fermiers, aux entreprises et aux gens en général.

[Traduction]

J'attends ce débat avec beaucoup d'impatience. Je n'ai pas eu l'occasion de prendre la parole ce matin. J'ai bien hâte d'entendre mes collègues nous dire pourquoi les conservateurs refusent d'accepter que le Canada jouisse d'une situation budgétaire solide. Je n'ai aucune objection à ce que la loyale opposition de Sa Majesté souligne que le gouvernement doit rester vigilant et faire preuve de discernement dans son approche au cours des prochains jours. Toutefois, le texte de la motion présentée aujourd'hui à la Chambre ne comporte aucune des statistiques clés qui donnent une idée réelle de la situation budgétaire du Canada. Il est difficile pour un gouvernement, et pour de nombreux députés, de se prononcer sans disposer de ces statistiques essentielles qui permettent aux Canadiens de se faire une meilleure idée de la situation générale.

Il est tout à fait légitime de souligner que les coûts liés au service de la dette des gouvernements du monde entier augmentent en raison des taux des obligations, et que les gouvernements doivent faire preuve de responsabilité et de discernement en matière financière, en équilibrant leurs opérations et leurs budgets tout en réalisant des investissements à long terme. Cependant, j'ai rarement constaté un tel degré de nuance de la part du Parti conservateur ces sept dernières années, même si j'ai d'excellents amis de l'autre côté de la Chambre et que certains de mes collègues sont assurément réfléchis. J'aimerais que le parti dans son ensemble propose des textes sur lesquels nous pourrions voter et qui, à mon sens, reflètent une approche un peu plus équilibrée.

• (1330)

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le député a dit que la motion était succincte, mais elle fait référence au rapport de la directrice parlementaire du budget qui regorge de données et de statistiques. J'attire son attention sur la page 4, où l'on peut lire:

Les frais de la dette publique constituent la catégorie de dépenses qui croît le plus rapidement. Ils devraient plus que doubler, passant de 24,5 milliards de dollars en 2021-2022 à 59,3 milliards de dollars en 2026-2027 [...]

Je vais le laisser réfléchir à cela et peut-être qu'il parcourra le rapport pour y trouver d'autres données. Il a évoqué les ménages, l'achat d'une maison et la souscription d'un prêt hypothécaire. J'ai travaillé dans le secteur des prêts hypothécaires pendant 22 ans. L'analogie faite par le gouvernement avec les ménages s'apparenterait davantage à l'achat d'une maison, puis au fait de retourner chaque année à la banque pour refinancer cette maison et emprunter sans cesse sur sa valeur. Tôt ou tard, on se heurte à un mur. Tôt ou tard, la dette devient insoutenable.

Le député se préoccupe-t-il des mises en garde de la directrice parlementaire du budget concernant la viabilité?

L'hon. Kody Blois: Monsieur le Président, parlons d'abord de l'analogie avec le budget d'un ménage. Ce que le député ne semble pas comprendre, c'est que s'il s'inquiète de la dette globale par rapport à la taille de notre maison, il devrait jeter un œil de l'autre côté de la rue et dans le quartier pour se rendre compte qu'en réalité, nous sommes dans l'une des meilleures positions. Cette situation ne signifie pas pour autant que nous n'avons plus de travail à faire. Toutefois, nulle part dans ses propos que j'ai entendus aujourd'hui à la Chambre, le député ne reconnaît que le Canada jouit en réalité de la position financière la plus solide au sein du G7.

S'il est d'avis que nous devrions élargir notre champ d'analyse et nous pencher sur le G20 ou d'autres pays comparables, je pense que c'est une question légitime à soulever. Toutefois, quand il parle du service de la dette qui passe de 24 milliards de dollars à plus de 50 milliards de dollars, il oublie que la taille de l'économie a également augmenté pendant la même période. Quand on s'appuie sur des valeurs nominales, le montant peut sembler très élevé pour le Canadien moyen. Encore une fois, je ne cherche pas à réduire la responsabilité. Le gouvernement doit faire preuve de prudence et de réflexion sur cette question.

Dans le cadre de son analyse, le député ne souligne pas le fait que l'économie dans son ensemble a atteint une taille telle que la situation financière du Canada reste viable.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je ne pourrais pas voter en faveur d'une motion telle que la motion de l'opposition conservatrice, mais je peux voir pourquoi on souhaiterait demander au premier ministre de comparaître devant un comité.

Il est très difficile d'obtenir du premier ministre actuel autant de réponses et de reddition de comptes que nous en avons de la part de Justin Trudeau. Le premier ministre Trudeau a tenté d'établir une tradition en venant, le mercredi, répondre à toutes les questions posées pendant de la période des questions. Je pense qu'il essayait de créer une tradition que son successeur pourrait peut-être continuer.

Le député de Kings—Hants pense-t-il qu'il serait possible d'encourager le premier ministre à être plus disponible et à rendre davantage de comptes aux autres députés en adoptant une méthode moins conflictuelle et moins partisane que celle qui est proposée aujourd'hui?

L'hon. Kody Blois: Monsieur le Président, je n'ai pas eu l'occasion de soulever ce point dans mes observations. Il n'est pas arrivé souvent qu'un premier ministre en exercice compare devant un comité parlementaire. Mon éminente collègue sait que c'est plutôt rare.

Nous avons une équipe de ministres très talentueuse, notamment le ministre des Finances. De toute évidence, le premier ministre demeure ultimement responsable à titre de premier parmi ses pairs du Cabinet. Cela dit, nous disposons également d'une équipe ministérielle compétente capable de répondre à ces questions. Chaque jour où la Chambre des communes siège, la députée a le temps de poser ces questions au gouvernement.

Je ne partage pas l'avis selon lequel c'est le premier ministre qui devrait nécessairement être appelé à comparaître devant un comité. J'espère que la députée profitera de la période des questions d'aujourd'hui pour poser certaines de ces questions au ministre des Finances lorsque viendra son tour de prendre la parole. Voilà la reddition de comptes quotidienne à laquelle nous nous soumettons volontiers.

• (1335)

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, pour poursuivre dans la même veine, le projet de loi C-5 et le projet de loi C-39 concentrent de plus en plus de pouvoirs au bureau du premier ministre, qui peut décréter qu'un projet pétrolier est d'intérêt national et qui prend toutes les décisions.

Travaux des subsides

On a donc l'impression que le ministre des Finances n'est qu'un simple porte-parole du premier ministre, finalement. C'est la raison pour laquelle les gens voudraient lui parler directement au comité.

Qu'en pense mon collègue?

L'hon. Kody Blois: Monsieur le Président, encore une fois, les ministres responsables du projet de loi C-5 ou du projet de loi C-39, ce sont le ministre des Transports et le ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne. Ils sont tout à fait en mesure de répondre au Bloc québécois et aux autres députés du Parlement.

Nous pensons que nous avons un système de reddition de comptes ici, à la Chambre des communes, et à l'extérieur, avec les médias et avec nos concitoyens lors de porte-à-porte. Nous avons un système de reddition de comptes ici au Canada.

[Traduction]

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Barrie-Sud—Innisfil.

Aujourd'hui, l'opposition propose que la Chambre demande au premier ministre de comparaître comme témoin devant le comité des finances. Depuis 11 ans, les dépenses du gouvernement ont fait grimper le coût de la vie. Le résultat de ces déficits accumulés est que les intérêts sur la dette publique sont le poste de dépenses du gouvernement qui connaît la croissance la plus rapide. Les libéraux consacrent désormais plus d'argent à la dette qu'au Transfert canadien en matière de santé. Cela représente 6 000 \$ en impôts fédéraux par famille canadienne de quatre personnes. Le premier ministre a promis de réduire les ratios dette-PIB et déficit-PIB, mais le gouvernement libéral n'a tenu aucun de ses engagements financiers, il a abandonné toutes les cibles budgétaires et il a fait voler en éclats tous les garde-fous budgétaires qu'il avait placés. Au lendemain d'un rapport vraiment épouvantable de la directrice parlementaire du budget, il est temps que le premier ministre s'explique devant le comité des finances.

Il est bon de rappeler comment nous en sommes arrivés là. En 2015, à la page 12 de leur document de campagne intitulé « Changer ensemble: Le bon plan pour renforcer la classe moyenne », les libéraux ont promis d'enregistrer un modeste déficit à court terme de moins de 10 milliards de dollars au cours des deux prochains exercices financiers. Ils ont immédiatement rompu cette promesse en présentant un budget déficitaire de 30 milliards de dollars en 2016, puis un autre de 30 milliards de dollars l'année suivante. Ils ont agi comme s'ils n'avaient jamais promis de modestes déficits à court terme et un retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2019. S'ils avaient promis un retour à l'équilibre budgétaire, c'est parce que c'est la situation dont ils avaient hérité au début de leur mandat. Ils ont affirmé qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, car ils avaient fixé une cible budgétaire. Ils ont promis « la baisse continue du ratio dette-PIB ».

Travaux des subsides

Ils ont fait cette promesse en 2015, puis dans le budget de 2016, lorsque Bill Morneau a déclaré que « les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas, et nous profitons donc d'excellentes conditions pour emprunter ». Peu importe qu'il rompaît ainsi une promesse électorale faite à peine quelques mois auparavant; peu importe que les déficits allaient continuer de s'aggraver; peu importe que, sans plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement puisse éventuellement devoir refinancer sa dette à des taux plus élevés; et peu importe que, contrairement à ce qu'affirmait Justin Trudeau, les budgets ne s'équilibrent jamais d'eux-mêmes.

Ils ont abandonné cette première cible budgétaire dans l'« Énoncé économique de l'automne 2018 », lorsque le ratio dette-PIB a fait un bond. Puis, en 2019, ils ont de nouveau promis de réduire la dette en fonction de l'évolution de notre économie « chaque année, sans exception », et ils n'ont pas tenu cette promesse non plus, car avant même le début de la pandémie, en mars 2020, les libéraux étaient déjà en passe de la rompre. Ils avaient déjà intégré un déficit structurel et alourdi la dette nationale de 100 milliards de dollars avant même l'apparition de la COVID, sans aucune dépense liée à la pandémie. Après la pandémie, ils ont recommencé à affirmer que la baisse du ratio dette-PIB était leur cible budgétaire, « une cible que nous ne manquerons pas et qui permettra de nous assurer que nos finances continuent d'être fiables tant que nous restons sur la bonne voie ». C'est ce qu'a déclaré Chrystia Freeland en 2022.

Bien sûr, ils l'ont à nouveau manquée dès le budget suivant, en 2023, puis à nouveau en 2024. Fin 2024, la ministre des Finances a démissionné plutôt que de présenter un énoncé économique de l'automne qui allait à l'encontre de sa propre promesse et contredisait les prévisions qu'elle avait faites six mois plus tôt concernant de nouvelles dépenses. C'est alors que le nouveau premier ministre est arrivé. Son programme électoral de 2025 promettait à nouveau une baisse de la dette par rapport au PIB « au cours de l'horizon budgétaire », mais dès qu'il a remporté les élections grâce à cette promesse, il l'a ignorée et est revenu avec un nouveau plan. Il a eu recours à un stratagème comptable, promettant d'équilibrer le budget de fonctionnement d'ici 2028-2029.

Il avait promis de maintenir un ratio du déficit au PIB sur une trajectoire descendante. Or, l'énoncé économique du printemps présenté plus tôt cette année par les libéraux montre déjà que le ratio dette-PIB continuera d'augmenter et qu'il ne commencera à diminuer qu'en 2029. Même alors, il demeurera supérieur à ce qu'il était dans l'Énoncé économique de l'automne 2024, qui a entraîné la démission de Mme Freeland et de M. Trudeau. Au cours des 11 dernières années, le gouvernement n'a respecté aucune de ses promesses financières, il a fracassé tous les garde-fous budgétaires qu'il s'était fixés et il a abandonné une à une ses cibles budgétaires. Voilà qui nous amène au rapport publié ce mois-ci par le directeur parlementaire du budget, intitulé « Perspectives économiques et financières ».

● (1340)

Selon la directrice parlementaire du budget, « le ratio de la dette fédérale au PIB [...] devrait augmenter chaque année [jusqu'en] 2030-2031 ». Pour ce qui est de ne pas manquer leur cible budgétaire, on repassera. Pour ce qui est de la viabilité de leurs finances, pourvu qu'ils ne manquent pas cette cible, on repassera. Voilà une autre cible budgétaire morte et enterrée.

La directrice parlementaire du budget prévoit que « le gouvernement ne respectera pas sa deuxième cible budgétaire, soit de maintenir le ratio du déficit au PIB sur une trajectoire descendante ».

Adieu cibles. On peut aussi lire dans le rapport que « les deux cibles budgétaires imposent une discipline budgétaire limitée en matière de dépenses et d'emprunts publics ».

Et plus loin:

Les frais de la dette publique constituent la catégorie de dépenses qui croît le plus rapidement. Ils devraient plus que doubler, passant de 24,5 milliards de dollars en 2021-2022 à 59,3 milliards de dollars en 2026-2027, puis atteindre 83,0 milliards de dollars d'ici 2030-2031 [...]

Par habitant, les frais de la dette publique devraient passer de 640 \$ en 2021-2022 à 1 419 \$ en 2026-2027 et atteindre 1 952 \$ en 2030-2031 [...]

C'est un rapport terrible. Cependant, les perspectives à court terme pour le reste de l'année reflètent en fait des revenus plus élevés que prévu, mais ces revenus plus élevés sont attribuables aux cours mondiaux du pétrole, et non à l'augmentation de la production économique. En fait, le gouvernement engrange des recettes plus élevées « Malgré un ralentissement de l'activité économique réelle ». Le gouvernement perçoit des recettes plus élevées, et les consommateurs doivent faire face à des prix plus élevés. Ce n'est pas un bref gonflement inattendu des recettes qui pourra rembourser la dette nationale et servir de point d'ancrage pour les finances publiques.

La hausse rapide du coût du service de la dette publique est entièrement due à l'accumulation des déficits. Elle ne résulte pas de taux d'intérêt plus élevés que prévu, mais la possibilité d'une hausse des taux d'intérêt dans les années à venir a été désignée par la directrice parlementaire du budget comme un risque émergent pour la santé financière du Canada. Le rapport indique ceci: « Les frais de la dette publique sont maintenant [...] deux fois plus sensibles aux hausses des taux d'intérêt qu'avant la pandémie, principalement parce que le gouvernement a un encours plus élevé de dette portant intérêt. »

N'oublions pas que c'est ce même gouvernement qui était prêt à accumuler les dettes bien avant la pandémie de COVID et qui continue de le faire bien après, et ce sont ces mêmes libéraux qui affirmaient en 2016 que les faibles taux d'intérêt permettaient de creuser des déficits sans risque. Nous sommes désormais deux fois plus vulnérables à des facteurs qui échappent à notre contrôle, car les intérêts constituent maintenant la dépense publique dont la croissance est la plus rapide. Nous dépensons désormais plus en intérêts qu'en défense nationale. Nous dépensons plus en intérêts qu'en transferts pour la santé. Les intérêts représentent aujourd'hui plus de 13 % du budget fédéral et ce chiffre augmente rapidement.

Le coût des intérêts par habitant augmente plus rapidement que le revenu par habitant. Une famille moyenne paie déjà près de 6 000 \$ en impôts rien que pour les intérêts sur la dette nationale, et ce chiffre va augmenter rapidement au cours des quatre prochaines années. Les Canadiens ne peuvent pas se permettre de payer plus d'impôts pour payer plus d'intérêts, et le gouvernement actuel continue de gonfler la dette. Les Canadiens n'arrivent pas à améliorer leur sort. Leurs revenus ne suivent pas le rythme de l'inflation. Ils sont déjà lourdement imposés, et la partie de leurs impôts qui va directement aux créanciers obligataires augmente.

Travaux des subsides

[Traduction]

En ce qui concerne la partie des impôts canadiens qui sert à payer des intérêts, les options du gouvernement sont limitées. La marge de manœuvre pour réduire les impôts, augmenter les services, augmenter la capacité de défense ou rembourser la dette est de plus en plus limitée. C'est pourquoi les conservateurs veulent que le ministre des Finances compare devant le comité des finances et témoigne sur la façon de faire économiser de l'argent aux Canadiens en réduisant les dépenses, les intérêts sur la dette et les impôts. Il est temps que le premier ministre assume la responsabilité de ses promesses non tenues et de l'approche inefficace de son gouvernement en matière de budgétisation.

Le gouvernement a hérité d'un budget équilibré. Les libéraux ont hérité d'une réduction rapide des frais d'intérêt par habitant. C'est écrit noir sur blanc dans le rapport. Ils ont hérité de ce que le *New York Times* a qualifié de classe moyenne la plus prospère au monde. Ils avaient tous les avantages qu'un nouveau gouvernement pouvait demander en 2015, mais ils les ont gaspillés.

Ce rapport du directeur parlementaire du budget devrait servir d'avertissement au gouvernement. Il est temps que le premier ministre admette que, jusqu'à présent, les cibles budgétaires et les promesses électorales des libéraux n'ont pas été respectées. Certains disent qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. J'espère que le premier ministre sera heureux d'avoir l'occasion de comparaître devant le comité des finances. Il peut présenter des excuses aux Canadiens pour ses promesses non tenues, et il est encore temps pour lui de faire marche arrière et faire économiser de l'argent aux Canadiens.

● (1345)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je vais présenter les faits. Parmi les pays du G7, seuls l'Allemagne et le Canada ont la note de crédit AAA. La différence entre nous et les conservateurs, c'est que nous comprenons et apprécions l'importance d'investir dans le Canada et les Canadiens, afin de bâtir une économie plus forte et plus saine.

Il y a quelques instants, je discutais avec des membres de CentrePort, à Winnipeg. CentrePort sera l'un des moteurs de l'économie manitobaine. Ce faisant, ce carrefour apportera des changements positifs, car les investissements privés et publics qui y seront faits augmenteront les possibilités d'emploi. Cette situation n'est pas unique au Nord-Ouest de Winnipeg. On peut l'observer dans toutes les régions du Canada.

Pourquoi le Parti conservateur s'oppose-t-il aux investissements du gouvernement et du secteur privé?

Pat Kelly: Monsieur le Président, je ne sais pas vraiment où le député voulait en venir. Je sais qu'il est imperméable à la honte. Le député a fait campagne sur un programme en 2015. Les libéraux ne se soucient pas du fait qu'ils ne tiennent pas leurs promesses. Le gouvernement qu'il représente ne respecte pas toutes les cibles budgétaires qu'il se fixe, et le député s'en moque.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, parmi les facteurs qui font qu'il y a un déficit si important, il y a les milliards de dollars qui ont été attribués en subvention aux pétrolières.

Mon collègue pense-t-il qu'on devrait continuer à donner ce genre de subvention?

Pat Kelly: Monsieur le Président, les députés du Bloc disent toujours cette question. Je pense qu'ils ne savent pas trop ce qu'est une subvention. Malgré toutes ses réticences et toutes ses politiques désastreuses, le gouvernement ne gaspille pas l'argent des contribuables canadiens en subventionnant l'industrie pétrogazière, exception faite de son approche inefficace en ce qui concerne les projets d'exploitation des ressources. Le projet de pipeline Trans Mountain, par exemple, aurait dû être construit par des investisseurs privés, mais le gouvernement a chassé les investissements privés du pays et il a construit le pipeline aux frais des contribuables en dépassant les coûts d'environ 500 %. Je m'oppose à ce style d'élaboration de politiques.

Le problème de ce gouvernement, c'est que toute son approche en matière de politique industrielle consiste à choisir les projets et à utiliser le pouvoir des fonds publics pour en assurer la construction.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, pour revenir sur ce que le député vient de dire, le projet TMX n'aurait pas vu le jour si le gouvernement n'avait pas participé directement à la construction du pipeline. Je peux comprendre pourquoi les conservateurs sont perplexes, parce que le Parti conservateur n'a même pas construit un pouce de pipeline vers la côte Ouest quand il était au pouvoir. Il a fallu un gouvernement libéral pour y parvenir, tout comme il a fallu un gouvernement libéral et l'actuel premier ministre pour que la deuxième phase du projet de gaz naturel liquéfié figure parmi les nombreux grands projets qui sont actuellement réalisés dans toutes les régions du pays.

Le député reconnaît-il la valeur d'un gouvernement proactif qui travaille en collaboration avec les provinces pour réaliser des projets?

● (1350)

Pat Kelly: Monsieur le Président, il est toujours fascinant d'entendre les libéraux demander qu'on leur donne une tape dans le dos pour avoir tenté de réparer un problème qu'ils ont eux-mêmes créé. Ce sont les libéraux qui ont poussé Kinder Morgan vers la sortie. Ils ont fait avorter le projet en changeant les règles du jeu et en refusant de respecter les approbations déjà accordées. Ils ont ensuite réclamé tout le mérite de la nationalisation du projet, alors que leurs propres actions avaient forcé le promoteur à se retirer.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, dans *Star Wars, épisode III: La revanche des Sith*, une scène devenue emblématique montre Obi-Wan Kenobi sur un promontoire, tandis qu'Anakin Skywalker, le futur Darth Vader, est en train de brûler dans la lave. Dans cette scène, Obi-Wan dit à Anakin: « C'est toi qui étais l'Élu. D'après la prophétie, tu devais détruire les Sith, pas suivre leur plan. Tu devais rétablir l'harmonie dans la Force. » Eh bien, en avril 2025, le premier ministre s'est présenté comme l'Élu, comme celui qui allait rétablir l'harmonie dans notre force budgétaire. Il promettait de réduire les dépenses et d'améliorer les choses. Pourtant, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Je dirais même que la situation s'est considérablement détériorée sous sa direction en raison d'une mauvaise gestion des finances publiques.

Travaux des subsides

Les deux derniers directeurs parlementaires du budget ont lancé de sérieux avertissements au sujet de l'état des finances publiques du pays, et le plus récent rapport devrait donner matière à réflexion à quiconque le lit. Tous ceux qui ont des enfants, des petits-enfants ou des arrière-petits-enfants devraient être très préoccupés par la direction que prend le pays sur le plan de la gestion des finances publiques. Pour être franc, ce qui m'inquiète, non seulement en tant que député, mais aussi en tant que père, c'est que nos enfants devront ramasser les pots cassés lorsque le premier ministre et le gouvernement libéral auront fini de fragiliser notre économie.

Le plus récent avertissement est venu de la directrice parlementaire du budget actuelle. Les députés se souviendront que les libéraux n'étaient pas satisfaits de certaines des choses que l'ancien directeur parlementaire du budget rapportait aux Canadiens. Il a utilisé le mot « stupéfiant » pour décrire l'état de nos finances. La directrice parlementaire du budget actuelle a pris le relais et continue de tirer la sonnette d'alarme avec vigueur au sujet de la situation financière du pays. Selon la dernière mise à jour financière de son bureau, les intérêts sur la dette s'élèveront à 59,3 milliards de dollars cette année, soit plus que ce que nous versons aux provinces en transferts pour la santé.

Elle a ajouté que, d'ici 2030-2031, les intérêts sur la dette s'élèveront à 83 milliards de dollars. Une famille moyenne de 4 personnes au pays paiera 6 000 \$ sur la dette cette année, et ce montant passera à 8 000 \$. C'est de l'argent qu'on pourrait mettre dans les poches des gens. Cet argent pourrait servir à améliorer la santé de leurs enfants grâce à des programmes sportifs ou à une meilleure alimentation. Les banques alimentaires du pays rapportent servir des millions et des millions de personnes tous les mois. Bon nombre d'entre elles sont des Canadiens de la classe ouvrière qui n'ont plus les moyens de subvenir à leurs besoins essentiels.

Il n'y a pas que le déficit qui pose problème. Selon la directrice parlementaire du budget, au cours des 5 prochaines années, la dette devrait augmenter de 732,9 milliards de dollars au total. Ce sont 732,9 milliards de dollars qui s'ajoutent à la dette déjà existante. Les seuls qui tirent profit de la situation, ce sont les créanciers obligataires et les banquiers. Si on tient compte des intérêts payés sur cette dette, et dans certains des exemples que j'ai donnés plus tôt, voilà à quoi ressembleront ces chiffres.

Cette motion demande au premier ministre non pas de prendre la parole à la Chambre pour répondre à des questions de 35 secondes, mais de comparaître devant un comité parlementaire et de répondre à des questions sur l'état des finances du pays, qui est dû aux dépenses gouvernementales et aux programmes qui ont profité à des initiés bien branchés, puis de répondre à des questions sur Alto, sur l'aide étrangère et sur les raisons pour lesquelles les Canadiens sont en si mauvaise posture alors qu'il leur a dit et promis en avril 2025 qu'il allait améliorer les choses.

• (1355)

Ce sont des questions très simples qui doivent être posées, non pas dans des phrases-chocs de 35 secondes à la Chambre, mais devant un comité parlementaire, afin que nous puissions discuter en profondeur de l'état des finances du pays et que les Canadiens en soient informés honnêtement. Ils doivent savoir ce que cela implique pour l'avenir du pays, de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ce sont les jeunes générations qui devront recoller les morceaux restants après que les libéraux auront mené le pays à la ruine financière.

Le budget sera présenté le 5 novembre, et je me demande pourquoi il est présenté un jeudi après-midi. Je suis ici depuis 11 ans et je n'ai jamais vu un budget présenté un jeudi après-midi. Habituellement, les budgets sont présentés le mardi après-midi. Les députés de l'opposition ont alors tout le loisir de poser des questions en lien avec le budget, mais le discours du budget aura lieu le 5 novembre cette année, un jeudi après-midi. Donc, nous pourrions poser des questions sur le budget uniquement le vendredi, jour où la séance est généralement de courte durée, avant de retourner dans nos circonscriptions pour la semaine du jour du Souvenir.

D'après moi, le but de la manœuvre est que les Canadiens et les parlementaires oublieront peut-être la teneur du budget. Je pense aussi que le gouvernement a peur de ce qu'il va déclarer dans ce budget. C'est pourquoi il le présente un jeudi après-midi. C'est l'équivalent du gouvernement qui annonce une nouvelle un vendredi après-midi et qui veut que personne n'y prête attention. C'est inquiétant en soi.

Lorsque nous parlons de reddition de comptes et de transparence, nous parlons de la comparution du premier ministre devant un comité pour répondre à ces questions. Nous savons qu'il n'est pas disposé à y répondre ici. Autrement, le gouvernement ne présenterait pas de budget un jeudi après-midi puisque les députés seront dans leur circonscription la semaine suivante à l'occasion du jour du Souvenir. Comme il a promis d'améliorer le sort des Canadiens, le premier ministre doit, à tout le moins, comparaître devant un comité pour répondre à ces questions.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, ces chiffres signifient qu'une famille moyenne de quatre personnes paiera environ 6 000 \$ par année en intérêts sur la dette. C'est tout simplement absurde à un moment où les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts, où ils subissent l'insécurité alimentaire et l'inabondabilité du logement. Ils sont aux prises avec des problèmes d'anxiété et de stress. Il ne se passe pas un jour sans que nous voyions quelqu'un au bord du gouffre en raison des problèmes d'abordabilité. Je suis sûr qu'il y a d'autres députés, dans tous les partis, qui assistent au même désarroi que moi.

En 2015, le Canada avait la classe moyenne la plus riche au monde, tandis qu'aujourd'hui, 2,3 millions de personnes par mois ont recours aux banques alimentaires du pays. Dans bien des cas, ce sont des gens qui ont des emplois. Les banques alimentaires nous disent que leurs étagères sont vides à cause de la forte demande. Il y a des aînés qui remettent des articles sur les tablettes des épiceries parce qu'ils n'ont pas les moyens de les acheter.

Ce n'est pas une situation normale pour un pays du G7. Le premier ministre a dit qu'il allait régler le problème, mais il a fait tout le contraire. Je dirais même qu'il a considérablement aggravé la situation avec des dépenses, une dette et des déficits hors de contrôle. C'est troublant pour moi, pour nous tous, pour nos enfants et pour nos petits-enfants. Ce sont eux qui vont devoir payer le prix de la dilapidation actuelle.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1400)

[Traduction]

MISSISSAUGA—ERIN MILLS

Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter le nouveau maire de Mississauga, Alvin Tedjo. C'est une personne de conviction avec qui j'ai hâte de travailler. Les habitants de Mississauga ont exprimé très clairement leurs priorités: l'abordabilité, la sécurité et la création d'emplois. Je suis impatiente de travailler avec notre nouveau maire et l'ensemble de nos conseillers municipaux pour veiller à répondre aux besoins de nos concitoyens.

Ces enjeux ont une incidence sur notre sécurité et sur l'ensemble de notre collectivité, et ils doivent être abordés dans un esprit de consensus et de collaboration entre tous ceux qui se sont portés candidats pour la servir. Je tiens donc à remercier tous les habitants de Mississauga de s'être mobilisés et d'avoir veillé à ce que Mississauga continue d'être un pilier du Canada.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, on dit souvent: « C'est dans une Honda qu'on rencontre les gens les plus sympathiques. » En tant que député de York—Simcoe-Sud, fier domicile de Honda Canada, je peux affirmer que les personnes qui construisent les Honda sont tout aussi sympathiques.

La semaine prochaine, Honda fêtera 40 ans d'excellence ininterrompue dans le domaine de la construction automobile au Canada, puisque c'est le 3 novembre 1986 qu'elle a inauguré son usine d'Alliston, en Ontario. Aujourd'hui, elle y produit la Honda Civic, élue voiture canadienne de l'année. Plus de 4 000 Canadiens y travaillent, et cette usine soutient 30 000 emplois supplémentaires dans l'ensemble du secteur. Des ouvriers de la chaîne de montage aux fournisseurs en passant par les concessionnaires qui mettent les Canadiens au volant, chacun contribue à bâtir cet héritage. L'industrie manufacturière canadienne prospère lorsque nous la soutenons.

À toute l'équipe Honda, je souhaite un joyeux 40^e anniversaire et beaucoup de succès alors qu'elle continue de propulser les rêves toujours plus loin.

PRIX DÉCERNÉS À DES MÉDECINS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Parm Bains (Richmond-Est—Steveston, Lib.): Monsieur le Président, au printemps 2026, l'association Doctors of BC a rendu hommage aux lauréats de ses prix annuels, des médecins dont le leadership, le service et le dévouement renforcent les soins de santé partout en Colombie-Britannique.

Parmi les personnes honorées cette année, mentionnons le Dr Gulzar Cheema, qui a reçu la Médaille d'argent du service. Depuis plus de 40 ans, le Dr Cheema contribue de façon exceptionnelle à la médecine et au service public à titre de médecin, d'éducateur et d'ancien député provincial du Manitoba et de la Colombie-Britannique. En 2001, le Dr Cheema a été la première personne à être nommée ministre d'État à la Santé mentale de la Colombie-Britannique, un rôle d'importance historique grâce auquel le

Déclarations de députés

leadership et la défense des droits en matière de santé mentale ont trouvé une place au Cabinet il y a plus de 25 ans.

L'association Doctors of BC a aussi rendu hommage à des médecins exceptionnels tels que la Dre Charlotte Yong-Hing, la Dre Edith Blondel-Hill, le Dr Steven Goodchild et le Dr Eric Yoshida, dont le travail continue de faire une grande différence dans les collectivités de la province.

Je félicite tous les lauréats de cette année pour cette reconnaissance bien méritée.

LA BATAILLE DE RIDGEWAY

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Monsieur le Président, le 2 juin 1866, neuf Canadiens ont trouvé la mort lors de la bataille de Ridgeway. Il s'agissait de la première bataille menée par le Canada sur son propre sol, avec des troupes canadiennes commandées par des officiers canadiens. Au total, 32 jeunes Canadiens ont perdu la vie lors des combats. La plupart d'entre eux avaient à peine quitté l'adolescence. Beaucoup affirment que cette bataille menée contre les fenians qui lançaient des raids depuis les États-Unis a accéléré les discussions qui ont conduit à la Confédération. Nous ne serions peut-être pas ici aujourd'hui à la Chambre sans le sacrifice de ces hommes qui ont perdu la vie à Lime Ridge, dans ma circonscription, Niagara-Sud, au bord du lac Érié.

Après 160 ans, il est temps de reconnaître enfin le sacrifice de ces hommes, qui ont défendu le Canada sur le sol canadien, dans les Livres du Souvenir du Parlement, situés à quelques pas seulement de cette enceinte. J'appelle le gouvernement à ajouter le nom de ceux qui ont péri à Lime Ridge il y a 160 ans, à reconnaître leur sacrifice et à transmettre leur nom aux générations futures, en signe de respect de la part d'un pays reconnaissant.

[Français]

LA BRIGADE DE PROPRETÉ DE TROIS-RIVIÈRES

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Monsieur le Président, je tiens aujourd'hui à souligner le travail de la Brigade de propreté de Trois-Rivières.

Chaque jour, la Brigade contribue à rendre notre ville plus propre et accueillante. Cette belle initiative est le fruit d'un partenariat entre l'organisme Point de rue, qui travaille auprès des personnes en situation d'itinérance, et de la Société de développement commercial du centre-ville de Trois-Rivières, ou SDC, qui, d'ailleurs, fête ses 35 ans cette année.

Cette initiative va bien au-delà de l'entretien de nos espaces publics. Elle aide aussi à la réinsertion professionnelle de personnes qui souhaitent reprendre leur vie en main et les aide à retrouver la confiance.

Je tiens à féliciter Karine Trahan, de Point de rue, et Ève-Marie Marchand, de la SDC, pour leur engagement dans la mise en place de cette brigade.

Je dis bravo et merci à toute la Brigade de propreté de contribuer chaque jour à la fierté et à la propreté de notre communauté à Trois-Rivières!

Déclarations de députés

● (1405)

*[Traduction]***FÉLICITATIONS À L'OCCASION D'UN DÉPART À LA RETRAITE**

Mike Dawson (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur le Président, le vendredi 16 octobre, à Miramichi, nous avons célébré le départ à la retraite de Fred Ferguson, juge de la Cour du Banc du Roi. Bien qu'il soit né à Dalhousie, on le considère depuis longtemps comme l'un des nôtres.

Après ses études en droit, il a travaillé comme procureur de la Couronne pendant trois décennies aux côtés de ses collègues Jack Walsh et Bill Morrissey. Il a été à la barre de quelques-unes des poursuites criminelles les plus importantes et les plus médiatisées au pays. Nommé à la Cour provinciale en 2003 avant d'être promu à la Cour du Banc du Roi en 2008, il est très respecté dans l'ensemble du Canada pour sa connaissance inégalée du droit pénal. Il a acquis la réputation d'être facile d'approche pour les jeunes avocats et tous ceux qui ont comparu devant lui. Haut en couleur et courageux, parfois appelé « l'oracle », il est également un mari dévoué à son épouse, Debbie, et le fier père d'Adam et de Jess.

Je demande à la Chambre d'offrir ses meilleurs vœux au juge Fred Ferguson pour sa brillante carrière et sa retraite bien méritée.

* * *

FÉLICITATIONS À LA SUITE DES ÉLECTIONS À OTTAWA

L'hon. Jenna Sudds (Kanata, Lib.): Monsieur le Président, les électeurs d'Ottawa se sont prononcés hier soir, et je prends la parole aujourd'hui au nom de mes collègues députés d'Ottawa pour féliciter le maire Mark Sutcliffe et tous les conseillers municipaux qui ont été élus hier. Je tiens tout particulièrement à saluer l'arrivée à l'hôtel de ville de trois nouvelles élues: Erin Coffin, Joanne Chianello et Chelsea Walton.

Ottawa est entrée dans l'histoire hier soir puisque, pour la première fois, les femmes seront plus nombreuses que les hommes au sein du conseil municipal. C'est un jalon qui mérite d'être célébré et qui témoigne de la force des femmes qui dirigent et bâtissent les collectivités de notre ville.

Nous avons hâte de travailler avec le maire Sutcliffe et les membres du conseil municipal pour relever les défis qui nous attendent et continuer à bâtir une capitale nationale forte et dynamique. Félicitations à toutes les personnes élues. Mettons-nous au travail.

* * *

LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais parler à la Chambre et aux Canadiens de Bob Gibson, un pilote à la retraite de l'Aviation royale canadienne. Lui et son épouse, Charmaine, se trouvent aujourd'hui sur la Colline du Parlement. Leur fils a suivi les traces de son père et il est lui aussi pilote dans l'Aviation royale canadienne.

Ce que les députés ignorent peut-être, c'est que les membres des Forces armées canadiennes sont plus susceptibles de recevoir un diagnostic de sclérose latérale amyotrophique, ou SLA. Malheureusement, Bob est atteint de SLA et craint que son fils, qui a suivi ses

traces en s'engageant au service de son pays, ne reçoive lui aussi ce même diagnostic.

La communauté des personnes atteintes de SLA réclame un investissement de 50 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada, et je soutiens cette demande. Ce financement permettrait de lancer des essais cliniques, d'aider les chercheurs à mieux comprendre la maladie et d'étudier le lien entre le service militaire et la SLA. Nous savons que chaque minute compte. Les députés se souviendront de notre regretté collègue, Mauril Bélanger, qui n'a vécu que neuf mois entre le moment du diagnostic et son décès.

Nous pouvons faire bien plus que simplement offrir de l'espoir et adresser nos meilleurs vœux aux personnes atteintes de SLA et à celles qui servent notre pays. Nous pouvons contribuer à financer la recherche et à nourrir l'espoir.

* * *

*[Français]***JEAN-EUDES SENNEVILLE**

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui pour rendre hommage à M. Jean-Eudes Senneville, décédé à l'âge de 86 ans le 4 octobre dernier.

Homme d'affaires rigoureux et visionnaire, M. Senneville fut un véritable pionnier de l'industrie du bleuet sauvage dans ma circonscription, Lac-Saint-Jean. Bâisseur ayant façonné l'économie du bleuet pendant plus d'un demi-siècle, son héritage dépasse largement son entreprise.

En 1979, il ouvre sa première usine de congélation qui sera au cœur du Groupe Bleuets Sauvages du Québec. Près de 50 ans plus tard, ce sont quatre usines de transformation à la fine pointe de la technologie qui font rayonner notre bleuet sauvage bien au-delà de notre coin de pays.

Il a parfois échaudé certaines personnes par son franc-parler, mais il a surtout noué des partenariats durables, laissant derrière lui un héritage marquant pour l'industrie du bleuet.

L'influence de M. Senneville au Lac-Saint-Jean et au Québec restera bien présente malgré son départ. À sa famille et à ses proches, nous offrons nos plus sincères condoléances.

* * *

● (1410)

*[Traduction]***FÉLICITATIONS À L'OCCASION D'UN DÉPART À LA RETRAITE**

Doly Begum (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Alors que s'achève le Mois de l'histoire des femmes, monsieur le Président, je rends hommage à Lynda Kosowan, une véritable pionnière de ma région, qui vient de prendre sa retraite après 40 années remarquables à la tête du centre des femmes de Scarborough. Sous sa houlette, le centre est venu en aide à plus de 175 000 femmes et à leurs enfants. Grâce à des services de counseling professionnel, au mentorat et à des ateliers, il aide les femmes à tourner le dos aux mauvais traitements, à la pauvreté et à l'isolement pour mieux cheminer vers l'indépendance. Grâce à la vision structurante de Mme Kosowan, aucune des femmes à avoir franchi les portes du centre n'a eu à surmonter seule les difficultés qu'elle vivait.

Au nom des gens de Sarborough-Sud-Ouest, je remercie Lynda Kosowan de son extraordinaire don de soi et je lui souhaite une retraite aussi heureuse que bien méritée.

* * *

[Français]

LES CUISINIERS DIFFÉRENTS

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner le travail remarquable d'un organisme de Longueuil—Saint-Hubert, les Cuisiniers différents, et de sa directrice générale, Mme Chantal Pagé. Grâce notamment au Programme national d'alimentation scolaire du Canada, les Cuisiniers différents permettent à des élèves d'avoir accès à des repas, tout en portant la mission de favoriser l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Dans le cadre des travaux du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, nous avons eu le privilège d'entendre Mme Pagé partager son expérience et son expertise sur les programmes et ses retombées concrètes auprès de nos jeunes. C'est toujours une grande fierté pour moi de voir un organisme de Longueuil—Saint-Hubert contribuer aux réflexions qui façonnent les politiques publiques.

Je dis félicitations aux Cuisiniers différents pour leur engagement et leur précieuse contribution à notre communauté. Je dis merci à Mme Pagé.

* * *

[Traduction]

LES MÉTALLURGISTES CANADIENS

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Il y a 22 jours, monsieur le Président, la ministre de l'Industrie a menacé d'entamer des poursuites contre le propriétaire étatsunien de Stelco. Aujourd'hui, alors que Cleveland-Cliffs affirme s'être conformé à l'ensemble des 34 engagements, la ministre soutient quant à elle qu'il déroge à 6 engagements contraignants. Pendant ce temps, des centaines de travailleurs font face à des mises à pied, et le gouvernement continue de donner des avertissements au lieu de s'adresser aux tribunaux. Les lettres et les dates butoirs, c'est assez: le temps est venu de passer à l'action.

Le plan des conservateurs dans le domaine sidérurgique demande de faire respecter les garanties d'emploi de Stelco, de sévir contre l'acier chinois, qui fait l'objet d'un commerce déloyal, d'annuler la taxe sur le carbone pour les industries, d'accélérer l'approbation des projets relatifs au gaz naturel liquéfié qui recourent à de l'acier canadien ainsi que de négocier un accord avec les États-Unis. L'industrie est de plus en plus mise à rude épreuve, et de Stelco à Algoma, ce sont les travailleurs de l'acier qui en paient le prix. Les travailleurs canadiens de l'acier comptent parmi les meilleurs au monde. Ils ne devraient pas avoir à livrer la concurrence au gouvernement de leur propre pays.

Il est temps que le gouvernement libéral arrête de repousser les dates butoirs pour plutôt commencer à faire respecter les engagements et commencer à protéger les emplois canadiens dans l'industrie sidérurgique.

Déclarations de députés

[Français]

ROGER BARRETTE

Madeleine Chenette (Thérèse-De Blainville, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je souhaite rendre hommage à un citoyen de ma circonscription, M. Roger Barrette, qui a consacré 47 années de sa vie professionnelle au réseau de la santé et des services sociaux, soit 40 ans au CLSC de Thérèse-De Blainville, qui est aujourd'hui Santé Québec Laurentides.

M. Barrette a été témoin des grandes transformations de notre réseau de santé depuis les débuts des CLSC jusqu'à aujourd'hui. Pendant toutes ces années, il a fait preuve d'un engagement remarquable envers notre communauté. Encore aujourd'hui, il amène des idées innovantes pour notre communauté. J'ai récemment eu le plaisir de le rencontrer et de lui remettre un certificat de reconnaissance pour souligner son exceptionnel parcours.

Derrière nos services publics se trouvent des femmes et des hommes comme Roger Barrette qui leur consacrent leur carrière et contribuent chaque jour au bien-être de nos concitoyens.

Au nom des citoyens de Thérèse-De Blainville, je remercie M. Barrette de ses 47 années de service et je lui offre toutes mes félicitations.

* * *

[Traduction]

L'ABORDABILITÉ

Amanpreet Gill (Calgary Skyview, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom de toutes les familles en difficulté, non seulement dans ma ville natale de Calgary, mais dans tout le pays.

Chaque mois, les libéraux parviennent à battre de nouveaux records. Malheureusement, ces records concernent le nombre de visites dans les banques alimentaires. Selon Banques alimentaires Canada, celles-ci ont enregistré 2,35 millions de visites en un seul mois, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré. Cette crise est aggravée par le prix élevé du carburant, qui accroît les coûts de production des agriculteurs et augmente le coût du transport des aliments jusqu'aux Canadiens.

C'est pourquoi les conservateurs continueront de se battre pour rendre la vie plus abordable pour tous les Canadiens, de sorte qu'aucune famille n'ait à choisir entre mettre de la nourriture sur la table et payer le carburant dont elle a besoin pour se rendre au travail.

* * *

● (1415)

LES ÉLECTIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, le gros bon sens revient en Colombie-Britannique. Mes concitoyens de la Colombie-Britannique ont mis fin à une décennie de gouvernement néo-démocrate en élisant, pour la première fois en près de 100 ans, un nouveau gouvernement conservateur qui partage notre objectif et notre vision pour réduire le coût de la vie en Colombie-Britannique, rétablir la sécurité dans les rues ainsi que le bon sens financier, et exploiter le potentiel véritable du secteur économique des ressources en Colombie-Britannique.

Questions orales

La résurrection de ce mouvement et de ce parti ne s'est pas faite du jour au lendemain. Au cours des cinq dernières années, j'ai eu l'honneur de travailler pour concrétiser cette vision aux côtés de personnes passionnées et fidèles à leurs principes. Je pense notamment à Angelo Isidorou, à Aisha Estey, à Sacha Peter et à Harman Bhangu. Je tiens également à féliciter le futur premier ministre, Lorne Doerksen, pour sa victoire écrasante et pour avoir relevé ce défi sans précédent avec ténacité, résilience et grâce.

L'avenir est de nouveau prometteur en Colombie-Britannique, et je sais que les conservateurs, ici, dans la capitale nationale, sont prêts à jouer leur rôle.

* * *

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE CANADIENNE

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, les Canadiens ont célébré la Semaine nationale de la forêt, et des dirigeants du secteur de partout au pays se sont réunis à Ottawa à l'occasion du congrès annuel de l'Association des produits forestiers du Canada afin de trouver des façons de renforcer cette industrie vitale.

Il ne fait aucun doute que les mesures commerciales américaines et le déclin du papier journal ont rendu ces dernières années difficiles, mais nous sommes une nation forestière. Le secteur forestier a littéralement bâti ce pays, et il continuera de le faire. La semaine prochaine, nous publierons notre stratégie forestière. Cette stratégie s'appuiera sur les travaux du groupe de travail sur la transformation du secteur forestier et sur le plan d'action publié le printemps dernier.

Je tiens à rendre hommage aux travailleurs, aux innovateurs, aux chercheurs, aux partenaires autochtones et aux dirigeants de l'industrie. Comme nous l'avons vu par le passé, leur dévouement contribue et continuera de contribuer à maintenir la vitalité de notre secteur forestier. Lorsque le secteur forestier est fort, le Canada est fort.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous avons déjà une entente de libre-échange avec l'Europe ainsi qu'une alliance militaire avec l'OTAN et 30 pays d'Europe, mais le premier ministre risque de céder notre souveraineté aux politiques coûteuses européennes sur les taxes, l'immigration et des règlements. Ça ne va pas réduire le coût de la vie et ça va envahir des champs de compétence des premiers ministres provinciaux sans leur consentement et sans leur permettre de parler, y compris le premier ministre du Québec sur son propre territoire.

Comment le premier ministre peut-il être aussi déconnecté et arrogant?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, il faut rappeler que l'Union européenne, c'est 450 millions de consommateurs et 18 % du PIB mondial. Je suis très fier de voir qu'il y a un rapprochement qui s'opère en ce moment entre l'Union européenne et le Canada. Les efforts diplomatiques portent leurs fruits.

Il faut aussi savoir que ces retombées que le Canada négocie dans l'intérêt des Canadiens servent l'intérêt du Québec. Ce sont des débouchés pour nos entreprises, pour notre monde. D'ailleurs, j'aimerais saluer le travail de la délégation du Québec à Bruxelles dans les efforts diplomatiques canadiens.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il n'y a aucun rapprochement. Il n'y a pas non plus d'entente signée. Il y a 10 pays européens qui n'ont pas signé l'entente qu'on a déjà. Il n'y a aucun résultat. Le premier ministre est un grand parleur, petit faiseur.

C'est la même chose en ce qui concerne les dépenses. L'inflation a fait bondir les revenus du gouvernement et le premier ministre les a gaspillés. Il vise à ajouter 733 milliards de dollars à notre dette d'ici 5 ans, selon la directrice parlementaire du budget, ce qui représente une dette supplémentaire de 40 000 \$ pour chaque famille canadienne.

Comment le premier ministre peut-il être aussi déconnecté et coûteux pour les Canadiens?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, il y a beaucoup trop à défaire dans cette question-là. D'abord, quand il dit « grand parleur, petit faiseur » et qu'il y a peu de résultats, je tiens à préciser que c'est 33 milliards de dollars de plus en exportations à l'extérieur des États-Unis au cours des dernières années. C'est une augmentation de 11 % alors que nous sommes en train de voir un réaligement de l'économie canadienne pour être plus résilients, plus souverains.

Maintenant, quand il parle de programmes inflationnistes, je pose toujours la même question au chef de l'opposition, mais il n'est jamais capable de nous arriver avec une réponse. C'est quoi, ces programmes inflationnistes? Est-ce que c'est, par exemple, les 213 000 enfants qui bénéficient de l'Allocation canadienne pour enfants au Québec et les 819 millions de dollars qui sont transférés aux familles du Québec pour répondre aux besoins? Est-ce que c'est un programme inflationniste?

• (1420)

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, l'inflation va rapporter 20 milliards de dollars de recettes au gouvernement. C'est une excellente nouvelle pour le premier ministre, mais une terrible nouvelle pour les gens qui font la queue devant les banques alimentaires et les jeunes qui n'ont pas les moyens de se loger. Ce n'est toujours pas suffisant pour compenser l'irresponsabilité d'un premier ministre dépensier, qui va ajouter 733 milliards de dollars à la dette nationale sur 5 ans, selon la directrice parlementaire du budget. On parle ici de 40 000 \$ pour chaque famille au Canada.

Reconnaîtra-t-il qu'il est déconnecté de la réalité et que les Canadiens n'ont plus d'argent?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, comme les Canadiens le savent, le chef conservateur n'a aucune crédibilité en matière d'économie. Il n'a jamais occupé un autre travail.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons un plan. Nous avons un plan pour bâtir un Canada fort. Au Sommet canadien de l'investissement, il y a eu des investissements de 500 milliards de dollars. Les exportations vers d'autres pays que les États-Unis devraient doubler au cours de la prochaine décennie. Les investissements étrangers directs atteignent des niveaux jamais vus depuis des décennies.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons un plan pour investir dans notre économie et pour bâtir une économie forte. Le chef conservateur continue de se perdre en platitudes.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, si le premier ministre avait obtenu le moindre résultat, il répondrait aux questions sur son déficit record et sur le fait que le poste budgétaire qui connaît la croissance la plus rapide n'est pas les soins de santé, les forces armées ou la sécurité frontalière, mais les intérêts sur la dette nationale, qui enrichissent ses amis banquiers aux dépens des travailleurs canadiens.

Une famille moyenne de quatre personnes dépensera 6 000 \$ cette année en impôts pour financer le service de la dette. Le premier ministre reconnaîtra-t-il qu'il est déconnecté de la réalité, que les Canadiens n'ont plus d'argent et que la dette est hors de contrôle?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, les députés savent-ils ce que fait un bon chef? Un bon chef ne lève pas la main pour blâmer tout un chacun sans offrir la moindre solution constructive. De ce côté-ci de la Chambre, examinons quelques faits économiques: le meilleur ratio dette nette-PIB du G7, l'économie qui connaît la croissance la plus rapide du G7 et la meilleure cote de crédit du G7.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons un premier ministre qui a fait ses classes dans le monde de l'économie et des affaires. Le chef de l'opposition, lui, n'a jamais travaillé un seul jour dans l'économie. Il en est à sa troisième décennie à la Chambre et n'a toujours rien produit.

Le Président: Je conseille aux députés de ne pas être provocateurs, car cela suscite une réaction et crée un peu de chaos à la Chambre.

Le chef de l'opposition a la parole.

* * *

LE LOGEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, un bon chef prend la parole et répond aux questions à la Chambre des communes. Un bon chef obtient des résultats.

Nous apprenons aujourd'hui que le gouvernement admet qu'il n'obtiendra pas les résultats promis par le premier ministre en matière de logement. Dans une réponse à une question inscrite au Feuilleton, les libéraux reconnaissent que le premier ministre n'a pas tenu sa promesse de doubler la construction de logements. En fait, la construction résidentielle devrait atteindre un creux presque record au cours des trois prochaines années. Comme toujours, les libéraux pointent l'immigration du doigt pour expliquer la pénurie de logements.

Comment le premier ministre a-t-il pu être à ce point insensible aux difficultés des Canadiens qui ont besoin d'un logement?

Questions orales

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je reprocherais au député d'en face ses attaques répétées contre les immigrants.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le député peut poursuivre. Écoutons-le.

L'hon. Gregor Robertson: Monsieur le Président, je crois que presque tous les députés sont issus de l'immigration. Le Canada est un pays d'immigrants. Il est tout à fait injuste d'accuser les immigrants d'être à l'origine de la crise du logement.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Il y a un peu trop de bruit. Je ne veux réprimander personne.

Le chef de l'opposition a la parole.

● (1425)

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le député dit vouloir réprimander quiconque pointe du doigt l'immigration excessive pour la pénurie de logements. Eh bien, je vais me permettre de citer directement un document qu'il a déposé à la Chambre des communes et qui porte sur la pénurie de logements: « L'un des principaux facteurs à l'origine de la pénurie de logements est la forte croissance de la demande immobilière, alimentée par [...] l'immigration. »

Le ministre entend-il prendre la parole pour se réprimander lui-même?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Avant toute chose, monsieur le Président, il ne faut pas confondre immigrants et immigration. Quand le député d'en face...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Il faut remettre le compteur à zéro.

J'invite le député à reprendre du début.

L'hon. Gregor Robertson: Ce n'est pas du tout la même chose, monsieur le Président. Le député d'en face diabolise les immigrants. C'est exactement ce qu'il a dit. Le député d'en face a employé le mot « immigrants ».

Beaucoup de pays, dont le Canada, font face au défi de l'immigration. Beaucoup de gens veulent venir s'installer au Canada. Il faut bâtir assez de logements et, comme le premier ministre l'a dit, il faut que le volume de construction domiciliaire soit adapté aux niveaux d'immigration. Nous voulons des immigrants au Canada. Nous sommes un pays d'immigrants. Nous avons l'immigration à cœur. Cependant, il ne faut pas qu'elle soit débridée, et la construction domiciliaire doit évoluer en conséquence. Voilà sur quoi nous nous concentrons.

Questions orales

[Français]

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, au lendemain de l'élection du Parti québécois, le premier ministre a téléphoné au premier ministre du Québec pour le féliciter et lui exprimer sa volonté de collaborer: collaborer sur l'économie, le logement, le soutien aux travailleurs, l'itinérance. C'était une forme de main tendue, mais l'esprit de collaboration n'aura pas duré longtemps.

Comment le premier ministre peut-il justifier de museler le premier ministre du Québec, chez lui, lors du Sommet Canada-Europe qui se tient cette semaine à Montréal?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je vais laisser au chef du Bloc québécois le soin de choisir ses images. Je pense que c'est un peu fort en café.

Les Québécois que je rencontre, les Québécois qui ont porté au gouvernement 44 députés du Québec, dont récemment dans l'élection de Chicoutimi—Le Fjord avec plus de 50 % des voix, est-ce que mon collègue sait ce qu'ils nous disent?

Ils nous disent qu'ils veulent que nous continuions de diversifier nos marchés et de rendre l'économie du Québec et du Canada plus résiliente. Ils sont satisfaits de voir que, dans la dernière année, nous avons augmenté de 11 % nos exportations à l'extérieur des États-Unis. Ils sont satisfaits de voir que, dans la dernière année, nous avons conclu 20 accords de commerce et de sécurité avec des pays à travers le monde.

C'est le gouvernement du Canada qui le fait, de concert et en collaboration, évidemment, avec les provinces, et nous allons continuer de le faire dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je ne suis pas sûr que c'est ça, ce qu'on entend au Québec, ce matin.

Le premier ministre du Québec proposait de prendre la parole lors d'un sommet où seront abordés des enjeux comme la culture, la mobilité de la main-d'œuvre, la lutte contre le réchauffement climatique, l'agriculture, et j'en passe. Le premier ministre du Québec, dans la plus grande ville francophone d'Amérique du Nord, a le droit de prendre la parole. La réponse d'Ottawa, c'est non, la voix du Québec n'a pas à être entendue lors des forums internationaux.

Le premier ministre a-t-il la prétention de parler aussi pour le gouvernement du Québec?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, ce qu'on entend à Québec, ce qu'on entend aujourd'hui et ce qu'on entendait hier, c'est que les Québécois veulent que nous continuions cet effort de diversifier nos marchés, particulièrement avec l'Union européenne. Pourquoi? C'est parce que c'est 450 millions de consommateurs et c'est 18 % du PIB mondial.

D'ailleurs, à ce chapitre, le Canada négocie dans l'intérêt du Canada, dans l'intérêt de toutes les provinces et dans l'intérêt du Québec. Je salue le travail de la délégation du Québec à Bruxelles dans nos efforts diplomatiques pour approfondir nos liens avec l'Union européenne. Nous allons continuer dans cette lignée.

• (1430)

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le principal exportateur en Europe au Canada, c'est le Québec. Or, quand on n'est pas à la table, on est au menu, comme le disait le premier ministre lui-même, et on sait maintenant que le gouvernement fédéral ne veut pas du Québec à la table. Il va parler d'enjeux qui relèvent exclusivement du Québec, et le Québec n'aura pas un mot à dire. Il va parler de gazoduc, d'énergies fossiles et peut-être d'ouverture de marchés, d'industrie forestière, de main-d'œuvre, d'environnement et de culture. C'est de l'avenir du Québec dont il est question. Or, nous sommes clairement au menu.

Est-ce que le premier ministre accepte de corriger son insulte à tous les Québécois devant toute l'Europe?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je veux souligner que l'invitation a été lancée au premier ministre du Québec pour qu'il accueille les dignitaires et qu'il soit présent au souper, au même titre que plusieurs autres premiers ministres des provinces qui y seront, au même titre que plusieurs représentants de grandes industries, de grandes entreprises et de grandes institutions au Québec qui y seront aussi. L'invitation tient toujours.

Je pense que ce serait souhaitable que le gouvernement du Québec y soit.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, l'interdiction des pétroliers imposée par les libéraux constitue un cadeau de plusieurs milliards de dollars à l'Amérique de Donald Trump. À l'heure actuelle, nous touchons 26 \$ de moins le baril de la part des États-Unis que si nous vendions notre pétrole outre-mer, mais nous ne pouvons pas l'acheminer là-bas. Qu'arriverait-il s'il existait une liaison ferroviaire capable de transporter 250 000 barils de pétrole par jour à Prince Rupert, ce qui nous permettrait de vendre ce produit de l'autre côté du Pacifique au prix du cours mondial? Il se trouve que cette liaison existe. Qu'est-ce qui nous empêche de l'utiliser? C'est le premier ministre et son interdiction des pétroliers.

Le gouvernement libéral votera-t-il en faveur du projet de loi C-264 des conservateurs afin d'exporter notre pétrole dans le monde entier?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le Canada, la Colombie-Britannique, l'Alberta et les Premières Nations concernées travaillent de concert pour concrétiser le projet Pacific Link, qui permettra d'accroître considérablement nos exportations. Nous travaillons en partenariat avec des Autochtones de tout le pays.

Au lieu de se quereller avec les Autochtones, pourquoi les conservateurs ne se rallient-ils pas à nous au sujet de la ligne de transport d'électricité de la côte Nord de la Colombie-Britannique et ne nous aident-ils pas à réaliser ce projet avec les Autochtones? Pourquoi ne se rallient-ils pas au projet de petit réacteur modulaire à Darlington? Pourquoi ne cessent-ils pas de se battre contre les Autochtones et ne contribuent-ils pas à bâtir un Canada fort?

Questions orales

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, c'est bien beau de vouloir construire un pipeline vers le Pacifique dans 10 ans avec des dizaines de milliards de dollars des contribuables, mais cela ne nous empêche pas d'autoriser aussi un projet qui pourrait démarrer dès aujourd'hui et commencer à transporter du pétrole dans deux ans sur un réseau ferroviaire qui existe déjà, sans nécessiter aucune subvention des contribuables. Il n'y a qu'un seul obstacle: le premier ministre et son interdiction des pétroliers.

Le premier ministre va-t-il se tasser du chemin, voter pour le projet de loi C-264 des conservateurs, mettre fin à l'interdiction des pétroliers et permettre à notre pétrole d'être exporté partout dans le monde?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je le répète. Le chef conservateur peut se joindre à nous et aux Autochtones pour nous aider à construire le prolongement du pipeline Sunrise. Il peut se joindre à nous pour nous aider à construire le prolongement de Taylor à Gordondale. Il peut se joindre à nous pour construire le pipeline Pacific Link. Il peut se joindre à nous pour construire la ligne de transport d'électricité de la côte Nord. Au lieu de s'opposer aux Autochtones, il devrait collaborer avec eux pour renforcer le Canada.

LES FINANCES

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Monsieur le Président, au cours des 10 dernières années, le gouvernement libéral précédent a dépassé toutes les cibles budgétaires qu'il s'était fixées. L'année dernière, nous avons eu un nouveau premier ministre et chef libéral qui, dans le dernier budget, a établi de nouvelles cibles budgétaires et un déficit deux fois plus élevé que celui de son prédécesseur. Et voilà que moins d'un an plus tard, la directrice parlementaire du budget prévoit que le premier ministre dépassera ces nouvelles cibles budgétaires.

Le premier ministre confirmera-t-il les prévisions de la directrice parlementaire du budget selon lesquelles le prochain budget dépassera la cible budgétaire?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a été clair: nous dépensons moins pour investir davantage dans l'économie canadienne.

Nous avons cerné des économies de plus de 60 milliards de dollars pour le gouvernement, nous avons annoncé une baisse du déficit dans la mise à jour économique du printemps, et nous sommes en voie d'équilibrer le budget de fonctionnement un an plus tôt que prévu. En plus de faire tout cela, nous avons réduit les taxes et les impôts sur le revenu, sur le logement, sur le carburant et sur les nouveaux investissements des entreprises, et nous aidons les Canadiens à payer l'épicerie et à répondre à leurs besoins essentiels. De plus, le Canada affiche le niveau le plus élevé d'investissements directs étrangers en près de 20 ans. Voilà comment nous faisons preuve de discipline budgétaire et que nous bâtissons un Canada fort.

• (1435)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Monsieur le Président, je ne sais pas d'où sortent les statistiques présentées par le député, mais la formation de capital des en-

treprises a diminué au cours de cinq des six derniers trimestres, et la croissance du PIB est inférieure à 1 %, c'est-à-dire qu'elle est pratiquement nulle. En ce qui concerne les dépenses, la dette augmente deux fois plus vite que le déficit, et les versements d'intérêts sur la dette publique monteront en flèche pour atteindre 14 ¢ par dollar de recettes d'ici la fin de la décennie.

Je demande au gouvernement de répondre à la question. Le gouvernement fracassera-t-il les garde-fous budgétaires dans le prochain budget, oui ou non?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le Canada affiche la situation financière la plus solide du G7. Il a aussi le meilleur ratio de la dette nette par rapport au PIB et la meilleure note de crédit, soit AAA, du G7. Au deuxième trimestre de l'année en cours, nous avons la plus forte croissance du PIB au sein du G7. Je ne sais pas de quelles autres statistiques le député d'en face a besoin. Nous avons réduit de 60 milliards de dollars le coût des activités du gouvernement. Nous avons aussi obtenu de nouveaux engagements d'investissement d'une valeur de plus de 500 milliards de dollars dans l'économie canadienne.

Je ne sais pas exactement quelles statistiques pourraient convaincre le député d'en face que le Canada se porte bien et que sa situation ne fait que s'améliorer sous le gouvernement actuel.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, le Transfert canadien en matière de santé, l'assurance-emploi, l'allocation pour enfants et les paiements de péréquation n'ont pas grand-chose en commun, mais ils partagent tout de même un point: le Canada y consacre moins d'argent qu'au remboursement des intérêts de la dette. Les libéraux ont doublé la dette nationale, puis le premier ministre a doublé le déficit dès sa première année au pouvoir. Onze cents de chaque dollar fédéral sont désormais consacrés au paiement des intérêts. C'est de l'argent qui ne sert pas aux programmes sociaux, aux soins de santé ou aux services de police. On parle uniquement d'intérêts.

Le premier ministre prendra-t-il la parole pour dire aux Canadiens ce qui compte le plus pour eux: les services qu'ils reçoivent ou ses créanciers?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, je pense que les conservateurs sont aveuglés par leur pessimisme et leur négativité. Ils ne voient même pas les occasions que le gouvernement saisit dans l'économie canadienne: 500 milliards de dollars de nouveaux engagements d'investissement de la part d'investisseurs nationaux; le doublement des échanges commerciaux avec les pays autres que les États-Unis d'ici 2030; et des projets comme ceux à Darlington, Contrecoeur, Grays Bay, Roberts Bank et Churchill Falls. Ce sont là des projets historiques qui garantiront la prospérité à long terme des Canadiens.

Le budget de 2026, qui sera présenté la semaine prochaine, le 5 novembre, s'appuiera sur ces progrès. Comme le dit le premier ministre: « La fortune sourit aux audacieux. »

Questions orales

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, le temps que le député réponde à cette question, les contribuables canadiens ont été contraints de payer 112 000 \$. Ces 112 000 \$ ne suffiront pas pour financer l'un des programmes sociaux du gouvernement. N'en déplaise au député, les investissements ont diminué au pays, au cours de cinq des six derniers trimestres. C'est ça, l'hypocrisie libérale. Leur insouciance financière signifie moins d'argent aujourd'hui et encore moins demain. Le député ne peut pas l'expliquer.

Le gouvernement appuiera-t-il notre motion aujourd'hui? Demandra-t-il au premier ministre de comparaître devant le comité et de prendre au moins la peine d'essayer?

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de présenter quelques faits à la députée. Nous bâtissons une économie forte qui profite à tous les Canadiens. Nous avons la deuxième croissance la plus rapide du G7 et le meilleur bilan du G7. Nous sommes le pays le plus concurrentiel pour les investissements des entreprises. Notre taux de création d'emplois par habitant est plus élevé que celui des États-Unis.

Le gouvernement se concentre sur ce qui compte pour les Canadiens, comme la réduction du coût du logement, l'accès à des services de garde abordables et les investissements dans les compétences, la formation et l'éducation dont ils ont besoin pour bâtir le meilleur avenir possible. Voilà notre bilan.

[Français]

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, le déficit fédéral atteindra 63 milliards de dollars cette année. Les intérêts nationaux coûteront l'équivalent de 6 000 \$ à une famille canadienne de quatre personnes. Pourtant, le gouvernement continue d'accumuler des déficits pendant que les familles peinent à joindre les deux bouts. J'ai une concitoyenne qui vient d'écrire qu'elle cherche des canettes pour faire le plein d'essence pour aller chercher sa fille. C'est ça, la réalité libérale.

J'ai demandé au premier ministre de venir au Comité permanent des finances. Est-ce qu'il va accepter mon invitation?

• (1440)

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, il parle d'une réalité qui ne peut, en effet, laisser personne indifférent. Quand on pense aux familles qui ont de la misère à joindre les deux bouts, par exemple, la réalité conservatrice, c'est qu'à chaque détour, ils votent contre des mesures qui ont un réel impact dans la vie du monde.

Je pense au député d'en face et plus précisément à sa circonscription, Richmond—Arthabaska—des-Sources. Il y a 20 587 enfants qui reçoivent en moyenne 4 176 \$ par année avec l'Allocation canadienne pour enfants et 34 563 de ses concitoyens qui bénéficient du Régime canadien de soins dentaires.

Je sais qu'il est très présent dans sa circonscription. Est-ce qu'il dit au monde qu'il rencontre qu'il a voté systématiquement contre l'ensemble de ces mesures qui viennent en aide à son monde?

LE TRAVAIL

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, le projet de loi C-39 continue d'inquiéter. Hier, le Syndicat des Métallistes sonnait l'alerte en matière de droits des travailleurs:

Le pouvoir qu'on tente de donner à [la] ministre, ici, c'est un pouvoir qui n'existe pas dans d'autres pays du G7. Même aux États-Unis, [il n'y] a pas ce pouvoir-là de forcer la fin d'une grève et de [...] retourner les employés au travail. C'est quelque chose qui [...] devrait envoyer un signal. Il y a beaucoup de drapeaux rouges qui sont soulevés [...]

Personne dans le G7 ne va aussi loin que le projet de loi C-39. Pourquoi les libéraux continuent-ils et veulent-ils piler sur nos travailleurs?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi C-39 est destiné à bâtir un Canada fort, en réalisant de grands projets, de grands chantiers, comme demandé par, entre autres, les travailleurs. Les gens cherchent aussi à faire de gros investissements. On sait qu'on a eu un sommet sur l'investissement avec des promesses de 500 milliards de dollars en investissement. On veut un climat de travail patronat-employé très sain. On veut encadrer ces discussions et les appuyer pour qu'on réalise et qu'on atteigne beaucoup plus de négociations collectives à la table.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, il y a une grande différence entre les souhaits émis ici et ce qui est écrit dans le projet de loi.

Le projet de loi C-39 continue de faire parler. Je cite la CSN qui a dit ce matin:

Les pouvoirs donnés au ministre de suspendre une grève sont [...] une entrave sérieuse aux droits d'association. Même balisé par l'intérêt national, ça demeure arbitraire, vague et [...] non acceptable.

Hier, le professeur de droit Maxime St-Hilaire dénonçait que le projet de loi C-39 rendait des mesures d'urgence permanentes et sans garde-fou. Je le cite: « Il y a quelques dérives totalitaires que j'observe de la part du gouvernement actuel [...] »

Les libéraux vont-ils enfin réaliser qu'ils sont en pleine dérive?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je pense qu'on exagère. Nous ne partageons évidemment pas ce point de vue.

Ce que nous voulons faire, c'est d'appuyer les parties. Il y a 95 % des parties qui réussissent à négocier des ententes collectives. Pour les 5 %, nous voulons mieux les appuyer avec des médiateurs spéciaux, avec des appuis du ministère du Travail, pour qu'on réalise et qu'on atteigne des ententes collectives dans le secteur fédéral.

* * *

[Traduction]

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, hier, à la réunion du comité des pêches et des océans, les libéraux ont bloqué une motion visant à faire comparaître l'épouse du premier ministre, Diana Fox Carney, afin qu'elle explique sa nomination au poste de nouvelle envoyée du Canada pour l'océan. La demande était simple: expliquer son mandat, ses priorités et la manière dont elle compte gérer les plus de 1,2 milliard de dollars provenant des contribuables qui sont liés à cette fonction créée par son mari, le premier ministre.

Questions orales

S'il n'y a rien à cacher, pourquoi les libéraux empêchent-ils Mme Carney de comparaître devant le comité chargé des pêches et des océans et de rendre des comptes aux Canadiens au sujet de cette nomination et des fonds publics qui y sont associés?

Ernie Klassen (secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, Mme Carney est une experte des politiques relatives au climat, et nous la remercions d'avoir accepté de devenir l'envoyée du Canada pour l'océan.

Tandis que les conservateurs tentent d'obtenir des gains politiques à bon marché, nous restons concentrés sur notre travail. Le gouvernement libéral s'engage à protéger les océans du Canada et à développer l'économie des régions côtières.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, Diana Fox Carney s'est vu confier un rôle officiel au sein du gouvernement créé par son mari, le premier ministre, et plus de 1,2 milliard de dollars de fonds publics ont été placés sous sa responsabilité. Le gouvernement n'est pas une entreprise familiale. Nous ne sommes pas dans *Les Soprano*, mais de plus en plus, nous avons le sentiment que les libéraux prennent soin de leurs amis bien branchés pendant que les gens qu'ils gouvernent souffrent.

Si ce n'est pas le cas, pourquoi ne pas permettre à M^{me} Carney de comparaître devant le comité responsable des pêches et des océans pour expliquer son rôle et rendre des comptes aux Canadiens?

• (1445)

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est une attaque particulièrement fallacieuse de la part de l'opposition.

Le Canada est un chef de file mondial en matière de protection et de conservation des océans. De nombreux ministères, ministres et initiatives contribuent à ce travail, notamment sur la côte Ouest, où nous déployons des efforts considérables pour favoriser le rétablissement des épaulards résidents du Sud.

Nous continuerons d'être un leader mondial dans le domaine de la protection des océans. Nous remercions l'épouse du premier ministre de s'être portée volontaire pour diriger nos efforts.

* * *

LE SECTEUR DE L'ACIER ET DE L'ALUMINIUM

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, la ministre de l'Industrie a déclaré que Cleveland-Cliffs n'avait pas respecté ses engagements. Or, aujourd'hui même, l'entreprise a réaffirmé qu'elle respectait pleinement l'ensemble de ses 34 engagements, y compris en matière d'emploi. Pendant ce temps, les salariés de Stelco restent au chômage. Ces communiqués de presse contradictoires n'aident en rien les travailleurs.

Hier, la ministre de l'Industrie a déclaré à la Chambre qu'elle lui fournirait la lettre de mise en demeure. Aujourd'hui, le député d'York—Durham a officiellement demandé que cette lettre soit produite. Je suppose que, puisqu'elle est si convaincue que l'entreprise est en infraction, la ministre n'aura aucun mal à produire cette lettre. Le fera-t-elle, et quand?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, ce qui importe le plus, c'est que j'ai rencontré ce matin Marty Warren, le représentant

des métallurgistes. Les métallurgistes du Canada soutiennent à 100 % le gouvernement dans cette affaire.

Bien sûr, je suis disposée à collaborer avec l'opposition, car je pense que nos arguments sont solides et que cette question ne devrait pas être un enjeu partisan. Nous devrions travailler ensemble pour assurer la protection des emplois. Entre-temps, j'attends des conservateurs qu'ils adoptent une position ferme face aux droits de douane américains, et qu'ils nous apportent leur soutien dans nos efforts pour protéger ces emplois.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, ce n'est qu'une lettre. Je n'ai pas entendu aucune date et j'espère que ce ne sont pas encore des paroles en l'air.

Pendant ce temps, des centres de services sidérurgiques et des manufacturiers en aval de tout le pays me disent qu'ils ont du mal à s'approvisionner. Il est certain que la mise à l'arrêt des lignes de production d'acier revêtu de Stelco accentue la pression, et un régime complexe de contingents tarifaires met certaines de ces entreprises dans une situation difficile. Ce sont des entreprises qui achètent des produits canadiens et qui emploient des travailleurs canadiens. Nous devons veiller à ce que leurs voix soient entendues.

La ministre de l'Industrie et le premier ministre s'engageront-ils aujourd'hui à faire en sorte que les centres de services sidérurgiques et les manufacturiers en aval fassent partie de leur groupe de travail sur la sidérurgie, afin que nous puissions nous assurer qu'ils obtiennent ce dont ils ont besoin?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, oui.

[Français]

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont complètement abandonné l'industrie canadienne de l'acier. Les droits de douane américains coûtent une fortune aux entreprises. On n'a qu'à en parler au Groupe Camnor, à Beauce Atlas ou à Garaga: ça leur coûte 1,5 million de dollars de plus par mois, chacune. Ça fait 54 millions de dollars supplémentaires par année pour ces trois magnifiques entreprises de la Beauce.

Le premier ministre, qui nous a promis une entente avec les Américains, a complètement échoué. Est-ce qu'il peut mettre son orgueil de côté et signer une bonne entente avec les États-Unis?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais rassurer mon collègue: ce n'est pas une question d'orgueil. Je pense qu'il aurait dû réfléchir à sa question avant de la poser. Nous devons tous être unis, partout au pays, pour contrecarrer l'objectif de la Maison-Blanche, qui est essentiellement d'augmenter notre dépendance aux États-Unis et d'affaiblir notre économie.

J'aimerais dire à mon collègue que ça me fera plaisir de travailler avec lui pour protéger les emplois dans le domaine de l'acier. Nous le faisons déjà, mais nous pouvons toujours avoir plus d'aide de la part de l'opposition.

*Questions orales**[Traduction]***LES ANCIENS COMBATTANTS**

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Monsieur le Président, en tant que membre du Comité permanent des anciens combattants, j'ai étudié de nombreuses questions importantes pour les anciens combattants et leur famille avec mes collègues. Ces discussions continueront d'éclairer notre compréhension du vétéran moderne. Elles façonneront la façon dont nous répondrons à la réalité unique des vétérans après leur service militaire, et elles nous rappellent que nous devons soutenir les vétérans et leur famille au-delà du 11 novembre, au-delà du jour du Souvenir.

La ministre des Anciens Combattants pourrait-elle nous dire comment elle et le gouvernement font progresser la reconnaissance et la commémoration des militaires canadiens?

L'hon. Jill McKnight (ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, c'est en inspirant la génération qui vient que l'on perpétue le souvenir. Alors que s'amorce la campagne du coquelicot de la Légion royale canadienne, les Canadiens prendront le temps d'honorer les membres des Forces armées canadiennes qui ont servi le pays et qui ont fait l'ultime sacrifice. Cette année, nous pouvons également nous inspirer de Chaelyn Han, lauréate du Concours national du Souvenir pour les jeunes. Son œuvre nous rappelle que, se souvenir, ce n'est pas seulement se tourner vers le passé; c'est aussi transmettre les histoires et les sacrifices qui ont façonné le pays.

Portons nos coquelicots avec fierté et commémorons...

• (1450)

Le Président: La députée de Calgary Nose Hill a la parole.

LE LOGEMENT

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, en réponse à une question à savoir pourquoi le premier ministre avance qu'il compte augmenter les niveaux d'immigration, alors même que des responsables gouvernementaux nous avertissent que l'offre de logements en a souffert, le ministre du Logement a donné une réponse tout à fait absurde qui ne tient pas compte de la gravité de la situation.

Quand le Canada invite de nouveaux arrivants, ceux-ci devraient pouvoir se loger, et les Canadiens devraient eux aussi en avoir les moyens. Si le premier ministre prévoit d'augmenter les niveaux d'immigration, où seront logés tous les nouveaux venus?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens savent bien que les immigrants ont bâti notre pays et qu'ils contribuent à bâtir le Canada. Quand je parle de bâtir le Canada, c'est littéralement vrai: 23 % de tous les entrepreneurs et de tous les travailleurs de la construction sont des immigrants; dans certaines régions, ce pourcentage est même beaucoup plus élevé.

L'immigration joue un rôle essentiel pour combler les pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la construction quand il n'y a pas de Canadiens disponibles pour occuper les emplois. Au cours des prochains mois, nous continuerons d'adopter une approche responsable en matière d'immigration afin d'en maximiser les avantages pour tous les Canadiens.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les fonctionnaires eux-mêmes disent que l'offre de logements dépasse la demande.

On rapporte que le ministre du Logement détenait un portefeuille immobilier de 10 millions de dollars. Ça doit être agréable. Je veux qu'il sache une chose. Des millions de Canadiens de longue date et de nouveaux arrivants n'ont pas les moyens de se loger, et c'est parce que lui, le premier ministre et la ministre de l'Immigration, un fameux trio, fixent des niveaux si élevés que les gens n'ont pas les moyens de se loger ou ne trouvent pas de logement.

Les niveaux doivent être réduits. Est-ce qu'ils sont d'accord?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, comme l'a dit la ministre de l'Immigration, les niveaux sont maîtrisés en ce moment. Nous accordons beaucoup d'attention à l'articulation entre les niveaux d'immigration et les mises en chantier.

Nous constatons nos réussites en matière de logement. Le programme Assurance prêt hypothécaire Select a créé 141 000 logements. Le Programme de prêts pour la construction d'appartements a concerné plus de 80 000 logements. Avec Maisons Canada, il y a plus de 19 000 logements abordables hors marché. Nous observons actuellement un niveau d'activité sans précédent dans le secteur de la construction partout au Canada, et nous veillons à ce qu'il corresponde aux niveaux d'immigration.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, voici la réalité. Lorsque l'offre de logements ne peut pas suivre le rythme de la demande, les loyers augmentent, les listes d'attente s'allongent et les jeunes abandonnent leur rêve d'accéder un jour à la propriété. C'est injuste pour les jeunes couples canadiens qui n'ont pas les moyens d'acheter une maison pour fonder une famille, et c'est injuste pour les nouveaux arrivants à qui l'on avait promis des perspectives d'avenir et qui se retrouvent dans un logement surpeuplé dans un sous-sol ou dans un refuge.

C'est quelque chose que le gouvernement ne comprend pas. Pourquoi le gouvernement ne saisit-il pas ce principe de base?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, c'est extraordinaire d'entendre de tels propos des députés d'en face, qui votent constamment contre les mesures visant à rendre le logement abordable. C'est de l'hypocrisie.

Nous sommes déterminés à accélérer la construction de logements partout au pays. Je viens de citer les derniers chiffres dont nous disposons. Nous avons de bonnes nouvelles concernant les loyers. Ils sont en baisse depuis 23 mois consécutifs, ce qui rend la vie plus abordable pour les Canadiens et les nouveaux arrivants.

Nous devons veiller à maintenir cette tendance et à bâtir un pays fort. Nous aurions besoin d'un soutien accru de la part des conservateurs à cet égard.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, ce qui est extraordinaire, c'est d'entendre le ministre du Logement imputer à l'immigration la pénurie de logements que son gouvernement a lui-même créée. Les fonctionnaires du premier ministre l'avaient averti que les niveaux d'immigration hors de contrôle entraînaient une pénurie de logements. Or, le premier ministre a déclaré au New York Times qu'il souhaitait augmenter les seuils d'immigration.

Ses décisions sapent le soutien en faveur de l'immigration au pays. Les conservateurs rétabliraient le consensus canadien sur l'immigration. Pourquoi le gouvernement et le premier ministre ne font-ils pas de même?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, à l'intention du député de l'opposition, qui semble incapable d'écouter, voici les faits. La population de résidents temporaires a diminué de 80 % chez les étudiants étrangers et de 59 % chez les travailleurs temporaires, tandis que les demandes d'asile ont chuté de 69 %. Les chiffres de Statistique Canada montrent que la population a diminué pour la première fois de notre histoire. Le site Rentals.ca indique que les loyers ont baissé en moyenne de 9,2 %. Les Services économiques TD font état d'un ralentissement de l'immigration, d'une baisse du prix des logements...

• (1455)

Le Président: Le député d'Elmwood—Transcona a la parole.

* * *

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Monsieur le Président, le taux de participation au marché du travail n'a jamais été aussi bas au Canada en 29 ans. Le taux d'obtention d'un emploi a encore baissé, passant à 30,6 % sous le gouvernement libéral. Les Canadiens perdent leur emploi et perdent espoir.

Alors que le Canada traverse une crise de l'emploi, le gouvernement a choisi d'accorder des subventions à une entreprise qui a licencié des travailleurs canadiens pour embaucher des travailleurs étrangers. Pourquoi la ministre des Pêches a-t-elle approuvé l'octroi d'une subvention à Ichiboshi L.P.C. alors que cette entreprise s'était déjà fait prendre à congédier des Canadiens pour embaucher des travailleurs illégaux?

L'hon. John Zerucelli (secrétaire d'État (Travail), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à rappeler aux conservateurs, pendant qu'ils dénigrent le Canada et les travailleurs canadiens, que notre pays est en train de bâtir. Voici quelques exemples. Le député a peut-être oublié la phase 2 de LNG Canada, qui prévoit 33 milliards de dollars d'investissements privés et 4 000 nouveaux emplois dans le secteur de la construction. Dans le cas du projet Nouveau Monde Graphite, c'est 1 000 emplois qui seront créés. Il y aura aussi des milliers d'emplois à la centrale nucléaire de Darlington.

Le Canada bâtit. J'espère que les conservateurs nous appuieront dans nos efforts.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, cette réponse n'a absolument rien à voir avec la question qui a été posée.

Le taux de participation au marché du travail au Canada est à son plus bas en 29 ans. Cette question porte sur la pêche. Dans sa réponse à la question n° 885 inscrite au Feuilleton et déposée le 19 février, le gouvernement a reconnu avoir octroyé, par l'entremise

Questions orales

de ce ministère, des subventions publiques à une entreprise qui avait licencié des travailleurs canadiens pour embaucher des travailleurs en situation irrégulière.

Pourquoi la ministre des Pêches ne peut-elle pas prendre la parole pour répondre à cette question? Pourquoi subventionnez-vous une entreprise qui a licencié des Canadiens pour embaucher des travailleurs en situation irrégulière?

Le Président: Encore une fois, veuillez vous adresser à la présidence.

L'honorable secrétaire d'État au Travail a la parole.

L'hon. John Zerucelli (secrétaire d'État (Travail), Lib.): Monsieur le Président, le député parle de participation au marché du travail. Ce que fait ce gouvernement, c'est bâtir. Nous bâtissons des projets partout au pays, avec de l'acier canadien, du bois d'œuvre canadien et des travailleurs syndiqués canadiens.

J'aimerais rappeler aux conservateurs certains des projets en cours dans ce pays. Il y a le projet de mine de potasse Jansen de BHP, six nouveaux brise-glaces à Québec et la deuxième phase du projet LNG Canada, qui génère 4 000 emplois dans le secteur de la construction. Il y a également le pipeline Pacific Link.

Nous bâtissons ce pays. Les travailleurs sont enthousiastes. Les syndicats sont enthousiastes. Bâtissons ce pays.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la question porte sur les pêches. Le ministère des Pêches a accordé une subvention à une entreprise qui a licencié des Canadiens pour embaucher des travailleurs en situation irrégulière. Le 19 février dernier, le gouvernement a déposé à la Chambre la réponse à la question n° 885 inscrite au Feuilleton. Encore une fois, pourquoi le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Pêches, a-t-il accordé des subventions publiques à la société Ichiboshi L.P.C., alors que cette dernière avait licencié des Canadiens pour embaucher des travailleurs en situation irrégulière?

Ernie Klassen (secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, la ministre a récemment annoncé, avec ses homologues provinciaux, le renouvellement du Fonds des pêches de l'Atlantique. Ce nouveau fonds allouera 300 millions de dollars sur cinq ans à notre secteur des pêches afin de stimuler l'innovation, d'améliorer les infrastructures, de développer de nouveaux marchés et de faire des avancées en se fondant sur la science. Nous fournissons aux pêcheurs les outils dont ils ont besoin pour développer le secteur et diversifier les marchés en ces temps d'incertitude.

[Français]

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, quelle est la situation des jeunes aujourd'hui? Selon la plupart des indicateurs qui sont importants pour notre jeunesse, ça ne va pas du tout. L'accès à la propriété est quasi impossible. Du côté de la santé physique et de la santé mentale, ça déprime. Maintenant, nos jeunes cherchent des emplois.

On apprend à un comité que des entreprises engagent des travailleurs illégaux, mais qui reçoivent des subventions du gouvernement, même si le gouvernement est au courant de la situation.

Y a-t-il quelqu'un de l'autre bord qui va se lever et qui va expliquer aux contribuables pourquoi leur argent sert à financer des entreprises qui enlèvent des occasions à nos jeunes pour financer des travailleurs illégaux?

Questions orales

● (1500)

[Traduction]

Ernie Klassen (secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, la ministre a récemment annoncé le renouvellement du Fonds des pêches de l'Atlantique aux côtés de ses homologues provinciaux. Ce nouveau fonds fournira 300 millions de dollars sur 5 ans au secteur des pêches afin de stimuler l'innovation, d'améliorer les infrastructures, de mettre à profit la science et de développer de nouveaux marchés. Le gouvernement est là pour bâtir, y compris en renforçant les pêches et les villes côtières.

* * *

*[Français]***LA JEUNESSE**

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, les libéraux se lèvent chaque semaine pour nous dire combien de personnes dans nos circonscriptions ont besoin des subventions gouvernementales pour survivre. Ils sont tout fiers de nous donner les chiffres sans se rendre compte que c'est le résultat de 10 ans de politiques libérales qui ont mené le monde à bout de souffle. J'imagine que, pour eux, le summum, ça va être quand l'ensemble de la population canadienne va avoir besoin de subventions libérales.

De notre côté, on croit que, le vrai travail, c'est de bâtir un pays qui offre des occasions à nos jeunes pour que nos jeunes travaillent, qu'ils s'achètent une maison et qu'ils fondent une famille.

Quand les libéraux vont-ils arrêter de carburger aux annonces et commencer à bâtir des occasions pour que nos jeunes puissent y arriver eux-mêmes?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, notre collègue parle de bâtir des occasions pour les jeunes. C'est précisément ce que notre gouvernement fait partout au pays. Que ce soit avec des investissements dans les projets majeurs au Québec comme dans le reste du Canada, que ce soit de l'aide aux étudiants, des emplois d'été, de l'aide aux industries qui font face à des droits de douane non justifiés, notre gouvernement est toujours à la recherche de la meilleure façon d'aider et d'appuyer les jeunes et tous les travailleurs du Canada.

Nous n'arrêterons jamais de le faire.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a tout ce dont le monde a besoin: des travailleurs qualifiés, des entreprises innovantes, une infrastructure solide, des ressources naturelles abondantes et un gouvernement et un pays fiables et stables. Cela explique en partie le succès du récent sommet sur l'investissement à Toronto qui a mené à des engagements de 500 milliards de dollars pour nos entreprises et nos travailleurs. Une autre explication de ce succès est la mégadéduction à la productivité qui va permettre à des entreprises de toute taille de déduire un grand nombre d'actifs et ainsi d'investir davantage dans les travailleurs et dans leurs entreprises.

Mon collègue de la région de Québec et ministre de la Transformation du gouvernement peut-il dire à cette Chambre comment les gens...

Le Président: L'honorable ministre de la Transformation du gouvernement a la parole.

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier mon collègue de Québec-Centre. Il a raison, nous avons fait un choix: investir dans les entreprises canadiennes et créer des emplois bien rémunérés. Ici, c'est précisément ce que nous faisons avec la mégadéduction à la productivité qui va générer 22 milliards de dollars de retombées économiques annuelles et soutenir jusqu'à 80 000 nouveaux emplois par année. En fait, ce que nous faisons, c'est que nous faisons du Canada le pays de l'OCDE avec le taux d'impôt le plus compétitif des pays de l'OCDE, soit l'Organisation de coopération et de développement économiques, et de loin, ce qui va donner à nos entreprises petites, moyennes et grandes, les moyens de leurs ambitions, les moyens de grandir, de réussir et d'innover. C'est comme ça qu'on bâtit un Canada fort et qu'on reste maintenant et à jamais maîtres chez nous.

* * *

*[Traduction]***LES RESSOURCES NATURELLES**

Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, le nouveau premier ministre conservateur de la Colombie-Britannique veut construire des ports et des chemins de fer pour acheminer les ressources énergétiques canadiennes vers les marchés mondiaux. Strathcona Resources propose d'expédier 250 000 barils de pétrole canadien par jour en passant par Prince Rupert. On parle là d'une entreprise canadienne, de pétrole canadien, d'emplois canadiens et d'une route directe vers l'Asie en eau profonde, mais l'interdiction des exportations de pétrole canadien imposée par les libéraux, qui nuit à l'emploi, y fait obstacle.

Les libéraux vont-ils enfin se tasser du chemin, abroger la loi issue du projet de loi C-48, réduire la dépendance du Canada envers les États-Unis et laisser les gens d'ici vendre du pétrole canadien au reste du monde?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit plus tôt, nous travaillons avec l'Alberta, avec la Colombie-Britannique et avec les Premières Nations pour vendre le pétrole canadien dans le monde entier. C'est ce que nous faisons. Nous vendons de l'électricité, du pétrole, de l'énergie nucléaire et du cuivre, et nous le faisons en partenariat avec les peuples autochtones.

Les conservateurs veulent se battre avec les peuples autochtones. Pourquoi n'arrêtent-ils pas de se battre pour commencer à bâtir à nos côtés?

Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, aucun autre grand producteur d'énergie au monde ne fait dérailler ses propres exportations comme le font les libéraux au Canada. Au cours de la dernière décennie anti-exploitation, de petites entreprises ont dû fermer. Des multinationales ont retiré leurs investissements, mais les libéraux leur ont donné des cadeaux de départ. Strathcona, une entreprise canadienne, a investi davantage au Canada et ne veut pas de l'argent des contribuables.

Si les libéraux veulent vraiment faire du Canada une superpuissance énergétique, appuieront-ils le plan des conservateurs visant à abroger leur moratoire sur les pétroliers afin d'exporter le pétrole canadien et ainsi permettre au Canada d'être autonome, abordable et uni?

● (1505)

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, voici qui investit au Canada. Shell vient d'investir 30 milliards de dollars en amont, en Alberta. Equinor investit 10 milliards de dollars à Terre-Neuve. Petronas injecte des milliards de dollars dans le pays. Des gens du monde entier viennent investir au Canada à cause des politiques libérales. Les conservateurs devraient peut-être se rallier à nous.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, les libéraux aiment faire de grands discours en ce qui concerne les négociations avec les États-Unis, mais ils refusent de lever l'interdiction des pétroliers, alors qu'elle est idéologique et sans fondement scientifique, enlève les ressources canadiennes et fait baisser la valeur du dollar canadien. On doit donc vendre notre pétrole à bon marché à l'administration Trump, alors que les Canadiens ont du mal à faire face à la crise du coût de la vie ici, chez nous. Cependant, il y a maintenant un projet proposé par le secteur privé pour exporter le pétrole canadien par train en passant par le port de Prince Rupert.

Le gouvernement libéral va-t-il enfin s'écarter du chemin, abroger l'interdiction des pétroliers et permettre à notre pays, le Canada, d'atteindre une véritable autonomie énergétique vis-à-vis des États-Unis?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes tous très fiers du travail accompli par mon collègue dans le cadre de ces grands projets partout au pays. Il est question du projet Coastal GasLink, des phases 1 et 2 de LNG Canada, de la ligne de transport d'électricité de la côte Nord et de certains des plus grands investissements dans les infrastructures portuaires de l'histoire du Canada.

Devinez quoi? Le député est nouveau. Il a des regrets parce qu'aujourd'hui, il n'est pas le premier ministre de la Colombie-Britannique. Nous n'en avons pas construit un, mais nous sommes sur le point de bâtir deux grands pipelines jusqu'à la côte Ouest du Canada.

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, alors que le Canada s'efforce de diversifier ses échanges commerciaux et de réduire sa dépendance vis-à-vis d'un seul partenaire commercial, comment pouvons-nous consolider notre relation durable avec l'Union européenne de manière à renforcer nos liens économiques, à élargir les perspectives pour les entreprises et les travailleurs canadiens et à exploiter pleinement le potentiel de cet important partenariat?

L'hon. Anita Anand (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada et l'Union européenne concrétisent leurs intérêts communs. Cette semaine, nous accueillons chez nous les dirigeants de l'Union européenne afin de poursuivre sur la lancée de l'initiative SAFE, de l'Accord économique et commercial global et du partenariat stratégique en matière de défense. Il s'agit de notre deuxième partenaire commercial, avec lequel nous avons

enregistré un volume d'échanges de 178 milliards de dollars rien que l'année dernière. Nous renforçons la résilience de notre nation, nous développons notre économie nationale et, surtout, nous bâtissons un Canada plus fort.

[Français]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, on apprenait, dans le dernier rapport de la directrice parlementaire du budget que les déficits des cinq prochaines années seraient de plus de 330 milliards de dollars. De plus, le projet Alto représente un autre montant de 150 milliards de dollars de plus. Le gouvernement libéral creuse son propre trou avec une dette sans fond.

Les libéraux peuvent-ils nous confirmer si les 150 milliards de dollars d'Alto sont inclus dans les 330 milliards de dollars de déficit, oui ou non?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les Québécois n'ont rien à noter au sujet de l'opposition du Parti conservateur du Canada à un projet transformateur qui va créer 51 000 emplois, qui va ajouter des points à notre PIB, qui va changer la donne en matière de mobilité dans notre pays et surtout, entre les grandes villes québécoises que sont Québec, Trois-Rivières, Laval, Montréal et Gatineau.

J'incite et je l'implore mon collègue d'embarquer avec nous sur le train à grande vitesse. Faisons progresser notre pays.

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, les conservateurs veulent mettre fin à l'interdiction des pétroliers le long de la côte nord de la Colombie-Britannique, ce qui mettrait en péril les localités côtières et les moyens de subsistance des Autochtones. Le premier ministre a déjà promis de la maintenir. Or, on demande aux Canadiens d'assumer les risques financiers d'un autre pipeline coûteux. À l'heure où le premier ministre rencontre les dirigeants des Premières Nations et les premiers ministres des provinces, il faut bâtir la confiance, et non rompre des promesses.

Le premier ministre s'engagera-t-il sans équivoque aujourd'hui à protéger l'interdiction des pétroliers sur la côte nord, à respecter les droits des Autochtones et à tenir la promesse de son gouvernement?

● (1510)

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à être très claire. La loi visant à bâtir un Canada fort ne changerait rien à l'obligation de consulter. Le projet de loi propose l'établissement d'un centre névralgique pour les consultations de la Couronne afin que les peuples autochtones passent moins de temps dans le dédale administratif du gouvernement et plus de temps à avoir des conversations constructives.

Le gouvernement est déterminé à bâtir un Canada fort, et nous ne pouvons pas y parvenir sans les peuples autochtones.

*Travaux des subsides***LE TRANSPORT MARITIME**

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, BC Ferries s'est séparée de son PDG, mais cela ne lui permettra pas de construire des chantiers navals. Les conservateurs et les libéraux reprochent à BC Ferries d'avoir envoyé des emplois à l'étranger, mais Ottawa porte une part de responsabilité à cet égard. Les conservateurs ont supprimé le droit de douane de 25 % sur les grands traversiers construits à l'étranger, et les libéraux ont ensuite étendu cette franchise de droits à tous les traversiers. Les recettes découlant de ces droits de douane auraient pu nous permettre de construire des chantiers navals canadiens. Le syndicat BC Building Trades et la coalition Build Them Here exigent que des mesures soient prises à cet égard.

Dans le présent budget, le gouvernement libéral s'engagera-t-il à renforcer la capacité du Canada à construire, à réparer et à recycler des navires, notamment à Port Alberni, afin de créer des emplois syndiqués bien rémunérés?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, nous avons évoqué à maintes reprises la possibilité de développer davantage ces industries à Port Alberni. Cette idée nous intéresse évidemment beaucoup.

En ce qui concerne BC Ferries, il s'agit, comme le député le sait très bien, d'une société d'État provinciale qui relève du ministre des Transports de la Colombie-Britannique, et je crois qu'il serait préférable qu'il adresse ses questions concernant BC Ferries à ce ministre.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA COMPARUTION DU PREMIER MINISTRE
DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est important de reconnaître que les conservateurs aiment donner une fausse impression. Le Canada a bel et bien des capacités financières, et les agences de crédit nous accordent toujours la cote de crédit AAA. Je vois que le député suit attentivement ce que je dis. J'espère qu'il m'écoute pour de vrai.

Au bout du compte, nous disposons des ressources financières nécessaires pour investir dans les Canadiens. Le Parti conservateur du Canada a choisi de ne pas le faire et de ne pas voir l'intérêt de faire du Canada un pays plus fort et plus prospère où chacun a sa place. Il s'est limité strictement à une seule question, sans reconnaître que nous avons une cote de crédit AAA.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, le déficit s'élèvera cette année à 59,3 milliards de dollars, ce qui signifie que la part de chaque famille du pays s'élèvera à 6 000 \$. Le gouvernement alourdit la dette nationale de 733 milliards de dollars. Compte tenu de toute l'expérience et de toute l'expertise que le premier ministre prétend posséder, le moins qu'il puisse faire est de se présenter devant un comité de parlementaires — ceux-là mêmes qui représentent ici la population canadienne —, d'assumer ses responsabilités, de faire montre de trans-

parence et de répondre à la question que les parlementaires souhaitent lui poser au nom des Canadiens, à savoir: pourquoi nous retrouvons-nous aujourd'hui dans cette situation alors qu'il avait affirmé que cela ne se produirait pas?

• (1515)

Dan Albas (Okanagan Lake-Ouest—Kelowna-Sud, PCC): Monsieur le Président, la dernière question posée par le député de Winnipeg-Nord montre bien que les libéraux n'ont plus aucune crédibilité à cet égard. Sous la direction de Justin Trudeau, ils ont dépensé sans compter. Aujourd'hui, alors même qu'ils s'étaient solennellement engagés à respecter certaines cibles budgétaires, la directrice parlementaire du budget a déclaré qu'ils étaient sur le point de les dépasser.

S'il était une agence de notation, quelle note le député accorderait-il au gouvernement à la lumière de ses promesses d'il y a un an et de la situation financière actuelle?

John Brassard: Monsieur le Président, je lui donnerais une nouvelle cote, à savoir que ce sont mes enfants et mes petits-enfants qui devront recoller les morceaux de ce qu'il restera de ce pays après que les libéraux auront causé encore plus de dommages économiques et financiers que ce qu'ils font actuellement.

C'est ce qu'a dit la directrice parlementaire du budget, c'est-à-dire que la dette et le déficit vont augmenter. Ils ont tiré la sonnette d'alarme. Ce n'est pas seulement la directrice parlementaire du budget, mais aussi deux mandataires indépendants qui ont désormais déclaré qu'il s'agit d'une tendance alarmante. Il n'y a aucune cible budgétaire. Ce qui m'inquiète, ce sont mes enfants, mes petits-enfants et l'avenir du pays une fois que les libéraux en auront fini avec lui.

Blaine Calkins (Ponoka—Didsbury, PCC): Monsieur le Président, non seulement le nouveau premier ministre a divisé le budget entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital et réparti la dette qu'il engendre entre elles, mais il refile aussi cette dette par l'intermédiaire des sociétés d'État. Pour dissimuler tout cela, comme l'a souligné mon collègue, les libéraux présentent le budget un jeudi après-midi avant une semaine de relâche.

Si la situation est aussi formidable que le gouvernement libéral le clame, pourquoi les libéraux agissent-ils ainsi?

John Brassard: Monsieur le Président, c'est une question pertinente, et la réponse est fort simple: il n'y a probablement personne à la Chambre qui sache mieux contourner les règles budgétaires que l'ancien gouverneur de la banque centrale. Le député a tout à fait raison. Le premier ministre répartit les dépenses sur plusieurs cartes de crédit, et la dette ne cesse d'augmenter.

Nous demandons au premier ministre de comparaître devant un comité afin d'expliquer ses décisions, plutôt que de se contenter des brèves réponses de 35 secondes permises pendant la période des questions. Nous avons constaté aujourd'hui qu'aucune question n'a reçu de réponse. C'est pourquoi nous appelons maintenant la période des questions la période des non-réponses.

Le premier ministre peut comparaître devant le comité. Il peut rendre des comptes, faire preuve de transparence et permettre aux parlementaires d'exercer, au nom des Canadiens, la surveillance nécessaire pour obtenir des réponses aux questions que nous posons, plutôt que de les esquiver.

Le vice-président: Avant que nous reprenions le débat, je signale qu'il y a encore un certain nombre de députés qui parlent entre eux, ce qui pourrait faire monter le volume à la Chambre. Je les invite à poursuivre leurs conversations dans l'antichambre.

De plus, pour ceux qui conversent à l'extérieur de la Chambre, dans la cour intérieure qui entoure cette enceinte, il y a encore beaucoup de bruit à la suite de la période des questions. J'invite ces gens à sortir de la cour et peut-être à poursuivre leurs conversations ailleurs afin de ne pas perturber les travaux de la Chambre.

Sur ce, nous reprenons le débat avec le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, pour commencer, je voudrais revenir sur ce que le député de Barrie-Sud—Innisfil vient de dire au sujet du chef du Parti libéral, qui a été gouverneur de la Banque du Canada. Je tiens à rappeler au député d'en face que c'est Stephen Harper qui a su reconnaître ses compétences en le nommant gouverneur de la Banque du Canada. Pour être honnête, il n'est pas le seul premier ministre à l'avoir reconnu. Le premier ministre de l'Angleterre l'a également reconnu en veillant à ce qu'il devienne gouverneur de la Banque d'Angleterre. C'est un fait qui mérite d'être souligné.

Non seulement le premier ministre Stephen Harper et le premier ministre de l'Angleterre ont reconnu les qualités du chef du Parti libéral, mais l'ensemble des Canadiens en a fait de même. Lors des dernières élections fédérales, les Canadiens se sont montrés très préoccupés par un large éventail d'enjeux. Ils ont examiné ce que le chef du Parti conservateur avait à offrir et l'ont comparé à ce que le chef du Parti libéral avait à proposer. Jamais auparavant le Parti libéral du Canada n'avait recueilli autant de voix en conséquence directe de...

• (1520)

Le vice-président: Je dois interrompre le secrétaire parlementaire, car la députée de Saanich—Gulf Islands invoque le Règlement.

Elizabeth May: Monsieur le Président, malgré tous vos efforts pour rappeler aux gens de baisser le ton à la Chambre, j'entends très rarement la voix du secrétaire parlementaire. Je ne voudrais surtout pas manquer son intervention cette fois-ci.

Le vice-président: Je remercie la députée de ce rappel. Le sergent d'armes fait le tour de la cour intérieure pour demander aux invités et à toute autre personne qui pourrait s'y trouver de bien vouloir baisser le ton, car cela perturbe les travaux de la Chambre.

J'invite le secrétaire parlementaire à poursuivre son intervention.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, ce que j'essayais de faire valoir, c'est que les Canadiens comprennent très bien ce que le premier ministre apporte à la table en matière de compétences économiques. Je pense qu'il est important d'examiner la situation dans son ensemble.

Aujourd'hui, dans le cadre du débat, j'ai eu l'occasion de poser des questions au chef du Parti conservateur et à la cheffe adjointe. Pour la gouverne des gens qui suivent le débat, la question que j'ai posée à la cheffe adjointe portait sur des programmes très importants. J'en ai évoqué deux en particulier. J'ai parlé du programme national de soins dentaires, qui vient en aide notamment à des dizaines de milliers d'ainés à revenu fixe partout au pays. J'ai également mentionné le programme national d'alimentation scolaire,

Travaux des subsides

dont bénéficiaient 400 000 enfants. J'ai demandé à la députée ce qu'elle en pensait.

Je ferai abstraction de l'attaque personnelle qu'elle a lancée, mais elle a très clairement qualifié ces programmes d'échecs. J'ai été déçu de l'entendre affirmer, de façon très claire et concise, que ces programmes étaient des échecs. Qu'elle aille dire cela aux aînés de sa circonscription qui dépendent d'un revenu fixe ou aux enfants qui bénéficient de ce soutien à l'école.

Voilà le genre d'insensibilité dont fait preuve le Parti conservateur d'aujourd'hui. Les conservateurs parlent d'abordabilité, mais lorsqu'il est question de prendre des mesures concrètes, le gouvernement a agi sur plusieurs fronts, et j'y reviendrai. Or, les conservateurs s'emploient constamment à discréditer ces initiatives. J'ai même entendu des membres de leur caucus qualifier de foutaise le programme d'alimentation scolaire, ce qui illustre bien leur insensibilité à l'égard des questions d'actualité, comme le coût de la vie. Ils en parlent; ils aiment créer des extraits vidéo, mais en réalité, leurs actions sont plus éloquentes que leurs paroles. Nous en avons eu la preuve aujourd'hui lorsque j'ai posé une question à la cheffe adjointe du Parti conservateur.

Ceux qui étaient ici ou qui ont suivi le discours du chef du Parti conservateur devraient réfléchir à ce qu'il a dit. Je suis certain qu'il fera du copier-coller de manière à produire des arguments qui plairont à l'extrême droite. Cependant, si on écoute le discours du début à la fin, on en ressort inévitablement avec le sentiment que la situation du Canada est grave et que le pays est essentiellement brisé. Quel portrait décourageant.

Il ne fait aucun doute que nous pouvons toujours chercher à nous améliorer. Nous ne remettons pas cela en cause. Cependant, je tiens à dire au chef du Parti conservateur que le Canada n'est pas dysfonctionnel. Le Canada s'en sort exceptionnellement bien par rapport à ses pairs. Des particuliers, des entreprises, d'autres gouvernements et des fonds de retraite envisagent d'investir au Canada de manière très concrète et tangible. Ils ne le feraient pas s'ils pensaient que le Canada était dysfonctionnel.

Prenons l'exemple du mois dernier. Pour la toute première fois, un premier ministre a accueilli le monde entier à Toronto, où nous invitions les participants à venir découvrir ce que le gouvernement avait accompli au cours des 12 derniers mois et à explorer les possibilités d'investissement au Canada, notamment dans ces grands projets. Plus de 500 milliards de dollars en investissements ont été engagés, soit plus d'un demi-billion de dollars, ce qui montre que le Canada mérite qu'on s'y intéresse, et les investisseurs le savent.

• (1525)

C'est une somme d'argent sans précédent. Ces gens n'agiraient pas ainsi s'ils croyaient sincèrement ce qu'a déclaré aujourd'hui le chef du Parti conservateur dans son intervention sur la motion de l'opposition. Je pense que le Parti conservateur fait complètement fausse route. Pour les conservateurs, tout tourne autour du déficit.

Nous avons le deuxième ratio déficit-PIB le plus bas du G7. Si l'on veut parler de la note de crédit AAA, il faut se situer dans le contexte des pays du G7. Tout le monde aimerait faire partie du G7, je suppose, mais regardons un peu ces pays du G7. On parle des États-Unis, de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, entre autres. Seuls deux pays, l'Allemagne et le Canada, ont une note de crédit AAA.

Travaux des subsides

Lorsque j'ai eu l'occasion d'exposer ce fait au porte-parole de l'opposition en matière de finances, il a répondu quelque chose comme: « Eh bien, ils ne savent pas de quoi ils parlent. » Il a ensuite parlé des raisons pour lesquelles, selon lui, les agences de notation — qui fournissent également des rapports de solvabilité aux entités provinciales — se trompent. Il a dit qu'elles ne savent pas de quoi elles parlent. J'ai bien plus confiance en ces agences de notation qu'en l'opposition officielle, car jour après jour, les conservateurs ne cessent de dénigrer le Canada.

Que vise au juste la motion présentée aujourd'hui par les conservateurs? C'est difficile à croire, mais ils affirment que, à l'approche de la présentation du budget, ils s'inquiètent du déficit. Ils veulent que le premier ministre se présente devant un comité permanent. L'opposition pourra peut-être me dire si, lorsqu'elle était au pouvoir, Stephen Harper s'est déjà présenté devant un comité permanent chargé d'examiner le budget. Je vais leur faire gagner du temps: cela ne s'est jamais produit. En fin de compte, si l'on souhaite établir une comparaison, on pourrait dire que le chef du Parti conservateur actuel a fait partie du seul gouvernement conservateur à avoir déjà été reconnu coupable d'outrage au Parlement. En fait, il s'agit du seul gouvernement de toute l'histoire du Canada à avoir été déclaré coupable d'outrage au Parlement.

Sur le plan de la capacité financière, pourquoi les conservateurs s'entêtent-ils à ne pas reconnaître le potentiel des Canadiens? Chaque province et territoire affiche un réel potentiel, que ce soit du côté des ressources, des matières premières, de l'ingéniosité de la population ou des technologies qu'on y développe. La réponse des conservateurs, c'est qu'ils ne sont pas prêts à voir ce genre d'investissements se produire, car ils critiquent constamment les projets que nous proposons. Ils consacrent toute leur attention à deux choses: salir la réputation du premier ministre et des ministres, et se plaindre du déficit, même si nous avons clairement démontré que nous agissons avec prudence et que nous avons la situation bien en main. Ce sont les investissements que nous réalisons qui permettront de générer des revenus supplémentaires plus tard. Il suffit de regarder les projets qui sont sur la table.

J'aimerais lire quelques citations, puis je parlerai de certains des projets que j'ai évoqués.

En ce qui concerne le ministre des Finances, je pense qu'il a été très clair l'autre jour au sujet de la situation financière. Il a dit: « Le Fonds monétaire international vient d'affirmer que le Canada possède la meilleure situation financière du G7 et qu'il connaît le deuxième taux de croissance du G7, presque le double de ceux de l'Allemagne et du Japon. »

● (1530)

À mes yeux, c'est une bonne nouvelle. Le ministre des Finances confirmerait une partie de ce que j'ai dit, et peut-être même tout, notamment en ce qui concerne la cote AAA. Quand je parle d'avoir des finances en ordre et la capacité financière nécessaire pour bâtir un Canada plus fort et plus sain qui est à l'œuvre pour tous les Canadiens, il me semble que ce serait irresponsable que le gouvernement ne mise pas là-dessus. Je suis très heureux de pouvoir affirmer que le premier ministre est véritablement un homme de tête qui comprend fondamentalement le fonctionnement de l'économie et dont les relations aussi bien au Canada qu'à l'étranger nous permettront de progresser vers nos objectifs.

Je ne le dis pas à la légère. Voyons ce que le gouvernement a fait en amont du sommet de l'investissement que le Canada a tenu le

mois dernier et dont j'ai parlé tantôt, avec le demi-billion de dollars. Si nous voulons donner un coup de pouce aux entreprises, petites et grandes, il faut trouver de la clientèle. Au cours de la dernière campagne électorale fédérale, lorsque les gens étaient sincèrement inquiets par rapport aux droits de douane de Trump et au commerce international, le premier ministre a promis aux Canadiens de chercher des moyens d'élargir les perspectives d'exportation au-delà du commerce transfrontalier avec les États-Unis, et dans l'ensemble, c'est exactement ce que fait le gouvernement. Nous avons signé une bonne vingtaine d'ententes dans les domaines du commerce international et de la sécurité. C'est probablement 22 ou 23 jusqu'à présent, mais il y en a beaucoup d'autres qui sont en cours de négociation.

Que ce soit le ministre du Commerce international, le ministre de l'Agriculture, la ministre des Affaires étrangères ou le ministre responsable du commerce Canada-États-Unis, de nombreux ministres, tant au niveau fédéral que provincial, s'emploient, sous la direction du premier ministre et avec le soutien du caucus libéral, à ouvrir et à promouvoir des débouchés commerciaux partout dans le monde. C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui se concrétiser de nouveaux débouchés commerciaux, en grande partie grâce à un travail de collaboration avec les petites entreprises, les provinces et les peuples autochtones. C'est cette collaboration qui nous permet d'avancer. Nous pouvons stimuler la croissance économique, mais cela exige également des investissements.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai discuté très brièvement avec des représentants de CentrePort, à Winnipeg, qui se trouvaient dans l'anti-chambre du gouvernement. Je les ai félicités pour leur contribution à l'économie du Manitoba. Cette croissance est alimentée par des investissements des secteurs public et privé, parce que tout le monde travaille dans la même direction. Voilà exactement ce qui est en train de se produire. Ces investissements génèrent des emplois et créent des débouchés pour les générations à venir. Ce n'est qu'un petit exemple parmi tant d'autres des investissements réalisés dans ma province et de leur importance. On peut observer la même dynamique partout au pays.

● (1535)

Cela m'amène à la question dont nous parlons, à savoir comment nous pouvons bâtir en grand et dès maintenant. Depuis les dernières élections fédérales, nous travaillons en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les dirigeants autochtones pour trouver des moyens de bâtir et de faire croître l'économie canadienne tout en protégeant l'environnement. Les projets sont nombreux.

J'ai déjà parlé du fait que le premier ministre et les premiers ministres provinciaux travaillent à bâtir une économie canadienne unifiée pratiquement depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, et que le gouvernement fédéral a fait sa part en adoptant les mesures législatives nécessaires à l'échelle fédérale. Nous continuons de travailler avec les provinces pour qu'un plus grand nombre d'entre elles éliminent certains des obstacles qui sont de leur ressort, car les Canadiens ont fait savoir très clairement qu'ils veulent une économie canadienne unifiée.

Ils ont également fait savoir très clairement qu'ils souhaitent une plus grande croissance économique, et pour y parvenir, il faut réaliser des grands projets. Il serait difficile de dresser une liste exhaustive de ces projets, mais on en trouve dans toutes les régions du pays, depuis l'Arctique jusqu'à la Colombie-Britannique. Pensons notamment à la deuxième phase du projet de gaz naturel liquéfié et aux milliards de dollars d'investissements qu'elle représente. Pensons aussi aux protocoles d'entente conclus avec le gouvernement conservateur de l'Alberta, aux mines de cuivre et aux défis liés au secteur du canola en Saskatchewan. J'ai déjà mentionné CentrePort au Manitoba, mais le port de Churchill est un autre exemple. Nous pouvons nous tourner vers l'Ontario et parler de l'énergie nucléaire. Au Québec, il y a notamment le port de Montréal, un sujet fréquemment abordé par les conservateurs. Dans le Canada atlantique, il y a les projets liés à l'expansion de l'hydroélectricité. Bref, les projets ne manquent pas au pays.

D'un océan à l'autre, le gouvernement fédéral collabore avec les provinces afin de concrétiser des grands projets qui profiteront à l'ensemble des Canadiens. C'est l'un des moyens de renforcer la prospérité du pays. Cela prendra du temps, mais nous sommes prêts à investir le temps nécessaire pour atteindre cet objectif et pour faire du Canada le pays le plus fort et le plus prospère du G7.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, je ne sais même pas par où commencer pour commenter le discours du député. Examinons simplement quelques chiffres de base. Les données du gouvernement canadien lui-même montrent qu'en 2020, ses recettes fiscales s'élevaient à 284 milliards de dollars. En 2025, ces recettes s'élevaient à 417 milliards de dollars. Le gouvernement aime à répéter qu'il dépense moins pour pouvoir investir davantage. Or, ses recettes fiscales ont augmenté de 130 milliards de dollars par rapport à 2020, et pourtant, les Canadiens se demandent ce qu'ils ont bien pu obtenir en échange de ces 130 milliards, sans parler de la dette supplémentaire qui s'ajoute à cela.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, l'intégralité de mon discours, à l'exception de la référence à Stephen Harper, portait sur la période écoulée depuis les dernières élections fédérales. Les Canadiens ont élu un nouveau premier ministre et un nouveau gouvernement. Si nous devons examiner les dépenses, je conseillerais au député de s'intéresser plus particulièrement aux Forces canadiennes, car, pour la première fois depuis des générations, nous avons atteint la barre des 2 % du PIB dans ce domaine.

C'est un objectif réclamé depuis des années. Stephen Harper en rêvait, et même le gouvernement précédent, dirigé par Justin Trudeau, espérait y parvenir. Le premier ministre y est parvenu moins de six mois après son élection. Je pense que c'est une dépense justifiée pour soutenir les membres des Forces armées canadiennes et renforcer notre souveraineté.

• (1540)

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, nous avons un premier ministre qui a beaucoup de temps pour avoir beaucoup de rencontres à beaucoup d'endroits dans le monde. Il va même rencontrer l'Union européenne bientôt, notamment pour tenter de signer des accords commerciaux dans des champs de compétence qui sont ceux du Québec. Ils vont être mis en œuvre au Québec. Pourtant, le premier ministre québécois, qui représente l'État québécois, est seulement invité pour un petit cocktail.

Travaux des subsides

Si le premier ministre a du temps pour des cocktails et s'il a du temps pour des rencontres, pourquoi n'est-il pas capable de trouver du temps pour venir en comité parlementaire et avoir cette déférence-là pour le système parlementaire? Je sais qu'il a des ministres. Je sais qu'il est entouré. Certains pensent qu'il est bien entouré. C'est une opinion et c'est à vérifier. Toutefois, pourquoi est-ce que le premier ministre, en cette période de crise, en cette période de grande transformation, est capable de trouver des coupes de 15 % dans la fonction publique, mais n'est pas capable de trouver une petite coupe de 15 % dans les heures de sa journée pour se libérer, venir durant une seule heure en comité parlementaire et avoir la déférence qu'on s'attend qu'il ait envers le système parlementaire?

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que les députés sous-estiment parfois le rôle important que jouent les ministres. Il y a des ministres et des secrétaires parlementaires qui comparaissent devant les comités permanents. Les députés de l'opposition ont l'occasion de s'entretenir avec eux.

Je suis seulement à deux rangées derrière le premier ministre, et je vois constamment des députés de l'opposition venir lui parler avant la période des questions, lorsqu'il est ici. Ces députés proviennent aussi bien du Bloc que des autres partis.

Une voix: Quand il est ici.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je soupçonne que tout le monde s'absente parfois de la Chambre, mais mon point est que les occasions ne manquent pas.

Je pense que les députés d'en face devraient se rappeler que nous avons un Cabinet et des secrétaires parlementaires. Il y a donc amplement d'occasions de demander des comptes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Un de mes collègues a souligné l'absence du premier ministre à la Chambre. Nous n'avons pas le droit de souligner l'absence du premier ministre à la Chambre, même si c'est vrai.

Le vice-président: Je précise que, quand on invoque le Règlement, il serait bon de ne pas enfreindre la règle pour laquelle on a invoqué le Règlement. On ne peut pas faire indirectement ce qu'on n'a pas le droit de faire directement.

[Traduction]

Je vais passer à l'anglais un instant pour m'assurer que les députés comprennent que nous ne pouvons pas faire indirectement ce que nous ne sommes pas censés faire directement. Il ne faut pas mentionner la présence ou l'absence du premier ministre. Je pense que le secrétaire parlementaire a habilement contourné le problème. Je sais qu'il est un député très expérimenté à la Chambre et qu'il a aussi siégé à une assemblée législative provinciale qui applique la même règle. Les députés devraient faire attention de ne pas évoquer la présence ou l'absence d'un député à la Chambre.

Tous les députés sont appelés à faire du travail à l'extérieur de la Chambre, aussi bien directement au sein des comités parlementaires que pour assumer leurs fonctions à l'extérieur de cette enceinte. C'est une bonne occasion de rappeler à tous de garder cela à l'esprit.

[Français]

Je remercie le député de Lac-Saint-Jean d'avoir soulevé ce rappel au règlement. Il s'agit d'une règle très importante.

*Travaux des subsides**[Traduction]*

Nous passons aux questions et observations. La secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure a la parole.

Jennifer McKelvie (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, le député a évoqué l'approche proactive du gouvernement, et j'espérais qu'il nous en dise davantage sur ce qui l'enthousiasme le plus au sujet des investissements réalisés. Il est important que nous investissions en nous-mêmes dès maintenant afin de bâtir un Canada fort. J'aimerais vraiment savoir quels sont, selon lui, les investissements les plus importants, non seulement pour le pays, mais aussi pour sa province.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, pour ma part, je me suis toujours considéré avant tout comme un nationaliste. J'aime le fait que le gouvernement a veillé à ce que de grands projets soient réalisés dans toutes les régions du pays. Nous collaborons avec les peuples autochtones et les provinces pour nous assurer que chaque région bénéficiera de grands projets et d'investissements.

Naturellement, ma province, le Manitoba, me tient tout particulièrement à cœur. Je suis ravi que notre industrie aérospatiale profite des retombées des investissements dans les Forces canadiennes. Je me réjouis aussi que le port de Churchill soit, pour la première fois, reconnu comme un port viable pour l'avenir. J'aime le fait que nous travaillions en étroite collaboration avec le premier ministre Wab Kinew, ainsi qu'avec les autres premiers ministres, afin de bâtir un pays plus fort et plus prospère pour tous.

• (1545)

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai évidemment eu connaissance du sommet sur l'investissement dont mon collègue, le secrétaire parlementaire, a parlé, et j'ai eu une impression de déjà-vu. Le député n'était pas présent à la négociation de Glasgow sur le climat en 2022, où le premier ministre était essentiellement la vedette parce qu'il était l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'action climatique et le financement. Il a annoncé l'alliance financière de Glasgow pour la carboneutralité, qu'il a estimée à 128 billions de dollars d'investissements disponibles. Ce scénario peut sembler familier à certains d'entre nous. Il n'y a rien d'aussi éphémère que les promesses non contraignantes des banquiers, de sorte que cette annonce de 128 billions de dollars sous le nom de GFANZ, puisqu'ils en ont fait un acronyme plutôt qu'un site Web, est tout ce qu'il reste de ce sommet. La seule chose qui était carboneutre, c'était l'investissement réel découlant des 128 billions de dollars.

Maintenant, j'ai une question précise à poser à mon collègue: pourquoi le gouvernement ne modifie-t-il pas la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada? Il y a des dollars réels, 800 milliards de dollars du Régime de pensions du Canada, qui, à l'heure actuelle, selon la loi, ne peuvent être utilisés et investis que là où ils sont le plus rentables.

J'aimerais dire à mon collègue de Winnipeg-Nord qu'à ma retraite, j'aimerais penser à la façon dont mon argent a été investi dans une école ou un hôpital local. À la place, nous avons 200 millions de dollars qui ont été investis ailleurs parce que l'Office d'investissement a décidé qu'il gagnerait plus d'argent en aidant Grok à développer son intelligence artificielle pour générer des hypertrucages.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que je vais garder la question du Régime de pensions du Canada pour un autre jour. Je vais plutôt revenir sur la question du sommet de Toronto.

Le Sommet canadien de l'investissement a permis d'attirer un demi-billion de dollars en investissements potentiels. Pour donner à la députée d'en face une idée de l'enthousiasme suscité par ce sommet, le premier ministre du Manitoba, Wab Kinew, était présent et il a déclaré que si quelqu'un voulait investir dans le port de Churchill, le Manitoba l'exempterait de payer la taxe de vente provinciale.

Je pense que les attentes sont grandes, car il ne s'agit pas seulement du premier ministre. C'est peut-être le premier ministre qui a réuni tout le monde à la table, mais il y a des gouvernements provinciaux, des Autochtones et des investisseurs du monde entier. Je crois que des milliards de dollars d'investissements découleront directement de ce sommet. Ce n'est qu'une question de temps. Je suis heureux de voir un taux de participation aussi élevé, notamment de la part des gouvernements provinciaux.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens savent que les libéraux ont simplement modifié un peu leurs calculs pour respecter leur engagement de consacrer 2 % du PIB à la défense. Ils ont notamment fait en sorte que la Garde côtière canadienne relève de la Défense nationale pour s'attribuer le mérite des sommes déjà consacrées à la Garde côtière. En réalité, ils n'ont pas véritablement atteint cet objectif de 2 % en fournissant à nos militaires les ressources dont ils ont besoin.

Je tiens à insister sur un autre point: le premier ministre est devenu conseiller de Justin Trudeau en 2020. À l'époque, les recettes fiscales du gouvernement s'élevaient à 284 milliards de dollars. Pendant que l'actuel premier ministre conseillait l'ancien premier ministre, ce montant a grimpé à 417 milliards de dollars. Je sais que ce chiffre continuera d'augmenter. Parallèlement, le gouvernement s'éloigne toujours davantage de l'équilibre budgétaire. Il est en voie de faire passer le déficit à environ 80 milliards de dollars par année. À un moment donné, on prévoyait que le déficit se stabiliserait à 63 milliards de dollars par année. C'est ce qu'avait indiqué la directrice parlementaire du budget.

Les Canadiens se demandent toujours ce qu'ils ont obtenu au bout du compte, à part une hausse du recours aux banques alimentaires.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense qu'il est important de reconnaître que le député veut parler de Justin Trudeau, et je parlerais également de Stephen Harper. Ces deux anciens premiers ministres ont vu le bien-fondé de demander conseil à l'actuel chef du Parti libéral, aujourd'hui premier ministre du pays. Je ne vois rien de mal à demander conseil. Je vois cela comme quelque chose de positif. Je peux assurer au député d'en face que de nombreuses personnes ont demandé conseil au chef actuel du Parti libéral, le premier ministre du Canada. Je soupçonne que cela a beaucoup à voir avec ses compétences en économie.

En fin de compte, si l'on devait nous juger au regard des 18 derniers mois, que ce soit sur les questions de l'abordabilité, des Forces canadiennes, des investissements au Canada ou des grands projets, je crois que les Canadiens ne se laisseraient pas bernier par les manœuvres des conservateurs.

• (1550)

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer, j'aimerais informer la Chambre que je partagerai mon temps de parole avec mon estimé collègue de Vaughan—Woodbridge, ce que je ferai avec plaisir.

Aujourd'hui, nous parlerons du rapport de la directrice parlementaire du budget. Je suis d'accord avec certaines parties de ce rapport et je formulerai également quelques critiques sur d'autres parties, car tout cela est sujet à débat. J'espère que mes collègues d'en face écouteront une partie de ce débat sur l'avenir économique du Canada.

Voici un extrait du rapport:

Le BDPB s'attend à ce que les emprunts fédéraux augmentent beaucoup plus rapidement que les déficits, lesquels sont mesurés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Au cours des cinq prochaines années, les déficits cumulés devraient totaliser 333,3 milliards de dollars, tandis que les emprunts fédéraux devraient augmenter de 732,9 milliards de dollars.

J'aimerais que l'on examine cet écart, cette différence. Les emprunts excèdent les déficits de plus de 400 milliards de dollars. Ce résultat s'explique en partie par la façon dont les génies de la finance de l'autre côté de la Chambre gèrent le budget du gouvernement fédéral du Canada. Il s'agit d'une somme considérable qui sort des coffres de l'État et sur laquelle les Canadiens doivent payer des intérêts, sans qu'elle soit présentée comme une dette. Voilà tout le problème de cette distinction entre investissements et dépenses. Le gouvernement a changé la façon dont nous considérons la dette et les déficits au Canada, et les a classés différemment.

Quoi qu'il en soit, ce qui doit préoccuper les Canadiens, c'est le montant des intérêts qu'ils paient sur cette dette. Ce montant est passé de 24 milliards de dollars par année en 2020 — soit peu après mon arrivée à la Chambre, en 2019 — à 59 milliards de dollars cette année. Dans quatre ans, il atteindra 83 milliards de dollars. Réfléchissons un instant à cette augmentation de la dette. Elle nous frappe sur deux fronts: nous payons des intérêts sur une dette plus importante, mais nous payons aussi un taux d'intérêt plus élevé. La directrice parlementaire du budget indique clairement que le niveau d'endettement et le montant des obligations en circulation feront grimper les taux d'intérêt que le Canada devra payer. C'est écrit noir sur blanc dans le rapport.

Nous pouvons parler de notre note de crédit AAA, mais le fait est que, comme nous empruntons énormément d'argent, nous allons devoir commencer à payer un taux d'intérêt plus élevé. Il s'agit non seulement de payer davantage d'intérêts sur une dette toujours plus importante, mais aussi de payer un taux d'intérêt plus élevé. C'est ce qu'on appelle un effet d'entraînement, et cet effet va continuer d'avoir des répercussions sur les Canadiens. Ces coûts représentent 83 milliards de dollars rien qu'à l'échelle fédérale.

Si l'on examine l'ensemble de la dette canadienne en dollars américains, on constate qu'elle s'élève à environ 4,6 billions de dollars à l'échelle nationale. Cela fait de nous l'un des pays les plus endettés au monde, ce qui est problématique. Cette dette cumule l'endettement des ménages, des entreprises et de l'État.

Le gouvernement essaie toujours de dire que le ratio dette-PIB dépasse à peine 40 %, mais je me permets de dire que c'est une illusion, parce que la dette publique du pays ne se limite pas à la dette du gouvernement fédéral; celle-ci s'ajoute à la dette des gouvernements provinciaux. La dette collective des gouvernements provinciaux au Canada s'élève à environ 1 billion de dollars. Si on additionne la dette — et non l'encours — de 1,6 billion de dollars au

Travaux des subsides

niveau fédéral et de 1 billion de dollars au niveau provincial à l'endettement massif des consommateurs et des sociétés, on se retrouve au Canada avec une montagne de dettes qui est presque la plus élevée au monde.

À un moment donné, ça devient un problème et il faut commencer à s'y attaquer. Ce moment se profile à l'horizon, parce que les taux d'intérêt se mettent à augmenter. Non seulement ils vont augmenter pour le gouvernement fédéral, qui paiera des frais plus élevés, mais ils vont aussi augmenter pour les consommateurs, qui vont devoir commencer à consacrer plus d'argent au remboursement de leur prêt hypothécaire et de leur dette à la consommation. Ils vont également commencer à augmenter pour les entreprises, qui devront réduire leurs dépenses parce qu'elles paieront plus d'intérêts et auront moins d'argent à investir, comme le premier ministre aime à le dire.

Parlons des 83 milliards de dollars d'intérêts sur la dette, ce qui est un montant absurde. Comme les Canadiens se demandent pourquoi nous n'arrivons pas à régler le problème des soins de santé, je veux leur rappeler l'époque de Jean Chrétien. Je me souviens des années Mulroney, quand il était question d'un solde de fonctionnement. À mon avis, Brian Mulroney était un très bon premier ministre. Grâce à lui, nous sommes arrivés à avoir un solde de fonctionnement. La dette à payer était encore énorme, mais nous avions un solde de fonctionnement.

C'est ce que le gouvernement actuel prétend vouloir faire, mais il est très sélectif quant aux chiffres qu'il intègre au solde de fonctionnement. Le rôle de la directrice parlementaire du budget consiste à évaluer la performance du gouvernement, mais beaucoup des chiffres sont maintenant cachés. Je suis content qu'elle ait évoqué le principe de la comptabilité d'exercice et les 400 milliards de dollars supplémentaires d'emprunts, qui s'expliquent par la nouvelle méthode de comptabilisation des programmes du gouvernement.

• (1555)

C'est un mirage. Nous devons voir plus loin que cela. Ces 80 milliards de dollars par année consacrés au paiement des intérêts sur la dette, c'est beaucoup trop pour le Canada. Cela représente environ 2 000 dollars non pas par famille mais bien par personne au Canada. Ainsi, une famille de quatre personnes voit 8 000 dollars s'envoler avant même d'en voir la couleur. La plupart des familles canadiennes ne paient probablement pas 8 000 dollars d'impôts, mais cette somme leur est prélevée, qu'elles le veulent ou non. Tout le monde est endetté, sans compter les dettes personnelles.

Quelle est l'incidence de cette situation sur l'économie? Elle entraîne de l'inflation. Dans son rapport, la directrice parlementaire du budget fait état d'un ralentissement de la croissance du PIB réel, qui s'établit à 0,9 % dans cette économie. La croissance nominale est de 5,4 %. Quelle est la différence? Il s'agit du déflateur du produit intérieur brut, qui s'élève à 4,6 %. Si quelqu'un nous dit que le taux d'intérêt n'est que de 3 % ou de 2,5 % au Canada, alors pourquoi le déflateur du PIB, qui est un indicateur de l'inflation, s'élève-t-il à 4,6 %? Si nous mesurons ces éléments, qui sont concrets et qui ont une incidence sur la vie des gens, nous comprendrions les difficultés que vivent actuellement les Canadiens, au lieu de nous cacher derrière une série de chiffres.

Travaux des subsides

Je me permets de corriger la directrice parlementaire du budget, car elle croit en ce mirage de la dette nette. Quand le gouvernement décrit sa dette nette, il prend des centaines de milliards de dollars d'actifs des retraités et dit que ce sont des actifs du gouvernement. Ce ne sont pas des actifs du gouvernement; ils appartiennent aux retraités.

Le gouvernement devrait dire directement aux Canadiens que, quand viendront les jours sombres, et ils viendront, vu notre situation financière, il va mettre la main dans leur bas de laine, prendre une partie de leurs revenus de pension et les inscrire dans son bilan, car les banquiers du monde entier à qui nous devons des intérêts s'attendent à ce qu'il le fasse. Si cela fait partie de l'arrangement, il faut que le gouvernement dise clairement aux Canadiens que leurs pensions, et celles des Québécois, qui ne sont pas gérées par la même équipe, sont sur la table à la disposition du gouvernement. C'est ainsi qu'il calcule son ratio dette-PIB. C'est malhonnête, à moins que le gouvernement ait conclu une entente en coulisses avec le Régime de pensions du Canada pour que cela se produise.

Ce qui rend la situation encore plus troublante, c'est que le premier ministre, qui est très instruit, avait promis aux Canadiens de faire preuve de discipline budgétaire. Il faut reconnaître que c'est un économiste bien formé. Cependant, les résultats que nous obtenons de cet économiste bien formé sont tout sauf bons. S'il cache les chiffres dans différents bilans et augmente la dette que les Canadiens doivent payer, il n'obtient pas les résultats escomptés.

On a promis aux Canadiens des cibles budgétaires. Au cours des sept années que j'ai siégé à la Chambre, le gouvernement n'a pas respecté une seule cible budgétaire. Il ne cesse de nager dans l'improvisation. Même la directrice parlementaire du budget a dit dans son rapport que le gouvernement n'atteindra pas ses cibles budgétaires.

Quand dirons-nous qu'assez, c'est assez? Il n'a aucune discipline financière. Un économiste comme le premier ministre doit comprendre notre situation d'endettement dans le monde. Il doit comprendre qu'il est en train de provoquer l'inflation au Canada. Il doit comprendre le précipice vers lequel nous nous dirigeons en ce qui concerne l'encours de la dette de notre pays, y compris celle des provinces.

Des engagements sont pris pour équilibrer le budget. Des engagements sont pris pour rétablir la discipline financière dans ce pays. Aucun d'entre eux n'a été tenu. Toute personne qui a suivi la situation au cours des derniers mois a pu constater que, bien que le gouvernement se soit fixé un déficit de plus de 60 milliards de dollars, il a continué à multiplier les annonces comme si l'argent n'était pas un problème. Si l'argent ne pose aucun problème à notre premier ministre et qu'il pense qu'il peut continuer à dépenser, à faire des annonces et à gaspiller 40 milliards de dollars par-et 50 milliards de dollars par-là sans aucune conséquence, alors nous devons repartir à zéro et déterminer exactement ce qui va se passer.

Je vais dire aux députés ce qui s'est passé lorsque Jean Chrétien a dû s'attaquer à la dette. L'ancien premier ministre Jean Chrétien a dû réduire les paiements aux provinces. Ces réductions ont contraint les provinces à ajuster leurs dépenses en santé, ce qui a entraîné des coupes dans ce domaine partout au Canada. C'était le résultat d'un choix que ce gouvernement a été contraint de faire parce qu'il faisait fausse route sur le plan budgétaire. La dette était devenue trop élevée au Canada, et nous sommes à nouveau sur le point de nous retrouver dans cette situation.

Lorsque je me suis présenté aux élections fédérales, l'un de mes principaux objectifs était de contribuer au rétablissement de l'équilibre budgétaire au pays. Nous devons rétablir cet équilibre. Le gouvernement s'engagera-t-il à atteindre cet objectif le plus tôt possible?

• (1600)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est important de reconnaître que le gouvernement a pris un engagement concernant le solde de fonctionnement, ce qui, à mon avis, est une bonne chose. Le député y trouvera peut-être une lueur d'espoir.

Il a beaucoup parlé du Bureau de la directrice parlementaire du budget. Je me demande s'il sait que, même sous le gouvernement de Stephen Harper, ce bureau, qui s'appelait à l'époque « Bureau du directeur parlementaire du budget », avait émis des avertissements.

Au bout du compte, je pense que nous disposons des moyens financiers nécessaires. Le député estime-t-il que, si nous disposons de ces moyens, nous devrions sérieusement envisager d'investir dans les Canadiens afin de développer notre économie, ce qui serait bénéfique à long terme?

Greg McLean: Monsieur le Président, nous avons évoqué le solde de fonctionnement. J'ai cité plusieurs chiffres tirés du rapport de la directrice parlementaire du budget. La capacité fiscale existe jusqu'à ce qu'elle disparaisse. Tout peut basculer du jour au lendemain, et c'est ce qui s'est produit lorsque Jean Chrétien était premier ministre. J'ai donné cet exemple. Cette situation survient très soudainement lorsque le Fonds monétaire international intervient et déclare que nous ne sommes plus en mesure de payer nos factures.

Que nous réserve l'avenir? Je tiens à signaler au député que les taux d'intérêt sont en hausse partout dans le monde, principalement en raison de l'endettement excessif des gouvernements, notamment de celui du Canada. L'augmentation de la dette du gouvernement va entraîner une hausse du risque. Par conséquent, le taux des obligations va augmenter et un plus grand nombre de personnes devront payer. Cette avalanche se produira avant qu'on l'ait prévue. Elle se produira très soudainement, et nous devons nous y préparer. Nous devons nous assurer d'en être conscients. Nous devons savoir comment y faire face. La capacité fiscale va disparaître très rapidement.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, lorsque le premier ministre était gouverneur de la Banque d'Angleterre, il avait un penchant pour l'impression d'argent. Nous savons aussi que la réponse du gouvernement Trudeau à la COVID-19 a consisté à imprimer de l'argent. Ainsi, quelque 600 milliards de dollars supplémentaires ont été imprimés au Canada. Nous commençons maintenant à en voir les effets sous forme d'inflation.

Puisque le gouvernement tente d'utiliser des manœuvres comptables pour trafiquer les comptes à son avantage, j'aimerais savoir si le député pourrait expliquer un peu plus en détail les difficultés que cela cause aux Canadiens qui sont aux prises avec la crise du coût de la vie, car contrairement à ce que prétend le gouvernement, le pouvoir d'achat n'a jamais été aussi bas depuis une génération.

Travaux des subsides

Greg McLean: Monsieur le Président, le problème, c'est qu'il n'existe au fond qu'un même bassin de capitaux, alors qu'une multitude d'acteurs cherchent à y puiser. Comme je l'ai souligné, au Canada, il y a la dette du gouvernement fédéral, la dette des gouvernements provinciaux, la dette des consommateurs et la dette des entreprises. Toutes ces dettes font partie du même ensemble. Par conséquent, lorsque le risque augmente, les coûts d'emprunt augmentent pour tout le monde, ce qui se traduit notamment par une hausse des frais d'intérêt. De plus, lorsque le gouvernement dépense sans compter et accumule des déficits considérables, il alimente l'inflation dans l'économie, en particulier l'inflation des actifs.

L'une des raisons pour lesquelles on parle aujourd'hui d'une économie en K au Canada est que ceux qui détiennent des actifs ont vu leur valeur augmenter considérablement. À l'inverse, ceux qui ne possèdent pas de tels actifs sont laissés pour compte. Ils se retrouvent à faire la file pour accéder à un logement dont la construction n'est pas près d'être achevée. Alors qu'il était autrefois courant de devenir propriétaire vers la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine, cela se produit désormais souvent au milieu de la trentaine, voire dans la quarantaine. C'est un problème. C'est le résultat de l'inflation. C'est aussi la conséquence de gouvernements qui dépensent sans compter en croyant que quelqu'un d'autre paiera la facture plus tard. Or, cela n'arrivera pas.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je vais revenir sur la question de la capacité d'investissement. Si nous investissons dans des projets qui généreront à l'avenir d'importantes recettes pour le gouvernement, n'est-ce pas là une décision judicieuse? Je pense notamment à la deuxième phase du projet LNG. Certes, cela représente un coût pour le gouvernement fédéral, mais, à long terme, cela générera également des ressources financières considérables, qui se traduiront par un rendement pour le gouvernement fédéral.

Le député ne convient-il pas que l'investissement peut se traduire par de nombreuses formes de retombées pour Ottawa? Cela peut prendre toutes sortes de formes, y compris des recettes fiscales et bien plus encore. J'aimerais connaître son avis sur l'intérêt d'investir.

Greg McLean: Monsieur le Président, cela m'offre une bonne occasion d'aborder le sujet. Le projet LNG Canada ne devrait nécessiter aucun investissement gouvernemental. Très franchement, la première phase du projet n'a nécessité aucun investissement gouvernemental. Sa deuxième phase ne devrait pas non plus en avoir besoin.

En fait, ce que fait présentement le gouvernement du Canada, sous la direction du premier ministre libéral, c'est remplacer les investissements du secteur privé par des investissements gouvernementaux. C'est excessif. Ces investissements, si on peut les appeler ainsi, ne donnent pas de résultats particulièrement satisfaisants s'ils ne sont soumis à aucun critère d'évaluation. Franchement, plutôt que de venir s'y ajouter, ces mesures supplantent les investissements qui devraient se faire dans notre économie. Il faut que cela cesse. Nous devons relancer le secteur privé.

• (1605)

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole au nom des formidables habitants de la belle circonscription de Vaughan—Woodbridge.

Depuis des années, le discours est le même: Ottawa doit dépenser davantage pour améliorer le sort des Canadiens. Or, chaque fois

que les conservateurs parlent de la crise de l'abordabilité à la Chambre, les libéraux répondent encore et toujours par une autre annonce, un autre programme et encore plus d'argent emprunté. Comment se fait-il que le succès du gouvernement libéral se mesure toujours à la quantité d'argent qu'il dépense, et non aux tonnes produites, à l'ouverture d'entreprises ou même à la création d'emplois?

Depuis près de 11 ans, le premier ministre et les libéraux reviennent inlassablement avec le même argument: ils ne dépensent pas, ils investissent. Je pense qu'après toutes ces années, nous sommes en droit de poser une question très simple: la vie de la plupart des Canadiens, de ceux qui nous regardent à la maison, est-elle meilleure aujourd'hui? Malgré toutes les annonces et les milliards de dollars qui ont été dépensés, leur situation s'est-elle un tant soit peu améliorée?

Les Canadiens ont du mal à payer l'épicerie. J'entends constamment des jeunes de ma circonscription et de tout le pays dire qu'ils ont presque renoncé au rêve d'accéder à la propriété. Ils trouvent que ça coûte de plus en plus cher. La Banque du Canada a publié un rapport sur l'exode des cerveaux qui touche le Canada. À cause des contraintes liées au coût de la vie, les jeunes vont s'établir ailleurs, comme les États-Unis, pour trouver un emploi.

Pas plus tard que la semaine dernière, Banques alimentaires Canada a fait état de 2,35 millions de visites dans les banques alimentaires en un seul mois, soit une augmentation de 117 % depuis 2019. La chef de la direction de Banques alimentaires Canada a déclaré ceci:

[Ça] raconte l'histoire de millions de personnes qui sont à court d'options [...] Par le passé, la plupart des gens pouvaient absorber un léger revers financier [...] Ces jours-là sont révolus. La nouvelle réalité sombre du Canada est que des millions de personnes font des compromis impossibles chaque jour lorsqu'elles doivent choisir entre la nourriture et le loyer.

Une telle déclaration devrait alarmer tous les députés.

Compte tenu de tout cela, il est difficile d'imaginer que le premier ministre ait eu l'audace de prendre la parole dans cette enceinte pour déclarer: « La vie n'a jamais été aussi abordable depuis 10 ans. » Je ne lui prête pas ces propos; ce sont ses propres mots. Je ne lui en tiens toutefois pas rigueur. Après tout, il n'est que le premier ministre du Canada et, en réalité, chers collègues, il vient tout juste d'arriver.

Eh bien, cela fait maintenant près de deux ans qu'il est premier ministre, et à un moment donné, il devra assumer la responsabilité du pays qu'il gouverne. Nous commençons à observer un schéma très familier chez le premier ministre: il dit une chose aux Canadiens, mais son bilan montre tout autre chose. Sa promesse de maîtriser les dépenses fédérales en est un exemple. Combien de fois avons-nous entendu le premier ministre affirmer haut et fort que les libéraux allaient dépenser moins et investir davantage? Je sais qu'il vient d'arriver, mais un an et demi, c'est sûrement suffisant pour expliquer comment il compte tenir la promesse qu'il a faite aux Canadiens.

La semaine dernière, la directrice parlementaire du budget a publié sa dernière évaluation des finances publiques, et les chiffres ont soulevé de sérieuses questions. Je me permets d'énumérer quelques-unes des conclusions de la directrice parlementaire du budget. Ces informations sont tirées d'un article de CTV News:

Travaux des subsides

La directrice parlementaire du budget a publié mardi ses plus récentes perspectives économiques, qui projettent un ralentissement de la croissance du PIB réel [...] Le document n'annonce par ailleurs rien de bon au chapitre de la dette du gouvernement fédéral, y compris pour ce qu'il en coûte d'assurer son service, puisqu'il prévoit une hausse du ratio dette-PIB au cours des prochaines années.

La baisse du ratio de la dette par rapport au PIB compte parmi les cibles budgétaires que le gouvernement a [lui-même] définies. Néanmoins, d'après la directrice parlementaire du budget [...] le montant du service de la dette constitue « la dépense du gouvernement qui grimpe le plus rapidement en ce moment ».

Lorsque le premier ministre dit aux Canadiens que le gouvernement qu'il dirige va dépenser moins qu'avant, je pense qu'ils sont en droit de savoir ce qu'il entend au juste par là. Absolument aucune donnée factuelle ne confirme que, contrairement à ce qu'il a promis à répétition, il dépense moins. Au contraire, il dépense largement plus qu'avant. Il n'y a pas que l'ampleur du déficit qui devrait inquiéter les Canadiens, d'ailleurs: il y a aussi ce que tous ces emprunts au fil des ans nous coûtent exactement.

Il y a 5 ans, le gouvernement a consacré 24,5 milliards de dollars au service de la dette nationale. Cette année, le montant devrait atteindre 59,3 milliards de dollars. Dans 4 ans, ce sera 83 milliards de dollars. C'est colossal. Ça représente 13,6 ¢ sur chaque dollar de recettes fédérales. Le chiffre est tellement gros que le cerveau humain arrive à peine à le concevoir ou à se représenter à quel point c'est énorme.

● (1610)

Alors que les Canadiens ont du mal à accéder aux soins de santé, on prévoit maintenant que le gouvernement dépensera plus en intérêts sur la dette qu'il ne transfère d'argent aux provinces et aux territoires dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé. Je demande à la Chambre et aux Canadiens qui nous regardent à la maison ce que cet argent apporte réellement. Je peux leur dire ce qu'il ne fait pas. Il ne réduit certainement pas les délais d'attente que subissent les Canadiens pour voir leur médecin. Pour une famille de quatre personnes, la facture d'intérêts fédéraux de cette année coûtera 6 000 \$ à chaque famille. Les Canadiens se font demander de vivre selon leurs moyens par un gouvernement qui n'a pas encore expliqué exactement comment lui-même vivrait selon ses moyens.

Jeudi prochain, le ministre des Finances présentera un autre budget fédéral à la Chambre. Je pense que nous devrions tous prendre note, et les Canadiens qui nous regardent à la maison devraient certainement le savoir, du moment où ce budget sera présenté, soit le jeudi précédant la semaine de relâche, afin de limiter la reddition de comptes et l'examen minutieux du budget, ce qui soulèvera de sérieuses questions sur ce que nous trouverons dans ce budget quand nous l'examinerons de plus près.

J'aimerais beaucoup avoir tort sur ce point, mais si l'on en croit tous les indicateurs, y compris les dernières déclarations de la directrice parlementaire du budget, tout porte à croire que les Canadiens ont de très bonnes raisons de s'inquiéter du contenu du budget de cette année. La réponse du gouvernement libéral à presque tous les problèmes semble être d'augmenter les dépenses. D'où vient cet argent? Il ne pousse évidemment pas dans les arbres. Et il ne vient certainement pas du père Noël. Cet argent provient directement des Canadiens, soit par le biais des impôts qu'ils paient aujourd'hui, soit par le biais des emprunts dont les contribuables devront payer les intérêts pendant de nombreuses années. Le gouvernement continue de mettre en péril l'avenir de mes enfants et de ceux de tous les Canadiens qui nous regardent aujourd'hui depuis chez eux.

Le rapport de la directrice parlementaire du budget contient un autre élément que les Canadiens devraient connaître avant la publication du budget. Hors nouvelles annonces, les recettes totales devraient augmenter en moyenne de 9,2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Cette situation s'explique en grande partie par la hausse des prix, notamment ceux du pétrole et d'autres matières premières, qui a fait grimper les recettes fiscales fédérales. La directrice parlementaire du budget a d'ailleurs revu à la baisse ses prévisions relatives à la croissance économique pour cette année. Alors que les Canadiens sont confrontés à une hausse des prix et à un ralentissement économique, Ottawa et le gouvernement libéral encaissent plus de recettes que prévu.

Qu'est-il advenu de toutes ces recettes supplémentaires? Le gouvernement a annoncé de nouvelles dépenses et mesures fiscales, dont le coût s'élève à quelque 52,6 milliards de dollars sur ces cinq mêmes années. Je suis sûr que le gouvernement va nous expliquer à quel point chacune de ces mesures est importante. Si la promesse du premier ministre est de réduire les dépenses et de maîtriser le déficit, ne devrions-nous pas au moins nous attendre à une certaine amélioration des finances publiques quand des recettes supplémentaires sont perçues?

Plutôt, la directrice parlementaire du budget prévoit que le déficit atteindra 70,2 milliards de dollars l'année prochaine. C'est le chiffre avancé avant même que nous ayons pris connaissance de ce que le gouvernement compte annoncer dans le budget de jeudi prochain. On n'arrête pas non plus d'entendre dire que le gouvernement va équilibrer le budget de fonctionnement. C'est le gouvernement lui-même qui décide de ce qui relève des dépenses de fonctionnement ou d'immobilisations, et il le fait de manière tout à fait arbitraire, si je puis me permettre. Cette façon de faire laisse planer la possibilité que les libéraux transfèrent une dépense d'une catégorie à une autre, simplement pour pouvoir affirmer qu'ils ont réduit ou éliminé le déficit du budget de fonctionnement.

Selon la directrice parlementaire du budget, les dépenses d'immobilisations dépassent de loin le déficit. C'est pourquoi les Canadiens devraient se montrer très préoccupés par cette question de classification. Les emprunts fédéraux devraient augmenter de 732 milliards de dollars, tandis que le déficit cumulé s'élèvera à 333 milliards de dollars sur une période de cinq ans.

Pour les Canadiens, je reviens à la question que je n'ai cessé de poser tout au long de mon discours, à savoir où est le plan du premier ministre visant à réduire les dépenses? Le Canada accuse toujours un énorme déficit, les intérêts sur la dette augmentent considérablement et la directrice parlementaire du budget prévoit maintenant que le gouvernement ne respectera pas son propre engagement de maintenir le ratio dette-PIB sur une trajectoire descendante. Quelles dépenses seront réduites? Quand le déficit sera-t-il maîtrisé? Comment le premier ministre compte-t-il empêcher les intérêts d'engloutir plus l'argent que ce que les Canadiens versent à Ottawa?

L'image de banquier du premier ministre semble s'effondrer et il doit se présenter devant le Comité permanent des finances pour répondre à ces questions très sérieuses.

• (1615)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je pense que l'opposition officielle que nous avons actuellement sous-estime la valeur de la reddition de comptes offerte par les ministres et les secrétaires parlementaires. Stephen Harper était ici pour la période des questions, mais il ne s'est jamais présenté au comité des finances pour parler des questions budgétaires. Rien n'a changé de ce côté-là. Chaque jour où nous siégeons, le Parti conservateur a l'occasion de poser littéralement des dizaines de questions sur tout ce dont ils veulent parler. Il y a toujours des ministres ici pour répondre à ces questions.

Le ministre des Finances présente le budget du gouvernement et il aura des comptes à rendre à ce sujet. Le député croit-il que le ministre des Finances a l'obligation de rendre des comptes sur le budget financier?

Michael Guglielmin: Monsieur le Président, nous aimerions certainement que le ministre des Finances compare lui aussi devant le comité des finances. Je sais qu'il y comparaitra après la présentation du budget.

Cependant, il faut tenir compte de la situation financière dans laquelle nous nous trouvons, de l'évaluation de la directrice parlementaire du budget qui a été publiée récemment et du fait que le premier ministre du Canada est un économiste de formation qui a fait campagne en mettant de l'avant son image de banquier qui comprend la situation financière du pays. Or, cette situation se détériore rapidement. S'il est l'homme de la situation, c'est lui qui doit répondre aux questions. Il devrait donc comparaître devant le comité des finances pour expliquer au comité et aux Canadiens exactement pourquoi nous sommes dans cette situation financière et pour défendre le bilan du gouvernement.

[Français]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes dit que Stephen Harper n'a jamais comparu devant le Comité permanent des finances. Cependant, Stephen Harper n'avait pas un taux de participation aux débats de la Chambre de 27 %.

Il reste que le premier ministre se promène partout dans le monde. Il fait de la politique étrangère. Il est toujours suivi de près par Brookfield, que ce soit en Arabie Saoudite, en Inde ou lors d'une annonce en lien avec les condos en Colombie-Britannique. Nous nous demandons même si ce n'est pas son bras économique et politique.

Par contre, il ne vient pas nous parler. Il pourrait venir nous parler en comité de sa vision, justement, de ses investissements « fixationnels », même si ce terme n'existe pas. Il est prêt à investir 150 milliards de dollars dans le projet Alto, sans aucune étude de rentabilité, et à massacrer les 2 % des terres cultivables qu'il nous reste au Québec.

J'aimerais entendre le député se prononcer sur mes propos.

Michael Guglielmin: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

[Traduction]

Je voudrais commencer par dire qu'il s'agit probablement du premier ministre le moins responsable et le moins transparent que j'aie connu de toute ma vie. Mon collègue a évoqué les présences à la période des questions, qui font cruellement défaut à la Chambre,

Travaux des subsides

mais j'ajouterais que nous constatons, au fil des déplacements du premier ministre, que la plupart de ses annonces sont en réalité faites dans les médias étrangers, et non ici, à la tribune de la presse, devant les médias canadiens. Où est la transparence? Où est la reddition de comptes? Je suis sûr que les représentants des médias et le public canadien aimeraient en savoir beaucoup plus sur le premier ministre et ses projets, et ils voudraient également que ceux-ci soient annoncés ici même, sur le sol canadien.

À propos des grands projets tels que celui d'Alto, il semble que le gouvernement n'ait pas fixé de plafond en ce qui les concerne. Il ne peut pas démontrer leur rentabilité, et nous ne savons pas ce qu'ils vont coûter au final.

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, le discours de mon collègue était excellent. Je voudrais lui poser une question très simple: pourrait-il citer ne serait-ce que quelques moyens par lesquels le gouvernement libéral pourrait réduire les dépenses fédérales afin de maîtriser son budget?

Michael Guglielmin: Monsieur le Président, nous avons déjà cerné quelque 200 milliards de dollars de dépenses que nous pourrions supprimer dès aujourd'hui. Par exemple, nous pourrions supprimer l'aide étrangère. Nous pourrions supprimer des projets coûteux, tels que le projet Alto, qui ne feront rien d'autre que de nous faire dépenser des sommes tout à fait disproportionnées sans apporter quoi que ce soit aux Canadiens. Nous pourrions parler de tous les consultants auxquels le gouvernement a versé de l'argent au fil du temps. Partout où nous regardons, nous constatons une mauvaise utilisation des fonds publics. Il existe de nombreux domaines où nous pourrions réduire les dépenses et réaffecter l'argent économisé à de meilleurs projets.

• (1620)

[Français]

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à vous informer que je vais partager mon temps de parole avec la députée de Scarborough-Sud-Ouest.

Je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui sur la motion présentée par le chef de l'opposition officielle. Celle-ci touche une question qui nous concerne toutes et tous: l'état de nos finances publiques et ce qu'elles nous permettent de faire pour les Canadiennes et les Canadiens.

Je crois qu'il y a au moins un élément sur lequel nous pouvons nous entendre d'un côté comme de l'autre de la Chambre: le monde change vite. Il change de façon imprévisible; les tensions commerciales se multiplient; les chaînes d'approvisionnement se redessinent et des décisions prises loin d'ici se font sentir jusque dans nos cuisines, dans nos usines et dans nos petites et moyennes entreprises. Chez nous, dans la circonscription de Bourassa, je le vois tous les jours. Les familles font leurs comptes avec attention, et les commerçants de nos artères se demandent de quoi demain sera fait. Ils n'attendent pas de nous des slogans, ils attendent plutôt du sérieux.

Travaux des subsides

Devant une telle incertitude, que fait un gouvernement responsable? Notre gouvernement se concentre sur ce qu'il peut contrôler. Il renforce l'économie, ici, au pays. Il diversifie ses relations commerciales à l'étranger. Il investit de façon stratégique pour bâtir une économie plus forte, plus indépendante et, surtout, plus résiliente. Tout cela repose sur une condition sine qua non, une seule condition, soit une situation financière solide, tout simplement. Une bonne situation financière n'est pas une fin en soi, c'est un atout pour le pays et un outil pour le gouvernement. C'est ce qui nous permet de protéger les gens quand la tempête frappe. C'est ce qui nous donne les moyens de répondre aux chocs. Surtout, c'est ce qui nous permet d'investir dans l'avenir plutôt que de le subir.

La bonne nouvelle, c'est que le Canada aborde cette période en position de force. Ce n'est pas seulement le gouvernement qui le dit, c'est aussi le Fonds monétaire international, ou FMI. En passant, le FMI ne fait pas de politique, il produit plutôt des calculs, des chiffres et des indicateurs de performance assez intéressants. Selon ses plus récentes projections, le Canada affichera cette année le deuxième plus faible déficit du G7 en proportion de son économie. Ce déficit va continuer à baisser: 2,5 % du produit intérieur brut, ou PIB, en 2026; 2,4 % en 2027; et 1,7 % d'ici à 2031.

Partout dans le monde, les pressions budgétaires s'intensifient. Pourtant, le Canada conserve l'une des situations les plus solides du G7. Nous avons le plus faible ratio de la dette nette au PIB de tout le groupe. Nous détenons une cote de crédit AAA auprès des grandes agences de notation. Dans tout le G7, seuls deux pays peuvent en dire autant, soit le Canada et l'Allemagne. Une cote AAA ne s'achète pas, elle se mérite. Cette cote n'est pas un trophée que nous accrochons au mur. C'est un vote de confiance des investisseurs du monde entier. Cette confiance a une valeur très concrète. Elle maintient nos coûts d'emprunt aussi bas que possible. Autrement dit, elle protège directement le contribuable.

À cela s'ajoutent d'autres atouts. Le Canada est l'économie la mieux connectée au monde, avec des accords de libre-échange qui ouvrent la porte à 1,5 milliard de consommateurs. Nous offrons, de loin, le régime fiscal le plus concurrentiel du G7 pour les nouveaux investissements des entreprises.

Ces forces, nous ne les faisons pas dormir, nous les mettons au travail. D'ailleurs, le mois dernier, le Canada a accueilli le tout premier Sommet canadien de l'investissement. Nous avons réuni certains des plus grands investisseurs de la planète et nous leur avons transmis un message simple, celui de venir voir ce que le Canada a à offrir. Le résultat, c'est près de 500 milliards de dollars en nouveaux engagements de financement et d'investissement au pays. Toutefois, attirer les investisseurs ne suffit pas. Il faut leur donner envie de rester, de bâtir et de grandir ici, au pays. C'est la raison pour laquelle nous avons annoncé la nouvelle Mégadéduction à la productivité.

Concrètement, qu'est-ce que ça veut dire, une mégadéduction?

• (1625)

Cela signifie que les entreprises pourront déduire immédiatement et de façon permanente leurs investissements admissibles dans un large éventail de biens. La part des actifs admissibles passe d'environ 15 % à plus de 65 %.

Cela s'adresse, par exemple, une petite ou moyenne entreprise, ou PME, qui hésite à acheter une nouvelle machine. Chez nous, dans Bourassa, il y a un quartier industriel. Si une PME veut acheter une nouvelle machine ou moderniser ses systèmes. C'est une rai-

son de dire oui à cet investissement. Pour une grande entreprise qui hésite entre le Canada et un autre pays, voilà une raison de choisir notre pays, le Canada. Petites, moyennes ou grandes, toutes nos entreprises en profitent. Au Québec, en Alberta ou ailleurs au pays, tout le monde en profite. Quand les entreprises investissent dans leurs équipements et dans leurs travailleurs, c'est toute notre productivité qui avance.

Le Canada a un avantage financier, et nous sommes déterminés à le protéger, car investir pour l'avenir ne veut pas dire dépenser sans compter. Au contraire, le budget de 2025 a marqué un véritable changement de cap dans la gestion des finances publiques, et ce plan fonctionne.

Comme le premier ministre l'a récemment annoncé, le gouvernement est en voie d'équilibrer ses dépenses de fonctionnement, et ce, dès 2027-2028, un an plus tôt que ce qui a été prévu par notre gouvernement. Nous tenons aussi à mettre en œuvre avec rigueur les mesures d'efficacité prévues au budget de 2025.

Le ministre des Finances et du Revenu national présentera le budget de 2026 le 5 novembre prochain. Le 5 novembre, ce ne sont pas des slogans qu'on va déposer. Ce n'est pas une motion qu'on va déposer. Ce qu'on va présenter, c'est un budget. La logique ici est très simple. C'est moins de ressources pour le fonctionnement quotidien de l'État et plus de ressources pour ce qui bâtit notre capacité économique pour les décennies à venir, comme les infrastructures, les grands projets et les actifs qui rapportent.

Toute famille connaît cette différence. Il y a ce que nous dépensons pour vivre au quotidien et il y a ce qu'on investit pour bâtir notre avenir. Une famille prudente surveille le premier. Une famille sage n'oublie jamais le second. Cette discipline n'est pas optionnelle. Notre situation financière est solide aujourd'hui, mais rien ne nous autorise à la tenir pour acquise.

C'est pourquoi le gouvernement s'est donné deux règles claires et essentielles. Premièrement, il faut équilibrer les dépenses de fonctionnement avec les revenus. Deuxièmement, il faut maintenir le déficit sur une trajectoire descendante par rapport à la taille de notre économie. Ce sont deux règles simples et mesurables, et nous, comme gouvernement, les respectons.

J'en viens à ma conclusion. Les forces financières du Canada sont réelles. C'est l'une des situations budgétaires les plus solides du G7, avec le plus faible ratio de dette nette au PIB du groupe et une cote de crédit AAA. Notre responsabilité est double. La première responsabilité, c'est de préserver ces forces. La deuxième, c'est de les mettre au service de la croissance.

Ça veut dire investir dans les infrastructures et les grands projets, attirer davantage de capitaux privés, donner à nos entreprises le moyen de croître, diversifier nos échanges pour que nous soyons moins dépendants d'un seul partenaire et gérer nos finances publiques avec rigueur. C'est exactement ce que nous faisons. Je le disais, en commençant, nous vivons dans un monde qui change vite. Ni le Président de la Chambre, ni moi, ni le premier ministre, ni aucun député à la Chambre ne pouvons contrôler ce qui se passe en dehors de nos frontières. Cependant, nous pouvons contrôler les choix que nous faisons, et notre choix est clair. C'est de miser sur nos forces, d'investir dans l'avenir et de bâtir pour nos enfants une économie plus résiliente et plus prospère. Nous ne contrôlons pas le monde, mais nous contrôlons nos choix.

[Traduction]

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement affirme souvent que les soins de santé sont une priorité, mais la directrice parlementaire du budget montre que les dépenses liées au service de la dette cette année dépassent déjà les transferts en santé. D'ici 2030, le coût du service de la dette atteindra 83 milliards de dollars, tandis que les transferts prévus en santé ne représenteront que 67 milliards de dollars.

Le gouvernement libéral s'engagera-t-il à ce qu'aucun budget futur ne permette aux frais de la dette de dépasser les transferts canadiens en santé?

• (1630)

[Français]

Abdelhaq Sari: Monsieur le Président, voici ce que les gens qui nous écoutent doivent savoir en ce qui concerne les frais d'intérêt: cela a augmenté, mais cela a augmenté partout au monde.

Compte tenu de la hausse des taux que tout le monde a connue, la vraie question est celle-ci: qui s'en tire le mieux? C'est ça, la vraie question. Ce n'est pas de savoir si on a dépassé ou non les transferts en santé.

Comme je viens de le dire, le Canada a le plus faible ratio de dette nette au PIB du G7 et une cote de crédit AAA. C'est précisément cette cote qui garde nos coûts d'emprunt aussi bas que possible. De plus, notre déficit est sur une trajectoire descendante.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Bourassa avec qui j'ai la chance de siéger au Comité permanent des affaires étrangères.

Il a parlé d'un gouvernement responsable. Il a dit qu'il fallait diversifier nos alliances à l'étranger. Il a dit que nous ne contrôlions pas ce qui se passait à l'extérieur de nos frontières, mais que nous pouvions contrôler nos choix. J'arrive à ma question. Est-ce que, selon lui, nous partageons des valeurs communes avec le régime d'Erdogan en matière de démocratie, de respect du droit de la personne, de primauté du droit, de liberté d'expression?

Est-ce que mon collègue peut me dire si nous partageons les mêmes valeurs, par exemple, avec l'Arabie saoudite où il y a carrément un apartheid de genre?

Est-ce que mon collègue pense que Mohamed bin Zayed est impliqué ou non dans ce qui se passe au Soudan? On l'a reçu avec un grand banquet hier soir, mais, en même temps, on l'a dénoncé ce matin dans un communiqué.

Est-ce que mon collègue est en train de me dire que, si la crise tarifaire actuelle s'était produite dans les années 1980, son gouvernement aurait signé des *deals* avec l'Afrique du Sud qui était sous le régime de l'apartheid?

Jusqu'à présent, c'est ça que je vois. Je vois un gouvernement qui met ses principes et ses valeurs de côté, sous le prétexte de la guerre tarifaire. On me parle de gouvernement responsable. On réécrit l'histoire. C'est orwellien.

J'aimerais qu'il réponde à ma question.

Abdelhaq Sari: Monsieur le Président, j'aimerais bien, encore une fois, dire que c'est un plaisir de siéger avec mon collègue au Comité permanent des affaires étrangères.

Travaux des subsides

La première réponse est très claire et elle est simple: le gouvernement du Canada va préserver ses valeurs, quel que soit le pays avec qui il fait des affaires.

Sur le volet économique, nous sommes dans une situation où nous devons diversifier nos échanges. Sans bien évidemment céder à nos valeurs canadiennes et canadiennes, nous avons des intérêts économiques dans d'autres pays comme la Turquie, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis, et partout en Europe où se tiendra bientôt le sommet.

Nous allons chercher cela avec les valeurs pour lesquelles est connu le Canada. Les gens veulent investir au Canada pour ses valeurs, sa force économique et les possibilités que nous donnons à nos investisseurs.

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue et ami de Bourassa a mentionné dans son discours la position fiscale du Canada relative aux autres pays du G7.

Est-ce qu'il peut nous expliquer pourquoi ces faits sont aussi importants pour notre économie et notre pays?

Abdelhaq Sari: Monsieur le Président, pour répondre à la question, je vais prendre seulement le volet de la mégadéduction, sans parler de la possibilité d'attirer des investisseurs. Par exemple, dans Bourassa, dans le quartier industriel, j'ai eu l'occasion d'avoir une table ronde. Les industriels et les commerçants veulent investir et la mégadéduction va leur permettre de changer leur parc, changer leur machine. Cela va créer de l'employabilité. C'est vraiment intéressant à la fois pour l'employabilité de nos concitoyens et nos concitoyennes et pour nos industries.

Je réitère ce que j'ai dit tout à l'heure: c'est une capacité d'attirer des investissements, comme on l'a bien fait dans le premier sommet. Je pense que l'avenir va être beaucoup plus intéressant, parce qu'on peut en attirer beaucoup plus, parce qu'on a le potentiel et, comme je l'ai dit dans la précédente réponse, parce qu'on a les valeurs.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis, et si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, le mercredi 28 octobre 2026, après les affaires émanant des députés, la Chambre continue de siéger jusqu'à minuit dans le seul but de débattre du projet de loi C-34, Loi édictant la Loi sur la sécurité numérique et la Loi sur la Commission canadienne de la sécurité numérique et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, pourvu que, durant les délibérations sur ledit projet de loi, la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime, à l'exception d'une motion du consentement unanime pour voir l'heure.

• (1635)

Le vice-président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le secrétaire parlementaire propose la motion veuillent bien dire non. Le consentement est accordé.

Travaux des subsides

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA COMPARUTION DU PREMIER MINISTRE
DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole au nom des électeurs et des habitants de Simcoe-Nord afin d'aborder certaines questions importantes relatives à l'économie et de souligner l'importance des promesses.

Que vaut une promesse si l'on n'a pas l'intention de la tenir? Lorsqu'un politicien fait une promesse, certaines personnes pensent d'emblée qu'il n'a pas l'intention de la tenir. Pour ma part, je crois que bien des politiciens font des promesses qu'ils ont sincèrement l'intention de tenir. Ne devrions-nous pas demander des comptes aux politiciens pour les promesses qu'ils ont faites aux Canadiens, surtout lorsqu'elles sont directement liées à leur crédibilité? Voici ce que je veux dire.

Je pense que le premier ministre a en partie été élu pour son parcours ou son curriculum vitae, que de nombreux Canadiens jugeaient crédibles, notamment en matière d'économie budgétaire ou de discipline financière. Il a établi une nouvelle cible budgétaire, ce qui n'est en réalité qu'un terme sophistiqué pour désigner un objectif budgétaire. Cet objectif a été fixé il y a à peine un an, et la directrice parlementaire du budget a récemment indiqué que le premier ministre allait largement dépasser l'objectif budgétaire qu'il s'était lui-même fixé. Voilà à peine un an que cet objectif a été fixé, et le premier ministre a choisi — et je dis bien « choisi », car il s'agit d'un choix délibéré — de dépasser cette cible. La directrice parlementaire du budget indique également que les recettes sont en hausse et que, si le gouvernement n'avait pas augmenté ses dépenses, il aurait pu respecter ses « cibles budgétaires » ou « objectifs budgétaires ».

Il s'agit là d'un choix délibéré de la part du premier ministre de revenir sur une promesse qu'il avait faite aux Canadiens il y a moins d'un an. Lorsque Paul Martin était ministre des Finances, il a atteint tous les objectifs de réduction du déficit qui avaient été fixés. Il a atteint toutes les cibles budgétaires qui avaient été établies. En dix ans, aucun ministre des Finances libéral n'a réussi à atteindre les cibles budgétaires qu'il s'était lui-même fixées. Dès la toute première occasion qui s'est présentée au nouveau premier ministre et au nouveau ministre des Finances de tenir leur promesse budgétaire envers les Canadiens, ils ont choisi de la rompre.

Comment se fait-il que le premier ministre, que certains qualifient de génie des finances, rompe ainsi une promesse budgétaire? Il était pourtant présenté comme un homme de rigueur budgétaire, soucieux des finances du pays; or, dans ce domaine, il se révèle aussi fiable ou, devrais-je plutôt dire, aussi peu fiable que le premier ministre Trudeau. Voilà un exemple qui illustre comment le premier ministre a choisi de miner sa propre crédibilité en matière de finances publiques, moins d'un an après avoir fait cette promesse.

En 2023, David Dodge écrivait, et je cite: « Nous avons fait valoir par le passé qu'un ratio des charges d'intérêts par rapport aux revenus supérieur à 10 % et un ratio de la dette fédérale au PIB qui

ne s'amenuise pas progressivement signalent des risques de non-viabilité. » Il parle ici de la viabilité des finances publiques.

J'ai eu l'occasion d'interroger M. Dodge, ancien gouverneur de la banque centrale, à ce sujet, et il a répondu:

Si vous dépensez 10 ¢ pour chaque dollar d'impôt que vous prélevez pour le remboursement de la dette passée, vous aurez évidemment moins à consacrer aux dépenses liées aux biens et aux services courants.

Le problème que nous avons collectivement et qui persistera dans les années à venir est une croissance économique ou une croissance des revenus de base du gouvernement égale ou inférieure aux taux d'intérêt. Le poids de la dette passée va augmenter d'une année à l'autre au lieu de diminuer.

• (1640)

C'était en 2023. À l'époque, nous étions sur le point de consacrer 10 ¢ de chaque dollar de recettes publiques au service de la dette. Selon la directrice parlementaire du budget, dans quelques années à peine, le Canada consacrera près de 14 ¢ de chaque dollar perçu au service de la dette. À vrai dire, le coût du service de la dette est aujourd'hui le poste de dépenses qui croît le plus rapidement dans le budget. Sa hausse dépasse celle des dépenses en santé et celle de tous les autres postes budgétaires.

J'ai du mal à comprendre comment le premier ministre, qui a été élu en partie en raison de ses compétences en matière financière, qui a dirigé deux banques centrales, qui est un économiste de renom, qui a été président du Conseil de stabilité financière, qui a été banquier chez Goldman Sachs et qui a ensuite dirigé Brookfield, a pu choisir délibérément de renier une promesse faite aux Canadiens.

Il ne s'est pas contenté de faire cette promesse aux Canadiens en général. Il a promis aux jeunes qu'ils hériteraient d'un gouvernement et d'une situation financière qui ne se détérioreraient pas avec le temps. Il a dit qu'il dépenserait moins pour investir davantage. Or, nous apprenons que le gouvernement va consacrer près de 14 ¢ de chaque dollar au paiement des intérêts sur la dette. Ces obligations seront léguées aux générations futures, qui n'auront d'autre choix que de les honorer. Cela signifie moins d'argent pour financer les programmes sociaux, moins d'argent pour répondre aux besoins des Canadiens et beaucoup moins d'argent pour accorder des réductions d'impôt importantes.

À la lumière de tout cela, le plan financier du premier ministre consiste en réalité à emprunter des sommes record sur les marchés obligataires. L'année prochaine, nous devons emprunter près de 600 milliards de dollars. L'année suivante, ce sera 563 milliards de dollars, et cela sans compter les nouveaux emprunts qui figureront dans le budget de la semaine prochaine. Le gouvernement pensait que les taux d'intérêt allaient baisser l'année dernière et cette année, mais ils ont augmenté. Qu'advient-il alors du coût du service de la dette?

Travaux des subsides

Voilà pourquoi le déficit prévu est encore plus élevé cette année que l'année dernière. Le déficit du présent exercice est supérieur d'au moins 3 milliards de dollars à celui de l'année dernière, et ce sera désormais le cas d'une année à l'autre. Si les difficultés persistent ou si des chocs surviennent sur les marchés obligataires, le coût du service de la dette va augmenter considérablement, et ces 14 cents sur chaque dollar pourraient passer à 15 ou 16 cents. Les députés pensent peut-être que j'invente tout cela, mais à la fin des années 1970, le coût du service de la dette s'élevait, si je me souviens bien, à environ 15 cents sur chaque dollar prélevé auprès des contribuables. Il est ensuite monté à 30 cents. En fait, je crois qu'à son sommet, il a atteint les 36 cents. Nous évoluons dans la mauvaise direction.

Il s'agissait là d'une promesse fondamentale que le premier ministre avait faite à la Chambre, aux Canadiens et à la prochaine génération, et il est en train de manquer à cette promesse. Il devrait se sentir obligé de rendre des comptes non seulement à la Chambre, mais aussi à l'ensemble des Canadiens.

• (1645)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, là où je suis tout à fait d'accord avec le député, c'est en ce qui concerne les compétences du premier ministre. Le premier ministre a placé le Canada dans une excellente position financière, ce qui nous permet de chercher des moyens d'investir dans le pays et dans les Canadiens. À long terme, cela générera des recettes supplémentaires pour le gouvernement fédéral. C'est un aspect de l'investissement. C'est une méthode directe. Les investissements peuvent également apporter de nombreux avantages indirects.

Quand on écoute les conservateurs, on dirait qu'ils s'opposent à ce qu'on investisse dans les Canadiens pour bâtir une économie forte et saine. En voici un bon exemple: on m'a critiqué parce que j'ai fait référence à la phase 2 du projet de gaz naturel liquéfié. Les conservateurs ont affirmé que le gouvernement n'avait pas besoin d'investir là-dedans, que le projet aurait vu le jour sans la participation de la province ni du gouvernement fédéral.

Le député croit-il en l'aide gouvernementale et aux investissements gouvernementaux?

Adam Chambers: Monsieur le Président, je ne savais pas que le député était un ardent défenseur de l'économie de l'offre.

La vérité, c'est que la situation financière du pays est en train de se dégrader. Contrairement à ce qu'avait promis le premier ministre aux Canadiens, elle ne s'améliore pas. Bientôt, près de 14 ¢ sur chaque dollar de recettes fiscales serviront à payer les intérêts sur la dette. Les intérêts sur la dette sont la dépense du gouvernement qui connaît la croissance la plus rapide. Nous consacrons autrefois seulement 10 ¢ de chaque dollar de recettes fiscales aux intérêts sur la dette. Avant que le premier ministre Trudeau arrive au pouvoir, il n'en coûtait qu'environ 7,5 cents par dollar.

Nous allons dans la mauvaise direction, et je dois dire que cela me stupéfie. Je suis étonné que cet homme qui a été banquier central à deux reprises, cette vedette de Goldman Sachs dont on a tant vanté les mérites, ait mis en péril la santé financière du Canada en contractant des emprunts records, année après année, tout en persistant dans cette voie.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, je veux d'abord remercier mon collègue le député de Simcoe North de

son excellent discours. C'est un député qui apporte beaucoup de substance au débat parlementaire.

J'aimerais discuter de la forme de la motion, parce que la motion demande simplement que le premier ministre soit invité — il n'est même pas obligé d'accepter — à témoigner au Comité permanent des finances. Moi, je pense que c'est nécessaire. Le ministre des Finances est venu témoigner, récemment. Il a été incapable de répondre aux questions et de comprendre les mécanismes de taxation. Il est arrivé avec une infographie avec des bulles de couleur dignes d'un enfant de sept ans qui passe l'Halloween.

Tout à l'heure, le député de Bourassa nous disait qu'en tant que gouvernement, ils ne déposent pas de motions. Ils sont plus importants que ça. Eux, ils déposent des budgets. Ce sont eux qui font le vrai travail. Pourtant, nous avons appuyé son projet de loi émanant d'un député, soit dit en passant. Il l'a oublié. J'ai l'impression que tout ça démontre une forme de délaisement ou de mépris du travail parlementaire. Les libéraux vont probablement voter contre la motion.

Qu'ont-ils à gagner à voter contre la motion? On veut inviter le premier ministre à venir répondre à des questions. Il peut même refuser cette invitation.

Pourquoi voteraient-ils contre ça?

[Traduction]

Adam Chambers: Monsieur le Président, j'ai eu beaucoup de conversations intéressantes avec mon collègue au sujet de l'économie. Je le considère comme quelqu'un d'extrêmement intelligent, et sa question est tout à fait pertinente.

En effet, le premier ministre n'est pas tenu d'assister chaque jour à la période des questions, et il ne le fait d'ailleurs pas. C'est peut-être pourquoi nous demandons qu'il compare devant un comité pour répondre à certaines questions.

Même si j'ai beaucoup de respect pour le ministre des Finances et que je le tiens en très haute estime comme parlementaire, ce n'est pas lui qui a fait cette promesse financière aux Canadiens. C'est le premier ministre qui l'a faite. C'est lui qui a choisi de dépasser la cible budgétaire. C'est lui qui a choisi d'engager le pays sur une mauvaise trajectoire en matière de dettes. Franchement, je ne vois pas pourquoi le premier ministre ne voudrait pas répondre aux questions.

• (1650)

Blaine Calkins (Ponoka—Didsbury, PCC): Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue a évoqué l'exemple de Paul Martin. J'aimerais donc lui demander comment le gouvernement libéral de l'époque s'y est pris au juste pour renouer avec la responsabilité financière, en faisant porter aux provinces des responsabilités et des coûts supplémentaires. Les conservateurs parlent depuis un certain temps du sort qui attend les programmes sociaux. Qu'est-il advenu de ces programmes lorsque les libéraux d'hier se sont retrouvés dans la même situation que celle que les libéraux d'aujourd'hui sont en train de recréer?

Adam Chambers: Monsieur le Président, lorsque le gouvernement libéral a commencé à se décharger de responsabilités supplémentaires pour réduire drastiquement ses dépenses et ainsi satisfaire les marchés obligataires, cela a eu des conséquences désastreuses sur la prestation des services sociaux partout au pays. Or, la situation actuelle ne satisfait pas les marchés obligataires, et nos finances publiques pourraient continuer d'en subir les contrecoûts.

Travaux des subsides

Le vice-président: Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de Saanich—Gulf Islands, Les affaires autochtones; l'honorable député de Brandon—Souris, Les finances; l'honorable député de Mont-Riding, La santé.

Philip Lawrence (Northumberland—Clarke, PCC): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur et un privilège d'être ici aujourd'hui. Je tiens à préciser d'emblée que je vais partager mon temps de parole.

On nous a demandé de prendre la parole au sujet d'une motion de l'opposition, mais c'est bien plus que ça. Il s'agit de la place qu'occupe actuellement le Canada dans le monde. Nous avons un gouvernement qui continue de dépenser sans discernement, ce qui fait grimper le coût de la vie pour tous les Canadiens. Nous avons une directrice parlementaire du budget qui utilise certains termes depuis plus d'un an: stupéfiant, non-respect des objectifs financiers, hallucinant et surcoûts qui font grimper les coûts pour les Canadiens.

Nous savons maintenant que le gouvernement libéral s'apprête à dépenser davantage en intérêts qu'en transferts destinés aux soins de santé. Nous savons que la part des intérêts pour une famille s'élève à environ 6 000 \$. C'est de l'argent qui va aux détenteurs d'obligations et aux banquiers aux quatre coins du pays. Nous savons également que le premier ministre, dans le cadre des élections qui se sont déroulées il y a environ un an et demi, avait promis de faire baisser le ratio du déficit au PIB. D'ailleurs, nous reviendrons sur ce ratio, car il s'agit là d'un moyen d'échapper à toute obligation de rendre des comptes.

Parlons des répercussions que cela a sur les Canadiens. On constate que l'inflation commence à grimper. Elle atteint désormais 2,8 % et continue d'augmenter. En effet, tous les experts tirent désormais la sonnette d'alarme. Que ce soit les marchés ou la directrice parlementaire du budget, tous prévoient une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt. Même Tiff Macklem indique qu'il va relever les taux d'intérêt. Cela signifie que si quelqu'un renouvelle son prêt hypothécaire au cours des trois à six prochains mois — disons un prêt de 250 000 \$ à un taux standard sur une durée de cinq ans —, il pourrait devoir payer de 3 000 à 5 000 \$ de plus par année. Je pose la question à tous les députés ici présents: quelles familles peuvent se permettre d'assumer une dépense supplémentaire de 3 000 à 5 000 \$ par année?

Faisons un calcul simple. Sans le gouvernement libéral, il n'y aurait pas de frais d'intérêt de 6 000 \$. Il n'y aurait pas de hausse des paiements hypothécaires, qui représente maintenant entre 3 000 \$ et 5 000 \$ de plus. Il s'agit de milliers de dollars.

Voici un exercice très simple. Imaginons ce qu'on pourrait faire avec cet argent s'il ne servait pas à payer des intérêts. Il pourrait être investi dans les soins de santé. Il pourrait être remis directement aux Canadiens pour permettre à leurs enfants de jouer au hockey. Il pourrait permettre à de jeunes Canadiens de participer aux activités parascolaires de leur choix. Il pourrait aussi aider des familles à mettre du pain sur la table à la fin du mois sans avoir à se serrer la ceinture, à compter chaque sou et à payer leur épicerie à crédit.

Parlons un peu de la cible budgétaire. La promesse faite par le premier ministre n'est pas une invention des conservateurs ou du chef de l'opposition. C'est le premier ministre qui l'a faite.

Dans la plupart des pays, presque tous les pays en fait, on juge la dette en fonction de ce qu'on appelle le ratio dette-PIB. Notre dette est un gros monstre qui fait peur. Elle s'élève à 1,4 billion de dollars. Au lieu de lier sa promesse au ratio dette-PIB — puisqu'il savait probablement déjà, en tant que petit génie de Goldman Sachs, qu'il ne serait pas en mesure de réduire ce ratio — il a choisi un autre chiffre, qui ressemble un peu au ratio dette-PIB mais est complètement différent. Il a choisi de parler du ratio déficit-PIB. Celui-ci n'est pas fondé sur la dette accumulée, mais sur le ratio entre les dépenses du gouvernement et ce qu'il gagne chaque année, ce qui beaucoup plus du ressort du gouvernement en place.

Il a dit que le ratio déficit-PIB suivrait une trajectoire descendante, mais il lui est impossible d'atteindre cet objectif. La directrice parlementaire du budget a dit qu'il n'y parviendrait pas pendant les deux prochaines années. Pour ce qui est des promesses qui sont censées se réaliser dans plus de deux ans, je n'y accorde pas beaucoup d'importance, car deux ans, c'est très loin pour le gouvernement libéral. Dans un avenir prévisible, le gouvernement n'atteindra pas la cible promise.

● (1655)

Certains partisans de la gauche progressiste diront que le problème, c'est qu'il faudrait augmenter les impôts et les recettes, mais le gouvernement engrange des recettes record. Est-ce parce que notre économie est en croissance et qu'elle se porte à merveille? Non, pas du tout. C'est parce que l'inflation provoquée par le gouvernement fait grimper tous les coûts, ce qui étouffe notre pouvoir d'achat. Elle augmente aussi les recettes du gouvernement. Si l'on ajoute à cela le prix élevé du pétrole, cela signifie que le gouvernement encaisse plus d'argent que jamais. Pourtant, malgré cela, ce banquier a réussi à dépenser plus que nos recettes record.

Parlons encore un peu des statistiques. Comme je l'ai dit, quand les Canadiens vont faire l'épicerie, ils se rendent compte que leur dollar ne vaut plus grand-chose. Il faut 50 \$ pour acheter un seul sac de provisions. Les 100 \$ qui suffisaient autrefois pour une semaine d'épicerie ne couvrent plus qu'un jour ou deux. Cela s'explique par deux facteurs. Le premier, dont nous avons déjà parlé, est l'inflation et la hausse des taux d'intérêt. Le second concerne les revenus.

Normalement, lorsqu'un gouvernement adopte une politique budgétaire expansionniste, les revenus augmentent. C'est logique. Selon les théories économiques keynésiennes, si nous réduisons les impôts et dépensons davantage, nous devrions favoriser la croissance économique. Cependant, le gouvernement a réussi à dépenser davantage sans générer de croissance économique. Comment y est-il arrivé? Ça dépasse l'entendement. Seul un gouvernement libéral aurait pu réaliser un tel exploit: engloutir des milliards de dollars tout en maintenant le PIB par habitant, qui est à bien des égards comparable au revenu par habitant, à un niveau stable depuis 11 ans.

Si on compare notre dette brute, qui équivaut à environ 110 % du PIB, à celle des États-Unis, de près de 125 %, franchement, le Canada semble s'en tirer un peu mieux. Cependant, les États-Unis ont la monnaie de réserve, ce qui les place en meilleure position que nous, puisque le dollar canadien n'est pas la monnaie de réserve. Un autre avantage dont disposent les États-Unis et certains autres pays est la croissance économique. De son côté, le Canada a connu une croissance économique — PIB par habitant — pratiquement nulle au cours des 10 dernières années.

Aux États-Unis, la croissance économique moyenne dépasse largement les 2 à 3 % et, certaines années, elle atteint même les 4 %. Pensons à nos finances personnelles. Si une personne a une grosse hypothèque, même si elle a quelques dettes de cartes de crédit, mais que son revenu élevé augmente régulièrement, il s'agit d'un problème qui peut être réglé. Pour ce qui est de l'économie canadienne, le problème, c'est que nous avons une dette élevée et des revenus faibles qui stagnent à cause de la mauvaise gestion économique et financière du gouvernement libéral. Notre PIB par habitant nous placerait tout au bas du classement des États américains. Il s'agit là de défis économiques importants dont les conséquences économiques sont bien réelles.

Lorsqu'il est question du rendement des obligations, des taux d'intérêt, de l'inflation et d'autres indicateurs, pour les gens de Northumberland—Clarke, la réalité, c'est qu'ils souffrent. Pendant l'été, j'ai passé plusieurs journées à visiter différentes banques alimentaires de ma circonscription. Depuis 2015, elles ont toutes connu une augmentation considérable de leur demande. J'espère sincèrement que les libéraux feront un examen de conscience. Ils peuvent sélectionner certains points de données et des chiffres, et nous pouvons en débattre, mais ce qu'ils ne peuvent pas remettre en question, c'est qu'en ce moment, les gens de Northumberland—Clarke souffrent.

Pour ne donner qu'un exemple, l'une de ces banques alimentaires a enregistré une hausse de 3 000 % depuis 2015. Les banques alimentaires viennent en aide à un large éventail de personnes. On observe notamment une augmentation spectaculaire du nombre d'enfants qui doivent y recourir. On y voit également des personnes âgées. Même des personnes qui ont un emploi sont contraintes de se tourner vers les banques alimentaires à cause des dépenses inconsiderées des libéraux, qui ont fait grimper le coût de la vie de manière incontrôlée.

Le gouvernement doit réellement se remettre en question et réfléchir à des moyens de réduire ses coûts. J'espère qu'il le fera dans le prochain budget. Je ne pense pas que ce sera le cas, mais les Canadiens ont désespérément besoin que le gouvernement maîtrise ses dépenses afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins.

• (1700)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le débat touche à sa fin, mais il est important de reconnaître que, malgré tous les efforts déployés par les conservateurs pour attiser les craintes concernant notre déficit et notre endettement, les experts du monde entier, qu'ils soient issus des institutions monétaires ou des agences de notation, ont reconnu que le Canada disposait d'une bonne capacité financière. Le Canada s'est vu attribuer, par exemple, la cote de crédit AAA. Au sein du G7, seule l'Allemagne peut également se prévaloir de cette cote.

En fin de compte, nous estimons qu'il est important pour nous d'investir dans les Canadiens, dans nos infrastructures et dans bien d'autres secteurs encore. Le député peut-il expliquer pourquoi, alors que nous croyons qu'il faut investir, les conservateurs, eux, n'en voient pas l'intérêt?

Philip Lawrence: Monsieur le Président, cela rejoint un débat qui dure depuis des décennies, voire des siècles. Les conservateurs sont profondément convaincus que les Canadiens sont les mieux placés pour dépenser l'argent des Canadiens. Nous ne pensons pas que le gouvernement doive contrôler nos vies. Comme l'a si bien dit Ronald Reagan, les libéraux définissent la compassion par le

Travaux des subsides

nombre de personnes que le gouvernement aide, tandis que les conservateurs la définissent par le nombre de personnes que le gouvernement n'a besoin d'aider. Si nous nous contentions simplement de limiter les dépenses, les parents pourraient nourrir leurs enfants, les entreprises pourraient prospérer et les gens auraient du travail. Ce sont là autant de blessures que le gouvernement s'inflige à lui-même.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre demande aux Canadiens de lui faire simplement confiance. Il veut que les Canadiens achètent du poisson dans l'océan sans même le voir. Je pense qu'il serait responsable de la part du premier ministre, en sa qualité d'économiste hors pair, d'expliquer cela aux Canadiens et de leur faire comprendre ce qu'il essaie de faire.

Cela fait maintenant 11 ans que le gouvernement emprunte constamment de l'argent. Combien de temps faudra-t-il encore pour qu'il se rende compte qu'il fait fausse route? J'aimerais que le député nous en dise davantage à ce sujet.

Philip Lawrence: Monsieur le Président, j'aime toujours au moins constater la verve dont fait preuve le député de Winnipeg-Nord. Cela dit, ce n'est pas lui qui a élaboré certains de ces plans économiques, mais le premier ministre. En fait, je suis assez âgé pour me souvenir qu'il y a deux ans, ce député disait exactement le contraire de ce que le premier ministre affirme aujourd'hui.

Faisons comparaître le premier ministre devant le comité et demandons-lui d'expliquer pourquoi son plan est en train d'échouer.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, ce plan n'est pas en train d'échouer. Ce sont les conservateurs qui manquent à leurs obligations envers les Canadiens en refusant de reconnaître que de nombreux gouvernements et administrations reconnaissent l'intérêt d'investir dans les Canadiens. Pensons aux progressistes-conservateurs — et j'insiste sur le mot « progressistes » — dans certaines provinces, aux néo-démocrates dans d'autres ou aux libéraux dans d'autres encore. Il semble que seuls les conservateurs d'extrême droite, ici à Ottawa, s'y opposent. Pourquoi?

Philip Lawrence: Monsieur le Président, les libéraux ont une manie. Lorsqu'ils perdent, ils sortent l'expression « extrême droite »; nous savons donc que nous sommes en train de l'emporter dans ce débat.

Je pourrais citer les chiffres pour les députés: la stagnation du PIB par habitant, le déficit qui ne cesse de croître, la dette de 1 400 milliards de dollars et la hausse des taux d'intérêt. Je pourrais vous donner tous ces détails, mais j'invite le député à venir dans la circonscription de Northumberland—Clarke et à m'accompagner dans les banques alimentaires. Elles lui expliqueront toutes l'augmentation spectaculaire du recours aux banques alimentaires chez les enfants. C'est à cause de ses politiques, et je...

• (1705)

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

Travaux des subsides

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je suis inspirée par mon collègue de Northumberland—Clarke, qui estime que les libéraux perdent du terrain lorsqu'ils utilisent l'expression « extrême droite ». Je me demande quand nous commencerons à qualifier le gouvernement actuel de « quasi-droite », car je ne vois guère de différence entre ce qui figurait dans le programme des conservateurs et ce que met en œuvre le nouveau gouvernement, qui porte toujours le nom de « gouvernement libéral ».

Je me demande si mon collègue de Northumberland—Clarke se rend compte qu'un certain nombre de mesures du programme des conservateurs ont été mises en œuvre récemment.

Philip Lawrence: Monsieur le Président, c'est peut-être le meilleur compliment que j'aie jamais entendu à l'endroit du député de Winnipeg-Nord et du gouvernement libéral.

Même si j'ai déjà entendu cela, je ne pense pas que ce soit une réalité. Voici la différence. Voici ce que feraient les conservateurs. Les conservateurs redonneraient aux Canadiens le contrôle de leur vie. Ils remettraient de l'argent dans les poches des Canadiens, et non aux proches du gouvernement libéral.

Doly Begum (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom des bonnes gens de Scarborough-Sud-Ouest pour porter leur voix et, bien sûr, pour participer au débat sur le plan du gouvernement, qui a permis de faire des investissements ciblés et à fort impact pour les Canadiens tout en préservant la viabilité financière dont notre pays a tant besoin en ce moment.

Je pense pouvoir attirer l'attention sur une partie du travail que nous faisons, et peut-être dissiper certaines idées fausses, ainsi que, pour être franche, l'énergie négative qui provient de l'autre côté de la Chambre tous les jours. Si seulement les conservateurs pouvaient se rallier à nous et comprendre réellement la réalité à laquelle les Canadiens sont confrontés au quotidien, nous pourrions travailler ensemble pour relever certains des défis dont nous avons tous parlé ici à la Chambre. On a parlé des banques alimentaires. Depuis le début de la pandémie et tout au long des dernières années, les files d'attente se sont allongées devant toutes les banques alimentaires. À Scarborough, je l'ai constaté de mes propres yeux.

Dernièrement, quand j'ai l'occasion de discuter avec les responsables des banques alimentaires, ils me disent qu'ils commencent à constater une baisse du nombre de demandeurs. Nous trouvons réellement des solutions. Nous sommes réellement en mesure d'aider les gens. Nous aidons les étudiants qui faisaient la queue devant ces banques alimentaires, ainsi que les familles qui, elles aussi, y faisaient la queue.

J'espère sincèrement que nous arriverons à discuter de cette question en reconnaissant que les conservateurs ont vraiment choisi de mettre en opposition la responsabilité financière et la croissance économique. Ce serait l'un ou l'autre. Je tiens à dire que nous avons besoin des deux. Nous devons faire preuve de responsabilité financière, et nous avons également besoin de croissance économique; ce n'est pas l'un contre l'autre. Nous ne pouvons pas choisir l'un au détriment de l'autre. C'est pourquoi il est si important que nous fassions preuve de discipline, que nous adoptions des mesures réfléchies et que nous nous concentrions sur la viabilité financière.

Comment notre gouvernement s'y prend-il? Parlons de certains des projets sur lesquels notre gouvernement a travaillé. Prenons par exemple les budgets et la manière dont nous dépensons l'argent; je

répète depuis des années, depuis que je suis élue et que je défends les intérêts des gens que je représente, qu'un budget est un document moral. Cela signifie qu'un budget met en évidence les valeurs qui nous tiennent à cœur, les domaines dans lesquels nous investissons et nos priorités. C'est véritablement un document moral qui reflète la manière dont nous prenons soin les uns des autres.

Quand on considère les choix budgétaires du gouvernement et les priorités qui ont guidé ses investissements, il est clair que le logement arrive en tête de liste. C'est un enjeu que je constate quotidiennement dans ma circonscription, et notre gouvernement agit déjà pour y répondre. Notre plan prévoit également des investissements dans les grands projets d'infrastructure pour transformer et connecter notre économie. Bien que les conservateurs aient été au pouvoir pendant des années, nous n'avons jamais réussi dans le passé à vraiment connecter les provinces et les territoires entre eux. Notre gouvernement fait un effort délibéré pour mieux relier les provinces entre elles de manière à favoriser une économie plus intégrée et plus efficace. Notre approche consiste aussi à diversifier nos échanges commerciaux avec des pays du monde entier, à créer de nouvelles relations et à renforcer nos capacités. C'est précisément la voie que nous avons choisie.

Une autre mesure que nous avons mise en place est notre plan visant à réduire le coût de la vie pour aider les familles à s'en sortir. Nous les aidons entre autres avec notre allocation pour l'épicerie et notre programme de garde d'enfants, sans oublier notre plan national d'alimentation scolaire, dont bénéficient de nombreuses villes. Je sais qu'à Toronto, beaucoup d'écoles et beaucoup de parents ont apprécié cette initiative.

Les Canadiens attendent de leur gouvernement qu'il gère les finances publiques de manière responsable, et à juste titre. Aujourd'hui, la hausse des coûts liés au service de la dette renforce cette responsabilité, car elle nous rappelle l'importance d'une gestion rigoureuse des finances publiques. La responsabilité budgétaire ne se résume pas à équilibrer les comptes dans un bilan, ni à réduire un chiffre en faisant abstraction de tout le reste, ce qui nous ramène à ce que je disais à propos du choix entre responsabilité budgétaire et croissance économique. Elle implique de faire des choix judicieux. Il s'agit de faire aujourd'hui des choix qui renforcent notre économie pour demain. Il s'agit de faire des choix qui améliorent la capacité du Canada à assurer son avenir et celui des enfants de demain.

• (1710)

Dans notre mise à jour économique d'avril, le ministre des Finances nous a présenté un compte rendu clair et transparent de la situation économique du Canada dans un monde, faut-il le rappeler, qui est de plus en plus incertain. Je dirais que cela a eu deux effets. D'une part, cela a apporté de la transparence à nos entreprises, non seulement aux petites entreprises locales, mais aussi aux entreprises de toutes tailles, afin qu'elles puissent saisir de nouvelles occasions et s'assurer de pouvoir prospérer. D'autre part, cela a aidé les familles en leur donnant la confiance nécessaire pour planifier leur avenir.

De nombreuses familles commençaient à sentir que les incertitudes observées à l'échelle mondiale avaient des répercussions chez elles. Lorsque nous avons formé le gouvernement et sommes arrivés au pouvoir, en l'espace de quelques mois, les familles ont retrouvé la confiance nécessaire pour aller de l'avant. Oui, ce sera difficile, et cela deviendra encore plus difficile, mais nous avons un plan, et nous ferons en sorte d'être en mesure d'aider les familles à aller de l'avant.

Comment y sommes-nous parvenus? Nous avons continué de concentrer nos efforts et nous avons fait preuve de discipline. Nous nous sommes concentrés sur ce que nous pouvions contrôler. Cela signifie qu'il faut équilibrer nos dépenses de fonctionnement quotidiennes et nos recettes d'ici 2028-2029 et maintenir nos cibles budgétaires. Beaucoup de mes collègues en ont parlé à la Chambre. Nous avons également examiné chaque dollar dépensé. Ce n'est pas l'argent du gouvernement, mais celui que les gens ont durement gagné. Nous sommes responsables de l'argent des contribuables et nous veillons à ce que l'argent des contribuables soit dépensé au nom des Canadiens pour soutenir la croissance, la résilience et le bien-être, afin qu'ils puissent améliorer leur sort. Nous avons la responsabilité de dépenser chaque dollar de manière à aider les Canadiens au quotidien.

Il est très important que les députés d'en face comprennent cette approche, surtout dans le cadre du débat d'aujourd'hui. Le gouvernement a maîtrisé les dépenses publiques tout en réalisant les investissements nécessaires pour renforcer l'économie. Il a examiné où il était possible de réduire les dépenses et s'est concentré sur les dépenses publiques. Il s'est penché sur les moyens de renforcer la résilience et s'est attaché à bâtir une économie plus forte pour notre nation. Le gouvernement sait que nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Ce n'est pas une option. Nous ne pouvons pas languir dans l'inaction dont nous avons été témoins par le passé. Le sous-investissement peut être préjudiciable et nous coûter très cher.

Je veux me concentrer sur une autre chose avant de conclure. Il est vraiment important de comprendre que nous traversons une période où les gens de tout le pays veulent que nous nous unissions et que nous les aidions. Le Canada est un pays où nous prenons soin les uns des autres, et si nous souhaitons renforcer la résilience et l'économie, nous devons nous unir pour bâtir une économie qui aide les générations futures.

Le vice-président: Comme il est 17 h 15, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions relatives aux crédits. Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

● (1715)

Philip Lawrence: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 28 octobre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultation entre les partis, et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, durant le débat conformément à l'article 66 du Règlement relatif à la motion numéro 10 portant adoption du dixième rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, plus tard aujourd'hui, à la fin de la période prévue pour le débat ou lorsqu'aucun député ne souhaite prendre la parole, se-

Affaires émanant des députés

lon la première éventualité, la motion portant sur la question préalable soit réputée adoptée avec dissidence, et la motion initiale soit réputée mise aux voix et qu'un vote par appel nominal soit réputé demandé et différé conformément à l'article 66 du Règlement.

[Français]

Le vice-président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le secrétaire parlementaire propose la motion veuillent bien dire non.

Puisque personne ne s'y oppose, c'est d'accord.

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 17 h 30, afin que nous puissions passer aux affaires émanant des députés.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Français]

LOI VISANT À ALLÉGER LE FARDEAU BUREAUCRATIQUE DES PARENTS ENDEUILLÉS (LOI D'EVAN)

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 29 mai, du projet de loi C-222, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Code canadien du travail (décès d'un enfant), dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendements, ainsi que du groupe de motions n° 1.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, ce soir, je prends la parole sur le projet de loi C-222, qui vise à modifier la Loi sur l'assurance-emploi et le Code canadien du travail. Ce projet de loi est parrainé par le député de Burnaby-Nord—Seymour, que je salue pour le dépôt de cette mesure législative. C'est un projet de loi sur un dossier délicat qui prévoit ceci:

[...] que toute personne recevant des prestations d'assurance-emploi pour prendre soin de son nouveau-né ou d'un enfant placé chez elle en vue de son adoption continue d'être admissible à ces prestations même en cas de décès de l'enfant au cours de la période de prestations.

Il prévoit aussi que l'admissibilité au congé de maternité ou au congé parental soit maintenue même en cas de décès au cours du congé du nouveau-né de l'employé ou de l'enfant confié à l'employé en vue de son adoption.

Sans partisanerie et transcendant les clivages politiques, ce projet de loi est humaniste, pertinent et tente de soulager la pression financière et psychologique sur les familles ayant perdu un enfant. Il s'agit d'un projet de loi qui s'attaque à un véritable problème, et nous sommes convaincus que les Québécois et les Canadiens vont tirer profit de ces mesures. Cela change tout pour les familles vivant de tels drames. Espérons que la réalité fera mentir le vieil adage, par contre, car il n'est jamais trop tard pour réparer les torts du saccage de l'assurance-emploi et des droits des travailleurs qui ont eu lieu durant les mandats conservateurs.

Affaires émanant des députés

Rappelons qu'au cours des 10 dernières années, de légers rajustements ont été faits sans jamais qu'on s'attarde aux profondes injustices envers les travailleurs et les prestataires de l'assurance-emploi. Malgré les promesses et les engagements électoraux des libéraux, rien de substantiel n'a été déposé au cours de cette décennie. Les organisations syndicales québécoises et canadiennes et les partis de l'opposition, notamment le Bloc québécois qui a fait siennes les principales critiques syndicales, ont multiplié les demandes au cours de cette décennie.

C'est pourquoi le Bloc québécois dénonce l'inaction et l'obstruction des libéraux, qui ont rejeté les projets de loi bloquistes ou les motions visant à épauler les travailleurs et les travailleuses et à permettre à un plus grand nombre de personnes d'accéder à l'assurance-emploi. Toutefois, nous sommes tenaces et nous proposerons à nouveau un projet de loi pour une réforme plus globale de l'assurance-emploi.

Revenons au projet de loi qui nous occupe. Comme nous l'avons vu au cours de l'étude en comité du projet de loi actuel porté par le député de Burnaby-Nord—Seymour, le Cabinet et le premier ministre se sont rapidement engagés auprès du député libéral pour lui offrir leur soutien et la promesse que son projet de loi d'initiative parlementaire allait recevoir les recommandations royales nécessaires, une étape cruciale pour tout projet de loi émanant des députés où de nouveaux deniers publics sont nécessaires.

Je vais donner quelques chiffres. La mortalité infantile est plutôt stable depuis le début des années 2000 au Québec. L'Institut de la statistique du Québec a dénombré environ 380 décès d'enfants avant l'âge d'un an. Le taux de mortalité infantile, tous sexes réunis, est de 4,9 sur 1 000 naissances. Quant au reste du Canada, le taux est légèrement supérieur, sans être statistiquement significatif. Au sein des pays de l'Organisation de coopération et de développement, ou OCDE, nous sommes parmi les endroits ayant le moins de mortalité infantile au monde. Heureusement, ce phénomène dramatique est plutôt rare, comme on peut le constater avec ces chiffres.

Ayant pu constater, par contre, la propension des libéraux à soulever l'état des finances publiques pour justifier leur refus, que ce soit à l'égard d'une réforme imposante de la Loi sur l'assurance-emploi ou de la Sécurité de la vieillesse pour les 65 à 74 ans, le faible taux de mortalité infantile ne devrait pas coûter cher comme bonification du régime de l'assurance-emploi et du Code du travail canadien. Toutefois, pour les personnes frappées par de telles tragédies, l'adoption d'une mesure comme le projet de loi C-222 changerait tout et permettrait aux prestataires de vivre un deuil plus serein, exempt d'anxiété financière.

Comme nous le constatons régulièrement, le Québec est à l'avant-garde lorsqu'il s'agit de politiques publiques à vocation sociale. Grâce au Régime québécois de l'assurance parentale, le RQAP, les Québécois disposent déjà d'un filet social ayant les mêmes critères que ceux qui sont prévus dans le projet de loi C-222. Il est entendu qu'un prestataire peut effectuer une demande au RQAP même s'il y a un décès d'un enfant après avoir débuté une demande de prestation. En contactant le service à la clientèle du Régime, un agent pourra transmettre l'information pertinente et nécessaire au prestataire. Ainsi, il jouira d'un traitement personnalisé ajusté à ses besoins. Il est aussi spécifié que le décès d'un enfant n'a aucun effet sur le paiement des prestations puisque le RQAP prévoit une période de rémission à la suite d'une grossesse ou d'un accouchement. Naturellement, cela s'applique aussi si un parent doit vivre un deuil.

• (1720)

Rappelons qu'en 1972, le Québec a adopté la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, qui permet aux victimes d'être indemnisées et de recevoir les soins nécessaires à leur rétablissement. Cette loi prévoit un régime de compensation financière pour les pertes de revenus subies par la victime. En décembre 2007, sans traiter précisément de la mort d'enfant, la Loi sur les normes du travail relativement aux absences et aux congés a inclus des dispositions prévoyant des compensations aux gens victimes d'actes criminels, à ceux ayant perdu un proche en raison d'un acte criminel ou d'un suicide ou lorsqu'un enfant disparaît. Le Bloc québécois soutient que les travailleurs et les travailleuses québécoises qui sont à l'emploi d'une entreprise de compétence fédérale devraient être protégés de la même manière. En outre, il y a un parallèle évident entre le projet de loi C-222 et les actions politiques au Québec.

Il est intéressant aussi de dire que, lors du dépôt du rapport de comité à la Chambre le 29 mai 2026, le parrain du projet de loi était particulièrement fier que son gouvernement ait accordé la recommandation royale à son projet de loi. Tant mieux. C'est l'étape charnière où l'exécutif doit donner son approbation lorsqu'un projet de loi émane d'un député et qu'il comporte des engagements de deniers publics. Il est important de souligner qu'il s'agit de la quatrième fois dans l'histoire canadienne qu'un projet de loi d'initiative parlementaire parvient à franchir cette étape législative. Le député a aussi mentionné qu'il y a environ 1 600 familles canadiennes, chaque année, où il y a un décès d'enfant. Selon lui, il est inconcevable de demander à des parents de communiquer avec Service Canada et de justifier tous les 14 jours, à des fonctionnaires, pourquoi ils ont besoin de prestations de maladie de l'assurance-emploi. Le projet de loi C-222 voulait répondre à cette problématique froide et antipathique, où les parents cessent d'être admissibles à des prestations parentales.

Les amendements qui ont été présentés à l'étape du dépôt du rapport visaient justement à éviter la fin abrupte des prestations. Ils visaient un versement continu des prestations parentales, que ce soit d'une durée normale de 40 semaines ou d'une durée prolongée de 69 semaines, même en cas de prolongation en cas d'hospitalisation. Dans le cas d'un enfant qui décède tragiquement à la fin des prestations d'assurance-emploi d'un parent, ce dernier sera admissible à cinq semaines supplémentaires, disponibles pour chacun des parents. De plus, le projet de loi prévoit une prolongation de 17 semaines du congé de décès avec protection de l'emploi. Enfin, les parents endeuillés n'auront qu'à présenter une attestation, ce qui leur évitera de déposer des documents toutes les deux semaines.

Pour arriver à ce résultat, les libéraux ont tenté de déposer en comité certains amendements au projet de loi de leur collègue, mais plusieurs ont été rejetés par le président, car ils requéraient une recommandation royale. De plus, la secrétaire parlementaire n'avait aucune idée de ce qu'elle présentait et elle a été très peu utile. Ce fut un peu confus en comité, ce qui a eu comme effet de ralentir considérablement les travaux. Enfin, le 27 mai 2026, les libéraux ont déposé des amendements. Il faut souligner que ce sont des articles très similaires à ceux qui avaient été rejetés par le président du Comité parce qu'ils impliquaient tous des dépenses, et donc une recommandation royale favorable de la part du gouvernement.

Par exemple, une motion a comme objectif d'inclure un nouveau motif de prolongation de la période de prestations à l'article 10 de la Loi sur l'assurance-emploi si l'enfant d'un prestataire décède au cours de la période durant laquelle les prestations parentales peuvent être versées. Cette modification veille à ce qu'un prestataire puisse recevoir jusqu'à 26 semaines supplémentaires de prestations parentales de l'assurance-emploi après le décès de son enfant. Des parents sont venus témoigner en comité et leurs témoignages sont venus nous prendre au cœur. Des larmes ont été versées lors des débats à ce comité. Ça n'a pas été évident. Les parents nous ont simplement demandé de pouvoir guérir de leur deuil dans le calme et, surtout, sans avoir à se battre avec la bureaucratie. Sincèrement, je pense qu'on ne se remet jamais complètement de la mort tragique d'un enfant. C'est donc à ces parents endeuillés que je pense. Le Bloc québécois est bien sûr favorable à ce projet de loi, car notre formation politique a toujours défendu beaucoup plus que ça. Nous avons toujours soutenu qu'une période de 50 semaines était appropriée. Nous l'avons réclamé longtemps par le truchement du projet de loi « Émilie Sansfaçon ». Quoique différente, notre proposition visait les prestataires qui doivent affronter une maladie grave.

Par cette motion, le gouvernement propose de prolonger cette période à 52 semaines. Nous saluons cette nouvelle proposition, car nous soutenions qu'une mauvaise couche, une mortinaissance, une mort subite sont tous des événements profondément traumatisants, et nous sommes d'accord pour offrir un répit de 52 semaines aux parents, afin qu'ils puissent guérir d'un profond deuil, celui de perdre un enfant. Il ne reste qu'à agir en faveur des travailleurs gravement malades. C'est un combat qui reste à faire et pour lequel nous avons déjà déposé le projet de loi « Émilie Sansfaçon ». On doit cesser d'infliger une angoisse financière à ces travailleurs, car c'est profondément injuste.

• (1725)

C'est un bon début ce soir. C'est un pas important, mais il est loin d'être la fin du combat.

[Traduction]

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-222, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Code canadien du travail concernant le décès d'un enfant, aussi connue sous le nom de loi d'Evan.

Je suis heureux que tous les députés qui ont pris la parole lors de la première heure de débat à l'étape du rapport aient exprimé leur appui aux amendements proposés. Le projet de loi révisé montre que les députés partagent un engagement profond envers les parents canadiens et qu'ils s'accordent à reconnaître que lorsqu'un parent est confronté à la perte inimaginable d'un enfant, il s'attend à ce que nous le traitions avec compassion, dignité et bienveillance.

Rien dans la vie n'est aussi dévastateur que la mort d'un enfant. Cet événement bouleverse complètement la vie des parents. Dans de tels moments, les parents sont absorbés par leur deuil. La bureaucratie, l'argent et le travail ne devraient pas nuire à leur rétablissement, mais dans le cadre actuel, c'est souvent ce qui arrive. Ce n'est pas intentionnel, et c'est ce que le projet de loi C-222 vise à corriger.

Le député de Burnaby-Nord—Seymour mérite des remerciements pour son leadership et sa persévérance dans ce dossier, ainsi que pour le soutien indéfectible qu'il a manifesté à de nombreux parents partout au Canada.

Affaires émanant des députés

[Français]

J'aimerais aussi remercier les nombreux députés, intervenants, témoins et défenseurs qui ont grandement contribué à la préparation et à l'amélioration de cet important projet de loi.

Ce qu'ils avaient à dire a été essentiel dans la formulation du projet de loi, qui reflète vraiment la réalité à laquelle sont confrontés les parents.

Le gouvernement reconnaît depuis longtemps que l'équilibre entre les obligations familiales et professionnelles peut représenter un défi pour les Canadiens qui élèvent des enfants, sans compter le stress financier qui peut accompagner ce défi.

• (1730)

La situation de chaque parent est unique, et nos systèmes de soutien devraient pouvoir s'adapter dans la mesure du possible.

Avec les années, nous avons franchi plusieurs étapes importantes pour moderniser les prestations de maternité et les prestations parentales de l'assurance-emploi pour donner plus de flexibilité aux parents.

Notamment, il s'agit de permettre que les prestations de maternité commencent plus tôt, jusqu'à 12 semaines avant la date prévue de l'accouchement, par comparaison aux 8 semaines prévues auparavant, si les mères ont besoin de recevoir les prestations plus tôt.

Il s'agit aussi d'offrir aux parents le choix entre les prestations régulières ou prolongées et de verser plus de semaines de prestations aux parents qui les partagent.

Ces mesures témoignent des efforts déployés pour mettre en place un régime d'assurance-emploi qui est réactif, flexible et durable et qui soutient les familles au cours des grands événements de la vie.

[Traduction]

Le décès d'un enfant constitue l'une des épreuves les plus difficiles qu'une famille puisse vivre. Or, le régime actuel d'assurance-emploi manque de souplesse pour répondre adéquatement à cette réalité. Une telle tragédie exige une approche empreinte de compassion et de sensibilité, ce que le projet de loi C-222 amendé vise précisément à assurer.

À l'heure actuelle, lorsqu'un enfant décède, les prestations parentales de l'assurance-emploi cessent automatiquement. Si les parents n'en avisent pas Service Canada, ils peuvent, sans le savoir, recevoir un trop-payé qu'ils seront ensuite tenus de rembourser. Ils peuvent demander des prestations de maladie, mais ils doivent alors confirmer leur admissibilité toutes les deux semaines. Pour des parents en deuil, cette charge administrative est souvent accablante. Ce n'est pas la compassion et la compréhension que les Canadiens sont en droit d'attendre de leurs institutions.

C'est précisément l'objectif du projet de loi C-222, dans sa version amendée. Il permettrait aux parents de continuer à recevoir les prestations parentales après le décès de leur enfant, sans qu'ils aient à se débattre avec des formalités administratives alors qu'ils traversent une épreuve extrêmement difficile. Le projet de loi prévoit le maintien des prestations jusqu'à la fin de la période maximale prévue par le régime, soit jusqu'à 40 semaines pour les prestations normales et jusqu'à 69 semaines pour les prestations parentales prolongées.

Affaires émanant des députés

Plus important encore, dans les cas où les prestations parentales arriveraient à échéance peu après le décès de l'enfant, le projet de loi amendé garantirait aux parents admissibles jusqu'à cinq semaines supplémentaires de prestations en guise de soutien en cas de deuil. Cette disposition s'appliquerait autant aux prestations normales qu'aux prestations prolongées. Les prestations continueraient d'être versées selon le taux de remplacement du revenu déjà établi. Les parents bénéficieraient ainsi d'un soutien stable et prévisible dans l'une des périodes les plus difficiles de leur vie.

[Français]

L'effort visant à réduire le fardeau administratif est un autre aspect important de ces modifications. Il existe de nombreuses circonstances où les parents auraient encore besoin d'aviser le Commission de l'assurance-emploi du Canada par l'entremise du Service Canada, mais le projet de loi permettrait de mettre en place une autorité réglementaire pour que ce processus soit simplifié et appliqué avec compassion. C'est une amélioration importante.

Parallèlement, ces modifications feraient aussi en sorte que les employés du secteur privé, sous réglementation fédérale, continuent de bénéficier des dispositions du congé avec protection d'emploi en vertu du Code canadien du travail, pendant qu'ils reçoivent des prestations parentales de l'assurance-emploi, ainsi que s'ils reçoivent des prestations supplémentaires, c'est-à-dire jusqu'à cinq semaines de plus.

Cela comprend l'accès aux semaines restantes du congé parental. Les employés dont le congé prend fin sous peu au moment du décès de l'enfant ont le droit de faire la transition aux huit semaines actuelles de congé pour deuil en cas de décès d'un enfant. Ainsi, les parents n'auront pas à choisir entre vivre leur deuil et aller travailler.

• (1735)

[Traduction]

Ces modifications législatives s'inscrivent dans le cadre d'un effort plus vaste du gouvernement visant à renforcer le filet de sécurité sociale et à veiller à ce que les systèmes de soutien fédéraux soient adaptés aux réalités auxquelles font face les Canadiens.

Nous avons réalisé d'importants investissements dans l'assurance-emploi et des programmes connexes, afin d'offrir une aide concrète là où les besoins sont les plus criants. Par exemple, les prestations pour aidants naturels soutiennent depuis longtemps les Canadiens qui doivent s'absenter du travail pour s'occuper d'un membre de leur famille malade ou blessé, y compris, bien entendu, d'un enfant. En 2022, la durée des prestations de maladie de l'assurance-emploi a été prolongée afin d'offrir une plus grande sécurité financière et une meilleure protection de l'emploi aux personnes qui doivent s'absenter du travail pour des raisons de santé. Ces changements découlent de consultations menées auprès des Canadiens et tiennent compte de l'importance que prennent les responsabilités liées aux soins et les problèmes de santé dans la vie des gens.

Le travail mené pour améliorer l'accès des Canadiens à ces services revêt une importance tout aussi grande. Faciliter l'obtention des prestations peut apporter une grande tranquillité d'esprit, en particulier en période de crise. Au plus fort de la pandémie de COVID-19, le régime d'assurance-emploi a géré plus d'un million de demandes, soit plus de cinq fois le volume habituel. Pour répondre aux nouveaux besoins, le gouvernement a dû renforcer les capacités du système, rationaliser ses processus et mettre en œuvre de nouvelles approches.

Les efforts d'amélioration se sont poursuivis depuis. Entre 2022 et 2025, les employés de Service Canada se sont attachés à affiner les procédures, à tester de nouvelles stratégies et à améliorer la prestation des services. En conséquence, les retards ont été considérablement réduits, soit dans une proportion de 73 %, en janvier de cette année. Ces progrès montrent que les systèmes gouvernementaux peuvent évoluer pour devenir plus réactifs, plus efficaces et plus bienveillants.

Lorsque nous examinons le projet de loi C-222 et les amendements connexes qui nous sont présentés, nous devons garder à l'esprit que ces mesures législatives concernent des personnes. Il s'agit de veiller à ce que, dans les moments les plus sombres pour les parents, les procédures gouvernementales ne soient pas une source de stress ou de difficulté supplémentaire. En permettant le maintien des prestations parentales, en simplifiant les conditions d'admissibilité et en garantissant aux salariés du secteur privé régi par le gouvernement fédéral l'accès à un congé avec protection de l'emploi, les amendements proposés constituent des avancées en ce sens.

Pour toutes ces raisons, je suis heureux d'appuyer le projet de loi C-222 tel qu'amendé, et j'invite tous les députés de la Chambre à faire de même.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis, et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, conformément à l'article 97.1(3) du Règlement, relativement au report du vote par appel nominal différé sur la motion portant adoption du septième rapport du Comité permanent de la sécurité publique et nationale, soit révoqué et que la motion soit réputée adoptée avec dissidence.

Le vice-président adjoint (John Nater): Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

(La motion est adoptée, l'ordre est annulé, et la motion est réputée adoptée.)

LOI VISANT À ALLÉGER LE FARDEAU BUREAUCRATIQUE DES PARENTS ENDEUILLÉS (LOI D'EVAN)

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-222, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Code canadien du travail (décès d'un enfant), dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que du groupe de motions n° 1.

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour discuter du projet de loi d'initiative parlementaire C-222, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Code canadien du travail (décès d'un enfant), présenté par le député de Burnaby-Nord—Seymour. Je tiens à féliciter le député d'avoir abordé un enjeu aussi important et d'avoir collaboré avec tous les partis à la Chambre afin de faire adopter ce projet de loi au Parlement. Je tiens également à le féliciter d'avoir obtenu la recommandation royale du gouvernement, ce qui permet au projet de loi d'aller de l'avant.

Je tiens également à saluer mon collègue conservateur, le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, pour le travail qu'il a accompli en collaboration avec le député de Burnaby-Nord—Seymour afin de permettre au projet de loi de franchir les différentes étapes du processus, y compris le propre processus d'examen de notre caucus.

Lors de son intervention au cours de la dernière session, le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a présenté aux députés un excellent résumé de l'effort de collaboration entre les partis qui a été nécessaire pour en arriver là, alors que des députés de différents partis ont porté cette question à un moment ou à un autre. Ce parcours a commencé il y a plus d'une décennie dans le cadre d'une motion présentée par notre collègue d'Airdrie—Cochrane, qui a lancé la conversation à la Chambre sur la possibilité d'offrir plus de soutien aux parents qui vivent une perte.

Cette motion reconnaissait que les parents qui ont cotisé à un régime de congé parental et qui perdent un enfant ne devraient évidemment pas être forcés de retourner immédiatement au travail. Elle soulignait la nécessité de mettre en place un système qui leur permettrait de continuer à recevoir les prestations pour lesquelles ils ont cotisé, avec, comme mon collègue l'a si éloquemment dit, clarté et simplicité, et sans perturbations ni formalités administratives.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan est un parlementaire passionné qui s'acquitte efficacement de ses fonctions de ministre du cabinet fantôme responsable de l'emploi. Je tiens également à souligner le travail qu'il a accompli afin d'explorer les conséquences du décès d'un parent en congé pendant la période de prestations. Bien que cette question dépasse la portée du projet de loi, j'espère qu'elle sera également abordée.

Ce projet de loi porte sur un sujet auquel beaucoup d'entre nous préfèrent ne pas penser. La perte d'un enfant peu après sa naissance ou son adoption est une perspective presque insupportable, mais c'est pourtant une réalité pour de nombreuses familles. Dans son discours à l'étape de la deuxième lecture, le député de Burnaby-Nord—Seymour a mentionné qu'environ 1 600 familles au Canada vivent cette tragédie chaque année.

Je tiens à préciser que j'appuie le projet de loi et que j'attends avec impatience son adoption à la Chambre. J'espère que, s'il est adopté ici, l'autre endroit s'en saisira rapidement pour que nos lois puissent être modifiées afin de soutenir les familles en deuil. Le

Affaires émanant des députés

projet de loi vise à soutenir les familles endeuillées de deux façons concrètes.

Premièrement, le projet de loi modifierait la Loi sur l'assurance-emploi de sorte qu'une personne ayant droit à des prestations d'assurance-emploi après la naissance ou l'adoption d'un enfant y reste admissible même en cas de décès de l'enfant au cours de la période de prestations. Concrètement, les parents en deuil pourraient ainsi continuer à percevoir les prestations de maternité ou les prestations parentales de l'assurance-emploi pendant toute la période où ils y auraient eu droit si cette perte tragique n'était pas survenue. Grâce à cette modification, les parents n'auraient pas à demander une prestation différente pour remplacer les prestations parentales interrompues de l'assurance-emploi.

Deuxièmement, cette mesure législative modifierait également le Code canadien du travail afin de prolonger la durée du congé de deuil auquel a droit une personne en cas de décès d'un enfant. Aux termes du projet de loi, un parent qui perd son enfant peu avant la fin de son congé aurait droit à un minimum de cinq semaines de congé à la suite du décès.

Pourquoi ces modifications s'imposent-elles? Comme je l'ai mentionné plus tôt, les modifications proposées permettraient d'offrir un soutien à 1 600 personnes, ou plus exactement à 3 200 personnes si l'on tient compte du fait que la mort d'un enfant touche les deux parents, et pas seulement la personne qui reçoit des prestations d'assurance-emploi. De plus, ces modifications seraient utiles pour les familles des parents endeuillés, qu'il s'agisse des autres enfants, des grands-parents ou d'autres personnes. Ces modifications auraient pour effet d'alléger la pression financière qui pèse sur le couple endeuillé et ses proches.

• (1740)

Si le projet de loi est adopté, les gens pourront continuer de recevoir des prestations parentales d'assurance-emploi et de recevoir un soutien financier pendant qu'ils vivent un deuil inattendu. De plus, ils pourraient continuer de toucher des prestations d'assurance-emploi qui ne nécessitent pas de déclaration aux deux semaines.

À l'heure actuelle, les parents endeuillés qui ne sont plus admissibles à l'assurance-emploi parentale peuvent avoir accès à d'autres mesures de soutien de l'assurance-emploi. Cependant, pour passer à un autre volet de l'assurance-emploi, par exemple les prestations de maladie de l'assurance-emploi, il faut présenter une toute nouvelle demande, et le demandeur doit soumettre des documents médicaux à l'appui. De plus, si la demande est approuvée, le nouveau type de prestation d'assurance-emploi exigera de soumettre une déclaration toutes les deux semaines pour justifier la demande. Les députés peuvent-ils imaginer ce que c'est d'essayer de préparer une nouvelle demande d'assurance-emploi à un moment où nous sommes déjà stressés et paralysés par le deuil? Si une nouvelle demande est présentée et approuvée, les députés peuvent-ils imaginer qu'on leur demande de constamment revivre leur deuil en expliquant les raisons de leur demande? La raison de la demande d'assurance-emploi ne change pas d'une semaine à l'autre. C'est donc insensé d'obliger les parents à présenter une nouvelle demande de prestations d'assurance-emploi auxquelles ils auraient normalement droit si leur famille n'avait pas été frappée par un drame.

Affaires émanant des députés

De plus, il faut du temps à un fonctionnaire pour traiter les rapports toutes les deux semaines. Nous n'avons pas besoin d'alourdir inutilement la charge de travail des administrateurs du programme ni d'imposer des formalités administratives supplémentaires aux personnes qui demandent ces prestations. Pour ces raisons, le projet de loi constitue non seulement un geste de compassion, mais relève également du bon sens.

En terminant, en tant que mère de quatre enfants et grand-mère de 11 petits-enfants, je suis très reconnaissante des soins de santé maternelle et pédiatrique dont nous bénéficions au Canada. Nous pouvons nous réjouir du fait que les mesures proposées dans le projet de loi n'aient pas d'incidence sur la grande majorité des Canadiens. Tout ce que nous faisons ici n'a pas besoin de toucher des millions de Canadiens. Il est important que nous, en tant que parlementaires, reconnaissons et prenions en compte les difficultés auxquelles est peut-être confronté un petit nombre de Canadiens.

Je crois que les modifications proposées dans le projet de loi changeront la donne pour ceux qui en ont besoin. Comme je l'ai dit plus tôt, j'appuie le projet de loi et j'ai hâte de voter en sa faveur très bientôt.

• (1745)

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, je suis surpris d'apprendre que ma collègue est grand-mère de onze petits-enfants.

Je prends la parole aujourd'hui, à cette étape de la dernière lecture, pour examiner et analyser le projet de loi C-222, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Code canadien du travail (décès d'un enfant), autrement appelée « loi d'Evan ». Je m'exprime au nom des familles de Cowichan—Malahat—Langford, de la vallée de Cowichan jusqu'à la côte ouest. Je m'exprime au nom des parents d'une famille de l'île de Vancouver qui ont accueilli un enfant dans leur vie et à qui l'on a ensuite demandé de supporter l'insupportable.

J'ai porté l'uniforme, et cette expérience m'apporte un regard différent sur la valeur de la vie. Ceux qui servent et les familles qui les attendent savent à quel point une vie peut basculer en un jour, en un coup de fil, en une phrase que l'on ne peut jamais reprendre. C'est sous cet angle que j'aborde ce projet de loi.

Je vais expliquer ce que ferait le projet de loi. Quand un parent reçoit des prestations d'assurance-emploi, de maternité ou parentales, ces prestations sont liées à un enfant. Selon les règles actuelles, si cet enfant vient malheureusement à mourir, les prestations parentales prennent fin. Un parent peut alors se tourner vers les prestations de maladie, mais il doit communiquer avec Service Canada toutes les deux semaines pour prouver qu'il est toujours en deuil. S'il ne se manifeste pas dans la semaine suivant le décès, une dette commence à s'accumuler, que l'Agence du revenu du Canada récupérera par la suite. Le Code canadien du travail présente une lacune similaire, et les protections liées au congé peuvent être écourtées.

Réfléchissons à ce que de telles démarches représentent pour une famille. Elle est en deuil, et le système lui impose des formalités administratives. Le projet de loi C-222 corrigerait cette situation, et un parent conserverait la demande déjà présentée. Il n'aurait pas à soumettre une nouvelle demande ni à se familiariser avec de nouvelles règles. On lui laisserait du temps, et le temps est un indispensable pour vivre un deuil.

J'ai hâte de collaborer avec le gouvernement dans ce dossier. Quand une bonne idée émerge des banquettes ministérielles, il faut savoir le reconnaître. J'ai lu le projet de loi et j'ai soupesé à la fois ce qu'il accomplit et ce qu'il laisse en plan.

Ce travail n'a pas commencé au cours de la présente législature. Il y a plus de 10 ans, le député d'Airdrie—Cochrane a présenté la motion M-110, qui a lancé le débat national sur le soutien aux parents qui perdent un enfant. Le projet de loi repose sur ce travail. Il repose également sur le courage des familles, à commencer par celle d'Evan, dont il porte le nom. Les membres de cette famille ont parlé publiquement du jour le plus difficile de leur vie afin que d'autres n'aient pas à affronter cette épreuve seuls. La Chambre doit plus que de la gratitude à ces familles: elle doit obtenir des résultats.

Si le projet de loi C-222 traite de la perte d'un enfant, il n'aborde pas encore celle d'un parent. Prenons le cas d'un parent bénéficiaire de prestations de congé parental qui décède. Ce parent a cotisé au régime. Il a acquis le droit à ces prestations. Dans un cas survenu dans la circonscription d'un de mes collègues, les prestations ont été suspendues dès le décès du parent. Une famille déjà en deuil s'est ainsi retrouvée confrontée à des difficultés financières qui sont venues s'ajouter à sa perte. Une famille qui a perdu un parent ne devrait pas perdre également ce pour quoi ce parent a cotisé. C'est là le principe du projet de loi dont nous sommes saisis, mais appliqué à une famille qu'il exclut. Si nous estimons que les familles en deuil méritent du temps et de la stabilité, nous ne pouvons pas limiter ce principe à un seul sens de la perte. Le deuil ne se soucie pas de la manière dont la loi a été rédigée.

Certains se demanderont pourquoi cette question importante n'a tout simplement pas été ajoutée à ce projet de loi, et la réponse tient à une règle qu'il convient de comprendre. Conformément à nos procédures, un projet de loi d'initiative parlementaire qui prévoit de nouvelles dépenses publiques ne peut devenir loi sans recommandation royale. Il s'agit de l'approbation officielle du gouvernement pour engager ces dépenses, et, sans elle, un projet de loi, même s'il bénéficie d'un soutien majoritaire, ne peut être adopté. La question n'a jamais été uniquement de savoir ce qui est juste, mais aussi ce qui est possible, et je le comprends. Cependant, grâce à la bonne foi dont ont fait preuve tous les partis, une solution a été trouvée.

Ce projet de loi poursuit son chemin, mais il le fait avec une recommandation visant à soutenir les familles qui perdent un enfant. Le comité des ressources humaines a accepté d'étudier la proposition de prolonger le congé parental lorsqu'un parent décède, et il a demandé à la directrice parlementaire du budget de réaliser une évaluation des coûts. C'est un pas dans la bonne direction, et je m'en réjouis, mais une étude n'est pas une solution. Un rapport de comité n'aide pas une famille ce mois-ci, et c'est pourquoi le facteur temps est important. Ce débat a lieu seulement neuf jours avant le dépôt du budget. Or, c'est dans le budget que les paroles du gouvernement deviennent des engagements. Je demande donc directement au gouvernement d'inclure dans le budget les prestations de deuil supplémentaires pour les parents et d'étendre les protections en matière de congé parental aux familles qui perdent un parent.

● (1750)

Notre ministre du cabinet fantôme en matière d'emploi suppose que les coûts seront modestes, car la mesure étendrait des prestations existantes et prolongerait des périodes de congé existantes, pour un petit nombre de familles qui ont déjà cotisé au régime. La réponse de la directrice parlementaire du budget confirmera ou non cette hypothèse. Nous savons qu'une annonce n'est pas un engagement contraignant, contrairement à un poste dans un budget. Je continuerai de défendre cette proposition à la Chambre, peu importe qui forme le gouvernement. Le comité a également accepté de mener une étude plus vaste sur le congé parental dans le régime d'assurance-emploi en général, et il souhaite entendre les Canadiens. Les personnes qui ont vécu cette réalité ou ont des idées de réforme sont invitées à les faire parvenir à mon bureau. Je m'assurerai qu'elles soient transmises au comité, car leur vécu contribuera à orienter les changements à venir.

Il y a une autre famille dont je souhaite parler, car son histoire montre que ce travail ne s'arrête jamais. Récemment, un couple de l'île de Vancouver a perdu son fils au cours du deuxième trimestre de la grossesse. Outre leur chagrin, ils se sont heurtés à une deuxième difficulté: ils ne savaient pas quelles options respectueuses s'offraient à eux. Ils ne savaient pas à qui s'adresser ni s'ils pourraient enterrer leur fils comme ils l'espéraient. Avec l'aide d'un prêtre, dans un cimetière de Cobble Hill, près de chez moi, ils ont pu le faire. Le père a fabriqué un minuscule cercueil en chêne, la mère a confectionné un oreiller, et leur fils a été enterré dans la prière et la dignité.

La question qu'ils se sont ensuite posée était simple: pourquoi une famille en deuil devrait-elle devoir trouver ces réponses à tâtons? C'est de cette question qu'est née la Journi May Dignity Initiative, qui prône une communication empreinte de compassion, des renseignements écrits clairs et des choix qui ont du sens pour les familles ayant subi une perte de grossesse. Il s'agit d'une pétition à la Chambre des communes, la pétition e-7765. Elle est ouverte pour signature en ce moment. Elle n'est pas encore fermée et n'a pas encore été déposée. Elle demande au gouvernement du Canada « d'élaborer et de mettre en œuvre un protocole de dignité en cas de perte de grossesse dans les domaines de compétence fédérale » et d'encourager les provinces et les territoires à revoir leurs propres pratiques.

Jusqu'à ce que la pétition soit fermée, chaque signature compte. C'est pourquoi j'invite tous les habitants de Cowichan—Malahat—Langford et tous les Canadiens à lire l'histoire de Journi et à signer la pétition e-7765. Ce couple a posé une question simple, et le Parlement peut contribuer à lui apporter une réponse.

Je voudrais conclure en évoquant ce que la Chambre peut faire: faire avancer sans délai le projet de loi à l'étude; respecter son engagement à ce que le comité se penche sur la perte d'un parent et présente un projet de loi; inscrire cette prolongation dans le budget; recueillir l'avis des Canadiens sur la réforme du congé parental et écouter les familles, comme celle de Cobble Hill, sur l'île de Vancouver, afin qu'aucune famille en deuil ne soit contrainte de chercher seule une solution digne.

Soutenir les familles en deuil n'est pas un acte partisan. C'est un principe fondamental qui mérite d'être défendu, quel que soit le gouvernement en place; c'est pourquoi j'appuie sans réserve ce projet de loi. Je remercie la députée d'en face de son travail, et j'attends avec impatience de voir se concrétiser les efforts visant à élargir les

Affaires émanant des députés

prestations accordées aux familles en deuil, comme convenu au comité.

● (1755)

Le vice-président adjoint (John Nater): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le vice-président adjoint (John Nater): Le vote porte sur la motion n^o 1. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 2 à 10.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande que la motion soit adoptée.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je déclare la motion n^o 1 adoptée. Je déclare donc les motions n^{os} 2 à 10 adoptées.

(Les motions n^{os} 1 à 10 sont adoptées.)

L'hon. Terry Beech (Burnaby-Nord—Seymour, Lib.) propose que le projet de loi, modifié, soit agréé à l'étape du rapport avec d'autres amendements.

Le vice-président adjoint (John Nater): Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande que la motion soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

L'hon. Terry Beech propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le vice-président adjoint (John Nater): Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Terry Beech: Monsieur le Président, je remercie tous ceux qui ont rendu cela possible. Je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 98 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 28 octobre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

*Adoption de rapports de comités***ORDRE DU JOUR***[Traduction]***ADOPTION DE RAPPORTS DE COMITÉS**RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES,
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONDITION DES PERSONNES
HANDICAPÉES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 20 octobre, de la motion, et de la motion portant que la question soit maintenant mise aux voix.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à saluer le rôle efficace que les comités permanents peuvent parfois jouer. La Chambre des communes est composée d'un certain nombre de comités permanents qui peuvent mener des études portant sur un large éventail de sujets.

L'une des préoccupations constantes du gouvernement du Canada, depuis les dernières élections fédérales, est l'économie et ses effets sur l'emploi, les perspectives d'avenir, etc. Un certain nombre d'initiatives ont reçu l'appui du gouvernement.

Un comité permanent de la Chambre a tenté de trouver une solution au problème du chômage chez les jeunes. J'aimerais faire part à la Chambre de plusieurs réflexions à ce sujet, ne serait-ce que pour reconnaître les efforts déployés par ce comité permanent pour présenter ce rapport. J'ai expliqué dans le passé, lorsque nous avions un prolongement des travaux plutôt qu'un ajournement, pourquoi ces rapports sont présentés à la Chambre. En général, cela nous permet de proposer l'adoption d'un rapport si nous le jugeons nécessaire.

Avant de formuler des observations directement liées à la question des jeunes et de l'emploi des jeunes, je tiens à parler du programme législatif.

Il y a quelques instants à peine, nous avons eu l'occasion d'adopter un projet de loi d'initiative parlementaire qui aura des retombées importantes et positives pour les Canadiens. Dans chaque région, des Canadiens profiteront directement des mesures qu'il contient. Il est encourageant de voir les députés de tous les côtés de la Chambre s'unir pour faire en sorte, comme je l'espère, que ce projet de loi soit adopté à l'unanimité demain. Je tiens à féliciter le député d'avoir pris le temps de mener des consultations, de communiquer les résultats et de travailler en étroite collaboration avec le Cabinet du premier ministre et d'autres intervenants pour s'assurer que ce soit possible, puisque le projet de loi comportait un élément de dépense. C'était tout un défi à relever.

Je dis cela avant tout pour souligner ce que mon collègue de la Colombie-Britannique a réussi à accomplir, mais aussi pour faire un constat. Qu'il s'agisse de motions ou de projets de loi, le Règlement facilite l'adoption des affaires émanant des députés dans une période définie de l'ordre du jour. En ce qui concerne les affaires du gouvernement, tout comme les motions de l'opposition, le temps alloué est limité. J'ai déjà discuté de cette question quand nous débattions d'autres motions d'adoption à la Chambre.

Au fil des ans, j'ai constaté que, quand on propose une motion d'adoption de rapport en début de journée, pendant la période prévue pour l'étude des affaires du gouvernement, cela sert souvent à empêcher le débat sur les projets de loi du gouvernement ou à réduire au minimum le temps consacré à ce débat. Je tiens à le souligner à titre de mise en garde. Les projets de loi du gouvernement

n'ont pas de période réservée en tant que telle. C'est ainsi qu'est conçu le Règlement, pour protéger tant le gouvernement que l'opposition. Je crois que nous pourrions trouver des moyens de faciliter la programmation des motions ou des projets de loi du gouvernement, de la même manière que les projets de loi émanant de l'opposition ou des autres députés ont une période réservée.

Au Manitoba, nous avons apporté des changements aux règles qui ont facilité pour la première fois ce genre de planification. Il est important de le souligner dans le contexte actuel, car j'aime croire que les gens trouvent important de voir à ce que les projets de loi du gouvernement soient débattus à la Chambre, tout en respectant la raison d'être des motions d'adoption.

● (1800)

Quand il s'agit de parler d'une question importante, nous pourrions débattre indéfiniment de motions d'adoption ou de questions soulevées dans des comités comme celle dont nous débattons ce soir; c'est ce que nous pourrions constater en vérifiant auprès du bureau du greffier. La discussion pourrait pratiquement se poursuivre jusqu'aux prochaines élections. Quand nous recevons des rapports des comités permanents, il est crucial de déterminer très soigneusement pour lesquels nous souhaitons un débat puis une adoption ou un vote à la Chambre.

Je suis heureux que nous tenions ce débat ce soir, car il ne nous empêche pas de débattre des projets de loi du gouvernement, qui sont d'une importance capitale étant donné qu'ils font partie des plateformes électorales. Ces débats doivent avoir lieu. Ensuite, le projet de loi doit être renvoyé à un comité et revenir pour la troisième et dernière lecture avant d'être renvoyé au Sénat puis d'obtenir la sanction royale si le Sénat ne nous le renvoie pas. Le temps requis pour toutes ces étapes a beaucoup d'importance.

Cela n'enlève rien aux principes du rapport lui-même. Le rapport dont nous débattons aujourd'hui porte sur le chômage chez les jeunes, ce qui constitue une préoccupation majeure du gouvernement depuis les dernières élections fédérales. J'étais moi-même très inquiet à ce sujet et j'ai eu l'occasion d'en parler lors des dernières élections fédérales. Je peux assurer aux députés d'en face que, s'ils examinent le premier ministre ou d'autres membres du caucus libéral, ils constateront que beaucoup d'efforts sont consacrés aux politiques publiques visant à faire avancer la question de l'emploi chez les jeunes et à déterminer ce que nous pouvons faire pour apaiser les inquiétudes.

À entendre les observations de l'opposition conservatrice, on pourrait croire que ce taux de chômage chez les jeunes est un phénomène nouveau. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Le chômage chez les jeunes constitue parfois un défi très difficile à relever. Si l'on remonte à 2012, il y a deux gouvernements de cela, on constate que, sous Stephen Harper, le taux de chômage chez les jeunes dépassait légèrement les 14 %. L'économie se portait relativement bien et il n'y avait pas de guerres au Moyen-Orient et en Europe ou de problèmes commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Comparons cette situation à celle de 2025, la première année où nous avons pu constater que le taux de chômage chez les jeunes était inférieur en moyenne à 14 %. En 2012, il était supérieur à 14 %; en 2025, il était inférieur à 14 %, en moyenne. Nous nous préoccupons toujours de cet enjeu. Nous essayons de nous y attaquer. Il faut examiner les différentes annonces que notre gouvernement a faites pour soutenir les jeunes Canadiens. En ce qui concerne les possibilités d'emploi, plusieurs me viennent à l'esprit, et j'aimerais en souligner quelques-unes.

• (1805)

L'une d'entre elles, c'est notre politique générale dans le cadre de laquelle le gouvernement fait la promotion des Forces armées canadiennes, les encourage et y investit. Nous avons constaté des résultats spectaculaires. Moins de six mois après les dernières élections, le premier ministre et le gouvernement avaient atteint la cible de 2 % du PIB. Grâce à cela, non seulement nous avons observé une augmentation des salaires des militaires, mais nous avons également observé un nombre record d'inscriptions de jeunes souhaitant s'enrôler dans les Forces canadiennes. Cette mesure aide directement les jeunes.

On ressent une certaine fierté parce que cela faisait 30 ans qu'un si grand nombre d'inscriptions n'avaient pas été soumises. Hier, lorsque j'en ai parlé, les conservateurs ont répondu qu'il s'agissait uniquement d'inscriptions. Eh bien, ces inscriptions se transforment en vraies recrues. Je crois qu'il y en a 7 000. Les députés peuvent-ils me dire à quel moment, au cours des 30 dernières années, ce nombre a été aussi élevé? Jamais. Cela montre bien que la politique du gouvernement a signalé un plus grand intérêt à offrir davantage de possibilités d'emploi dans les Forces canadiennes. J'étais jeune à l'époque où je me suis joint aux forces armées. J'avais 20 ou 21 ans, je n'en suis pas tout à fait sûr, mais en tant que jeune Canadien qui participait à des camps d'entraînement, j'avais remarqué que la grande majorité d'entre nous était jeunes. Voilà un exemple de mesure prise depuis les dernières élections fédérales.

Une autre initiative qui me vient à l'esprit est le Programme du Sceau rouge. Le Sceau rouge dans les métiers représente un engagement extraordinaire de la part des jeunes à jouer un rôle majeur dans la construction d'un Canada plus fort et en meilleure santé. J'ai souvent l'occasion de parler de la manière dont le gouvernement insiste sur l'importance de bâtir un Canada plus fort et en meilleure santé. Comme je l'ai mentionné il y a environ une heure, l'ensemble des éléments — des grands projets aux petites entreprises — va stimuler et renforcer l'économie, et les métiers spécialisés en constituent un aspect essentiel. Ce sont là des emplois importants pour l'avenir, et nous nous sommes engagés auprès des jeunes à investir dans ce programme de manière à ce que, selon nos prévisions, 80 000 à 100 000 personnes en bénéficient directement.

Nous parlons d'une aide financière de 5 000 \$ accordée aux personnes qui obtiennent ce certificat, ce qui contribue à couvrir les frais liés aux études et à la formation suivies. C'est une mesure incitative, tant pour les étudiants des établissements postsecondaires que pour les élèves du secondaire. Je pense notamment à des écoles secondaires comme la Tec-Voc High School de Winnipeg, au Red River College Polytechnic et à d'autres établissements postsecondaires. Les cuisiniers, les ouvriers carrossiers, les maçons, les coiffeurs, les machinistes, les plombiers, les couvreurs, les opérateurs de grue à tour, les soudeurs et bien d'autres encore en bénéficieront, et ce sont les jeunes qui en profiteront.

Adoption de rapports de comités

La ministre vient d'annoncer que nous prolongeons jusqu'au 3 décembre la période de présentation des demandes des employeurs dans le cadre du programme Emplois d'été Canada. Ces emplois d'été ouvrent des portes aux jeunes. En permettant aux organismes à but non lucratif et à d'autres employeurs d'embaucher des jeunes, nous créons des occasions qui profitent non seulement aux milliers de jeunes qui participent au programme, mais aussi au Canada dans son ensemble.

• (1810)

Je pense aux nombreuses garderies dans Winnipeg-Nord et au nombre d'entre elles qui embaucheront des jeunes cet été. Tous ces programmes sont conçus pour aider les jeunes à décrocher leur premier emploi. Ils produisent des résultats concrets. Le gouvernement reconnaît les enjeux liés au chômage des jeunes, et il prend des mesures concrètes. Je viens d'en donner la preuve.

• (1815)

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté mon collègue avec beaucoup de plaisir. C'est toujours un bonheur. Je dirais que ce n'est pas tant ce qu'il dit, mais plutôt le ton avec lequel il le dit.

Le député a parlé du programme Emplois d'été Canada. Je vais lui donner, ainsi qu'à tous les libéraux, une leçon très simple de droit constitutionnel. La Charte a été adoptée pour protéger les citoyens contre le gouvernement, et pourtant, le gouvernement a obligé les gens à signer une attestation concernant leurs croyances. Le gouvernement s'est servi de la Constitution comme d'une arme pour dresser les citoyens les uns contre les autres. Le gouvernement a commis une grave erreur. C'était tout à fait inconstitutionnel.

Le député peut-il renoncer ici et maintenant à cette politique inconstitutionnelle? Nous savons tous que c'était une erreur. Cela portait atteinte à la liberté de conscience et à la liberté de religion. Vaut-il y renoncer immédiatement? Après tout, il fait partie du parti qui se présente comme le parti de la Charte. Qu'a-t-il à dire à ce sujet?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous sommes le parti de la Charte. C'est notre parti qui a fait adopter la Charte des droits, et je la défends.

Il est intéressant que le député en parle, parce que, en 2012, quand le taux de chômage chez les jeunes dépassait les 14 %, qu'a fait le Parti conservateur du Programme d'emploi d'été pour les jeunes? Il l'a réduit. Il a présenté un budget qui diminuait le nombre d'emplois créés grâce à ce programme.

Comparons cela au fait que nous avons maintenant un gouvernement qui affiche un taux de chômage plus faible chez les jeunes. Nous continuons non seulement à soutenir le programme d'emploi d'été pour les jeunes, mais aussi à mettre en place d'autres programmes qui soutiennent les jeunes, contrairement au Parti conservateur. Il est facile de parler...

[Français]

Le vice-président adjoint (John Nater): L'honorable députée de Shefford a la parole.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je me prépare à faire mon discours mais, juste avant, je vais essayer de résumer mon état d'esprit.

Adoption de rapports de comités

En ce moment, au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, la question de la formation, de l'emploi et du travail est un autre sujet sur lequel les libéraux tentent vraiment de faire du paternalisme, de dire à Québec quoi faire sur un dossier qui relève purement de Québec.

Ce n'est pas seulement moi qui l'ai dit, c'est l'ancien ministre de l'Emploi et du Travail qui l'a dit, au printemps dernier, voyant les visées du gouvernement libéral, notamment avec le projet de loi C-5 pour accélérer tellement l'économie qu'ils vont même tenter d'aller jusqu'à imposer leur façon de penser dans l'éducation et dans la formation de nos jeunes.

Mon propos est plus un commentaire qu'une question, mais je pense que je commence à me répéter à la Chambre. C'est un peu décourageant de voir le gouvernement continuer à vouloir centraliser les choses au lieu de collaborer sur ces dossiers-là quand ça concerne Québec.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec la députée. J'ai été député provincial pendant un peu moins de 20 ans, et la province joue un rôle essentiel. Cela ne fait aucun doute.

Quand la députée affirme que le gouvernement fédéral ne devrait pas soutenir le programme du Sceau rouge, elle devrait réfléchir aux gens de sa circonscription, qu'elle représente. Je crois que le fait que nos concitoyens aient la liberté de circulation dans le cadre du programme du Sceau rouge est à l'avantage des gens de sa circonscription, des gens de ma circonscription et de tous les Canadiens, parce que, s'ils obtiennent la certification Sceau rouge, les compétences qu'ils acquièrent à leurs frais avec le temps sont reconnues d'un océan à l'autre. Il est très irresponsable de dire que le gouvernement fédéral n'a aucun rôle à jouer.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, prenons la mesure de la situation désastreuse dans laquelle nous nous trouvons. C'est une situation que le député s'efforce désespérément de minorer. Selon les derniers chiffres en matière d'emploi, nous connaissons le pire taux de participation au marché du travail depuis près de 30 ans. Nous en sommes au taux le plus bas enregistré en 29 ans à cet égard. Seulement au cours des deux derniers mois, nous avons perdu 110 000 emplois. Le taux de chômage atteint désormais 6,5 %. Notamment, le taux de chômage chez les jeunes s'élève à 13 %.

Ce chiffre est nettement plus élevé que par le passé. Il est bien supérieur aux moyennes récurrentes enregistrées avant la pandémie, par exemple. En substance, ce que nous entendons des bureaux des députés, c'est que la situation est acceptable. Or, ce n'est tout simplement pas le cas. Nous devrions offrir de l'espoir et des possibilités d'avenir à nos jeunes et à tous les Canadiens. Au lieu de cela, nous nous retrouvons avec le taux de participation au marché du travail le plus bas depuis 29 ans.

Ce rapport unanime, rédigé par tous les partis, contient des solutions constructives. Pourquoi les libéraux refusent-ils d'adopter certaines de ces solutions?

• (1820)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député se trompe en partie sur les faits. S'il m'avait écouté, il m'aurait entendu dire que, en 2012, quand il travaillait pour le gouvernement de Ste-

phen Harper, le taux de chômage chez les jeunes s'élevait à plus de 14 %. À l'époque, l'économie se portait relativement bien.

En 2025, le taux de chômage chez les jeunes était inférieur à 14 %. Il n'y a pas de quoi être fiers, et c'est pourquoi j'ai consacré du temps aux programmes qui, selon nous, sont essentiels pour donner du travail à un plus grand nombre de jeunes. Voilà ce qu'il en est. Le député parle des chiffres sur le chômage. J'en ai un à lui présenter: plus de 150 000 emplois nets ont été créés depuis l'élection du premier ministre il y a un peu moins d'un an et demi.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, ce ne sera pas compliqué. Je veux que mon collègue d'en face me réponde clairement.

La mobilité de la main-d'œuvre est-elle de compétence fédérale ou de compétence du Québec?

C'est la seule question que j'ai à lui poser.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député devrait poser la question dans sa circonscription pour savoir si les électriciens qui ont une certification Sceau rouge estiment qu'ils devraient avoir la possibilité d'exercer leur métier à l'extérieur du Québec.

Je peux dire au député que les personnes qui ont une certification Sceau rouge sont très fières d'avoir suivi la formation et d'avoir dépensé l'argent nécessaire pour obtenir cette mention, car elle leur permet de mettre à profit leurs compétences à l'extérieur de la province...

Le vice-président adjoint (John Nater): En règle générale, la réponse devrait être à peu près de la même longueur que la question ou l'observation.

Nous poursuivons les questions et les observations. La députée de Nanaimo—Ladysmith a la parole.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, en réponse à la dernière question de mon collègue, le député d'en face a tenté de remonter jusqu'en 2012 pour faire valoir que ce problème de chômage chez les jeunes est un problème qui persiste. Il a aussi dit que le gouvernement mettait en place des programmes qui allaient y remédier.

Ma question est la suivante: pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas instauré ces programmes il y a 10 ans puisqu'il en avait l'occasion?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, la députée aurait besoin d'un petit rappel sur la date des dernières élections, moment où les Canadiens ont effectivement élu un nouveau premier ministre et plus de 70 nouveaux députés à la Chambre des communes pour former le gouvernement.

Si elle demandait l'avis de beaucoup de gens, elle constaterait qu'il y a eu un changement dans les politiques publiques. Elle verrait qu'une multitude de mesures ont été prises pour soutenir les jeunes, mesures qui, à mon avis, ont toutes des effets positifs. Cela dit, nous devons en faire davantage, et nous continuerons à nous attaquer au problème du chômage chez les jeunes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le Président, j'ai posé une question à mon collègue.

La Constitution existe, elle comporte des champs de compétences qui y sont bien inscrits, et il y a des ententes entre les provinces, le Québec et le fédéral.

Ma question est simple, et je veux qu'il me donne la bonne réponse.

La mobilité de la main-d'œuvre relève-t-elle d'une compétence fédérale ou d'une compétence du Québec? Point barre.

Est-ce qu'il est capable de répondre à cette question? S'il n'en est pas capable, que fait-il à la Chambre?

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, dans ce cas comme pour de nombreuses autres questions liées à l'économie et à d'autres enjeux, nous avons constaté que nos concitoyens veulent que les différents ordres de gouvernement collaborent avec différents intervenants afin d'obtenir les résultats auxquels ils s'attendent de la part du gouvernement. Ils veulent que les administrations travaillent ensemble au lieu de toujours diviser pour mieux régner, comme le Bloc essaie de le faire à la Chambre.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, en réponse à ma dernière question, le député d'en face a dit que le nouveau gouvernement au pouvoir est différent du précédent, ce qui est censé expliquer pourquoi les libéraux n'ont pas mis ces programmes en place à l'époque.

J'aimerais savoir si le député est maintenant prêt à admettre que le gouvernement dont il a fait partie pendant 10 ans a été un échec.

• (1825)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je ne le crois absolument pas. Nous pourrions mentionner de nombreux points, dont le Régime de pensions du Canada et certains allègements fiscaux. Le gouvernement précédent a accompli une longue liste de bonnes choses. J'irais même jusqu'à dire que le gouvernement de Stephen Harper a accompli de bonnes choses, lui aussi.

[Français]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je prends la parole ce soir sur un sujet qui préoccupe de nombreuses personnes, soit l'emploi des jeunes. Je tenterai ce soir de me baser sur des faits pour bien présenter notre position à l'égard du rapport du Comité permanent des ressources humaines, des compétences et du développement social et de la condition des personnes handicapées, où je siège depuis février dernier.

Dans le rapport, on illustre la gravité de la situation à laquelle les jeunes sont confrontés. De janvier à août 2025, le taux de chômage des jeunes a atteint en moyenne 14 %, un sommet depuis 2012, mis à part la phase aiguë de la pandémie de la COVID-19 de 2020 à 2021 et la crise financière mondiale de 2009. Pendant ce temps, le taux de chômage global était de 7,1 % en juillet 2025. En effet, normalement, le taux de chômage chez les jeunes est toujours plus élevé de quelques points que la moyenne générale, mais en ce moment, c'est exceptionnel.

Cependant, je vais être obligée de me positionner rapidement dans mon discours sur la question des intrusions. Malgré l'importance du sujet, le gouvernement continue de faire comme si les provinces et le Québec n'existent pas. Les recommandations du Comité sont la base d'un simple plan d'ingérence fédérale en matière de main-d'œuvre qui nie l'existence totale des ententes déjà existantes entre Québec et Ottawa en matière de formation de la main-d'œuvre

Adoption de rapports de comités

et révèle aussi le mépris du Parti libéral du Canada envers tous les partenaires du marché du travail du Québec. Simplement en regardant la table des matières, on peut voir que la très grande majorité des titres sont des questions qui relèvent du Québec. Par exemple, on peut lire: « Décalage entre les compétences offertes et demandées, éducation et formation », ou encore « Formation professionnelle et technique et métiers spécialisés ». Je pourrais continuer à lire ainsi la liste des éléments de la table des matières.

À l'extérieur du Québec, le fédéral joue peut-être un rôle de premier plan en matière d'emploi et de formation de la main-d'œuvre, mais pas chez nous. Il est évident que les membres du Comité ont compris le jeu: ils inscrivent « en collaboration avec les provinces et les territoires », mais il s'agit d'une indication claire du fédéral de vouloir s'immiscer dans leurs compétences. Cette inscription n'est pas un bouclier qui protège à tout coup le Québec des ingérences du fédéral. Il est impératif d'introduire un élément d'asymétrie pour le Québec afin de respecter l'Entente Canada-Québec sur le développement de la main-d'œuvre et les compétences législatives du Québec. Rappelons que le Québec est maître d'œuvre en matière de développement de la main-d'œuvre et exerce ce rôle main dans la main avec les partenaires du marché du travail au sein de la Commission des partenaires du marché du travail. Québec a une approche qui est adaptée, comme dans plusieurs autres domaines d'ailleurs, puisqu'il collabore avec le milieu.

L'exemple le plus frappant dans ce rapport se trouve dans ce paragraphe de la page 45:

Concernant la prise en charge des jeunes, le Comité a noté que la responsabilité des provinces à l'égard des foyers de groupe et des jeunes pris en charge interagit avec les intérêts fédéraux dans les résultats sociaux à long terme.

C'est évident, d'où l'idée de collaborer réellement de gouvernement à gouvernement, chacun dans ses champs de compétences respectifs.

Je vais maintenant aborder la question des conséquences de l'immigration. À la Chambre, le chef conservateur a déjà prétendu que les travailleurs étrangers venaient occuper les emplois des jeunes. Or, cela ne fait que démontrer que ce dernier mélange tout, mais aussi que c'est beaucoup plus complexe que ça. Il est vrai que l'immigration temporaire a un effet sur le taux de chômage, cependant, à la lumière des lectures, cet énoncé doit être nuancé.

Par exemple, selon l'étude de Desjardins, ce serait plutôt les étudiants étrangers qui seraient en concurrence avec les jeunes. L'étude mentionne d'ailleurs que les restrictions qui avaient été levées au sortir de la pandémie concernant les étudiants internationaux — on se rappelle que le gouvernement avait éliminé les restrictions d'heures pour les étudiants internationaux — auraient contribué à l'augmentation du chômage chez les jeunes. Cette interprétation serait corroborée par les études de la CIBC et de l'Institut du Québec. C'est l'arrivée des travailleurs étrangers diplômés qui auraient contribué à l'augmentation de la main-d'œuvre disponible. Les travailleurs étrangers temporaires ont un effet moindre parce que ces embauches sont soumises à des évaluations de l'impact sur le marché du travail.

Adoption de rapports de comités

Une fois de plus, je nous invite à la prudence. Après avoir consulté des institutions postsecondaires, je peux affirmer que ces étudiants internationaux ne sont pas tous des voleurs d'emplois. Ils sont aussi des étudiants importants, particulièrement pour la vitalité des cégeps et universités en région. Encore là, il faut nuancer les propos. Bien entendu, l'immigration est loin d'être la seule cause. Il y a un problème multifactoriel complexe et il est loin de n'avoir qu'une seule cause. Ces mêmes études avancent également que le déploiement de l'intelligence artificielle serait l'autre facteur qui contribuerait surtout à la hausse du chômage chez les jeunes. Cela est d'ailleurs mentionné dans le rapport, notamment dans la recommandation 6.

● (1830)

Les études concluaient également que les politiques de baisse démographique devraient contribuer à la réduction du chômage chez les jeunes, tout en rappelant que le chômage chez les jeunes est particulièrement sensible à la situation économique globale. Cela explique pourquoi, malgré les politiques en vigueur, le taux de chômage demeure élevé chez les jeunes en ce moment. La guerre tarifaire avec les États-Unis a contribué à dégrader la situation économique du Canada et fait augmenter le taux de chômage. C'est également une des causes mentionnées dans le rapport. Prenons l'exemple du secteur de la forêt où le Québec a besoin de mesures d'aide autre que des prêts. Pendant ce temps, le premier ministre du Canada et le premier ministre de l'Ontario ont plutôt annoncé un nouveau plan d'action pour protéger les travailleurs contre les droits de douane et renforcer les industries ontariennes. Il s'agissait plutôt d'une annonce de milliards de dollars en Ontario. Pendant ce temps, il n'y avait rien pour la forêt. En même temps, ce n'est pas une surprise, ça a toujours été ainsi.

Il faudrait plutôt aussi aborder la question des bas salaires et de l'inflation, car il y a également les causes socioéconomiques du chômage chez les jeunes. D'ailleurs, plus spécifiquement sur le plan de l'éducation, lors de la mise à jour budgétaire du printemps 2026, le gouvernement avait promis des fonds pour Une Équipe Canada forte, mais le Québec n'a toujours pas reçu cet argent qui permettrait de bonifier notamment l'offre de formation professionnelle pour des métiers spécialisés.

J'aimerais ici faire une importante parenthèse parce qu'il y a des parallèles à faire avec le projet de loi C-266, projet de loi qui s'inscrit dans la logique classique de centralisation d'Ottawa et qui va directement à l'encontre de la volonté du Québec de contrôler sa formation professionnelle et son marché du travail. Le projet de loi crée un cadre national fédéral dans un domaine expressément reconnu comme relevant des provinces, soit la formation, la certification et la réglementation du marché du travail, ouvrant la porte à un empiètement structurel et durable, malgré tout le vernis du « respect des compétences » dans le préambule. En obligeant le ministre à dresser une liste complète des métiers spécialisés au Canada et à cartographier les équivalences, Ottawa s'arroge de facto le rôle de référence nationale en matière de métiers, dépassant largement un simple rôle de coordination volontaire et transformant le fédéral en arbitre des normes provinciales.

Sous le couvert de l'harmonisation et de réduction des dédoublements réglementaires, le gouvernement fédéral se donne un outil pour faire pression sur les provinces qui maintiennent les exigences plus élevées, et ce, au détriment des standards de qualité, de sécurité et des conditions de travail établies par des institutions québécoises comme la Commission de la construction du Québec, ou la

CCQ, Emploi-Québec et des organismes sectoriels. Le projet de loi n'offre aucune garantie explicite de prééminence des normes provinciales en cas de conflit entre un cadre national et les régimes québécois de qualification professionnelle. On ouvre ainsi tout grand la porte à une uniformisation par le bas qui nivelle les exigences québécoises au profit d'un potentiel standard canadien minimal.

Le projet de loi C-266 s'inscrit dans cette tendance lourde, comme le projet de loi C-5 et le discours sur l'unité de l'économie canadienne, où Ottawa instrumentalise l'argument du libre-échange interne et de la pénurie de main-d'œuvre pour centraliser des pouvoirs en matière de normes, de qualifications et de mobilité et au détriment de l'autonomie du Québec et des provinces. Le gouvernement libéral souscrit à cette espèce de vision et, dans la mise à jour économique du printemps 2026, ça stipulait que le gouvernement souhaitait lancer Une Équipe Canada forte. L'initiative visait à recruter, à former et à embaucher de 80 000 à 100 000 nouveaux travailleurs des métiers spécialisés désignés « sceau rouge » d'ici 2030-2031, en vue d'offrir aux jeunes Canadiens un parcours rémunéré vers des emplois dans la construction de logements et de grandes infrastructures ainsi que dans la réalisation de projets en matière de défense à grande vitesse et à grande échelle. La mise à jour économique du printemps 2026 proposait donc d'accorder 2 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2026-2027 et 262 millions de dollars par année par la suite.

En comité, dans le cadre de ces projets de loi, on s'est fait dire que les sommes se font toujours attendre. Le gouvernement du Québec, notamment par le biais de son ancien ministre de l'Emploi et du Travail, avait dénoncé à l'époque ces intrusions et avait rappelé au gouvernement fédéral que la formation de la main-d'œuvre est une compétence provinciale et que le Québec avait déjà ses propres programmes. Rappelons qu'au Canada, la reconnaissance des titres professionnels relève d'abord des provinces et des territoires, qui ont la compétence de réglementer les professions et les métiers et de délivrer les permis d'exercice. Il y a environ 20 % des emplois qui sont dans des professions ou métiers réglementés où l'usage du titre et l'exercice de certaines activités sont réservés aux personnes titulaires d'un permis ou d'un certificat de qualification. Concrètement, ce sont plus de 400 organismes de réglementation, ordres, collèges, conseils d'apprentissage et plus de 200 établissements postsecondaires qui appliquent ces règles et évaluent les diplômes et les compétences.

● (1835)

Je pourrais faire beaucoup de parallèles entre le projet de loi et le rapport que nous étudions à la Chambre ce soir. Toutefois, je ferme maintenant la grande parenthèse au sujet du projet de loi C-266, dont j'ai beaucoup entendu parler dernièrement, en disant qu'on vient d'entendre les témoins, qu'on va en reparler et qu'on va faire un rapport.

Je vais maintenant parler de la conciliation travail-famille-études. Ça aussi, c'est une question importante sur le plan de l'emploi chez les jeunes. Il faudrait ultimement avoir une réflexion à cet égard. L'endettement a une conséquence sur l'emploi des jeunes. La discrimination envers les minorités, les Autochtones ou les femmes a aussi une conséquence sur l'emploi et les jeunes, tout comme le manque de protection et de reconnaissance des emplois atypiques. L'inflation et les bas salaires ont aussi un impact. Enfin, il y a l'incertitude économique, qui freine l'embauche ou qui provoque des mises à pied de travailleurs à bas salaires. Ce dernier élément est d'ailleurs exprimé dans la réponse du gouvernement:

Le gouvernement du Canada est conscient que la faible croissance de la productivité, les coûts d'exploitation élevés et la fiscalité peuvent réduire la capacité des entreprises à investir, à se développer et à créer des emplois. En conséquence, les entreprises peuvent être moins enclines à embaucher et à offrir de nouveaux emplois, en particulier dans des secteurs comme l'industrie manufacturière et les ressources naturelles.

Avant de conclure mon discours, je vais prendre quelques minutes pour parler du rapport et de l'étude en général. Ces derniers sont évidemment pertinents, mais le manque de volonté politique à reconnaître, encore une fois, l'asymétrie québécoise ne permet pas de trouver des solutions durables à plusieurs aspects du problème.

Le gouvernement fédéral a sa part de responsabilité et il en prend acte: incertitude économique, inflation, pénurie de logements et réduction des transferts, entre autres. Cependant, tant et aussi longtemps que le gouvernement du Canada ne s'assoira pas de bonne foi avec ses homologues du Québec et des provinces pour discuter des solutions communes dans les champs de compétences de chacun, les choses risquent de stagner encore.

J'aimerais dire une dernière chose. Nous allons quand même essayer de trouver quelques solutions. Rappelons que, ce soir, nous parlons d'une génération qui travaille fort, qui étudie et qui veut contribuer à la société, mais qui a de plus en plus de difficulté à trouver sa place dans l'économie actuelle.

Rappelons que le rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, qui porte sur l'emploi des jeunes, est préoccupant. On y apprend que le taux de chômage des jeunes a atteint en moyenne 14 % en 2025, soit son niveau le plus élevé depuis plus d'une décennie, si l'on exclut la pandémie.

Le Comité a aussi entendu que les étudiants à temps plein vivent une situation particulièrement difficile et que les emplois d'été se font de plus en plus rares. Je profite de l'occasion pour rappeler que la période de présentation des demandes des employeurs pour le programme Emplois d'été Canada ouvre aujourd'hui et se termine le 3 décembre. J'invite donc les employeurs à se servir de ce programme, qui pourrait aider des jeunes à vivre une première expérience de travail. Ce programme pourrait les aider.

Chaque année, on nous dit que les sommes pourraient être bonifiées, parce qu'il s'agit d'un programme apprécié par les jeunes et par les employeurs. Voilà donc un exemple concret d'un endroit où le fédéral pourrait agir. Il pourrait aussi bonifier un petit peu le programme. Il l'a déjà fait, mais il pourrait le faire davantage pour reconnaître la situation difficile que vivent les jeunes relativement à l'emploi. Encore une fois, je ferme la parenthèse et j'invite les employeurs à présenter une demande pour ce programme.

Pendant ce temps, le coût de la vie explose, comme on le sait. Les jeunes doivent composer avec des loyers inabordables, des em-

Adoption de rapports de comités

plois précaires, des stages insuffisamment rémunérés, des difficultés d'accès à l'assurance-emploi et une pression financière qui retarde leurs projets de vie.

Selon le Bloc québécois, cette situation doit être prise au sérieux. Nous croyons qu'il faut d'abord reconnaître les réalités du Québec et des régions. Le rapport démontre clairement que les réalités varient énormément d'une province à l'autre, et même d'une région à l'autre. Au Québec, certaines régions vivent presque le plein emploi alors que d'autres, comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, connaissent un taux de chômage beaucoup plus élevé chez les jeunes.

C'est la raison pour laquelle les solutions uniformes d'Ottawa ne fonctionnent pas. Le Bloc québécois demande plutôt davantage de transferts et de flexibilité pour le Québec, des mesures adaptées aux réalités régionales, un soutien accru aux petites et moyennes entreprises québécoises et des investissements ciblés dans les secteurs créateurs d'emplois de qualité. Nous croyons aussi qu'il faut protéger les jeunes travailleurs atypiques et saisonniers.

● (1840)

Le rapport souligne que plusieurs jeunes tombent dans le trou noir de l'assurance-emploi et que les critères actuels ne correspondent plus à la réalité des emplois modernes. C'est une raison de plus pour que le Bloc québécois dépose de nouveau un projet de loi pour cette réforme globale de l'assurance-emploi, afin qu'elle soit moderne et représentative du marché du travail actuel. Ça va venir.

C'est pourquoi le Bloc québécois continue de réclamer aussi cette réforme complète de l'assurance-emploi, notamment avec un seuil universel d'admissibilité plus accessible et une meilleure protection pour les travailleurs saisonniers à temps partiel ou occupant plusieurs emplois. Le véritable problème, c'est un gouvernement fédéral qui n'a pas su planifier adéquatement ni le logement, ni les infrastructures, ni l'intégration économique, ni les besoins régionaux en main-d'œuvre.

Enfin, le Bloc québécois croit qu'un jeune devrait pouvoir étudier, se loger, travailler et bâtir son avenir dignement. Aujourd'hui, trop de jeunes ont l'impression de travailler énormément sans pouvoir avancer réellement.

Nous avons la responsabilité collective de leur redonner cette perspective d'avenir.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, ma collègue a abordé plusieurs thèmes dans son discours. Je tiens d'ailleurs tout de suite à la remercier d'avoir mis en lumière le fait que c'est maintenant qu'il faut commencer le processus pour les emplois d'été pour étudiants dans les entreprises et les organismes qui souhaitent embaucher. Il y a un délai d'un mois pour remplir les formulaires. C'est dans les bureaux de circonscriptions fédérales qu'on peut trouver son député et faire les démarches pour avoir les emplois nécessaires. Évidemment, il faut toujours calibrer tout ça.

Ma question est la suivante: la députée a été élue, si je ne me trompe pas, en 2019 et elle est ici depuis ce temps à la Chambre. Elle a bien pu constater comme le gouvernement, au fil des ans, a toujours pris plus d'emprise sur les responsabilités provinciales. Il y a eu beau y avoir un changement il y a 18 mois, plus ça change, plus c'est pareil.

Adoption de rapports de comités

La députée pourrait-elle expliquer à la Chambre quels sont les effets directs, lorsque le gouvernement fédéral ne se mêle pas de ces affaires, particulièrement sur l'emploi des jeunes?

Andréanne Larouche: Monsieur le Président, une chose est certaine: quand on parle de champ de compétences, ce sont eux qui ont les ressources et qui ont établi leur propre système pour pouvoir offrir aux jeunes des formations qui reflètent les besoins du Québec et de ses régions. Tout est dit dans les mots « champ de compétences ». Quand le fédéral essaie d'intervenir dans un champ qui ne lui appartient pas, comme la formation de la main-d'œuvre, l'emploi, le travail, on risque de se retrouver avec du dédoublement, on risque encore une fois d'être beaucoup plus inefficace. C'est pour ça qu'on demande souvent des transferts d'argent.

Dans ce cas, des témoins sont venus expliquer au comité que le transfert que le Québec aurait dû recevoir aurait permis d'améliorer l'offre des programmes uniques au Québec. En ce qui a trait à la formation professionnelle, quand on parle de métiers spécialisés, on nous dit aussi que le Québec a quelque chose d'unique.

Je pourrais continuer d'en parler, mais je pense que je vais passer à la prochaine question.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Monsieur le Président, moi aussi, je viens du Québec. Je siège aussi au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées avec ma collègue qui fait un travail extraordinaire. On doit l'avouer.

Je n'ai jamais été témoin d'une tentative d'ingérence du fédéral dans les champs de compétences au Québec.

Je demande donc à ma collègue si c'est en votant contre tout qu'elle défend les champs de compétence du Québec, ici à Ottawa. Je crois que les Québécoises et les Québécois méritent mieux qu'une chicane politique. Chaque fois qu'il y a quelque chose à voter pour le Québec, ils votent contre.

Andréanne Larouche: Monsieur le Président, je reconnais que mon collègue vient du Québec, mais je me demande s'il entend les mêmes témoignages que moi au comité.

Par exemple, pendant l'étude du projet de loi C-266, des témoins du Québec ont dû expliquer même à des députés libéraux comment ça fonctionne et à quel point le fait d'essayer d'uniformiser la question de l'emploi et du travail pour accélérer apparemment de grands projets nationaux manquait de respect pour une unicité du système d'éducation professionnelle au Québec, par exemple.

Ce n'est pas moi qui l'invente, ce sont des témoins du Québec qui sont venus le dire. C'est constamment comme ça. On parle de ce sujet ce soir, mais je me demande où il est quand les témoins du Québec viennent au Comité.

• (1845)

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, c'est une belle soirée. Nous apprenons toutes sortes de choses. Le député de Longueuil—Saint-Hubert nous dit qu'il n'a jamais été témoin d'empiétements du gouvernement fédéral sur les compétences du Québec. C'est quand même assez fantastique. Nous allons lui envoyer plein de documentation. Il va pouvoir se mettre au travail et comprendre ce que c'est.

Tantôt, je posais une question à mon collègue le député de Winnipeg-Nord, un homme quand même assez assidu aux débats à la

Chambre. Il a plusieurs heures à son actif, je pense. Il participe à ces débats depuis des années et il est censé connaître la Constitution par cœur. À deux reprises, je lui ai demandé si la mobilité de la main-d'œuvre relevait du fédéral ou du provincial. À deux reprises, il a été incapable de me répondre. Pour un homme qui est intelligent, qui comprend et qui connaît la Constitution canadienne et les ententes entre le Québec et le fédéral, le fait d'être incapable de répondre à une telle question est quand même assez étonnant. Ça suscite des questions.

J'aimerais demander à ma collègue dans quel monde vivent les libéraux pour ne pas connaître les différents champs de compétence inscrits dans leur propre Constitution.

Andréanne Larouche: Monsieur le Président, l'Halloween approche et je pense que je viens de trouver mon costume. Je vais me déguiser en licorne, parce que j'ai l'impression que, ce soir, les libéraux vivent dans un monde de licornes. Il semble ne pas y avoir de problème avec la Constitution. Tout peut être flou et se mélanger.

C'est pourtant clair que la formation de la main-d'œuvre, l'emploi et le travail relèvent du Québec et des provinces. La réponse, c'est ça. J'ai travaillé dans les deux Parlements. Je n'ai pas été députée à Québec, ayant seulement été adjointe, mais c'est assez pour que je puisse bien connaître qui fait quoi. Je n'ai qu'à lire la Constitution pour le savoir.

Entendre en plus le député de Longueuil—Saint-Hubert me dire qu'il n'a jamais vu de tentative d'ingérence m'a permis de trouver mon costume d'Halloween: je vais me déguiser en licorne.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, le discours de ma collègue était très intéressant. J'apprends toujours de nouvelles choses sur le Québec quand elle prend la parole. Je tiens à continuer à mieux connaître les communautés qu'elle représente. Je sais qu'elle a toujours voulu mieux connaître les communautés que je représente.

Ma question est peut-être simple, mais elle est sincère. Après leurs études, beaucoup de jeunes de nos communautés ont du mal à trouver un premier emploi. Comment le gouvernement fédéral peut-il les aider?

Andréanne Larouche: Monsieur le Président, je remercie ma collègue avec qui j'ai toujours le plaisir d'échanger. Nous avons encore travaillé ensemble aujourd'hui lors d'une réunion de comité. Je la félicite pour son français.

En tout cas, ce n'est certainement pas en essayant d'imposer des choses uniformément et de venir s'ingérer dans de la formation qui est déjà donnée au Québec, dans quelque chose qui se fait déjà, qu'on va aider les jeunes à se trouver de l'emploi. Au fédéral, il y a peut-être des programmes pour les aider à acquérir une première expérience. Il y a notamment le programme Emplois d'été Canada. J'ai cependant parlé de bien d'autres choses en lien avec le travail afin d'aider les jeunes à faire face au coût de la vie et à trouver un logement. Ce sont des compétences du Québec qui pourraient les aider à se déplacer là où il y a des emplois à l'intérieur de leur province.

On a laissé la situation économique déprimer. Pour les jeunes, il faudrait peut-être s'assurer de travailler à régler cette crise tarifaire parce qu'elle crée de l'incertitude pour les entreprises, qui doivent au bout du compte mettre des gens à pied. Dans ce climat d'incertitude, ce sont les jeunes qui sont les premières personnes visées. Nous avons un premier ministre qui a adopté la posture *elbows up* et qui avait promis de régler la situation. Manifestement, si on avait une entente et s'il y avait moins d'incertitude économique, il y aurait probablement beaucoup plus d'emplois pour les jeunes.

● (1850)

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, la question du chômage chez les jeunes et de la difficulté que beaucoup de jeunes ont à avoir ce premier emploi pour participer au marché du travail, c'est très important. Nous nous trouvons dans une situation tout à fait regrettable avec les droits de douane, mais je rappelle que cela a été initié par nos voisins. Nous aimerions bien discuter, mais il faut que quelqu'un soit de l'autre côté de la table. Ils ne semblent pas prêts, malgré ce qu'ils disent en public.

Pour ce qui est du rôle du gouvernement fédéral dans la formation de la main-d'œuvre, il y a plusieurs programmes qui sont mis en œuvre par le gouvernement fédéral. Au Québec, nous sommes conscients de la particularité québécoise, mais je pense que, avec de la collaboration, nous sommes capables d'y arriver, surtout que nous finançons par exemple des entreprises dans l'aérospatiale, qui, elle, offre des programmes de formation. Nous croyons que c'est là un exemple où on peut travailler ensemble.

Andréanne Larouche: Monsieur le Président, c'est très bien d'aider les entreprises, mais j'ai dit quelque chose dans mon discours, une chose que le fédéral peut faire. J'ai aussi parlé des autres solutions en réponse à ma collègue.

Je parlais d'aide aux PME en cette période trouble. Ça pourrait les aider à poursuivre leurs activités, donc forcément aider les jeunes. Également, au lieu d'essayer de s'ingérer dans un champ de compétence qui n'est pas le sien, soit l'emploi et le travail, il y a autre chose que le fédéral peut faire et qui s'appelle l'assurance-emploi. On a mentionné que cela faisait partie des solutions. Nous en avons aussi discuté en comité dans tout ce débat sur l'emploi et les jeunes.

Il faut une réforme de l'assurance-emploi, une modernisation avec des critères qui vont permettre aux jeunes de se qualifier plus rapidement en cas de bris d'emploi, afin de pouvoir ensuite retourner travailler. Voilà une des choses qui relèvent du fédéral. Concentrons-nous sur ce que nous pouvons faire.

[Traduction]

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole ce soir.

Ce soir, nous poursuivons le débat sur la crise de l'emploi qui touche les jeunes. Les jeunes continuent de percevoir le Canada comme un pays où il est difficile de trouver un bon emploi et encore plus difficile de se bâtir un avenir leur offrant la sécurité financière dont bénéficiaient leurs parents et leurs grands-parents. Il peut être très difficile pour les jeunes de trouver un premier employeur prêt à leur donner leur chance.

Nous débattons chaque mois à la Chambre des derniers chiffres sur l'emploi, mais il ne fait aucun doute que le chômage chez les jeunes est en hausse et qu'il a atteint son niveau le plus élevé en plus de 25 ans, en excluant la période de la pandémie. En outre, le

Adoption de rapports de comités

taux de participation des jeunes au marché du travail n'a jamais été aussi bas en 29 ans. Les jeunes doivent composer avec un marché du travail difficile à un moment où ils ont plus que jamais besoin d'un revenu suffisant pour acheter une maison, fonder une famille et vivre convenablement.

La semaine dernière, j'ai participé au sommet de la Vancouver Island Economic Alliance. La mise à jour économique de 2026 était extrêmement bien faite, mais tellement décourageante. Selon les estimations, chez les jeunes insulaires âgés de 15 à 25 ans, la participation au marché du travail est passée de 65 % en 2021 à 62 % en 2026. L'alliance signale également que la proportion des insulaires âgés de 15 à 25 ans a chuté d'environ 4 % entre 2016 et 2024, tandis que celle des plus de 65 ans a augmenté d'environ le même pourcentage. La croissance future dépendra de la capacité à générer plus de valeur par travailleur grâce à une productivité accrue.

Ces données ne peuvent pas nous indiquer ce que font les jeunes individuellement. Dans le cadre du sommet économique sur la situation de l'île organisé par l'alliance la semaine dernière à Nanaimo, il y a eu une excellente table ronde sur la situation de l'emploi chez les jeunes et les trois invités ont fait de leur mieux pour faire la lumière sur la situation. L'un d'entre eux a déclaré: « Qui a dit que de s'occuper du foyer à 25 ans, ce n'est pas une carrière? » Un autre a fait remarquer qu'il est plutôt difficile de ne pas saisir toutes les occasions possibles de travailler, compte tenu du coût élevé de tout. Le troisième invité a immigré au Canada après avoir quitté un pays qu'il a qualifié de dangereux et démunis, et il a noté que, dernièrement, « parfois, le Canada ressemble à mon pays ».

Quand j'ai écouté ces jeunes qui essayaient de dédramatiser leur situation, ça m'a vraiment touchée, parce que, ces jours-ci, quand je demande à des jeunes ce qu'ils veulent faire dans la vie, ils répondent souvent « ce qui rapporte le plus d'argent ». Les jeunes travailleurs me disent qu'ils ne peuvent pas attendre un emploi idéal ou un horaire stable. Il leur faut un emploi rémunéré maintenant parce qu'ils en ont besoin pour payer le loyer. Ils en ont besoin pour payer les frais de transport afin de se rendre au travail, tout cela avant de trouver comment se nourrir.

Ce matin, au comité, une représentante d'une banque alimentaire est venue parler de l'augmentation du recours aux banques alimentaires dans notre région. Il est vraiment désolant d'apprendre que de plus en plus de jeunes sont contraints d'avoir recours aux banques alimentaires. C'est le résultat direct de la difficulté à trouver le genre de travail qui permet de payer le loyer et le transport tout en laissant suffisamment d'argent pour se nourrir.

Selon la chambre immobilière de l'île de Vancouver, le prix de référence pour une maison unifamiliale à Nanaimo s'élevait à 798 400 \$ en septembre 2026, ce qui nécessite un revenu familial de 165 000 \$ à 200 000 \$ pour que cet achat soit abordable. Pour la plupart des jeunes gens, ce chiffre est si élevé qu'il n'a quasiment aucun sens. En date du 26 octobre, le loyer moyen d'un studio à Nanaimo se situait entre 1 500 \$ et 1 700 \$. À Ladysmith, le loyer moyen d'un appartement en sous-sol s'élève à plus de 1 350 \$ par mois, ce qui est considéré comme abordable pour une personne dont le salaire est compris entre 55 000 \$ et 68 000 \$ par année. De nos jours, ce salaire ne correspond guère à un emploi de premier échelon.

Adoption de rapports de comités

Les conservateurs essaient d'être constructifs. Nous avons donc proposé le plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes, dans lequel nous recommandons de construire des logements là où il y a de la formation et des emplois. Les travailleurs ont besoin d'un logement près de leur emploi, surtout compte tenu du coût élevé du transport et du carburant, et nous devons faire en sorte que ces logements soient abordables.

• (1855)

Je suis heureuse de constater que les recommandations officielles du rapport dont nous discutons aujourd'hui consacrent plusieurs des concepts de notre plan conservateur pour l'emploi, reconnaissant la nécessité d'un financement stable destiné aux programmes en milieu de travail pour les étudiants et d'un plus grand nombre de stages financés pour les jeunes qui font face à des obstacles financiers ou qui vivent dans des régions où le taux de chômage chez les jeunes est élevé. Les stages financés peuvent aider les employeurs à évaluer un nouveau travailleur et à permettre à ce dernier de déterminer si une profession lui convient.

Le rapport recommande également de réduire les obstacles fiscaux et réglementaires à la création d'emplois et de reconnaître le travail dans tous les secteurs, y compris ceux des ressources naturelles et de la fabrication. Selon la mise à jour économique de la Vancouver Island Economic Alliance, environ 40 000 personnes travaillent dans le secteur de la construction et environ 18 000 dans le secteur de la fabrication à valeur ajoutée sur l'île. Il s'agit de postes pourvus et non de postes vacants. Ce que ces données montrent, cependant, c'est pourquoi la formation doit être liée aux industries qui emploient déjà des gens dans notre région. Nous demandons au gouvernement de réduire à la fois les impôts et les formalités administratives afin de favoriser la croissance de la productivité, ce qui, selon nous, contribuera à réduire le chômage chez les jeunes.

Il faut que le contexte soit propice à la création et à la croissance des entreprises et qu'il offre aux jeunes des stages rémunérés de premier échelon dans les métiers spécialisés, y compris à ceux qui ont du mal à obtenir leur première chance. Nous devrions évaluer si les annonces du gouvernement dans ce domaine mènent réellement à la création de stages ou si elles mènent plutôt à des emplois fantômes, à de faux espoirs et à des impasses.

Les propres données du gouvernement confirment ces craintes. Selon la mise à jour économique du printemps dernier, plus de 100 000 nouveaux apprentis se sont inscrits en 2024, mais seulement environ 34 000 ont terminé leur formation d'apprenti. Il s'agit de cohortes différentes, mais ces chiffres soulignent la nécessité d'arrimer les objectifs d'inscription sur les résultats en matière d'achèvement et d'emploi, afin que nous puissions savoir si ces programmes sont efficaces. Le comité recommande d'évaluer les programmes de formation en fonction de leur efficacité et de réaffecter les fonds consacrés aux programmes qui ne préparent pas les jeunes au marché du travail. Si le rapport est adopté et donne lieu à une véritable reddition de comptes, cela aidera le Parlement à déterminer si les participants terminent leur formation et décrochent un emploi.

Un apprenti peut devoir quitter son emploi rémunéré pour suivre des modules de formation en classe, pour prendre soin d'un proche ou pour d'autres raisons. Nous devons reconnaître la dignité et la valeur de tout travail, et respecter pleinement tous les secteurs de l'économie. Le rapport recommande aussi de revoir les mesures de soutien au revenu et d'adapter l'assurance-emploi aux réalités pro-

fessionnelles de nombreux jeunes d'aujourd'hui, qui doivent parfois cumuler des quarts de travail chez plusieurs employeurs ou compter sur un emploi saisonnier. Une telle approche serait tout à fait adaptée à l'île de Vancouver, où le tourisme et la construction suivent les saisons. Une personne qui cherche à terminer son stage devrait pouvoir subvenir à ses besoins pendant les semaines où elle ne reçoit plus de salaire.

Le rapport demande également au gouvernement de tenir compte des possibilités d'emploi pour les jeunes lors de la fixation des seuils d'immigration, en accordant une attention particulière aux postes de début de carrière et à l'abordabilité. Je ne comprends pas pourquoi il faut légiférer pour obliger le gouvernement à planifier le marché du travail, mais voilà où nous en sommes.

Les jeunes sont aussi diversifiés que le Canada lui-même. La tranche d'âge des 15 à 24 ans comprend aussi bien des étudiants à temps plein à la recherche d'un emploi d'été que des jeunes qui ont quitté l'école et qui ont besoin d'un emploi à temps plein. Un programme qui fonctionne pour les uns ne fonctionnera pas nécessairement pour les autres, c'est pourquoi nous avons besoin d'une variété de programmes et d'une approche réfléchie dans ce domaine. De plus, les jeunes devraient avoir la possibilité de contribuer à l'élaboration de ces programmes d'emploi par le truchement de consultations constructives, et les résultats devraient être présentés à la fois par région et en fonction des circonstances qui ont une incidence sur l'accès à ces emplois.

Il s'agit d'une question qui nécessite un suivi continu. Le Parlement devrait recevoir des rapports périodiques sur la proportion de jeunes participants qui terminent leur formation et conservent un emploi dans leur domaine un an plus tard. Le Parlement devrait prêter attention aux taux de chômage chez les jeunes, et nous devrions aborder ce sujet bien plus souvent à la Chambre. Cela permettrait aux jeunes de voir si l'objectif du gouvernement en matière d'échanges commerciaux se traduit réellement par des débouchés sur le plan professionnel. C'est ce dont nous avons besoin en ce moment. Nous le devons aux jeunes de Nanaimo—Ladysmith et de tout le Canada. Il faut veiller à ce que la formation débouche sur un emploi qui leur permettra de rester dans nos collectivités et de se construire une vie, c'est-à-dire d'avoir un foyer, une famille et toutes les autres possibilités dont nous avons pu bénéficier.

• (1900)

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue a présenté de nombreuses idées très intéressantes. Comme je ne fais pas partie de ce comité, je n'ai pas suivi ses travaux, mais il est clair qu'ils ont engendré de bonnes idées.

Le chômage chez les jeunes est en effet un problème très grave, et pas seulement au Canada. Il suffit de regarder les nouvelles à la télévision ou sur Internet ces derniers temps pour constater qu'il s'agit d'un phénomène mondial. Le Canada présente des particularités, en ce sens que nous vivons dans un pays très vaste et très diversifié, où les jeunes éprouvent de grandes difficultés à intégrer le marché du travail. À cet égard, il nous appartient de continuer à en parler autant et aussi souvent que possible, et de tenter de remédier à l'inadéquation des compétences...

Le vice-président adjoint (John Nater): Je dois donner à la députée le temps de répondre.

La députée de Nanaimo—Ladysmith a la parole.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, compte tenu de longueur de la question posée par mon honorable collègue, je constate qu'il s'agit d'un sujet qui l'intéresse véritablement. Je me réjouis de voir qu'un membre du gouvernement prend ce sujet au sérieux. Je l'invite vivement à faire part à ses collègues des idées qu'il a exprimées, car nos jeunes ont besoin du type de soutien que les conservateurs proposent dans le cadre de leur plan de création d'emplois, et ils en ont besoin dès que possible.

Je serais ravie de collaborer avec le député en tout temps, afin que nos propositions et nos projets se traduisent par des mesures qui aideront les jeunes de ma circonscription et de l'ensemble du Canada.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, ma collègue de l'île de Vancouver se demandera peut-être où je veux en venir, mais dans ma circonscription, de merveilleux enseignants qui donnaient autrefois des cours de menuiserie s'inquiètent beaucoup de la diminution des possibilités offertes aux jeunes d'apprendre un métier. Ils ont eu une idée sur laquelle je travaille, et j'en parle aujourd'hui au cas où d'autres députés aimeraient y contribuer.

La résidence du 24, promenade Sussex devra faire l'objet d'importants travaux de reconstruction ou de rénovation. L'idée de cette équipe d'enseignants est de réunir un groupe de jeunes de partout au Canada pour reconstruire la résidence du premier ministre, ce qui leur permettrait d'apprendre un métier, d'être rémunérés pour leur travail, de vivre à Ottawa et d'en faire un véritable projet d'intérêt national. Qu'en pense la députée de Nanaimo—Ladysmith?

• (1905)

Tamara Kronis: Monsieur le Président, l'une des choses que j'aime dans les collectivités de l'île de Vancouver, c'est l'incroyable créativité dont elles font preuve lorsqu'il s'agit de proposer des solutions. La députée vient d'en donner un bel exemple, et je l'en remercie. Malheureusement, cette décision ne m'appartiendra pas. Elle relèvera du comité chargé de planifier les travaux de rénovation qui auront lieu au 24, promenade Sussex. Je serais néanmoins ravie de collaborer avec la députée pour donner suite à cette proposition et encourager le gouvernement à mettre à profit, de toutes les façons possibles, les compétences et la créativité de nos jeunes.

J'ajouterai une chose. L'une de nos préoccupations à l'égard des jeunes d'aujourd'hui est le temps considérable qu'ils passent devant les écrans. Ils ne développent pas autant leurs habiletés motrices globales, à l'exception peut-être de celles de leurs pouces. J'aimerais que davantage de jeunes aient l'occasion de suivre des formations en atelier et d'apprendre un métier à l'école.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de l'excellent travail qu'elle accomplit pour représenter ses concitoyens.

L'une des premières choses que j'ai faites lorsque je suis devenu ministre du cabinet fantôme en matière d'emploi, c'est de passer un peu de temps à voyager et à parler aux gens de différentes régions. J'ai passé du temps dans la circonscription de la députée, et elle a organisé d'excellentes activités pour moi dans le cadre de ce voyage.

Je sais qu'elle travaille avec ardeur à la reconnaissance et à la valorisation du travail dans les métiers spécialisés. Certaines recommandations que nous avons formulées visaient à arrimer davantage l'éducation et la formation avec les besoins du marché du travail

Adoption de rapports de comités

ainsi qu'à former les jeunes Canadiens pour qu'ils occupent des emplois disponibles ici, au Canada. Je me demande si la députée peut nous parler un peu du travail qui se fait dans sa circonscription pour y parvenir.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, merci d'avoir pris le temps de vous rendre dans ma région pour en apprendre plus sur les gens de métiers et sur tout ce qui intéresse les jeunes.

Comme le député le sait, je travaille moi-même dans le secteur des métiers, puisque je suis orfèvre. Je saisis toutes les occasions qui se présentent pour encourager les gens à apprendre un métier manuel, car je trouve cela très gratifiant. Il y a une université formidable dans ma région, l'Université de l'île de Vancouver, et j'encourage tous ceux qui s'intéressent aux métiers à venir étudier dans ma région.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je souhaite simplement rappeler à la députée qu'elle doit adresser ses observations à la présidence. Je ne suis pas allé dans sa circonscription. Je n'y ai pas été invité.

La députée invoque le Règlement.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, je tiens à préciser que le Président et tous ses collègues à la présidence sont les bienvenus dans ma circonscription quand ils le souhaitent. Je serai ravie de leur faire découvrir nos communautés.

Le vice-président adjoint (John Nater): Ce n'est pas vraiment un rappel au Règlement, mais la présidence en prend bonne note.

Nous reprenons le débat. Le député de Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk a la parole.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet de cette motion ce soir. Je tiens à souligner que tout le monde au Canada, voire dans le monde, est le bienvenu dans Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, car il va sans dire que Québec est la ville la plus fantastique au monde. Comme le disait le premier ministre Harper, chaque Canadien devrait avoir deux villes dans son cœur: sa ville d'origine et la ville de Québec. Cependant, comme je suis né à Québec, je suis en conflit d'intérêts.

[Français]

Je veux participer au débat qui est en cours et qui concerne essentiellement l'emploi chez les jeunes. Il y a une crise sévère qui frappe actuellement la jeunesse canadienne. Il faut bien le reconnaître: l'adolescence n'est pas exactement le moment le plus heureux que l'on peut vivre. On fait des tentatives, on se découvre un peu et on découvre la vie. On a des défis qui, parfois, sont un peu tristes. Parfois, on réussit à les surmonter, et, parfois, on échoue, mais ça fait partie de la vie. Une des belles choses que l'on vit quand on est adolescent, particulièrement à la fin de l'adolescence, alors qu'on est sur le point d'être un jeune adulte, c'est le premier emploi. On se souvient tous de son premier emploi. Je dirais que c'est le premier pas vers la vie adulte. En effet, on quitte la dépendance pleine et entière qu'on avait envers ses parents, bien qu'on soit toujours attaché à eux par le cœur. On commence à faire des sous. On commence à travailler. On commence à recevoir de l'argent.

Adoption de rapports de comités

Je me souviendrai toute ma vie que, en juin 1980, je travaillais à la pharmacie Brunet située à Place L'Ormière, qui, soit dit en passant, est toujours en activité. Quand ça a changé de mains, il y a une dizaine d'années, je suis allé voir les nouveaux propriétaires pour leur dire que c'est là que j'avais eu mon premier emploi et ils en étaient heureux. Le premier chèque que l'on reçoit, quand on a 15, 16 ou 17 ans, c'est quelque chose. Dans mon temps, en 1980, on recevait un chèque, et le montant sur celui-ci avait trois chiffres. C'était quelque chose. Quand on est payé 4 \$ l'heure et qu'on reçoit un chèque à trois chiffres, c'est fantastique. On s'en souvient.

Je suis persuadé que mon collègue le député de Marc-Aurèle-Fortin, qui est aussi le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie et un ancien ministre des Finances du Québec, s'en souvient. Il sait tout le respect que j'ai pour lui. Il a équilibré le budget du gouvernement du Québec. Je l'invite d'ailleurs à s'inspirer de lui-même pour équilibrer le budget fédéral. Je suis persuadé que, lui aussi, il se souvient de son premier chèque, qui avait peut-être quatre chiffres. Il a peut-être commencé à travailler dans une banque à l'âge de 16 ans, on ne sait jamais. Comme on le sait, il a un doctorat en économie, ce qui n'est quand même pas rien.

La réalité, c'est que, le premier emploi qu'on a quand on est jeune, ça marque le premier pas vers la vie adulte, et on s'en souvient tout le temps. C'est pour ça qu'il faut que ce soit une belle occasion et une belle expérience. Or, en ce moment, le taux de chômage chez les jeunes est très élevé au Canada. On parle de 14 %. C'est plus que deux fois le taux de chômage actuel au Canada, qui est de 6,5 %, mais qui est en montée. Il faut être prudent. Cela dit, chez les jeunes de 15 à 24 ans, le taux est de 14 %. On a perdu, au cours du dernier mois, 48 000 emplois chez les jeunes. Au Québec, ça ne va pas nécessairement mieux, puisque le taux de chômage chez les jeunes est deux fois plus élevé que celui de ceux âgés de 30 à 54 ans. Bref, d'un océan à l'autre, et particulièrement au Québec, il se vit une crise du chômage chez les jeunes.

Souvenons-nous qu'au lendemain de la COVID-19, tout le monde avait un emploi. On voyait partout les entreprises, les cafés ou les industries répéter qu'ils embauchaient. Des restaurants étaient même fermés le lundi soir, parce qu'il y avait un manque d'employés. Quand je commandais mon café au service à l'auto d'une entreprise bien connue partout au pays, je remerciais toujours la dame ou le monsieur d'être là pour me servir; il y avait beaucoup d'emplois disponibles. C'était un autre temps. Le taux de chômage était de 5,3 % et, à partir de 2025, on a franchi le cap du 8 %, et, en 2026, celui-ci se situe autour de 10 %. De façon plus précise, pour les 15 à 19 ans, le taux de chômage est de 12,5 %. En Ontario, on parle d'un taux de chômage à 22,6 %. En Alberta, le taux de chômage chez les jeunes est de 24,1 %. Presque un jeune sur quatre est au chômage. Ça me rappelle malheureusement que, en 1982-1983, le chômage chez les jeunes était de plus de 25 % et les taux d'intérêt frôlaient les 21 ou 22 %.

● (1910)

Chaque génération a ses défis. Je ne ferai pleurer personne sur ma génération aujourd'hui. Je pense à la génération de mon père; on lui a dit qu'on allait lui mettre un casque sur la tête et qu'il devait aller exterminer les nazis pour sauver l'humanité. Disons que c'était pas mal plus exigeant pour la génération de mes parents que pour la mienne. C'est tout en souhaitant que nos enfants et nos petits-enfants aient les mêmes occasions, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

Pour clore la question du chômage, chez ceux qui sont sans diplôme du secondaire, on parle de 17 % de chômage.

Il faut donc s'attaquer directement au problème du chômage chez les jeunes. Comme je le disais plus tôt, la fierté que l'on éprouve en franchissant ce premier pas de la vie adulte, avec un chèque de paie à trois chiffres ou parfois quatre chiffres, est importante. Il faut que ce soit une belle expérience, et les jeunes doivent la vivre.

Nous avons notre plan conservateur. Il comporte quatre points. D'abord, il faut permettre de libérer l'économie. Bien que le gouvernement se targue de vouloir accélérer les grands projets et de réduire la paperasserie — il s'en gargarise —, force est d'admettre que, après 11 ans de gestion libérale, on traîne de la patte à cet égard. Il faut absolument décroiser les grands projets. Il faut permettre le plein potentiel de nos ressources naturelles. Il faut aussi permettre le plein potentiel de toutes les chaires de recherche que nous avons.

Il faut mettre un terme aux lois anti-ressources. Il faut réduire les impôts et réduire les taxes pour accélérer la production et laisser plus d'argent dans les poches des entreprises pour qu'elles puissent se développer, plutôt que d'envoyer de l'argent à Ottawa ou dans les provinces pour qu'elles aient moins d'argent. Elles savent créer de la richesse. Ce n'est pas le gouvernement qui crée la richesse. Ce sont les entreprises qui la créent. Il faut leur donner plus de liberté d'opération.

Il faut également réformer la formation. Actuellement, les programmes sont beaucoup trop uniformes, à notre avis. Il nous faut des programmes beaucoup mieux ciblés là où se trouvent les besoins. Je pense particulièrement au Programme canadien d'aide financière aux étudiants. Nous estimons qu'il faudrait aller vers des emplois où il y a des besoins, ceux pour lesquels on est à la recherche de candidats.

Soyons très honnêtes. En d'autres temps, on disait « qui s'instruit s'enrichit ». C'est toujours vrai. C'est important d'avoir des diplômés universitaires de premier, de deuxième, voire de troisième cycle. On est toujours d'accord là-dessus. Je dois rappeler que, quand j'étais jeune, on ne portait pas en haute estime les emplois manuels. Or, aujourd'hui, nous en avons besoin et des jeunes hommes et de jeunes femmes peuvent avoir des carrières et des vies sensationnelles avec des métiers de base, qui sont essentiels pour notre économie. Il peut s'agir de plomberie, d'électricité; des gens peuvent remplir de multiples tâches permettant de construire des maisons ou de construire des infrastructures. Il ne faut surtout pas mettre ces gens de côté, il faut plutôt les valoriser comme on doit valoriser tous les emplois.

Il nous faut également bâtir des logements là où se trouvent les emplois. Souvent, on voit des entreprises en région dites plus éloignées des centres que des centres urbains. On devrait plutôt dire que les centres urbains sont éloignés de ces régions. C'est vrai, ça peut paraître très prétentieux de dire qu'elles sont loin, que ce sont des régions éloignées. Or il y a exactement la même distance entre Montréal et la Gaspésie qu'entre la Gaspésie et Montréal. Je l'ai vérifié et, dans les deux sens, c'est la même distance. Alors, il ne faut pas insulter une région de cette façon. Je vois que mon collègue de Marc-Aurèle-Fortin est d'accord avec moi et hoche la tête.

Pour la petite histoire, quand j'étais chef d'un parti au provincial, soit l'Action démocratique du Québec, ou ADQ, j'étais à Matane, et il était question d'ouvrir un cégep à Montréal. J'avais dit qu'on allait ouvrir un cégep à Matane et que les gens de Montréal viendraient à Matane, parce que les gens de Matane vont à Montréal et c'est la même distance.

Il faut donc réformer la formation, il faut bâtir les logements là où se trouvent les emplois, et il faut aussi réparer l'immigration parce que, malheureusement, pendant 10 ans, on a eu une approche d'immigration uniforme. On ouvrait les portes comme ça sans aucun respect pour les immigrants eux-mêmes. N'oublions jamais que les premières victimes d'une immigration irrespectueuse, comme celle que nous avons depuis 10 ans, ce sont les immigrants.

C'est donc un cocktail de propositions que nous faisons, à savoir libérer l'économie, réformer la formation, réparer l'immigration et bâtir des logements afin de combattre le chômage chez les jeunes.

• (1915)

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. En effet, il y a le chômage en général, mais il y a surtout le chômage chez les jeunes. Bien sûr, cela nous préoccupe grandement aussi. C'est vraiment la question du premier emploi. Comment arrive-t-on à décrocher un premier emploi?

Moi aussi je me rappelle mon premier emploi. C'était en 1975, et je faisais le quart du soir. Ce n'était pas nécessairement agréable, mais, en effet, à la fin de la semaine, le chèque était intéressant. C'est donc très important. Ce premier emploi est un tremplin.

La question que j'adresse à mon collègue est très simple. Dans ce contexte, selon lui, quel est le rôle du gouvernement fédéral pour accélérer la formation des jeunes?

Gérard Deltell: Monsieur le Président, plus les temps changent, plus les réalités sont les mêmes. C'est actuellement le quart de travail du soir. C'est là que nous sommes aujourd'hui, en 2026.

Sérieusement, puisque la question du député et secrétaire parlementaire des ministres des Finances est pertinente, il faut absolument que le gouvernement fédéral soit à l'écoute des entreprises et de leurs besoins.

Trop souvent, on fait des programmes « mur à mur », on pense qu'un modèle unique peut convenir, mais ce n'est pas le cas. Prenons seulement la question de l'immigration et celle des emplois disponibles. À Montréal, le taux de chômage est beaucoup plus élevé que dans Chaudière-Appalaches. Chez mes amis de Chaudière-Appalaches, ceux qui sont sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, on parle d'un chômage de 2 %. Quand je dis « droite », j'exagère un petit peu, mais, dans toutes les circonscriptions, il y a pas mal de députés conservateurs.

C'est sûr que, si on veut s'attaquer à la question des emplois pour les jeunes, il faut le faire de façon régionale plutôt que nationale.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a parlé avec élégance de l'importance d'un premier emploi. Je me souviens moi-même avec affection de mes premières expériences professionnelles.

Il est de plus en plus difficile pour les jeunes de décrocher un premier emploi. Lorsqu'ils tardent à intégrer le marché du travail, ils acquièrent moins d'expérience et disposent de moins de ressources financières. Ils ont aussi moins d'occasions d'acquérir les

Adoption de rapports de comités

compétences nécessaires pour avoir accès à des emplois mieux rémunérés.

Mon collègue pourrait-il expliquer les conséquences à long terme de cette entrée tardive sur le marché de l'emploi?

• (1920)

Gérard Deltell: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'abord et avant tout de l'excellence de son français. Je ne sais pas si on l'a déjà vu jouer du piano, mais c'est assez impressionnant; et c'est sans rappeler qu'il est l'auteur de la biographie du futur premier ministre du Québec, l'actuel chef de l'opposition.

Ce qu'il faut, lorsqu'on pense aux jeunes, c'est leur donner la chance et le privilège de vivre ce moment de bonheur qui est celui d'avoir un premier emploi.

Je dois malheureusement rappeler de triste mémoire ce qui s'est passé lors de la COVID. Je sais qu'on construisait l'avion en vol, on comprend tout ça, mais c'était dommage de voir que l'on donnait des sous à des jeunes pour rester à la maison. C'était 2 000 \$ par mois.

Je suis sûr que tous les députés ici ont entendu des entrepreneurs et des donneurs d'emploi qui disaient que les jeunes voulaient travailler, mais que, s'ils recevaient 2 000 \$ par mois pour rester à la maison, eux-mêmes ne pouvaient pas concurrencer ça. C'est une erreur que nous avons identifiée à l'époque. Ce n'était pas facile d'aller à l'encontre de ce qui était évidemment très apprécié par bien des gens, mais, nous, nous l'avons fait, et c'était la chose à faire.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Monsieur le Président, je vais raconter une petite histoire, même si je n'ai pas beaucoup de temps. Cet été, je faisais le tour des organismes dans le cadre d'Emplois d'été Canada. J'ai rencontré un jeune du Nouveau-Brunswick qui travaillait à Longueuil. Je lui ai demandé s'il était là parce qu'il n'y avait pas d'emploi au Nouveau-Brunswick. Il m'a dit que non, qu'il était là simplement pour découvrir le Québec et qu'il aimait bien acquérir de l'expérience partout au Canada.

La question que je pose à mon collègue, pour qui j'ai un profond respect aussi et que j'aime beaucoup d'ailleurs, je ne le cacherai pas, est celle-ci: mon collègue croit-il que la mobilité peut contribuer à l'employabilité chez les jeunes?

Gérard Deltell: Monsieur le Président, oui, absolument, tous les Canadiens sont invités à se promener partout au Canada pour découvrir les richesses et la beauté du plus beau pays au monde: le Canada.

[Traduction]

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Bowmanville—Oshawa-Nord.

Le débat d'aujourd'hui vise à déterminer si les jeunes Canadiens ont une chance équitable de prendre leur place dans la vie. Trop de jeunes Canadiens envoient des curriculum vitae et frappent aux portes des employeurs, mais constatent, jour après jour, que personne ne les rappelle et que personne ne les embauche. Comment sont-ils censés bâtir leur avenir si on ne leur donne pas leur première chance?

Adoption de rapports de comités

Je suis appuyée par un conseil consultatif des jeunes, et ses membres m'ont confié qu'ils ont l'impression d'être à bord d'un autobus dont le conducteur ne se retourne jamais pour demander aux passagers où ils veulent aller. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est rester assis dans le bus et regarder par la fenêtre. Leur métaphore est très révélatrice. Cela dit, j'ai un message pour ces jeunes Canadiens: ils méritent d'avoir une place dans l'autobus et d'avoir leur mot à dire sur la direction qu'il prend. Les députés sont convaincus de la valeur inestimable de leurs contributions et de leurs réflexions sur les politiques les plus susceptibles de les aider.

Imaginons-nous ce que c'est que d'achever enfin ses études, mais de passer ensuite des mois à envoyer des demandes d'emploi sans succès. Selon la dernière Enquête sur la population active, le Canada a perdu 68 000 emplois rien qu'en septembre, ce qui faisait suite à 42 000 autres emplois perdus en août. On parle ici de 110 000 emplois de moins en seulement deux mois. Le taux de chômage chez les jeunes s'élevait à 13 %. En septembre seulement, 48 000 jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans ont perdu leur emploi. Pensons à l'étudiant qui a besoin de travailler pour payer ses études ou au diplômé qui continue de chercher un emploi alors que le remboursement de son prêt étudiant arrive à échéance. Souvent, cela signifie pour les jeunes qu'ils devront attendre avant d'acheter une maison ou de fonder une famille. De jeunes couples doivent mettre leur vie en suspens. Il est difficile de ne pas perdre confiance quand on passe des mois à envoyer des demandes sans recevoir de réponse.

Cette situation prévaut aussi près de chez nous. On rapporte que dans la région d'York, le nombre moyen de prestataires de l'assurance-emploi chaque mois a augmenté de plus de 56 % entre 2023 et 2025. C'est 56 % plus de familles qui essaient de payer leurs factures tout en cherchant du travail. On a aussi constaté que dans la région, bien que le nombre d'emplois offerts ait augmenté entre décembre 2024 et décembre 2025, la proportion des postes à temps plein est passée de 84 % à 75 %. Or, trouver une offre d'emploi et trouver un emploi fiable qui offre assez d'heures pour payer ses factures, ce sont deux choses très différentes. Les jeunes devraient être capables d'épargner, de devenir autonomes et de se bâtir un avenir dans leur propre collectivité.

En faisant du porte-à-porte dans ma circonscription, Newmarket—Aurora, j'ai rencontré un jeune soudeur qui vivait dans le sous-sol de ses parents. Il m'a dit qu'il gagnait bien sa vie, mais qu'il n'avait pourtant pas les moyens d'acheter une maison. Il veut être indépendant. Il veut commencer sa vie, mais il ne veut pas vivre à deux ou trois heures de ses parents. Il veut rester près de chez eux et fonder une famille dans sa propre communauté, mais c'est presque impossible pour lui aujourd'hui. En tant que mère, je veux que mes enfants aient la chance de se bâtir un avenir ici, au Canada. En tant que députée, je veux que tous les jeunes de Newmarket—Aurora et de tout le pays aient cette chance également.

Un jeune Canadien ne peut pas trouver d'emploi dans une entreprise qui n'a pas les moyens d'embaucher. C'est pourquoi un plan d'emploi doit tenir compte des coûts que doivent assumer les personnes qui créent ces emplois. Les propriétaires d'une petite entreprise doivent payer leurs employés tous les mois avant d'embaucher une personne de plus. Ils doivent savoir qu'ils ont les moyens de la payer. Si le gouvernement veut que les jeunes Canadiens travaillent, il doit faciliter l'ouverture d'une entreprise, la réalisation d'un projet ou l'embauche d'un employé supplémentaire.

La première recommandation du comité vise à réduire les impôts et les formalités administratives. Les conservateurs ont proposé un plan pour l'emploi chez les jeunes qui consiste d'abord à relancer l'économie en abrogeant les lois anti-ressources, en réduisant les impôts qui découragent le réinvestissement et en éliminant la pape-rasse qui étouffe la construction de logements et la croissance des entreprises. Nous voulons que les entreprises investissent au Canada, qu'elles acceptent plus de travail et qu'elles embauchent nos gens pour le faire.

• (1925)

Le rapport invite également le gouvernement à tenir compte des emplois et du logement lors de la fixation des niveaux d'immigration et à aider les nouveaux arrivants qualifiés à exercer dans leur domaine d'expertise. Nous ne devrions pas faire venir ici des personnes possédant des qualifications professionnelles pour ensuite les empêcher d'exercer leur métier. Il est également injuste envers les jeunes que le gouvernement ne tienne pas compte du nombre réel d'emplois de premier échelon et d'habitations disponibles. Un jeune à la recherche de son premier emploi et un nouvel arrivant cherchant à mettre à profit ses qualifications méritent tous deux une chance équitable de contribuer à la société et de se bâtir une carrière. Le gouvernement doit élaborer ses plans en fonction des emplois et des habitations disponibles et collaborer avec les provinces pour permettre aux personnes qualifiées d'exercer leur métier.

Nous devons également veiller à ce que la formation débouche sur un emploi. Les jeunes consacrent des années à leurs études. Beaucoup s'endettent et beaucoup demandent à leur famille de faire des sacrifices pour les aider. La recommandation 10 préconise que les fonds destinés à la formation soient alloués à des programmes qui aident réellement les jeunes à trouver un emploi. Si un programme ne donne pas les résultats escomptés, le gouvernement ne devrait pas y investir, mais réorienter ces fonds vers un programme offrant de meilleures chances d'embauche.

Notre plan permettrait d'accorder une aide financière plus importante aux étudiants qui choisissent de suivre des études dans un domaine où les employeurs ont besoin de main-d'œuvre. Il faut donc analyser les données réelles du marché du travail pour aider les jeunes Canadiens à se former aux métiers pour lesquels il y a des postes à pourvoir.

Les jeunes Canadiens se font dire sans cesse qu'ils ont besoin d'expérience pour décrocher leur premier emploi. Comment sont-ils censés acquérir de l'expérience s'ils n'ont jamais la chance d'en acquérir au départ? Le rapport recommande davantage de stages pour étudiants et un financement stable pour le programme de stages pour étudiants, un programme dont j'ai moi-même bénéficié lorsque j'étais à l'université. Cela aiderait les étudiants à acquérir de l'expérience auprès d'un employeur pendant leurs études, afin qu'ils aient quelque chose à mettre sur leur CV à la fin de leurs études.

Une autre recommandation propose de rétablir les subventions qui aident les apprentis à financer leur formation. Si nous avons besoin de plus d'électriciens, de charpentiers ou de plombiers, nous devons veiller à ce que les jeunes qui se lancent dans ces métiers puissent suivre leur formation jusqu'au bout. Cependant, même avec une formation adaptée et une offre d'emploi, il existe une autre source de difficultés, un autre défi: se trouver un logement. Si un jeune est prêt à déménager pour aller travailler, mais qu'il ne parvient pas à trouver un logement abordable, comment peut-il accepter l'emploi? Le rapport recommande d'étudier la possibilité d'une déduction fiscale pour les employeurs qui construisent des logements pour leurs travailleurs.

Mes enfants sont encore petits, et je ne sais pas où la vie les mènera sur le plan professionnel, mais je veux qu'ils sachent qu'ils peuvent se bâtir une belle vie ici, dans ce pays que nous aimons, le Canada. Les jeunes Canadiens devraient pouvoir envisager leur avenir avec optimisme plutôt que de se demander s'ils pourront un jour se le permettre financièrement.

Le rapport présente au gouvernement des recommandations claires auxquelles il peut donner suite dès maintenant afin de faciliter l'embauche pour les entreprises, d'aider les étudiants à acquérir de l'expérience de travail, d'accompagner les apprentis tout au long de leur formation et d'aider les travailleurs à trouver un logement là où ils trouvent du travail. Les jeunes Canadiens devraient pouvoir se bâtir un avenir dans le pays qu'ils considèrent comme le leur. Ils sont prêts à travailler pour cet avenir. Il est temps que le gouvernement cesse de leur mettre des bâtons dans les roues.

• (1930)

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, il est vrai que le chômage chez les jeunes est un problème majeur, non seulement au Canada, mais aussi partout dans le monde. Nous parlons toutefois du Canada, où ce problème est très important. Nous nous trouvons dans une situation assez particulière, car il y a beaucoup de jeunes à la recherche d'un emploi et beaucoup de commerces et d'entreprises à la recherche de travailleurs. Il y a un déséquilibre entre les personnes qui cherchent un emploi et les entreprises qui en offrent.

Dans ce contexte, qu'est-ce que ma collègue recommanderait au gouvernement de faire en priorité pour remédier à ce déséquilibre, et pour permettre aux chercheurs d'emploi d'en trouver parmi les postes offerts par les entreprises?

Sandra Cobena: Monsieur le Président, c'est une question extrêmement importante, et je suis fermement convaincue que c'est lorsque l'industrie et le gouvernement travaillent en étroite collaboration pour définir les bonnes mesures que nous parviendrons à élaborer les meilleures politiques.

Lorsque je m'entretiens avec des jeunes, je constate qu'ils souhaitent faire partie de la solution. J'encourage tous les députés à créer un conseil consultatif de la jeunesse et à recueillir les recommandations des jeunes eux-mêmes. En discutant également avec des entreprises, j'ai appris qu'elles constatent souvent une incompatibilité entre les compétences requises pour un poste donné et celles dont disposent les candidats, ce qui explique pourquoi la formation et une première expérience professionnelle sont importantes pour les étudiants.

En réunissant autour de la table les deux parties, y compris les personnes qui font partie de la solution, afin de discuter, on obtient de meilleurs résultats en ce qui concerne les politiques. Ce rapport

Adoption de rapports de comités

propose en fait des solutions très simples qui contribueraient à atténuer le problème.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je n'ai qu'un bref commentaire à faire en réponse à la question du député libéral d'en face, qui a souligné à juste titre la nécessité de combler les écarts qui existent entre les employeurs et les jeunes en matière de développement des compétences.

Parmi les institutions essentielles qui contribuent à combler cet écart figurent les établissements de formation professionnelle, qui collaborent avec les employeurs pour offrir des formations étroitement adaptées aux besoins du marché du travail. Ces établissements s'adressent aux jeunes, et pourtant le gouvernement s'en prend à eux. En fait, la ministre de l'Emploi et des Familles s'est livrée à des attaques virulentes et répétées contre ces établissements, laissant entendre qu'ils sont tous coupables de fraude. Le gouvernement doit cesser de diaboliser ceux qui s'efforcent de réduire l'écart entre les compétences recherchées par les employeurs et celles que possèdent les jeunes, car c'est important.

Je tiens à remercier ma collègue d'avoir soulevé la question de la reconnaissance des titres de compétences. Lorsque des professionnels qualifiés formés dans d'autres régions du monde sont contraints de rivaliser avec des jeunes pour des emplois de premier échelon, c'est une grande perte pour notre économie à tous les égards. Comment pouvons-nous mieux combler cette lacune dans la reconnaissance des titres de compétence afin que les personnes formées puissent travailler dans leur domaine de compétence et laisser aux jeunes la voie libre pour les emplois de premier échelon?

Sandra Cobena: Monsieur le Président, pendant la dernière campagne, nous avons dit très clairement qu'une partie de la solution consiste à mettre en place le programme Sceau bleu afin que les immigrants hautement qualifiés puissent pratiquer dans leur domaine de compétence. Pendant mes discussions avec des professionnels, je n'ai entendu que de bons commentaires à ce sujet.

En ce qui concerne les jeunes Canadiens, c'est souvent dans les petites et moyennes entreprises qu'ils trouvent leur premier emploi, donc l'emploi de débutant qu'ils recherchent. Nous devons également les soutenir.

• (1935)

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que j'ai entendu ma collègue mentionner un programme dont elle a bénéficié à l'université, car c'est à ce moment-là que je l'ai rencontrée pour la première fois, à l'époque où nous étions tous les deux étudiants.

Le Canada dans lequel nous évoluons à l'époque — je ne préciserai pas à quand cela remonte, pour nous ménager tous les deux — était très différent de celui que connaissent les jeunes d'aujourd'hui. L'un des plus gros problèmes que je constate, c'est que les jeunes n'arrivent pas à trouver un premier emploi, ce qui signifie que les employeurs se retrouvent devant des jeunes dans la vingtaine qui n'ont aucune expérience. La députée pourrait-elle parler des conséquences à long terme de cette situation?

Sandra Cobena: Monsieur le Président, je remercie le député de ne pas avoir mentionné l'année où nous nous sommes rencontrés à l'université.

Adoption de rapports de comités

Ce premier emploi est extrêmement important, car il permet d'acquérir de l'expérience. C'est aussi la première fois qu'un employeur dit à un jeune qu'il croit en lui, qu'il est capable de réussir, que sa contribution est précieuse et que quelqu'un prend le risque de l'aider à bâtir sa carrière ici, au Canada.

[Français]

Gérard Deltell: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Tout à l'heure, lors de la période des questions et des observations, en répondant à la question du député d'Elgin—St. Thomas—London-Sud, je me suis un peu trop enthousiasmé. J'ai dit que le chef de l'opposition officielle allait être le prochain premier ministre du Québec. Je tiens à rectifier la situation: il sera le futur premier ministre du Canada.

Le vice-président: Je remercie le député d'avoir rectifié les propos qu'il a tenus à la Chambre.

[Traduction]

Nous reprenons le débat. Le député de Bowmanville—Oshawa-Nord a la parole.

Jamil Jivani (Bowmanville—Oshawa-Nord, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom des formidables habitants de Bowmanville—Oshawa-Nord pour parler de la question pressante et importante du chômage chez les jeunes.

On évoque beaucoup de chiffres quand on parle de ce problème, et ils sont très importants, mais je veux aussi prendre le temps de parler des personnes et des vies qui se cachent derrière ces chiffres. Pour brosser un tableau de la situation, 110 000 emplois ont été perdus au Canada dans les deux derniers mois et, en septembre, 70 % des emplois perdus étaient occupés par de jeunes travailleurs. Cela représente 48 000 emplois perdus en un mois pour les travailleurs de moins de 25 ans. Ce chiffre est alarmant. Il nous rappelle que les décideurs et les législateurs ici, à Ottawa, doivent prendre ce problème au sérieux et chercher des solutions.

J'ai le privilège et l'honneur de représenter une circonscription et une collectivité où se trouvent deux établissements postsecondaires, le Collège Durham et l'Université Ontario Tech. Il arrive souvent que je me sente vieux, car quand je parle à des étudiants, je me rappelle combien le temps passe vite, mais je me rappelle aussi que notre pays compte de nombreux jeunes gens remarquables et dynamiques.

Pour donner une idée de la population étudiante de ma circonscription, le Collège Durham compte 13 000 étudiants à temps plein, ainsi que 30 000 étudiants suivant un programme à temps partiel ou des cours d'éducation continue. L'Université Ontario Tech, elle, compte plus de 14 000 étudiants de premier cycle et de deuxième cycle. J'ai l'occasion de me rendre sur les campus et d'entendre directement les jeunes parler de leur réalité. Ils me racontent comment ils vivent la conjoncture économique et comment, à leurs yeux, les décisions du premier ministre touchent leur génération et leurs perspectives d'avenir, qu'il s'agisse de se bâtir une carrière, d'accéder à la propriété ou de réaliser leurs rêves.

Récemment, avec l'aide de Mme Keri-Ellen Walcer, une professeure formidable de la Faculté des affaires du Collège Durham, j'ai pu réunir un groupe de leaders étudiants pour qu'ils me fassent part de leurs expériences et de leurs observations sur la façon dont l'économie les touche, ainsi que leurs pairs et leur famille. Nous avons rencontré les dirigeants de l'association étudiante du Collège Durham et de l'association étudiante de l'Université Ontario Tech, ain-

si que des représentants du club étudiant dédié aux affaires du Collège Durham, du club de blogueurs du Collège Durham et du club des créateurs et innovateurs du Collège Durham.

Ce qui m'est apparu clairement à la suite de ces conversations, c'est que si nous souhaitons nous attaquer au problème du chômage chez les jeunes, nous devons être conscients des répercussions de la situation économique sur les jeunes entrepreneurs. Ce sont eux qui bâtiront l'économie de demain. Ils créeront des emplois non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs pairs et la communauté en général. Si nous voulons faire baisser ces chiffres alarmants concernant les pertes d'emploi chez les jeunes travailleurs, nous devons mettre en place un plan visant à outiller et à soutenir ces jeunes entrepreneurs.

Au fil de nos échanges, ces étudiants ont soulevé un certain nombre d'enjeux qui, à mon avis, peuvent aider les députés de la Chambre à mieux comprendre le stress et les difficultés que la crise actuelle du coût de la vie fait vivre aux futurs dirigeants de notre économie et en quoi cette situation risque de compromettre la création d'emplois.

J'aimerais tout d'abord parler de leurs préoccupations en matière de logement. Ce qu'ils m'ont clairement fait comprendre, c'est que, comme ils ont tout juste de quoi survivre chaque mois pour payer leur loyer et que c'est très difficile pour eux de joindre les deux bouts, il ne leur reste que très peu de temps à la fin de chaque journée, de chaque semaine et de chaque mois pour se consacrer réellement à leurs entreprises, et ils ont des intérêts très variés, allant de la création de mode à la fabrication en passant par la restauration. Ils veulent se consacrer à toutes sortes de choses, mais à cause de la crise de l'abordabilité, ils ont très peu de temps.

Nous savons que, pour faire croître une entreprise et bâtir une économie, les jeunes ont besoin de mentorat et de réseautage. S'ils veulent démarrer une entreprise, ils ont d'autant plus besoin de mentorat et de réseautage dans le domaine où ils veulent travailler, innover, créer et bâtir. Cependant, si quelqu'un survit à peine chaque mois et a du mal à joindre les deux bouts au quotidien, il lui reste très peu de temps pour réfléchir à la situation dans son ensemble et tisser des relations pour bâtir son entreprise et faire croître l'économie locale.

Voilà qui brosse un tableau très clair et très logique de la situation. Ainsi, lorsque le gouvernement affirme avoir un programme — sachant que le gouvernement et le premier ministre sont très doués pour faire des annonces, publier des communiqués, tenir des conférences de presse et prononcer des discours derrière un lutrin, souvent devant un décor monté de toutes pièces pour donner l'impression qu'ils font quelque chose de constructif —, cela soulève de nombreuses questions. Par exemple, alors qu'une crise de l'abordabilité bat son plein, les jeunes ont-ils vraiment le temps de se prévaloir de ces soi-disant programmes et annonces?

● (1940)

Si les jeunes peinent déjà à joindre les deux bouts, où trouveront-ils le temps de remplir des formulaires administratifs ou de se rendre dans un bureau fédéral pour se renseigner sur un programme qui est censé aider leur génération à bâtir l'avenir? Cette réalité saute encore davantage aux yeux lorsqu'on visite le campus du Collège Durham. Une banque alimentaire a dû y ouvrir ses portes, comme sur bien d'autres campus au pays. C'est dire à quel point la hausse du coût de la vie empêche les étudiants de subvenir à leurs besoins.

Cela met non seulement en évidence la précarité de la situation dans laquelle évoluent les jeunes entrepreneurs, mais souligne également les difficultés qu'ils rencontrent pour trouver le temps et la concentration nécessaires pour bâtir les entreprises de demain, pour accéder à un encadrement et à des réseaux, pour se prévaloir de programmes qui leur conviennent et pour mener à bien la planification indispensable à la réussite de leurs ambitions. Cela met également en lumière la présence de graves crises de santé mentale. Ce que les gens entendent s'ils discutent avec des étudiants, non seulement au Collège Durham et à l'Université Ontario Tech, mais aussi sur les campus de partout au pays, c'est qu'ils subissent des niveaux de stress extrêmes pour mener à bien leurs études, planifier leur avenir et se construire une carrière afin de payer les factures et de garder la tête hors de l'eau une fois diplômés. Cela provoque de très graves problèmes de santé mentale chez bon nombre de leurs pairs, et soulève de nombreuses inquiétudes quant à l'existence de ressources et de soutiens adaptés pour les jeunes, sur les campus et ailleurs. Il ne s'agit pas seulement d'un soutien clinique, mais aussi d'un soutien communautaire et de la possibilité de nouer des relations et des amitiés, et de créer un esprit de camaraderie. Ces éléments manquent souvent dans la vie des jeunes d'aujourd'hui, ce à quoi vient s'ajouter la crise du coût de la vie avec laquelle ils doivent composer.

Somme toute, si nous reconnaissons, comme je crois que nous devons le faire, que les jeunes entrepreneurs sont essentiels pour résoudre le problème du chômage chez les jeunes, nous devons également comprendre les circonstances dans lesquelles ils grandissent, les circonstances dans lesquelles ils étudient et les circonstances dans lesquelles ils travaillent. À mon avis, si nous voulons prendre ce problème au sérieux, chaque fois que Statistique Canada publie une statistique ou que des données sur l'emploi font les manchettes, nous devons penser aux jeunes, comme les leaders étudiants du Collège Durham et de l'Université Ontario Tech que j'ai mentionnés, ainsi qu'aux étudiants de tout le pays qui font les frais d'une économie qui ne fonctionne tout simplement pas.

Je me souviens qu'il y a quelques années à peine, les députés d'un gouvernement libéral précédent parlaient beaucoup d'équité entre les générations. Cette expression à la mode était utilisée très souvent. Cependant, lorsque nous rendons visite à des étudiants sur les campus et que nous les écoutons, ils nous disent que le gouvernement n'a pas assuré l'équité entre les générations. En fait, le gouvernement a créé une économie très déséquilibrée où ceux qui ont déjà une maison ou une entreprise et qui ont déjà fait leur chemin ne ressentent pas les mêmes conséquences que ceux qui rêvent et qui s'efforcent d'obtenir ces mêmes choses dans un environnement où c'est beaucoup plus difficile.

J'aimerais profiter du temps qui me reste pour revenir sur un plan dont certains de mes collègues conservateurs ont parlé à la Chambre aujourd'hui. C'est un plan que les conservateurs ont présenté et qui, selon nous, améliorera la situation des jeunes travailleurs et des jeunes entrepreneurs. C'est un plan qui réglera bon nombre des problèmes et des préoccupations dont j'entends parler lorsque je rends visite aux étudiants du Collège Durham et de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario. Ce plan repose sur quatre piliers.

Le premier pilier consiste à libérer le potentiel de l'économie en réduisant les impôts et les formalités administratives. C'est le b.a.-ba de la croissance économique, et il est ahurissant que nous ayons même à débattre de ces principes à la Chambre, mais telle est la réalité.

Adoption de rapports de comités

Le deuxième pilier consiste à réformer le système d'immigration. Il y a trop de gens qui entrent dans notre pays. Cela déséquilibre le marché du travail et aggrave la situation pour tout le monde. Nous devons nous attaquer à ce problème. Les seuls qui profitent des niveaux d'immigration élevés sont les grandes entreprises qui souhaitent voir baisser les salaires des travailleurs canadiens.

Le troisième pilier du plan des conservateurs concerne le Programme canadien d'aide financière aux étudiants: il s'agit de s'assurer que l'argent des contribuables sert à aider les étudiants à poursuivre des études dans des domaines où il y a de vrais emplois et de vrais débouchés.

Enfin, ce plan vise à soutenir l'offre de logements pour les travailleurs. Ce volet est très important, car, comme je l'ai mentionné, les jeunes ont plus de mal à joindre les deux bouts et à bâtir leur carrière en raison de la crise du logement.

● (1945)

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a bien une chose sur laquelle nous pouvons nous entendre, c'est que l'économie canadienne subit effectivement de graves tensions, des tensions qui découlent de la guerre commerciale. Elles proviennent des pressions exercées par notre voisin de confiance, qui souhaite désormais s'assurer que notre secteur manufacturier retourne aux États-Unis. Bien entendu, cela n'arrivera pas, mais si nous voulons favoriser la création d'emplois pour les jeunes, nous devons parler de l'éléphant dans la pièce, à savoir les attaques dont le Canada fait l'objet de la part de notre voisin de confiance. Il s'agit là de mes observations, et non d'une véritable question.

Jamil Jivani: Monsieur le Président, il est temps que le gouvernement libéral prenne conscience du fait que les Canadiens ne se laissent plus bernier. Les libéraux sont tenus de rendre compte de leurs actes.

Le premier ministre Eby vient de perdre les élections en Colombie-Britannique en recourant aux mêmes manœuvres que le premier ministre tente d'exécuter, à savoir le fait de rejeter la responsabilité de tous les problèmes du Canada sur un autre pays et de ne pas assumer la responsabilité de ses propres mauvaises politiques. Les jeunes méritent mieux, et c'est la raison pour laquelle nous avons présenté les idées que nous avons concoctées. Nous l'avons fait afin que le gouvernement puisse faire de son mieux pour agir dans l'intérêt de nos jeunes.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, tous les députés ne le savent peut-être pas, mais mon collègue a écrit un excellent ouvrage il y a quelques années sur les défis auxquels les jeunes hommes sont confrontés. De nombreux éléments dans ce livre sont très pertinents et très prémonitoires. Je sais que mon ami et collègue a passé une grande partie de sa vie et de sa carrière à la Chambre et bien avant cela à essayer de relever les défis auxquels les jeunes hommes sont confrontés.

Adoption de rapports de comités

Je suis sûr qu'il a entendu parler, tout comme moi, des difficultés à gravir les premiers échelons. Les gens veulent une carrière sûre et un logement. Ce sont les premières étapes qui leur permettront de se bâtir la vie qu'ils souhaitent. Cela peut signifier se marier ou avoir des enfants. Ces rêves sont un peu plus difficiles à réaliser lorsqu'une personne vit chez ses parents ou ne sait pas vraiment où se dirige sa carrière. Ces étapes initiales ne concernent pas seulement le bien-être économique. Elles permettent également aux gens de réaliser leurs objectifs en matière de famille, de communauté et bien d'autres choses.

Je me demande si le député pourrait nous faire part, à la lumière de son expérience et du travail qu'il fait depuis de nombreuses années, des défis particuliers auxquels les jeunes sont confrontés de nos jours et de ce que nous pouvons faire pour y remédier.

• (1950)

Jamil Jivani: Monsieur le Président, pour les jeunes qui sont confrontés à une série de difficultés, comme je l'ai été dans ma jeunesse, comme ceux qui viennent d'un foyer brisé, qui sont dans toutes sortes de situations d'instabilité économique ou qui ont un traumatisme qu'ils doivent gérer à un très jeune âge, un emploi est une planche de salut vers la normalité. C'est une façon de s'intégrer dans la société à un moment où ils se sentent peut-être très isolés et mis à l'écart par les circonstances de la vie. Quand on constate, rapport après rapport, que les postes de début de carrière, le genre d'emploi qui a été la première étape pour moi et pour beaucoup de gens de ma génération, sont maintenant plus difficiles à obtenir pour les jeunes travailleurs, c'est une planche de salut qui leur est refusée. C'est la normalité à laquelle tant de jeunes aspirent qui leur est refusée.

Il ne s'agit pas seulement de la possibilité économique, ce qui est extrêmement important, et il ne s'agit pas seulement de bâtir une carrière, ce qui est extrêmement important. Il s'agit de la stabilité et de l'épanouissement personnel que procure un emploi. Je pense que tous les jeunes méritent cela.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai essayé de faire ressortir entre autres choses le fait que le gouvernement a pris un certain nombre d'initiatives. C'est difficile de savoir exactement pourquoi les conservateurs s'y opposent. Je vais donner un exemple précis. Le programme du Sceau rouge permet aux jeunes de se lancer dans l'une des 80 000 à 100 000 carrières possibles en leur offrant une prime de 5 000 \$ pour les amener à terminer ce programme.

Je me demande si le député pourrait nous faire part de ses réflexions sur la position du Parti conservateur à l'égard de ce programme.

Jamil Jivani: Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier le député d'en face de m'avoir enfin posé une question qui ne porte pas sur les États-Unis. Je lui en suis très reconnaissant.

En ce qui concerne les politiques, le gouvernement en a annoncé qui, à mon avis, peuvent être très utiles. Il y a des politiques existantes du gouvernement fédéral qui peuvent être utiles. Le problème, c'est qu'elles ne sont pas suffisantes. Ce que nous demandons, c'est que le gouvernement prenne le problème au sérieux et qu'il en fasse plus.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un grand honneur de prendre la parole au nom des habitants d'Elgin—St. Thomas—Lon-

don-Sud. Je partagerai mon temps de parole avec mon collègue d'Edmonton-Sud-Est.

Dans le cadre de mes fonctions, j'ai le grand privilège de rencontrer des gens dans toutes les collectivités que je représente, mais j'aime particulièrement aller à la rencontre des jeunes dans les classes. Chaque fois que je visite une classe du secondaire, les élèves débordent d'enthousiasme. Parfois, ils sont tellement emballés qu'ils n'arrivent même plus à se concentrer pour m'écouter.

J'ai beaucoup d'espoir pour ces élèves du secondaire, même s'ils ne partagent pas cet espoir pour l'instant. Lorsque je m'adresse à ces élèves, je sais bien que, comme dans n'importe quelle classe de 10^e année, ce n'est pas tout le monde qui s'intéresse à la politique. J'essaie donc toujours de trouver des sujets qui les interpellent et qui font écho à leur vécu et à leurs réalités. Immanquablement, chaque fois que je demande à une classe combien d'élèves ont de la difficulté à trouver un emploi, presque toutes les mains se lèvent.

En fait, il y a quelques semaines, j'ai posé la même question à un groupe de 10^e année pendant un cours d'éducation civique. Les élèves ont ri parce qu'ils considèrent leur incapacité à trouver un emploi en ce moment comme une blague. Ils ne croient même pas que cette possibilité est réaliste. C'est désolant.

Au cours du débat de ce soir, des députés ont parlé de l'importance du premier emploi et de la fierté que l'on ressent en occupant un premier emploi. Je me souviens que j'ai eu mon premier emploi d'adulte, pour ainsi dire, à 14 ans. J'étais aide-serviteur dans un restaurant hôtelier. J'ai alors eu l'occasion d'acquérir des compétences, de gagner un peu d'argent et de faire quelque chose de ma vie, même si j'étais très jeune.

C'était intéressant. Un an plus tard, pour une raison ou une autre, j'ai eu envie de changer d'emploi, et j'ai fait quelque chose que je ne recommande à personne, surtout pas de nos jours: j'ai donné mon préavis de deux semaines sans avoir de plan pour la suite. Au cours des deux semaines qui ont suivi, on m'a offert plusieurs emplois, alors que je n'avais que 15 ans et un an d'expérience de travail. Voilà la situation qui prévalait alors, voilà les occasions dont pouvaient profiter les gens de mon âge, et assurément aussi les autres députés ici qui sont plus âgés que moi.

Je trouve déchirant de voir que ce n'est plus le cas. Non seulement les jeunes d'aujourd'hui ne se voient plus offrir de multiples offres, mais ils se retrouvent en fait à postuler à des dizaines ou même à des centaines d'emplois sans parvenir à trouver une seule entreprise pour les embaucher. Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas passionnés. Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas dévoués ou travailleurs. C'est parce que les emplois ne sont tout simplement pas disponibles pour eux.

Malgré les affirmations du gouvernement libéral selon lesquelles tout va bien au Canada en ce moment, nous avons vu au cours de la dernière année des chiffres très sombres en matière de chômage. En fait, je me souviens du moment où le taux de chômage chez les jeunes a atteint un niveau record, tout juste sous la barre des 15 %. Combien de députés ont sonné l'alarme à ce sujet? Le taux de chômage chez les jeunes est encore pire en ce moment dans la région que je représente. Le mois dernier, le taux de chômage chez les jeunes dans la région de London, qui comprend St. Thomas et Elgin, s'élevait à 19,9 %. Cela signifie qu'un jeune sur cinq qui se cherche un emploi n'arrive pas à en trouver un.

Ces chiffres sont déjà suffisamment alarmants, mais ils ne racontent qu'une partie de l'histoire. Ils ne tiennent pas compte des personnes qui ont baissé les bras, qui ne cherchent pas d'emploi et qui se sont retirées du marché du travail. Si l'on tient compte de ces personnes, le portrait est encore plus sombre. Quand les jeunes peinent à décrocher leur premier emploi, il leur devient difficile de progresser et d'accéder à de meilleurs emplois par la suite. Les employeurs me disent parfois que, lorsqu'ils ont la possibilité d'embaucher quelqu'un, ils reçoivent des candidatures de jeunes de 20 ou 22 ans qui n'ont aucune expérience pertinente. Ces jeunes n'ont tout simplement pas pu décrocher les emplois qui leur auraient permis de faire leurs premières armes, de développer leurs compétences et d'acquérir de l'expérience.

Nous constatons maintenant les effets cumulatifs de cette situation: les jeunes entrent plus tardivement sur le marché du travail, non pas par manque de volonté, mais par manque de possibilités. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait. L'un d'eux est le contexte économique auquel les entreprises et leurs propriétaires sont actuellement confrontés.

● (1955)

Contrairement à ce que les libéraux vont sans doute affirmer, cette situation n'est pas imputable aux États-Unis. C'est la conséquence de 11 années de gouvernance libérale axée sur de mauvaises politiques, de lourds impôts, une réglementation excessive, des formalités administratives fastidieuses, une bureaucratie envahissante et une inflation galopante, autant de facteurs qui rendent plus difficile, voire impossible, pour les entreprises — en particulier les petites et moyennes entreprises — d'investir dans les talents et d'embaucher du personnel. Si l'on discute avec des propriétaires de petites entreprises, on constate qu'ils se retrouvent de plus en plus souvent à assumer l'équivalent de deux, trois, voire quatre emplois à temps plein, car ils n'ont pas les moyens d'embaucher, surtout compte tenu de leur faible marge de profit. Chaque décision d'embaucher ou de ne pas embaucher signifie souvent une occasion manquée pour un jeune débutant.

Ils ont agi de manière irresponsable, au point qu'aujourd'hui, les jeunes se voient privés de possibilités d'emploi en raison de l'afflux de travailleurs étrangers temporaires qui occupent de nombreux postes dans le secteur des services, parce que le gouvernement a décidé que c'était possible. C'est le gouvernement libéral qui a décidé que c'était possible. C'est une réalité que tout le monde constate au pays. Tout le monde en est conscient, sauf les libéraux, ou du moins ceux-ci choisissent de ne pas le reconnaître. Si nous ne mettons pas fin à ce programme, nous verrons de plus en plus se concrétiser ce que nous avons décrit ce soir. De plus en plus de jeunes seront incapables d'entrer sur le marché du travail.

Nous avons proposé, comme certains de mes collègues l'ont mentionné ce soir, un certain nombre de mesures concrètes, des choses que le gouvernement libéral pourrait faire dès maintenant pour commencer à redresser la barre après son bilan désastreux de ces 11 dernières années. Cependant, je tiens à saisir cette occasion pour donner une voix à ceux qui ont été les plus directement touchés par cette situation, ces jeunes qui m'ont contacté et qui continuent de le faire pour me faire part de la vie qu'ils sont contraints de mener, à cause de ce qui se passe.

Il y a aussi la question de l'immigration. Chaque fois que nous abordons ce sujet, les libéraux tentent de recourir à une manœuvre tout à fait malhonnête. Ils prétendent que nous rejetons sur les immigrants la responsabilité des difficultés économiques du Canada,

Adoption de rapports de comités

alors que la réalité est tout autre. Nous tenons le gouvernement libéral pour responsable, lui qui, depuis 11 ans, détient les rênes du pays et décide précisément du nombre de personnes autorisées à entrer sur le territoire et à y travailler. C'est sa prérogative en tant que gouvernement, et cela fait 11 ans qu'il s'en sert.

Logan écrit: « Je suis au fond du baril. J'ai perdu ma voiture à cause d'un accident lié à la météo. J'ai alors été obligé de quitter mon emploi parce que j'étais aux études. Je n'ai pas été en mesure de trouver un emploi depuis. Presque tous les jours, je postule et je cherche activement un emploi. Toujours sans véhicule, je suis à court de temps et d'argent. Mes économies m'ont permis de tenir jusqu'à présent, car je paie moi-même mon loyer et ma nourriture. » Benjamin écrit: « Je n'arrive pas à trouver un bon emploi malgré de multiples diplômes. » Tyler écrit: « Récemment, j'ai commencé mon dernier cycle d'études pour devenir plombier agréé. Au cours des deux derniers cycles que j'ai suivis, j'ai reçu une bourse à la fin, ce qui m'a aidé à acquérir ce dont j'avais besoin pour progresser dans ma carrière, comme des outils et des manuels scolaires. Or, en mars 2025, le gouvernement fédéral m'a retiré cette aide, à moi ainsi qu'à tous les autres apprentis. » Je suis heureux que les libéraux aient enfin reconnu le caractère problématique de cette décision lorsque nous en avons discuté, car elle a eu des conséquences très perturbantes pour les étudiants. Tyler a ajouté: « Il faut soulever cette question à la Chambre. Nous avons besoin d'une main-d'œuvre qualifiée, formée au Canada, pour contribuer à l'édification de notre pays. »

Il y a Candace. Pendant la période des questions la semaine dernière, j'ai lu un extrait de la lettre qu'elle m'a envoyée. Même si la ministre responsable de l'emploi a dit qu'elle serait ravie de pouvoir correspondre avec Candace, j'ai demandé le consentement unanime pour déposer cette lettre, mais les libéraux ont étouffé ma demande par leurs cris. Candace, une femme de 25 ans et mère d'une petite fille de 17 mois au moment d'écrire cette lettre, a été licenciée en raison du ralentissement économique. Elle a postulé à 500 offres d'emploi. Elle explique avoir adapté son curriculum vitae à plusieurs secteurs d'activité et elle a rédigé des lettres de motivation personnalisées. Elle a en effet fait de la recherche d'emploi son activité à temps plein, mais elle n'a obtenu qu'une poignée d'entrevues. Elle a constaté que des entreprises auprès desquelles elle avait postulé ont préféré embaucher des travailleurs étrangers temporaires. Telle est la réalité à laquelle sont confrontés les jeunes.

Le gouvernement libéral doit cesser de prendre la situation à la légère. Il doit comprendre cette situation, être à l'écoute et travailler avec nous pour mettre en place les solutions qui permettront de redresser la barre, qui donneront aux jeunes que je représente, que nous représentons tous ici à la Chambre, la chance d'avoir les mêmes perspectives d'avenir dont nous avons tous bénéficié à leur âge.

● (2000)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à dire d'emblée que je suis quelque peu préoccupé par la manière dont la droite conservatrice tente aujourd'hui de rejeter la responsabilité des problèmes sur les immigrants.

En 2012, le taux de chômage chez les jeunes dépassait les 14 %. En 2025, il était inférieur à 14 %. Or, je ne me souviens pas qu'en 2012 l'opposition ait critiqué Stephen Harper en affirmant que les immigrants étaient responsables de cette situation.

Adoption de rapports de comités

Je me demande si le député faisait partie de l'opposition à l'époque. Il y avait des immigrants qui occupaient des emplois et de nombreux exemples de jeunes qui cherchaient du travail. Le député aurait-il fait preuve d'autant d'enthousiasme pour tenter de donner une image négative des immigrants? Réfléchissons aux dégâts que cela provoque du point de vue des tensions raciales au sein des collectivités. Il me semble que nous devons faire preuve d'équité dans nos explications aux jeunes Canadiens, mais aussi envers les immigrants, lorsque nous leur expliquons la situation.

Andrew Lawton: Monsieur le Président, la mauvaise foi du député est tout simplement révoltante. J'ai clairement indiqué dans mon discours que ce n'était pas la faute des immigrants. Je ne reproche à personne de vouloir jouir des richesses de ce pays et de s'y épanouir. C'est le gouvernement libéral qui fixe les chiffres. C'est un problème mathématique.

Je comprends bien que les libéraux, vu leur bilan, ne sont pas particulièrement doués en mathématiques, mais le député devrait avoir honte d'essayer de faire de cet enjeu une question raciale alors qu'il s'agit d'une question d'égalité des chances. En fait, les immigrants qui sont venus s'établir chez nous et qui ont suivi toutes les règles sont tout aussi mécontents du bilan du gouvernement libéral. Eux aussi se sentent laissés pour compte. Eux aussi sont confrontés aux mêmes difficultés que tout le monde sur le marché du travail.

Cela n'a absolument rien à voir avec les immigrants. Ce qui est en cause ici, c'est le fait que le gouvernement ait laissé le programme des travailleurs étrangers temporaires prendre une ampleur telle que, d'ailleurs, il reconnaît lui-même qu'il y a un problème. Je ne comprends pas du tout où le député veut en venir.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je veux revenir sur le débat entourant l'immigration, car les libéraux d'en face manquent totalement de nuance et de sérieux sur cette question. Ils cherchent simplement à esquiver un débat important, de fond et véritablement nuancé sur la façon de bien gérer l'immigration.

Comme mon collègue l'a indiqué, certes, c'est une question de chiffres, mais c'est aussi une question de catégories et de reconnaissance des compétences. Lorsqu'une personne arrive au pays avec des compétences précises qu'elle pourrait mettre au service de l'économie, mais que le gouvernement ne les reconnaît pas et la contraint plutôt à se tourner vers des emplois de premier échelon, tout le monde y perd: le nouvel arrivant, les jeunes avec qui il se retrouve en concurrence pour ces emplois, mais aussi les personnes qui pourraient bénéficier de ses compétences si celles-ci étaient mises à contribution à la hauteur de son expertise. Il s'agit de bien définir les catégories, de reconnaître les compétences et d'élaborer une politique nuancée, plutôt que de se livrer à l'exercice de démagogie auquel les libéraux se prêtent pour éviter d'avoir à répondre de leurs propres échecs.

• (2005)

Andrew Lawton: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue de Sherwood Park—Fort Saskatchewan. Je le remercie d'être un aussi bon porte-parole dans ce dossier, de parcourir le pays et de faire le travail que devrait faire le gouvernement libéral pour mobiliser les gens.

Si les libéraux croient vraiment avoir fait ce qu'il faut pour les jeunes Canadiens, qu'ils regardent combien d'entre eux ont rejoint les rangs des conservateurs parce qu'ils se sont fait embobiner par le gouvernement libéral. On leur a vendu de l'espoir et on leur a promis monts et merveilles, mais la réalité les rattrape, et ils

constatent qu'ils sont en bien pire posture que ce qu'on leur avait laissé croire.

Garnett Genuis: Monsieur le Président, pour revenir sur un aspect précédent de la discussion, le député et d'autres députés ont parlé de leur premier emploi. Le premier emploi que décrochent les jeunes est d'une importance capitale pour ce qui est d'acquérir des compétences, de découvrir ce qu'ils peuvent apporter au monde et de commencer à gravir les échelons qui leur permettront de bâtir une famille, d'acheter une maison, et cetera.

Il faut de plus en plus de temps pour franchir ces étapes importantes de la vie à cause des problèmes d'emploi. Je me demande si le député a quelque chose à dire là-dessus.

Andrew Lawton: Monsieur le Président, je ne parle pas seulement aux travailleurs, je parle aussi aux employeurs. Ces deniers me disent souvent qu'ils ont de la difficulté à recruter de jeunes candidats expérimentés, parce que ces jeunes n'ont pas eu les occasions nécessaires pour développer leurs compétences. Cette situation entraîne des conséquences durables qui pénalisent autant les employeurs que les jeunes à la recherche d'un emploi.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole ce soir pour discuter du chômage chez les jeunes, un problème qui, je le sais, touche de nombreux Edmontoniens et beaucoup plus de Canadiens. Je tiens d'abord à remercier tous les membres du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de leur travail assidu pendant 7 réunions pour rédiger ce 10^e rapport.

Le Canada a toujours été un pays où les gens bâtissent, découvrent et investissent. Or, depuis une dizaine d'années, on observe la tendance inverse. Plus souvent, les entreprises transfèrent leurs investissements de capitaux au sud de la frontière, et les étudiants de nos meilleures universités quittent le Canada pour travailler à des projets dans d'autres pays. Le Canada doit faire mieux. En tant que parlementaires, nous devons travailler à créer un environnement propice à la réussite économique des jeunes, non pas en gérant leur avenir économique pour eux, mais en mettant en place des politiques intelligentes et ciblées qui offriront des solutions au problème d'exode des cerveaux et au manque criant de possibilités économiques. On dit souvent que pour résoudre un problème, il faut commencer par reconnaître qu'il existe. Les 16 recommandations formulées dans ce rapport constituent un important point de départ et devraient donc être adoptées par le gouvernement.

Dans la circonscription d'Edmonton-Sud-Est, des parents me disent plus souvent qu'avant que leurs enfants peinent à trouver du travail, et les données confirment leurs préoccupations. En août dernier, le Canada a perdu 42 000 emplois, dont 19 000 étaient occupés par de jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans. De même, en septembre 2026, le Canada a perdu 68 000 autres emplois, dont 48 000 étaient occupés par des jeunes. En seulement deux mois, 67 000 jeunes ont perdu leur emploi, ce qui représente environ 61 % de la baisse totale de l'emploi. Ces chiffres sont préoccupants et ils exigent qu'on passe à l'action.

Adoption de rapports de comités

Les conservateurs et mon collègue de Sherwood Park, en Alberta, proposent de vraies solutions. Notre plan comprend quatre points: libérer l'économie, réformer la formation, corriger le régime où de nouveaux arrivants hautement qualifiés luttent pour obtenir des emplois au bas de l'échelle et construire des logements là où il le faut afin de créer des possibilités d'emploi pour les jeunes. Les conservateurs ont demandé à maintes reprises au gouvernement libéral de réduire les formalités administratives et les impôts afin que le Canada puisse revenir à un environnement réglementaire simple, mais efficace, qui est propice à la création et à la croissance de l'emploi chez les jeunes.

De nombreux témoins cités dans ce rapport concluent que des impôts élevés limitent la capacité d'investir dans de nouvelles technologies et l'expansion. En fait, l'un d'entre eux a même déclaré que le Canada n'est plus un endroit attrayant pour démarrer une carrière ou une entreprise à cause de notre conjoncture économique morose. Nous ne pouvons pas accepter cette déclaration comme un fait. Nous devons faire mieux pour nos jeunes.

Il faut encourager les employeurs à embaucher, à bâtir et à garder leur main-d'œuvre au Canada. Les jeunes sont les plus touchés par l'évolution des forces du marché. Il est donc essentiel que les entrepreneurs voient le Canada comme un marché fiable et prévisible où faire croître leur entreprise. Maintenant plus que jamais, les entreprises peuvent déplacer leurs activités d'un pays à l'autre. Il est temps que le gouvernement libéral s'attaque à ces problèmes en créant un climat qui attire et retienne ces entreprises, au lieu de les laisser partir pour d'autres pays plus favorables aux affaires. De plus, ce rapport demande explicitement au gouvernement de reconnaître l'importance que revêtent l'exploitation des ressources et le secteur manufacturier pour notre économie.

• (2010)

Le gouvernement libéral s'emploie activement à bloquer les grands projets d'exploitation des ressources au pays. Les annonces ne sont que des annonces et ce n'est pas en multipliant les formalités administratives que le Canada se remettra sur les rails. Nous avons besoin d'approbations plus rapides, de délais plus courts et d'une plus grande reconnaissance des personnes qui bâtissent notre pays. Les gens de métier sont l'épine dorsale du Canada. Nous ne pouvons pas construire nos routes et nos maisons sans eux.

Nous avons besoin d'un Canada où les métiers spécialisés sont célébrés et honorés. Dans notre économie, ces emplois peuvent être parmi les mieux rémunérés et les plus gratifiants pour les jeunes. Il faut que les mentalités changent afin que les métiers ne soient pas méprisés et ne soient pas comparés à une formation universitaire. Chacun est un parcours unique qui offre des résultats positifs. Le tuyauteur ou l'électricien a besoin d'un parcours clair entre la formation et l'apprentissage et la certification, et il doit avoir le sentiment que son travail en vaut la peine.

Le dernier point que je veux aborder est la reconnaissance des titres de compétences des immigrants au Canada. Comme beaucoup de députés, je ne suis pas né au Canada. Cependant, j'ai toujours considéré le Canada comme un pays où règnent l'espoir, les possibilités et la prospérité. Lorsque je suis arrivé, alors que j'étais encore jeune, j'étais heureusement un avocat de formation et les procédures de reconnaissance des titres de compétence étaient claires. Ce n'est pas le cas pour la plupart des métiers, ce qui est une triste réalité qui freine le Canada depuis des décennies.

Selon le rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, ces retards forcent les nouveaux Canadiens à rivaliser avec les jeunes pour les emplois de premier échelon. Les données du recensement de 2021 ont montré que 25,8 % des immigrants titulaires d'un diplôme étranger occupaient des emplois exigeant au maximum un diplôme d'études secondaires. Cette statistique reflète le problème plus large de la productivité au Canada. S'ils occupaient des emplois bien rémunérés, notre économie bénéficierait des contributions fiscales qui en découleraient et les jeunes ne seraient pas confrontés à une concurrence excessive pour les emplois de premier échelon. Les situations de ce genre sont beaucoup trop fréquentes et, franchement, elles ne profitent à personne. Les conservateurs réclament de meilleures voies d'accès pour les immigrants qualifiés, afin qu'ils puissent obtenir une reconnaissance de leurs titres de compétence et une formation axée sur l'équivalence professionnelle. Un nouveau cadre serait bénéfique pour l'ensemble de l'économie.

Ce n'est un secret pour personne que les jeunes ont du mal à joindre les deux bouts. Les jeunes sans emploi font grimper la fréquentation des banques alimentaires. En mars 2026, Banques alimentaires Canada a indiqué que 33 % des personnes fréquentant les banques alimentaires avaient moins de 18 ans. Il s'agit d'une augmentation de plus de 6 % par rapport à la même période l'année précédente. Les jeunes Canadiens ne devraient pas avoir à quitter le Canada pour trouver des débouchés parce que notre économie ne donne pas les résultats souhaités.

Les recommandations formulées dans le 10^e rapport du comité constituent un point de départ pour relever ces défis, qu'il s'agisse de réduire les obstacles à l'emploi, de renforcer les possibilités d'apprentissage ou d'améliorer la reconnaissance des titres de compétence. L'adoption de ce rapport est l'occasion pour le Parlement de reconnaître la gravité du chômage chez les jeunes et d'exiger des mesures concrètes. Le gouvernement doit maintenant transformer ces recommandations en résultats. Les jeunes Canadiens attendent.

• (2015)

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, j'ai une bonne nouvelle pour le député d'en face: les jeunes n'ont pas besoin d'attendre, car le portail du programme d'emplois d'été du Canada vient d'ajouter 75 000 emplois qui reviendront chaque été, dont 340 dans ma circonscription, Whitby. Je suis sûr que le député d'en face peut admettre que cela contribue à créer des opportunités pour les jeunes.

Il y a également entre 80 000 et 100 000 nouveaux postes dans le domaine des métiers spécialisés, avec des incitations fiscales pour la formation, des incitatifs salariaux et des incitatifs pour terminer la formation qui sont d'environ 31 000 \$ par apprenti dans un métier désigné Sceau rouge. Ce soutien pour les jeunes est considérable et leur offre des possibilités.

Nous avons également réduit les formalités administratives. Nous avons mis sur pied le Bureau des grands projets, et la Chambre est saisie du projet de loi C-39, dont l'objectif est d'éliminer les formalités administratives et d'accélérer l'émission des autorisations et des permis nécessaires, ce qui stimulera l'économie et garantira des débouchés aux jeunes. Qu'est-ce que le député a à dire à ce sujet?

Adoption de rapports de comités

Jagsharan Singh Mahal: Monsieur le Président, le problème n'est pas lié aux emplois temporaires, mais le député a évoqué les emplois d'été. Ces emplois sont certes temporaires, mais les difficultés que les jeunes rencontrent ne se limitent pas à ces emplois-là.

Leurs difficultés vont plus loin, et comme le comité l'a recommandé, nous devons réduire les formalités administratives. Le député vient de confirmer qu'un programme visant à réduire ces formalités a été annoncé. Cependant, pour l'instant, il ne s'agit que d'annonces. Il faudra donc attendre de voir ce qui se passera. Nous sommes prêts à travailler avec le parti d'en face pour faire en sorte que le programme aboutisse. Nous accueillerons favorablement toute amélioration apportée au programme actuel, qui est susceptible d'aider les jeunes à trouver des emplois.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je dois revenir sur la question des subventions à l'achèvement de la formation d'apprenti dans les métiers. Ces subventions ont été instaurées par le premier ministre Harper. C'était une mesure très efficace et largement saluée. Or, devant le comité, la ministre de l'Emploi et des Familles a déclaré que ces subventions ne donnaient pas de bons résultats. C'est consigné au compte rendu. La ministre de l'Emploi et des Familles a dit que ces subventions ne fonctionnaient pas.

Le gouvernement a annulé les subventions à l'achèvement de la formation d'apprenti, puis il les a relancées sous un nouveau nom. C'est comme si les libéraux s'attribuaient le mérite de cette idée, alors qu'ils avaient supprimé le programme quelques mois plus tôt. Au comité, la ministre nous a assuré que nous n'avions pas à nous inquiéter, car le financement serait maintenu pendant la période de transition afin que personne ne soit pénalisé.

Voici les faits. Le gouvernement n'a pas de nouvelles idées. Il ne cesse de célébrer des mesures qui existent au pays depuis des décennies, et son approche est un échec. Il multiplie les annonces et rebaptise d'anciens programmes conservateurs qu'il avait pourtant abolis.

Il y a du travail à faire. Quand le gouvernement se décidera-t-il enfin à accomplir le travail qui s'impose?

• (2020)

Jagsharan Singh Mahal: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député sur l'analyse qu'il fait de la situation actuelle. Le gouvernement essaie d'utiliser nos idées, mais, subitement, il en supprime la moitié ou les applique du bout des lèvres. Si le gouvernement doit appliquer nos programmes, soyons honnêtes et appliquons-les pour que les Canadiens puissent avoir des emplois bien rémunérés et gagner de bons salaires, et que les jeunes puissent également être des membres productifs de la société et avoir des emplois bien rémunérés.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face, qui vient de la Saskatchewan, parlait de...

Garnett Genuis: Je viens de l'Alberta.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je suis désolé, c'est l'Alberta. Le nom « Saskatchewan » dans sa circonscription prête à confusion.

Je peux dire que le député évoquait le passé. Il y a une chose dont je suis certain, parce que je siégeais sur les banquettes du troisième parti quand Stephen Harper était à la Chambre. Je sais que le

député d'en face travaillait en étroite collaboration avec Stephen Harper.

Le député se souviendra que les conservateurs ont réduit le financement des programmes d'été ou des emplois d'été pour les jeunes, ce qui était plutôt dommage. Soit dit en passant, c'était à l'époque où le taux de chômage chez les jeunes dépassait les 14 %. Aujourd'hui, en revanche, ou en 2025, il est inférieur à 14 %. Le député ne convient-il pas que le gouvernement a eu tort de...

Le vice-président: Je dois interrompre le secrétaire parlementaire pour donner au député d'Edmonton-Sud-Est l'occasion de répondre.

Jagsharan Singh Mahal: Monsieur le Président, c'est tout à fait incroyable qu'après 11 années au pouvoir, le député doive encore remonter à l'époque de M. Harper ou au gouvernement Harper. C'est parce qu'ils n'ont aucune donnée précise sur laquelle s'appuyer pour démontrer ce qu'ils ont accompli en 11 ans.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, quel excellent débat nous avons ce soir! Les libéraux ont tenté de mettre fin au débat la première fois que nous avons abordé la question du chômage des jeunes, mais nous avons pu le reprendre ce soir afin de faire valoir le plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes annoncé il y a un an, un plan simple comportant des propositions concrètes et constructives visant à libérer l'économie, à réparer l'immigration, à réformer la formation et à bâtir des logements là où se trouvent les emplois.

Nous avons incité le comité des ressources humaines à mener une étude approfondie sur le chômage chez les jeunes. Il en est ressorti de nombreuses recommandations très pertinentes, reflétant un consensus entre tous les partis et s'inscrivant pleinement dans la ligne du plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes. Nous avons débuté ce travail, que le comité a poursuivi et qui a reçu le soutien unanime de ce dernier.

Le rapport contient d'excellentes recommandations que le gouvernement devrait mettre en œuvre, des idées constructives qu'il pourrait intégrer au budget, telles que la réduction des impôts et des formalités administratives, la reconnaissance du rôle positif joué par l'exploitation des ressources naturelles, le secteur manufacturier et d'autres secteurs, le soutien à l'alignement de nos politiques d'immigration sur les besoins de l'économie canadienne, et la sanction des entreprises qui emploient des travailleurs en situation irrégulière. Nous en avons un peu entendu parler aujourd'hui à la période de questions. Les députés ont posé trois questions en anglais et deux autres en français pour demander pourquoi le gouvernement accordait des subventions à des entreprises qui embauchaient des travailleurs en situation irrégulière. Le gouvernement n'a pas été en mesure de donner une réponse.

Parmi les autres recommandations figure le renforcement de la reconnaissance des titres de compétence. Cela fait partie de réparer l'immigration. Les nouveaux arrivants talentueux et qualifiés qui viennent dans ce pays devraient pouvoir mettre à profit leurs compétences et leur formation plutôt que d'entrer en concurrence avec les jeunes pour des emplois de premier échelon. Ce serait un double avantage pour notre économie de pouvoir placer les nouveaux arrivants dans des emplois correspondant réellement à leur niveau de compétence. C'était une priorité centrale pour nous aux dernières élections, une priorité positive visant à aligner l'immigration sur les besoins de notre économie.

Le 10^e rapport contient bien d'autres éléments. Le gouvernement devrait adopter ces propositions constructives des conservateurs dans le prochain budget.

[Français]

Le vice-président : Comme il est 20 h 24, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations.

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la question préalable est réputée adoptée avec dissidence, et la motion d'adoption du 10^e rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées est réputée mise aux voix et un vote par appel nominal est réputé demandé. Conformément à l'article 66 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 28 octobre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

(La motion est adoptée.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (2025)

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV) : Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole à cette heure-ci dans le cadre du débat d'ajournement pour revenir sur une question que j'ai posée lors de la période des questions du 5 mai.

Nous approchons de la date anniversaire du 3 juin 2019, date à laquelle le rapport tant attendu a été publié. La lutte pour obtenir la tenue d'une enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées avait été extrêmement traumatisante. Une fois l'enquête terminée, lorsque j'ai posé ma question le 5 mai, j'ai fait remarquer que le rapport de l'enquête sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées avait été remis au gouvernement il y a près de sept ans.

À l'époque, nous avions de l'espoir. Le gouvernement de l'époque avait dit qu'il ferait de son mieux et qu'il s'engageait sans réserve à donner suite à tous les appels à la justice contenus dans le rapport: il y en avait 231 en tout. Dans d'autres rapports, on les aurait simplement qualifiés de recommandations, mais le fait qu'ils aient été désignés comme des appels à la justice était lourd de sens. Nous sommes toujours horrifiés par le nombre de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, car beaucoup d'entre elles sont toujours portées disparues, et bien d'autres encore ont disparu depuis que nous avons reçu le rapport, le 3 juin 2019.

La réponse que j'ai reçue de la ministre des Relations Couronne-Autochtones était empreinte de compassion, d'attention et de réflexion, à son image. Elle n'a pas précisé combien des appels à la justice avaient abouti. Elle a bien sûr exprimé sa préoccupation en disant que la justice ne concernait « pas un projet isolé, mais une vie que nous devons continuer à vivre », et qu'il fallait mettre un terme à la violence envers les Autochtones. Cependant, il n'en reste pas moins qu'en cette fin d'octobre 2026, nous sommes toujours confrontés à la réalité des femmes portées disparues et assassinées.

Motion d'ajournement

J'ai beaucoup d'amis de tous les horizons — des amis proches —, mais ce n'est que parmi mes amies autochtones au Canada qu'il est rare de trouver une personne qui n'ait pas été battue et maltraitée. Il y a une de mes amies proches dont je pensais connaître toute l'histoire, jusqu'à ce qu'elle me dise: « Je ne t'ai jamais raconté la fois où on m'a laissée pour morte dans une benne à ordures. » Elle a dit cela comme si c'était une expérience plutôt banale pour les femmes et les filles autochtones. En fait, c'est bien trop courant.

En préparation du débat de ce soir, j'ai essayé de trouver un chiffre provenant de Statistique Canada, mais aussi d'autres sources sur le nombre de femmes et de filles autochtones disparues depuis la formulation des recommandations, recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre. La tâche a été difficile, car les données de Statistique Canada et celles des autres sources ne concordent pas forcément. Quoi qu'il en soit, un grand nombre de femmes et de filles autochtones au pays ont disparu depuis la publication du rapport.

Je vais citer l'Association des femmes autochtones du Canada, puisqu'elle fait au moins autorité en la matière: « Même si cinq ans se sont écoulés depuis la publication du Plan d'action national, la mise en œuvre des 231 appels à la justice laisse à désirer. » L'Association affirme aussi que « la concrétisation de nombreux engagements fédéraux est retardée, morcelée ou difficile à mesurer d'une manière qui reflète les réalités quotidiennes des communautés autochtones ».

La crise perdure. Des recommandations très importantes de grande envergure ont été formulées, comme la mise en place d'un revenu minimum garanti et la création d'un réseau de transport sûr et efficace dans les régions rurales et éloignées du Canada. Cette dernière recommandation profiterait à l'ensemble de la population des régions rurales et éloignées, où les gens ne peuvent pas se déplacer à moins d'avoir une voiture, l'autre solution étant de faire de l'auto-stop, ce qui peut être dangereux.

Il me reste quelques secondes, donc il est temps que je repose la question. Quel est le degré d'engagement du gouvernement? S'engagera-t-il à mettre en œuvre les recommandations?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, la crise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ autochtones assassinées ou portées disparues continue de toucher les survivants, les familles et les communautés de tout le pays. Sur les 231 appels à la justice figurant dans le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 215 concernent le gouvernement fédéral d'une manière ou d'une autre. Le 3 juin, nous avons publié le « Rapport d'avancement annuel sur la Voie fédérale 2025-2026 », marquant ainsi le cinquième anniversaire de la « La voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées ». Il s'agit de la contribution du gouvernement du Canada au plan d'action national.

Motion d'ajournement

À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada s'est efforcé de faire avancer environ les trois quarts des mesures fédérales décrites dans le rapport final de l'enquête nationale. Cette année, le gouvernement a fait état de progrès concernant 163 appels à la justice. Comme je l'ai mentionné, la mise en œuvre de ces appels à la justice n'est pas un effort ponctuel ni une liste de tâches qu'un seul acteur doit accomplir. De nombreux appels à la justice exigent une action soutenue et un engagement continu à collaborer avec d'autres gouvernements, des organisations et la société civile, tout en continuant à s'inspirer des survivants et de leurs familles.

À l'occasion de la Journée de la robe rouge de cette année, le premier ministre s'est vu remettre un Paquet sacré par le Cercle national des familles et des survivantes. Ce Paquet sacré renferme des enseignements, des responsabilités et un esprit, qui reflètent les expériences vécues par les victimes, les survivants et leurs collectivités, telles qu'elles ont été mises en lumière par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La remise de ce Paquet sacré a réaffirmé l'engagement du gouvernement du Canada à mettre fin à la crise nationale des femmes et des filles autochtones ainsi que des personnes 2ELGBTQIA+ disparues et assassinées.

Par ailleurs, à l'occasion de la Journée de la robe rouge, nous avons annoncé un investissement de 2,6 millions de dollars sur trois ans en faveur du Cercle national des familles et des survivantes, afin qu'il puisse poursuivre son travail essentiel visant à placer les survivants et leur famille au cœur de la mise en œuvre des appels à la justice. Nous avons également annoncé un investissement supplémentaire de 300 000 \$ pour soutenir les prochaines étapes d'un projet pilote d'alerte robe rouge au Manitoba. Nous continuons d'investir dans des approches menées par les Autochtones qui font avancer les appels à la justice au moyen du Programme de soutien pour les organisations de femmes et de personnes 2ELGBTQI+ autochtones de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Vingt-deux projets ont récemment été approuvés afin de soutenir des solutions proposées par les Autochtones et de faire progresser leurs priorités.

Nous continuons également d'appuyer des solutions en matière de guérison et de bien-être et des initiatives communautaires grâce au Programme de soutien au bien-être des familles et des survivantes et des survivants des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ disparues et assassinées. Par ailleurs, dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones, Services aux Autochtones Canada élargit l'accès à des espaces sûrs et adaptés à la culture, ce qui fait partie de la stratégie globale de prévention de la violence de 724,1 millions de dollars. À terme, cet investissement aura permis de mettre en place 38 nouveaux refuges et 42 logements de transition aux quatre coins du Canada, y compris dans les communautés nordiques et urbaines.

Il ne fait aucun doute qu'il y a encore beaucoup de travail à faire relativement à cet important appel à l'action et aux appels à la justice. Nous sommes impatients de collaborer et de poursuivre le travail pour faire face à cette crise nationale avec toute l'urgence qu'elle mérite.

• (2030)

Elizabeth May: Monsieur le Président, je ne pense pas que le secrétaire parlementaire ou n'importe quel ministre puisse prétendre que cela a été accompli. Je pense que nous pouvons convenir que le travail sera, par la force des choses, incomplet. Je ne suis toutefois

pas convaincue que le sentiment d'urgence au sein du gouvernement soit assez pressant, compte tenu du fait que des personnes, en particulier des femmes et des filles, disparaissent encore sans arrêt.

Il y a la formation des policiers et les mesures de soutien requises en vertu des appels à la justice, comme des thérapeutes spécialisés dans les traumatismes qui interviennent immédiatement auprès des femmes ayant été agressées ou attaquées pour les aider à traverser cette épreuve. Ces mesures étaient clairement énoncées dans le rapport, et il faut absolument les mettre en œuvre de toute urgence parce que chaque agression subie par une femme faisant de l'autostop sur une route de campagne était prévisible et aurait pu être évitée.

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je suis d'accord avec la députée d'en face pour dire qu'il faut agir sans tarder et déployer des efforts soutenus. La crise concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA autochtones disparues ou assassinées exige des mesures urgentes et soutenues. Nous sommes toujours fermement déterminés à y mettre fin. Sur les 231 appels à la justice, 215 sont directement liés au gouvernement fédéral d'une manière ou d'une autre, et nous prenons des mesures pour satisfaire à ces responsabilités. Comme je l'ai dit, le travail sur près des trois quarts de ces enjeux a commencé et est en cours.

Nous faisons des investissements ciblés qui se traduisent par un soutien réel, des endroits sûrs où se réfugier ainsi que des soins et des services adaptés à la culture qui sont déterminés par les communautés elles-mêmes. Cela comprend un soutien pour des organismes dirigés par des Autochtones, des investissements supplémentaires dans un projet pilote d'alerte « robe rouge » et l'augmentation du nombre de places dans des refuges et des logements de transition partout au pays. Tout ce que nous faisons repose sur la collaboration, la reddition de comptes et le respect du leadership de nos partenaires autochtones.

• (2035)

LES FINANCES

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, je prends de nouveau la parole pour poser une question à ma compatriote manitobaine, la ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique, qui est la seule voix du Manitoba au Cabinet, au sujet de l'absence totale de grands projets et de développement au Manitoba sous le gouvernement libéral.

La réponse de la ministre à ma question initiale sur les grands projets au Manitoba — ou l'absence de grands projets — peut être qualifiée au mieux de légère. Où sont les libéraux du Manitoba? Ils brillent par leur absence.

Les conservateurs du Manitoba comprennent le potentiel de notre grande province. Depuis des années, nous faisons la promotion des possibilités qui s'offrent au port de Churchill, notamment dans de multiples programmes électoraux. Nous savons que l'expansion de notre industrie minière offre davantage de possibilités, et il en va de même pour le potentiel de l'agriculture et de la transformation à valeur ajoutée. En tant que cœur du Canada, le Manitoba est géographiquement bien placé pour jouer un rôle encore plus important dans l'industrie de la défense nationale.

Le Manitoba a tout ce potentiel. Cependant, où est l'ambition du gouvernement libéral pour son développement? Sur quels nouveaux projets importants travaille-t-il afin de stimuler la croissance et les investissements pour les Manitobains? Jusqu'à présent, la machine à annoncer de grands projets des libéraux est passée par-dessus notre province.

La ministre va-t-elle prendre la parole et dire officiellement quelle est sa vision de l'expansion des grands projets en cours dans la province accueillante qu'est le Manitoba?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, j'ai le privilège de siéger aux côtés de collègues manitobains extraordinaires. Ils travaillent sans relâche et représentent avec brio leurs circonscriptions respectives au Manitoba.

Cet été, dans le cadre des consultations prébudgétaires, j'ai pu m'entretenir avec le ministre des Finances du Manitoba au sujet de nombreux grands projets porteurs pour la province. Le gouvernement demeure fermement engagé à travailler avec le Manitoba afin de soutenir ses priorités, de favoriser sa croissance économique et de mettre à profit les occasions stratégiques qui profiteront autant à la province qu'au pays dans son ensemble.

Partout dans le monde, de nombreux pays sont confrontés à une crise de l'abordabilité, et le Canada ne fait pas exception. Les tensions politiques et les conflits qui perdurent sur deux continents font des ravages. À cela s'ajoutent les droits de douane imposés par notre plus proche voisin et principal partenaire commercial, qui menacent les emplois et la prospérité économique du pays. L'ensemble de ces facteurs exerce une pression à la hausse sur le prix de nombreux biens essentiels. Ce sont les Canadiens, mais aussi les entreprises qui les soutiennent, qui en font les frais.

Même si l'origine de cette situation dépasse nos frontières, notre gouvernement défend les intérêts des Canadiens. Nous prenons des mesures fermes et décisives pour répondre aux préoccupations des Canadiens liées à l'abordabilité, des mesures qui réduisent les coûts et permettent aux Canadiens de conserver dans leurs poches une plus grande partie de leur argent durement gagné.

L'une des mesures les plus récentes concerne la taxe d'accise fédérale sur l'essence, le carburant d'aviation, le diesel et d'autres carburants. En avril dernier, nous avons mis en place une suspension temporaire de cette taxe qui a réduit de 10 ¢ par litre le coût de l'essence, de 11 ¢ par litre le coût de l'essence au plomb et de 4 ¢ par litre le coût du diesel et du carburant d'aviation. Cette suspension temporaire devait prendre fin le 7 septembre, c'est-à-dire le jour de la fête du Travail, mais avant que cela arrive, nous avons annoncé notre intention de prolonger cette suspension temporaire jusqu'au 31 janvier 2027; après cette date, les taux normaux seront réduits de 50 % jusqu'au 31 mars, soit la date de clôture de l'exercice financier.

Nous avons également pris des mesures concernant les prix des produits alimentaires grâce à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui a été annoncée en début d'année. Cette prestation remplace le crédit pour la TPS et offre des versements trimestriels exonérés d'impôt aux particuliers et aux familles à revenu faible ou modeste, afin de les aider à faire face à la hausse du coût de la vie. En juillet 2026, le montant de cette prestation a été augmenté de 25 %, une hausse qui restera en vigueur pendant cinq ans. Les Canadiens peuvent s'attendre à ce que le montant de cette

Motion d'ajournement

prestation soit recalculé chaque année en juillet, en fonction de leur revenu familial net ajusté de l'année précédente.

Nous avons également exempté les acheteurs d'une première propriété de la taxe fédérale. Ce n'est pas rien. Pour une maison de 1 million de dollars, cela représente environ 50 000 \$.

Ces mesures s'ajoutent à la réduction d'impôt que nous avons annoncée l'an dernier, dans le cadre de laquelle nous avons fait passer de 15 % à 14 % le taux d'imposition marginal de la première tranche de revenu des particuliers, ce qui a permis à plus de 22 millions de Canadiens de conserver une plus grande part de leur revenu. Cela représente une économie de 840 \$ pour une famille moyenne à deux revenus, ou 420 \$ par personne.

Nous avons réduit l'impôt sur le revenu, exempté les acheteurs d'une première propriété de la TPS, suspendu la taxe sur le carburant et instauré l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les produits essentiels afin d'alléger les pressions que le coût de la vie exerce sur les familles. Il me semble qu'il s'agit d'un progrès.

Pour répondre à la question du député d'en face au sujet du Manitoba, nous sommes déterminés à construire partout au Canada et à collaborer avec le Manitoba à chaque étape.

● (2040)

Grant Jackson: Monsieur le Président, quelle réponse honteusement déconnectée de la réalité de la part du secrétaire parlementaire. J'ai posé une question sur les projets concrets que le gouvernement libéral entreprend pour ma province, et tout ce que le député a eu à dire, c'est qu'il s'y est rendu une fois et qu'il a eu une discussion de 30 minutes avec le ministre des Finances de la province. Comme d'habitude, les libéraux sont déconnectés de la réalité et ils oublient le Manitoba.

Voici quelques faits à l'intention du député. Selon son propre site Web, il y a 20 grands projets au Bureau des grands projets. Combien de ces 20 grands projets se trouvent au Manitoba? Pas un seul. Le port de Churchill plus est la seule initiative expressément mentionnée au Manitoba, et le gouvernement le qualifie de « stratégie de transformation », et non de grand projet, sans aucun détail. Pendant ce temps, dans d'autres provinces, il y a huit, trois ou deux projets.

Quand le gouvernement libéral et les six députés libéraux accorderont-ils la priorité aux grands projets du Manitoba?

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, le Manitoba est sans contredit une priorité pour le gouvernement, et je suis sûr que c'est aussi une priorité pour le premier ministre du Manitoba. Certains projets et certaines possibilités retiennent particulièrement notre attention. Le Bureau des grands projets a été mis sur pied pour faire avancer les projets d'intérêt national qui répondent aux critères.

Il n'y a pas de quoi avoir honte des stratégies de transformation. Ce sont aussi d'excellents projets, et ils sont relativement nombreux. En fait, les projets que nous mettons en œuvre partout au Canada, en partenariat avec les Premières Nations et les premiers ministres de chaque province, sont positifs pour la prospérité future du pays. Nous serons heureux d'accélérer le traitement de certains projets quand le député et ses collègues présenteront d'autres projets que nous pourrions faire avancer.

Motion d'ajournement

LA SANTÉ

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, Michael Green, l'ancien chef de la direction d'Inforoute Santé du Canada, a été congédié après avoir supervisé PrescripTion, un scandale qui a coûté 300 millions de dollars. Malgré son échec retentissant, il a reçu des indemnités de départ de plus de 1 million de dollars, dont une prime de rendement supplémentaire après son congédiement. Apparemment, ce n'était pas assez pour ce chef de la direction déchu de PrescripTion. Des documents judiciaires révèlent que M. Green poursuit maintenant en justice Inforoute Santé du Canada pour obtenir encore plus d'argent, sous prétexte que l'énorme somme qu'il a reçue n'était pas suffisante.

Combien de fonds publics les libéraux permettent-ils à Inforoute Santé du Canada de consacrer à cette bataille juridique contre son ancien chef de la direction?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, il y a un peu plus d'un mois, le député d'en face a posé une question presque identique lors du débat d'ajournement. Je vais y répondre en lui donnant une réponse presque identique.

Comme l'a annoncé en juin la ministre de la Santé, le gouvernement estime que les Canadiens ont droit à la transparence et à l'ouverture quant à la manière dont les fonds publics sont dépensés. C'est tout à fait normal. Des inquiétudes ont manifestement été exprimées quant à savoir si les Canadiens en avaient pour leur argent en ce qui concerne Inforoute Santé du Canada, raison pour laquelle la ministre de la Santé a annoncé un examen en plusieurs phases comprenant à la fois une vérification indépendante et un examen par un tiers de la gouvernance et de la structure de l'organisation.

Le député d'en face siégeait au comité de la santé lorsque les députés libéraux, bloquistes et conservateurs ont demandé à l'unani-

mité à la vérificatrice générale de se pencher sur l'organisation en question. Quelle a été la réponse de la vérificatrice générale? Elle a déclaré que les vérifications annoncées par la ministre la satisfaisaient et que tout autre travail de sa part serait redondant et d'une utilité limitée. Laissons l'examen et la vérification suivre leur cours et veillons à ce qu'ils mettent en évidence ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, afin de nous assurer de disposer d'une infrastructure moderne de données sur la santé qui réponde pleinement aux besoins des Canadiens.

Dan Mazier: Monsieur le Président, je suis bien content que le député ait mentionné cette annonce de juin, car en juin, les libéraux ont dit au *Globe and Mail* qu'ils lançaient une vérification d'Inforoute Santé du Canada par une tierce partie indépendante après que les conservateurs ont mis au jour le scandale de 300 millions de dollars de PrescripTion. Cela fait plus de 130 jours.

Le gouvernement a-t-il bel et bien retenu les services d'un vérificateur externe et, le cas échéant, lequel?

● (2045)

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, examinons de nouveau les faits. Le député d'en face siégeait au comité de la santé lorsque celui-ci a demandé à la vérificatrice générale de procéder à un audit. Selon elle, le gouvernement fait ce qu'il faut pour veiller à ce que les contribuables en aient pour leur argent. J'ose croire que la vérificatrice générale sait de quoi elle parle. C'est dommage que le député d'en face ne lui fasse pas autant confiance.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc au mercredi 28 octobre, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 20 h 45.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 27 octobre 2026

AFFAIRES COURANTES

Loi sur les mesures de sauvegarde à l'égard de l'aide médicale à mourir

Fraser	10779
Projet de loi C-41. Présentation et première lecture	10779
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	10779

Les comités de la Chambre

Sécurité publique et nationale

Duclos	10779
Motion d'adoption	10779
Demande et report d'office du vote	10779

Anciens Combattants

Lalonde	10779
---------------	-------

Pétitions

La pêche du Pacifique

Johns	10779
-------------	-------

L'endométriose

Steinley	10780
----------------	-------

L'atténuation des inondations

Caputo	10780
--------------	-------

Les premiers répondants

Chang	10780
-------------	-------

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté

Chang	10780
-------------	-------

L'adhésion à l'Union européenne

Ho	10780
----------	-------

L'environnement

Greaves	10781
---------------	-------

Questions au Feuilleton

Lamoureux	10781
-----------------	-------

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — La comparution du premier ministre devant le Comité permanent des finances

Lefebvre	10781
Motion	10781
Duclos	10783
DeBellefeuille	10783
Johns	10783
Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt)	10783
Chong	10783
Lamoureux	10784
Beaulieu	10785
Anderson	10785
Turnbull	10785
Aboultaif	10787
Beaulieu	10788

Gladu	10788
Patzer	10788
Lamoureux	10789
Garon	10789
Bonk	10792
Gladu	10793
DeBellefeuille	10793
Kuruc	10793
Lamoureux	10794
Cobena	10794
Lamoureux	10795
Beaulieu	10796
Gill (Brampton-Ouest)	10796
Jansen	10796
Gladu	10798
Cobena	10798
Lamoureux	10798
Dandurand	10798
Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt)	10800
Duclos	10800
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	10800
Duclos	10800
Kuruc	10801
Beaulieu	10801
Dandurand	10802
Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt)	10802
Lantsman	10802
Lamoureux	10804
Beaulieu	10804
Brassard	10804
Poilievre	10804
Lamoureux	10806
Beaulieu	10806
Anstey	10806
Deschênes-Thériault	10807
Bailey	10808
Beaulieu	10808
Hirtle	10809
Blois	10809
Kelly	10810
May	10811
Beaulieu	10811
Kelly	10811
Lamoureux	10813
Beaulieu	10813
Brassard	10813

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Mississauga—Erin Mills

Khalid	10815
--------------	-------

L'industrie automobile

Davidson	10815
----------------	-------

Prix décernés à des médecins de la Colombie-Britannique	
Bains	10815
La bataille de Ridgeway	
Davies (Niagara-Sud)	10815
La Brigade de propreté de Trois-Rivières	
Desrochers	10815
Félicitations à l'occasion d'un départ à la retraite	
Dawson	10816
Félicitations à la suite des élections à Ottawa	
Sudds	10816
La sclérose latérale amyotrophique	
Barrett	10816
Jean-Eudes Senneville	
Brunelle-Duceppe	10816
Félicitations à l'occasion d'un départ à la retraite	
Begum	10816
Les Cuisiniers différents	
Joseph	10817
Les métallurgistes canadiens	
Guglielmin	10817
Roger Barrette	
Chenette	10817
L'abordabilité	
Gill (Calgary Skyview)	10817
Les élections en Colombie-Britannique	
Gunn	10817
L'industrie forestière canadienne	
Hogan	10818

QUESTIONS ORALES

L'économie	
Poilievre	10818
Lightbound	10818
Poilievre	10818
Lightbound	10818
Poilievre	10818
Long	10818
Poilievre	10819
Long	10819
Le logement	
Poilievre	10819
Robertson	10819
Poilievre	10819
Robertson	10819
Les relations intergouvernementales	
Blanchet	10820
Lightbound	10820
Blanchet	10820
Lightbound	10820
Blanchet	10820
Lightbound	10820

L'industrie pétrolière et gazière	
Poilievre	10820
Hodgson	10820
Poilievre	10821
Hodgson	10821
Les finances	
Chong	10821
Turnbull	10821
Chong	10821
Turnbull	10821
Lantsman	10821
Turnbull	10821
Lantsman	10822
Church	10822
Lefebvre	10822
Lightbound	10822
Le travail	
Larouche	10822
MacKinnon	10822
Ste-Marie	10822
MacKinnon	10822
Les nominations gouvernementales	
Brassard	10822
Klassen	10823
Brassard	10823
MacKinnon	10823
Le secteur de l'acier et de l'aluminium	
Guglielmin	10823
Joly	10823
Guglielmin	10823
Joly	10823
Groleau	10823
Joly	10823
Les anciens combattants	
Clark	10824
McKnight	10824
Le logement	
Rempel Garner	10824
Diab	10824
Rempel Garner	10824
Robertson	10824
Menegakis	10824
Robertson	10824
Menegakis	10825
Diab	10825
Les pêches et les océans	
Reynolds	10825
Zerucelli	10825
Genuis	10825
Zerucelli	10825
Genuis	10825
Klassen	10825
Hardy	10825
Klassen	10826
La jeunesse	
Hardy	10826
LeBlanc	10826

La petite entreprise

Duclos	10826
Lightbound	10826

Les ressources naturelles

Stubbs	10826
Hodgson	10826
Stubbs	10826
Hodgson	10827
Gunn	10827
MacKinnon	10827

Le commerce international

Iacono	10827
Anand	10827

Le transport ferroviaire

Gourde	10827
MacKinnon	10827

Les ressources naturelles

Johns	10827
Alty	10827

Le transport maritime

Johns	10828
MacKinnon	10828

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**Travaux des subsides**

Motion de l'opposition — La comparution du premier ministre devant le Comité permanent des finances	
Motion	10828
Lamoureux	10828
Brassard	10828
Albas	10828
Calkins	10828
Lamoureux	10829
Patzer	10831
Garon	10831
McKelvie	10832
May	10832
Patzer	10832
McLean (Calgary-Centre)	10833
Lamoureux	10834
Patzer	10834
Guglielmin	10835
Lamoureux	10837
Thériault	10837
Bailey	10837
Sari	10837
Bailey	10839
Brunelle-Duceppe	10839
Clark	10839

Les travaux de la Chambre

Lamoureux	10839
Motion	10839
Adoption de la motion	10840

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — La comparution du premier ministre devant le Comité permanent des finances	
Motion	10840
Chambers	10840
Lamoureux	10841
Garon	10841
Calkins	10841
Lawrence	10842
Lamoureux	10843
Aboultaif	10843
May	10844
Begum	10844
Report du vote sur la motion	10845

Les comités de la Chambre

Lamoureux	10845
Motion	10845
Adoption de la motion	10845

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**Loi visant à alléger le fardeau bureaucratique des parents endeuillés (loi d'Evan)**

Projet de loi C-222. Étape du rapport	10845
Larouche	10845
Clark	10847

Les comités de la Chambre

Lamoureux	10848
Motion	10848
Adoption de la motion; annulation de l'ordre et adoption de la motion	10848

Loi visant à alléger le fardeau bureaucratique des parents endeuillés (loi d'Evan)

Projet de loi C-222. Étape du rapport	10849
Block	10849
Kibble	10850
Adoption des motions no 1 à 10	10851
Beech	10851
Motion d'adoption	10851
Adoption de la motion	10851
Troisième lecture	10851
Report du vote sur la motion	10851

ORDRE DU JOUR**Adoption de rapports de comités**

Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées	
Motion d'adoption	10852
Lamoureux	10852
Caputo	10853
Larouche	10853
Genuis	10854
Brunelle-Duceppe	10854
Kronis	10854
Larouche	10855
Deltell	10857

Joseph.....	10858
Brunelle-Duceppe.....	10858
Kronis.....	10858
Leitão.....	10859
Kronis.....	10859
Leitão.....	10860
May.....	10861
Genuis.....	10861
Deltell.....	10861
Leitão.....	10863
Lawton.....	10863
Joseph.....	10863
Cobena.....	10863
Leitão.....	10865
Genuis.....	10865
Lawton.....	10865
Jivani.....	10866
Leitão.....	10867
Genuis.....	10867
Lamoureux.....	10868
Lawton.....	10868
Lamoureux.....	10869

Genuis.....	10870
Mahal.....	10870
Turnbull.....	10871
Genuis.....	10872
Lamoureux.....	10872
Genuis.....	10872
Adoption de la motion.....	10873
Report du vote sur la motion.....	10873

MOTION D'AJOURNEMENT

Les affaires autochtones

May.....	10873
Turnbull.....	10873

Les finances

Jackson.....	10874
Turnbull.....	10875

La santé

Mazier.....	10876
Turnbull.....	10876

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>